

Chiffres clés de l'Europe

Édition 2016



PUBLICATIONS  
STATISTIQUES

eurostat 



**Chiffres clés de l'Europe**

**Édition 2016**

**Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous posez sur l'Union européenne.**

**Un numéro unique gratuit (\*):  
00 800 6 7 8 9 10 11**

(\*) Certains opérateurs de téléphone mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2016

Web  
ISBN 978-92-79-63344-7  
ISSN 2315-2028  
doi: 10.2785/8012  
N° Cat: KS-El-16-001-FR-N

Print  
ISBN 978-92-79-63346-1  
ISSN 1831-323X  
doi: 10.2785/916352  
N° Cat: KS-El-16-001-FR-C

**Thème: Statistiques générales et régionales**  
**Collection: Publications statistiques**

© Union européenne, 2017

La reproduction du contenu autre que les photos est autorisée, moyennant mention de la source.

Pour de plus amples informations au sujet des droits d'auteur, veuillez consulter la page: <http://ec.europa.eu/eurostat/about/policies/copyright>

Copyright des photos: Couverture et annexes : NatureQualityPicture © Shutterstock.com, 2017; autres chapitres © Fotolia, 2017  
L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

*Printed in Belgium by Bietlot*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE (ECF)



## Préface

Notre publication *Chiffres clés de l'Europe* vous présente une sélection des statistiques les plus importantes et les plus intéressantes sur l'Europe. Tirant parti de l'énorme volume de données dont nous disposons à Eurostat, nous voudrions vous aider à mieux comprendre l'économie, la société et l'environnement européens — et vous montrer, par exemple, comment la population de l'Union européenne évolue, comment les conditions de vie varient d'un État membre à l'autre, ou quelles sont les performances de notre économie comparée à de grands pays tels que la Chine, les États-Unis ou le Japon. J'espère que vous trouverez dans ces pages des informations intéressantes pour votre travail mais aussi pour votre vie quotidienne.



Vous pouvez retrouver, avec bien d'autres informations encore, le contenu de cet ouvrage en ligne dans la publication virtuelle *L'Europe en chiffres — L'annuaire d'Eurostat* qui est actualisée en continu. Les versions les plus récentes et les plus complètes de toutes les données peuvent être téléchargées sur le [site web d'Eurostat](#).

Eurostat est l'office statistique de l'Union européenne. Sa mission est de fournir des statistiques de haute qualité pour l'Europe. En collaboration avec les autorités statistiques nationales du système statistique européen, nous produisons des statistiques officielles qui satisfont aux normes de qualité les plus élevées.

Je vous souhaite une agréable lecture!

**Mariana Kotzeva**

Directrice générale par intérim, Eurostat



## Résumé

*Chiffres clés de l'Europe* présente une sélection de données statistiques sur l'Europe. La plupart des données couvrent l'Union européenne et ses États membres, mais certains indicateurs sont fournis pour d'autres pays, notamment les pays de l'Association européenne de libre-échange, les pays visés par l'élargissement, la Chine, le Japon ou les États-Unis. Cette publication, qui présente un sous-ensemble des principales données figurant dans *L'Europe en chiffres — L'annuaire d'Eurostat* (disponible à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained>) peut être considérée comme une introduction aux statistiques européennes et constitue un point de départ pour ceux qui souhaitent explorer la large palette de données accessibles gratuitement sur le site web d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat>.

## Rédaction

Helene Strandell et Pascal Wolff  
Eurostat, Unité B4 — Diffusion numérique

## Contacts

Eurostat  
Bâtiment Joseph Bech  
5, rue Alphonse Weicker  
L-2721 Luxembourg  
LUXEMBOURG  
E-mail: [estat-user-support@ec.europa.eu](mailto:estat-user-support@ec.europa.eu)

## Production

La présente publication a été réalisée par William Helminger et Carla Martins — CRI (Luxembourg) S.A. — ainsi que par Bruno Scuvée et Edouard Henderyckx

## Pour plus d'informations, rendez-vous sur:

Internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>  
Statistics Explained: <http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained>

## Remerciements

L'équipe éditoriale de cette publication adresse ses remerciements à tous les collègues d'Eurostat qui ont contribué à sa réalisation.



# Table des matières

<b>Préface</b>	<b>3</b>
<b>Résumé</b>	<b>4</b>
<b>Table des matières</b>	<b>5</b>
<b>Introduction</b>	<b>9</b>
<b>1. Population</b>	<b>13</b>
Introduction	14
1.1 Population et évolution de la population	14
1.2 Structure et vieillissement de la population	17
1.3 Mariages et divorces	19
1.4 Fécondité	21
1.5 Mortalité et espérance de vie	23
1.6 Migration et population migrante	25
1.7 Asile	27
<b>2. Conditions de vie</b>	<b>31</b>
Introduction	32
2.1 Inclusion sociale	32
2.2 Répartition des revenus	35
2.3 Logement	37
2.4 Protection sociale	39
2.5 Criminalité	41
<b>3. Santé</b>	<b>43</b>
Introduction	44
3.1 Années de vie en bonne santé	44
3.2 Causes de décès	47
3.3 Fourniture des soins de santé	48
3.4 Dépenses de santé	50
3.5 Accidents du travail	53



<b>4. Education et formation</b>	<b>57</b>
Introduction	58
4.1 Education de la petite enfance et enseignement primaire	59
4.2 Enseignement secondaire	62
4.3 Enseignement supérieur	65
4.4 Jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation	67
4.5 Education et la formation tout au long de la vie	70
4.6 Dépenses d'éducation	73
<b>5. Marché du travail</b>	<b>75</b>
Introduction	76
5.1 Emploi	76
5.2 Chômage	79
5.3 Salaires et coût de la main-d'oeuvre	81
5.4 Salaire minimum	83
5.5 Vacances d'emploi	84
<b>6. Economie et finance</b>	<b>87</b>
Introduction	88
6.1 Comptes nationaux et PIB	88
6.2 Comptes des secteurs	90
6.3 Finances publiques	93
6.4 Taux de change et taux d'intérêt	95
6.5 Prix à la consommation — inflation et niveaux de prix relatifs	97
6.6 Balance des paiements	99
6.7 Investissements directs étrangers	101
<b>7. Commerce international</b>	<b>103</b>
Introduction	104
7.1 Commerce international de biens	105
7.2 Commerce international de services	108
<b>8. Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>111</b>
Introduction	112
8.1 Production agricole et indices de prix	112



8.2 Structure des exploitations agricoles	115
8.3 Produits agricoles	117
8.4 Sylviculture	120
8.5 Pêche	122
<b>9. Industrie, commerce et services</b>	<b>125</b>
Introduction	126
9.1 Statistiques structurelles sur les entreprises	126
9.2 Industrie et construction	129
9.3 Services	132
9.4 Tourisme	134
<b>10. Science, technologies et société numérique</b>	<b>137</b>
Introduction	138
10.1 Dépenses de R & D	139
10.2 Personnel de R & D	141
10.3 Innovation	144
10.4 Brevets	147
10.5 Statistiques sur la société de l'information — ménages et particuliers	150
10.6 Statistiques sur la société de l'information — entreprises	152
<b>11. Environnement</b>	<b>155</b>
Introduction	156
11.1 Occupation et utilisation des sols	156
11.2 Emissions de gaz à effet de serre par les industries et les ménages	159
11.3 Emissions de dioxyde de carbone induites par l'emploi final des produits	161
11.4 Comptes des flux de matières et productivité des ressources	164
11.5 Déchets	165
11.6 Eau	169
11.7 Economie de l'environnement — emploi et croissance	171
11.8 Comptes des dépenses de protection de l'environnement	173
11.9 Ecotaxes	175



<b>12. Énergie</b>	<b>177</b>
Introduction	178
12.1 Production et importations d'énergie	178
12.2 Consommation d'énergie	181
12.3 Production et consommation d'électricité, vue d'ensemble du marché	184
12.4 Energies renouvelables	186
12.5 Prix de l'énergie	188
<b>13. Transports</b>	<b>191</b>
Introduction	192
13.1 Transport de passagers	192
13.2 Transport de marchandises	194
<b>Annexes</b>	<b>197</b>
Abréviations et acronymes	198

# Introduction



## Structure de la publication

*Chiffres clés de l'Europe* présente un sous-ensemble des principales données figurant dans la publication virtuelle en ligne *L'Europe en chiffres* — *L'annuaire d'Eurostat* disponible à l'adresse: [http://ec.eurostat.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Europe\\_in\\_figures\\_-\\_Eurostat\\_yearbook/fr](http://ec.eurostat.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Europe_in_figures_-_Eurostat_yearbook/fr).

Cette publication fournit aux utilisateurs de statistiques officielles une vue d'ensemble des innombrables informations disponibles sur le site web d'Eurostat et dans ses bases de données en ligne. Elle a été conçue pour présenter un ensemble équilibré d'indicateurs, accompagné de nombreuses informations transversales.

*Chiffres clés de l'Europe* comprend une introduction et 13 grands chapitres. L'introduction présente des informations sur l'extraction et la couverture des données et plus

généralement comment accéder aux statistiques européennes.

Les chapitres de cette publication traitent des domaines suivants: la population, les conditions de vie, la santé, l'éducation et la formation, le marché du travail, l'économie et la finance, le commerce international, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, l'industrie, le commerce et les services, la science, les technologies et la société numérique, l'environnement, l'énergie et les transports.

Chacun des chapitres contient des données et/ou des informations de fond relatives à tout l'éventail des statistiques européennes. De nombreuses informations complémentaires peuvent être trouvées en consultant le site web d'Eurostat qui propose des publications thématiques plus détaillées et des bases de données en ligne.

## Extraction des données et couverture

### Extraction des données

Les données statistiques présentées dans cette publication sont celles analysées dans la publication virtuelle *L'Europe en chiffres* — *L'annuaire d'Eurostat* qui est actualisée en continu. Le texte accompagnant ces données a été rédigé entre avril et décembre 2016.

### Couverture géographique des données

Cette publication présente généralement des informations pour l'UE-28 (les 28 États membres de l'UE), la **zone euro** (sur la base de 19 membres),

ainsi que pour chaque État membre de l'UE. Lorsque les chiffres ne sont pas disponibles pour l'UE-28, les résultats présentés concernent l'UE-27 (les 27 États membres de l'UE avant l'adhésion de la Croatie en juillet 2013). L'agrégat de la zone euro est basé sur les données concernant les 18 membres (avant l'adoption de l'euro en tant que monnaie par la Lettonie en janvier 2015) lorsque les données font défaut pour la zone euro avec 19 membres. L'ordre des États membres suit généralement l'ordre protocolaire, c'est-à-dire l'ordre alphabétique des noms de pays dans leurs langues originales respectives. Dans certains tableaux et graphiques, les données sont classées selon la valeur d'un indicateur donné.



Les agrégats de l'UE et de la zone euro sont normalement fournis uniquement lorsque les informations relatives à l'ensemble des pays sont indisponibles ou si une estimation remplace les informations manquantes. En cas de total incomplet, une note de bas de page est systématiquement créée. Les séries chronologiques pour ces agrégats géographiques reposent sur un ensemble stable de pays pour la totalité de la période illustrée (sauf mention contraire). En d'autres termes, les séries chronologiques pour l'UE-28 font référence à une somme ou à une moyenne de l'ensemble des 28 pays pour la totalité de la période considérée comme si tous les 28 États membres avaient fait précédemment partie de l'UE.

Lorsqu'elles sont disponibles, les informations relatives aux pays de l'AELE, à ceux visés par l'élargissement (\*) ainsi qu'à la Chine, au Japon et aux États-Unis, sont également présentées. Lorsque les données relatives à ces pays tiers ne sont pas disponibles, ceux-ci ont été exclus des tableaux et graphiques. La totalité des 28 États membres figure en revanche dans les tableaux, des notes de bas de page étant ajoutées dans les graphiques pour indiquer les pays pour lesquels des informations font défaut.

## Couverture temporelle des données

Si les données pour [une année de référence](#) (ou une période de référence) ne sont pas

disponibles pour un pays spécifique, des données pour les années précédentes ont été intégrées, dans la mesure du possible, dans les tableaux et les graphiques (ces exceptions font également l'objet de notes de bas de page). En général, cet effort pour combler les données manquantes se concentre au moins sur les deux années de référence précédentes: par exemple, des données de 2013 ou 2014 sont présentées pour les pays (ou agrégats géographiques) pour lesquels les données de 2015 ne sont pas encore disponibles.

## Présentation des données

Les bases de données en ligne d'Eurostat contiennent de nombreuses métadonnées qui fournissent des informations sur la situation au regard de certaines valeurs ou séries de données. Pour faciliter la lecture, seules les informations les plus importantes ont été incluses dans les tableaux et graphiques. Les symboles suivants sont utilisés, si nécessaire:

- Italique*    la valeur est une prévision, une donnée provisoire ou une estimation et est donc susceptible de changer;
- :            valeur non disponible, confidentielle ou peu fiable;
- sans objet.

Les ruptures de série sont indiquées dans les notes de bas de page accompagnant chaque tableau et graphique.

(\*) Pays cétidats: Monténégro, ancienne République yougoslave de Macédoine, Albanie, Serbie et Turquie. Pays cétidats potentiels: Bosnie-Herzégovine et Kosovo. Le nom de l'ancienne République yougoslave de Macédoine apparaît dans les graphiques et tableaux sous la forme de «MK» ou de «ARY de Macédoine», ce qui ne préjuge en rien de la dénomination définitive de ce pays, qui doit être convenue au terme des négociations en cours à ce sujet aux Nations unies. La désignation du Kosovo est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

## Accès aux statistiques européennes

Le moyen le plus simple pour accéder au large éventail d'informations statistiques d'Eurostat est de consulter son site web (<http://ec.europa.eu/eurostat>). Eurostat met gratuitement à la disposition des utilisateurs ses bases de données et toutes ses publications au format PDF sur internet. Le site web est mis à jour quotidiennement et donne accès aux informations statistiques les plus récentes et complètes disponibles sur l'Union européenne, ses États membres, les pays de l'AELE ainsi que les pays visés par l'élargissement.

Les codes de données Eurostat, tels que [tps00001](#) et [nama\\_gdp\\_c](#), permettent d'accéder aisément aux données les plus récentes sur le site web d'Eurostat. Dans la présente publication, ces codes ont été insérés dans la mention de la source sous chaque tableau et graphique. Dans la version PDF de cette publication, le lecteur peut accéder directement aux données les

plus récentes en cliquant sur les hyperliens qui sont intégrés dans chaque code de données en ligne. Les codes de données en ligne mènent soit à un tableau bi- ou tridimensionnel dans l'interface TGM (tableaux, graphiques, cartes), soit à un ensemble de données ouvert qui contient généralement davantage de dimensions et des séries chronologiques plus longues en utilisant l'Explorateur de données.

Les codes de données en ligne peuvent aussi être introduits dans l'outil «Recherche» du site web d'Eurostat. Les résultats d'une recherche présentent l'ensemble des données correspondantes et, éventuellement, des publications ou des métadonnées en rapport avec le sujet. En cliquant sur ces hyperliens, les utilisateurs peuvent accéder aux pages dédiées qui fournissent des informations sur chaque ensemble de données, de publication ou de métadonnées.

# 1

## Population



## Introduction

Alors que la population de l'Union européenne (UE) a franchi le cap des 500 millions d'habitants, sa structure a continué d'évoluer. Les récentes observations démographiques indiquent un accroissement lent de la population de l'Union européenne et, en même temps, un vieillissement de la structure d'âge à mesure que les générations du baby-boom nées après-guerre arrivent à l'âge de la retraite. Par ailleurs, les Européens vivent plus longtemps, puisque l'espérance de vie continue d'augmenter. En parallèle, si le taux de fécondité a augmenté pendant plusieurs années jusqu'en 2010, et affiche de nouveau une tendance à la hausse, sa

tendance à la baisse pendant plusieurs décennies fait qu'il reste nettement inférieur au niveau qui serait nécessaire pour maintenir constante la taille de la population en l'absence de toute migration. Au cours des prochaines décennies, l'Union européenne sera donc confrontée à une série de changements liés au vieillissement de la société qui aura une incidence sur de nombreux domaines, parmi lesquels le marché du travail, les retraites, les services de soins de santé, le logement, les services sociaux, ainsi que la gestion des migrations et l'intégration des migrants.

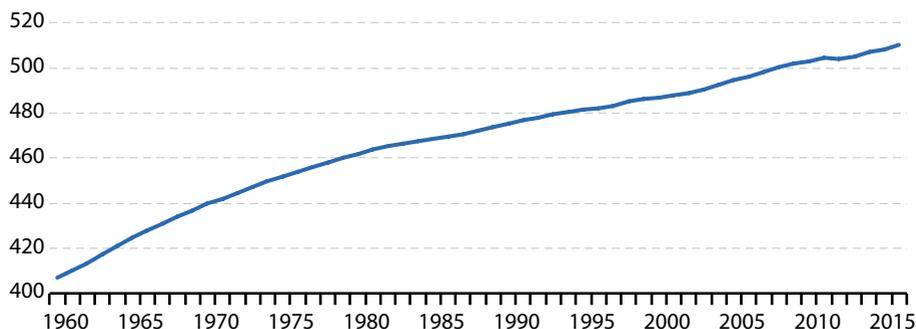
### 1.1 Population et évolution de la population

Le 1er janvier 2016, la population de l'UE-28 était estimée à 510,1 millions d'habitants, soit 1,8 million de personnes de plus que l'année précédente. L'augmentation de la population

survenue en 2015 était plus importante que celle de 2014, année durant laquelle la population de l'UE-28 avait augmenté de 1,3 million de personnes.

#### Graphique 1.1: Population totale, UE-28, 1960–2016

(au 1er janvier, en millions)



Note: Avant 1998, à l'exclusion des départements français d'outre-mer. Ruptures de série: 2001, 2010–12 et 2014–16.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo\\_gind](#))



Sur une période plus longue, la population de l'UE-28 est passée de 406,7 millions en 1960 à 510,1 millions en 2016, soit une hausse de 103,4 millions de personnes. Le taux de croissance démographique a progressivement ralenti au cours des dernières décennies, par exemple, au cours de la période 2005–16, la population de l'UE-28 a augmenté, en moyenne, de près de 1,5 million d'habitants par an, par rapport à une augmentation moyenne d'environ 3,3 millions de personnes par an dans les années 60.

En 2015, le nombre de **décès** a dépassé le nombre de **naissances vivantes** dans l'UE-28 (pour la première fois depuis le début des

séries chronologiques en 1961), entraînant la diminution naturelle de la population mentionnée ci-dessus. Par conséquent, l'augmentation de la population enregistrée en 2015 dans l'UE-28 a pu être entièrement attribuée au solde migratoire corrigé, en dépit d'écart entre les tendances observées dans les États membres de l'Union. En 2015, le solde migratoire corrigé représentait une augmentation de 1,9 million de personnes, soit environ le double de la hausse survenue en 2014 et l'augmentation la plus importante depuis le début des séries chronologiques en 1961. Depuis 1992, le solde migratoire corrigé a été l'élément principal de la croissance démographique dans l'UE-28.

**Tableau 1.1: Bilan démographique, 2015**  
(en milliers)

	Popula- tion, au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Naissances vivantes	Décès	Accrois- sement naturel (1)	Solde migratoire corrige (2)	Accroisse- ment total entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2015 et 2016	Popula- tion, au 1 <sup>er</sup> janvier 2016
<b>UE-28 (3)</b>	<b>508 293,4</b>	<b>5 091,3</b>	<b>5 226,5</b>	<b>-135,2</b>	<b>1 897,8</b>	<b>1 762,7</b>	<b>510 056,0</b>
<b>Belgique (3)</b>	11 209,0	122,3	110,5	11,7	69,1	80,9	11 289,9
<b>Bulgarie</b>	7 202,2	66,0	110,1	-44,2	-4,2	-48,4	7 153,8
<b>Rép. tchèque</b>	10 538,3	110,8	111,2	-0,4	16,0	15,6	10 553,8
<b>Danemark</b>	5 659,7	58,2	52,6	5,7	41,9	47,5	5 707,3
<b>Allemagne</b>	81 197,5	738,0	925,0	-187,0	1 151,5	964,5	82 162,0
<b>Estonie (3)</b>	1 313,3	13,9	15,2	-1,3	4,0	2,7	1 315,9
<b>Irlande</b>	4 628,9	65,9	30,0	36,0	-6,4	29,6	4 658,5
<b>Grèce</b>	10 858,0	91,9	120,8	-29,0	-35,5	-64,5	10 793,5
<b>Espagne</b>	46 449,6	417,3	420,0	-2,8	-8,4	-11,1	46 438,4
<b>France (3)</b>	66 415,2	800,8	600,1	200,6	45,8	246,5	66 661,6
<b>Croatie</b>	4 225,3	37,5	54,2	-16,7	-17,9	-34,6	4 190,7
<b>Italie</b>	60 795,6	485,8	647,6	-161,8	31,7	-130,1	60 665,6
<b>Chypre</b>	847,0	9,2	5,9	3,3	-2,0	1,3	848,3
<b>Lettonie</b>	1 986,1	22,0	28,5	-6,5	-10,6	-17,1	1 969,0
<b>Lituanie</b>	2 921,3	31,5	41,8	-10,3	-22,4	-32,7	2 888,6
<b>Luxembourg</b>	563,0	6,1	4,0	2,1	11,2	13,3	576,2
<b>Hongrie</b>	9 855,6	92,1	131,6	-39,4	14,4	-25,1	9 830,5
<b>Malte</b>	429,3	4,3	3,4	0,9	4,2	5,1	434,4
<b>Pays-Bas</b>	16 900,7	170,0	147,0	23,0	55,4	78,4	16 979,1
<b>Autriche</b>	8 576,3	84,4	83,1	1,3	122,9	124,2	8 700,5
<b>Pologne</b>	38 005,6	369,3	394,9	-25,6	-12,8	-38,4	37 967,2
<b>Portugal</b>	10 374,8	85,5	108,5	-23,0	-10,5	-33,5	10 341,3
<b>Roumanie</b>	19 870,6	185,0	260,7	-75,7	-35,0	-110,7	19 760,0
<b>Slovénie</b>	2 062,9	20,6	19,8	0,8	0,5	1,3	2 064,2
<b>Slovaquie</b>	5 421,3	55,6	53,8	1,8	3,1	4,9	5 426,3
<b>Finlande</b>	5 471,8	55,5	52,5	3,0	12,6	15,6	5 487,3
<b>Suède</b>	9 747,4	114,9	90,9	24,0	79,7	103,7	9 851,0
<b>Royaume-Uni</b>	64 767,1	777,2	602,8	174,4	399,7	574,1	65 341,2
<b>Islande</b>	329,1	4,1	2,2	2,0	1,5	3,4	332,5
<b>Liechtenstein</b>	37,4	0,3	0,3	0,1	0,2	0,3	37,6
<b>Norvège</b>	5 166,5	59,1	40,7	18,3	29,2	47,5	5 214,0
<b>Suisse</b>	8 237,7	84,8	67,3	17,6	70,0	87,5	8 325,2
<b>Monténégro</b>	622,1	7,4	6,3	1,1	-0,9	0,1	622,2
<b>ARY de Macédoine</b>	2 069,2	23,1	20,5	2,6	-0,5	2,1	2 071,3
<b>Albanie</b>	2 892,3	33,2	22,4	10,8	-17,1	-6,3	2 886,0
<b>Serbie (4)</b>	7 114,4	65,7	103,7	-38,0	0,0	-38,0	7 076,4
<b>Turquie</b>	77 695,9	1 325,8	405,2	920,6	124,6	1 045,1	78 741,1
<b>Bosnie-Herzégovine (4)(5)</b>	3 830,9	29,2	34,8	-5,6	0,0	-5,6	3 825,3
<b>Kosovo (3)(6)</b>	1 804,9	31,1	8,9	22,2	-55,6	-33,3	1 771,6

(1) Naissances vivantes – décès.

(2) Accroissement total – accroissement naturel.

(3) Rupture de série.

(4) En raison de l'absence de données sur la migration, le bilan démographique est exclusivement basé sur l'accroissement naturel.

(5) Bilan démographique: 2014.

(6) Au titre de la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Source: Eurostat (code des données en ligne [demo\\_gind](#))



## 1.2 Structure et vieillissement de la population

Le présent article examine les effets du vieillissement de la population dans l'Union européenne (UE), qui devrait avoir une incidence majeure dans les décennies à venir. Les **taux de natalité** systématiquement bas ainsi que l'augmentation de l'**espérance de vie** modifient la forme de la **pyramide des âges** de l'UE-28. Le changement le plus important sera probablement la transition marquée vers une structure démographique beaucoup plus âgée; cette évolution apparaît d'ailleurs déjà clairement dans plusieurs États membres de l'Union européenne.

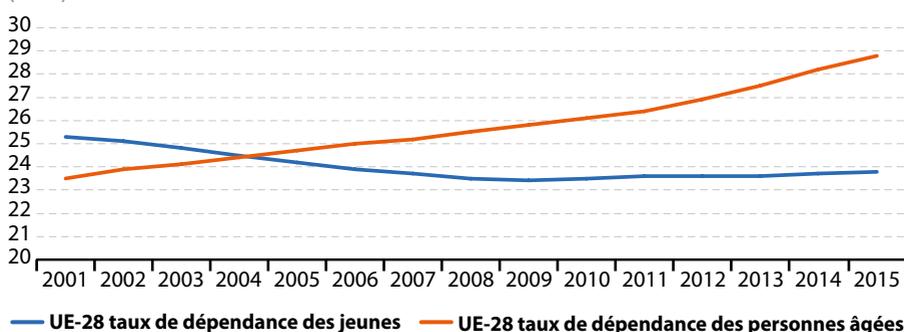
Au 1er janvier 2015, la population de l'UE-28 était estimée à 508,5 millions de personnes. Les jeunes (0 à 14 ans) constituaient 15,6% de la population de l'UE-28, tandis que les personnes considérées en âge de travailler (15 à 64 ans) représentaient 65,6% de la population, et les personnes âgées (65 ans et plus) 18,9% (une augmentation de 0,4% par rapport à l'année précédente et 2,3% de plus qu'il y a dix ans).

Parmi les États membres de l'Union européenne, la plus forte proportion de jeunes en 2015 a été observée en Irlande (22,1%) et la plus faible en Allemagne (13,2%). En ce qui concerne la proportion de personnes âgées (65 ans et plus) dans la population totale, l'Italie (21,7%), l'Allemagne (21,0%) et la Grèce (20,9%) ont enregistré les parts les plus élevées et l'Irlande la part la plus faible (13,0%).

Les taux de dépendance liée à l'âge peuvent être utilisés pour étudier le niveau de prise en charge des jeunes et/ou des personnes âgées par la population en âge de travailler. Ces taux sont exprimés en termes de taille relative des populations jeune et/ou âgée par rapport à la population en âge de travailler. Le **taux de dépendance des personnes âgées** de l'UE-28 s'établissait à 28,8% au 1er janvier 2015. On dénombrait donc environ quatre personnes en âge de travailler pour une personne ayant atteint ou dépassé l'âge de 65 ans.

**Graphique 1.2:** Taux de dépendance liée à l'âge, UE-28, 2001–15

(en %)



Note: Taux de dépendance des jeunes: population âgée de 0–14 relativement à la population âgée de 15–64 ans. Taux de dépendance des personnes âgées: population âgée de 65

ans et plus relativement à la population âgée de 15 à 64 ans. 2001: rupture des séries.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo\\_pjanind](#))

**Tableau 1.2: Structure d'âge de la population, par grande tranche d'âge, 2005 et 2015**  
(en % de la population totale)

	0-14 ans		15-64 ans		65 ans et plus	
	2005	2015	2005	2015	2005	2015
<b>UE-28 (1)</b>	16,3	15,6	67,2	65,6	16,6	18,9
<b>Belgique (1)</b>	17,2	17,0	65,6	64,9	17,2	18,0
<b>Bulgarie</b>	13,7	13,9	68,9	66,2	17,4	20,0
<b>Rép. tchèque</b>	14,9	15,2	71,1	67,0	14,1	17,8
<b>Danemark</b>	18,8	17,0	66,1	64,4	15,0	18,6
<b>Allemagne (1)</b>	14,5	13,2	66,9	65,8	18,6	21,0
<b>Estonie (2)</b>	15,4	16,0	68,0	65,2	16,6	18,8
<b>Irlande</b>	20,7	22,1	68,2	64,9	11,1	13,0
<b>Grèce</b>	15,1	14,5	66,7	64,5	18,3	20,9
<b>Espagne</b>	14,5	15,2	69,0	66,3	16,6	18,5
<b>France (1)</b>	18,7	18,6	65,1	63,0	16,3	18,4
<b>Croatie (2)</b>	15,9	14,7	66,7	66,5	17,3	18,8
<b>Italie</b>	14,1	13,8	66,4	64,5	19,5	21,7
<b>Chypre</b>	19,9	16,4	68,0	69,0	12,1	14,6
<b>Lettonie</b>	15,0	15,0	68,4	65,6	16,6	19,4
<b>Lituanie</b>	17,1	14,6	67,1	66,6	15,8	18,7
<b>Luxembourg (1)</b>	18,6	16,7	67,3	69,2	14,1	14,2
<b>Hongrie (1)</b>	15,6	14,5	68,8	67,6	15,6	17,9
<b>Malte</b>	17,6	14,3	69,0	67,2	13,3	18,5
<b>Pays-Bas</b>	18,5	16,7	67,5	65,4	14,0	17,8
<b>Autriche</b>	16,1	14,3	67,9	67,2	15,9	18,5
<b>Pologne (1)</b>	16,7	15,0	70,2	69,5	13,1	15,4
<b>Portugal</b>	16,0	14,4	66,8	65,4	17,2	20,3
<b>Roumanie</b>	17,5	15,5	68,4	67,5	14,2	17,0
<b>Slovénie (1)</b>	14,4	14,8	70,2	67,3	15,3	17,9
<b>Slovaquie</b>	17,1	15,3	71,3	70,7	11,7	14,0
<b>Finlande</b>	17,5	16,4	66,6	63,7	15,9	19,9
<b>Suède</b>	17,6	17,3	65,2	63,1	17,2	19,6
<b>Royaume-Uni</b>	18,1	17,7	65,9	64,6	15,9	17,7
<b>Islande</b>	22,3	20,4	65,9	66,1	11,8	13,5
<b>Liechtenstein</b>	17,6	15,1	71,3	68,9	11,1	16,0
<b>Norvège</b>	19,7	18,0	65,6	65,8	14,7	16,1
<b>Suisse (1)</b>	16,3	14,9	67,9	67,3	15,8	17,8
<b>Monténégro (2)</b>	20,8	18,5	66,7	67,8	12,5	13,7
<b>ARY de Macédoine (2)</b>	20,0	16,8	69,1	70,5	10,9	12,7
<b>Albanie</b>	26,5	18,6	65,1	69,0	8,3	12,5
<b>Serbie (1)</b>	15,8	14,4	67,0	67,2	17,1	18,5
<b>Turquie</b>	27,5	24,3	65,9	67,8	6,7	8,0

(1) Rupture de série pour diverses années entre 2005 et 2015.

(2) La population dont l'âge est inconnu est redistribuée pour calculer la structure des âges.

Source: Eurostat (code des données en ligne [demo\\_pjanind](#))



## 1.3 Mariages et divorces

Il a longtemps été considéré que le mariage, tel qu'il est reconnu dans la législation de chaque pays, marquait la formation d'une unité familiale. Toutefois, il se pourrait que l'analyse des tendances concernant la formation et la dissolution des familles fondée uniquement sur des données liées aux mariages et aux divorces ne permette pas d'obtenir une vue d'ensemble de la situation. Les alternatives légales au mariage, comme le partenariat enregistré, sont de plus en plus répandues et les législations nationales ont évolué pour accorder davantage de droits aux couples non mariés. Les données démographiques récentes montrent que le nombre de mariages pour 1 000 personnes a diminué dans l'UE-28 ces dernières décennies, alors que le nombre de divorces a augmenté. Une hausse de la proportion d'enfants nés de couples non mariés a également été observée.

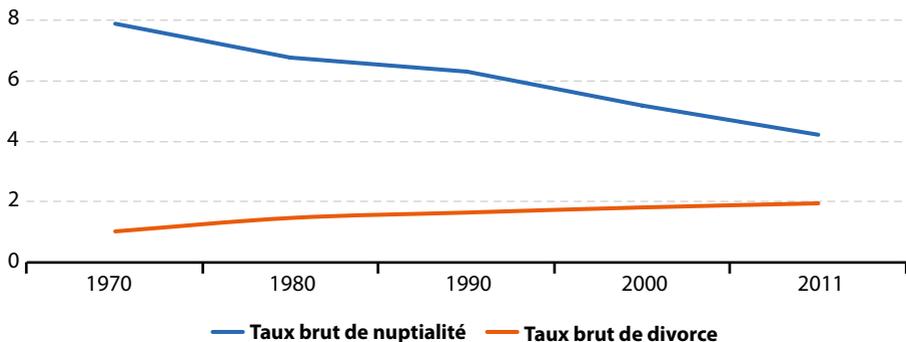
D'après les dernières données disponibles pour l'ensemble des États membres de l'Union européenne, en 2011, 2,1 millions de mariages ont été célébrés et 986 000 divorces ont été prononcés dans l'UE-28, ce qui équivaut à

4,2 mariages pour 1 000 personnes (**taux brut de nuptialité**) et à 2,0 divorces pour 1 000 personnes (**taux brut de divorce**).

Depuis 1965, le taux brut de nuptialité dans l'UE-28 a diminué de près de 50 % en termes relatifs (de 7,8 mariages pour 1 000 personnes en 1965 à 4,2 en 2011). Dans le même temps, le taux brut de divorce est passé de 0,8 divorce pour 1 000 personnes en 1965 à 2,0 divorces pour 1 000 personnes en 2011. Cette hausse est en partie due à la légalisation du divorce dans plusieurs États membres de l'Union au cours de cette période (par exemple en Italie, en Espagne, en Irlande et à Malte).

En 2012, la proportion de **naissances vivantes hors mariage** dans l'UE-28 était de 40 %, et a continué d'augmenter, ce qui indique l'apparition de nouveaux schémas de formation des familles parallèlement au schéma plus traditionnel dans lequel les enfants sont issus d'un mariage. Les naissances hors mariage surviennent dans le cadre de relations non maritales, chez les couples conjoints de fait et les parents isolés.

**Graphique 1.3: Taux bruts de nuptialité et de divorce, UE-28, 1970–2011**  
(pour 1 000 habitants)



Note: Veuillez noter la modification de la période sur l'axe des abscisses. À l'exclusion des départements français d'outre-mer entre 1970 et 1990.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [demo\\_nind](#) et [demo\\_ndvind](#))

**Tableau 1.3: Taux brut de nuptialité et de divorce, sélection d'années, 1965–2014**  
(pour 1 000 habitants)

	Nuptialité				Divorce			
	1965	2000	2011	2014	1965	2000	2011	2014
<b>UE-28 <sup>(1)</sup></b>	7,8	5,2	4,2	:	0,8	1,8	2,0	:
<b>Belgique <sup>(2)</sup></b>	7,0	4,4	3,7	:	0,6	2,6	2,5	:
<b>Bulgarie</b>	8,0	4,3	2,9	3,4	1,1	1,3	1,4	1,5
<b>Rép. tchèque</b>	8,4	5,4	4,3	4,3	1,7	2,9	2,7	2,5
<b>Danemark</b>	8,8	7,2	4,9	5,0	1,4	2,7	2,6	3,4
<b>Allemagne</b>	8,3	5,1	4,6	4,8	1,0	2,4	2,3	2,1
<b>Estonie</b>	8,2	3,9	4,1	4,7	2,3	3,0	2,3	2,4
<b>Irlande <sup>(3)</sup></b>	5,9	5,0	4,3	:	:	0,7	0,6	:
<b>Grèce</b>	9,4	4,5	5,0	4,9	0,4	1,0	1,1	:
<b>Espagne <sup>(4)</sup></b>	7,1	5,4	3,4	3,4	:	0,9	2,2	2,2
<b>France <sup>(1)</sup></b>	:	5,0	3,6	:	:	1,9	2,0	:
<b>Croatie</b>	9,0	4,9	4,7	4,6	1,3	1,0	1,3	:
<b>Italie <sup>(3)</sup></b>	7,7	5,0	3,4	3,1	:	0,7	0,9	0,9
<b>Chypre <sup>(4)</sup></b>	7,6	13,4	7,3	:	0,2	1,7	2,3	:
<b>Lettonie</b>	8,8	3,9	5,2	6,3	2,8	2,6	4,0	3,1
<b>Lituanie</b>	8,4	4,8	6,3	7,6	0,9	3,1	3,4	3,3
<b>Luxembourg <sup>(5)</sup></b>	6,6	4,9	3,3	3,0	0,4	2,4	2,3	2,6
<b>Hongrie <sup>(5)(6)</sup></b>	8,8	4,7	3,6	3,9	2,0	2,3	2,3	2,0
<b>Malte <sup>(3)</sup></b>	6,2	6,7	6,2	6,7	:	:	0,1	0,8
<b>Pays-Bas</b>	8,8	5,5	4,3	3,9	0,5	2,2	2,0	2,1
<b>Autriche</b>	7,8	4,9	4,3	:	1,2	2,4	2,1	:
<b>Pologne <sup>(7)</sup></b>	6,4	5,5	5,4	5,0	0,7	1,1	1,7	1,7
<b>Portugal</b>	8,4	6,2	3,4	3,0	0,1	1,9	2,5	:
<b>Roumanie</b>	8,6	6,1	5,2	5,9	1,9	1,4	1,8	1,4
<b>Slovénie</b>	9,2	3,6	3,2	3,2	1,1	1,1	1,1	1,2
<b>Slovaquie</b>	7,0	4,8	4,7	4,9	0,6	1,7	2,1	1,9
<b>Finlande</b>	7,9	5,1	5,3	4,5	1,0	2,7	2,5	2,5
<b>Suède</b>	7,8	4,5	5,0	5,5	1,2	2,4	2,5	2,7
<b>Royaume-Uni</b>	7,8	5,2	4,5	:	0,7	2,6	2,1	:
<b>Islande</b>	8,1	6,3	4,6	:	0,9	1,9	1,6	:
<b>Liechtenstein</b>	6,9	7,2	4,5	:	:	3,9	2,5	:
<b>Norvège</b>	6,5	5,0	4,6	4,6	0,7	2,2	2,1	1,9
<b>Suisse <sup>(3)(7)</sup></b>	7,7	5,5	5,3	5,1	0,8	1,5	2,2	2,0
<b>Monténégro</b>	:	:	:	5,7	:	:	0,8	0,9
<b>ARY de Macédoine</b>	9,0	7,0	7,2	6,7	0,5	0,7	0,9	1,1
<b>Albanie</b>	7,5	8,4	:	:	0,6	0,7	:	:
<b>Serbie <sup>(7)</sup></b>	:	5,7	4,9	5,1	:	:	1,1	1,1
<b>Turquie</b>	:	:	8,0	7,8	:	:	1,6	1,7
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	9,3	5,6	:	:	:	:	:	:
<b>Kosovo <sup>(8)</sup></b>	:	:	9,3	:	:	:	0,8	:

(1) À l'exclusion des départements français d'outre-mer entre 1965 à 1990.

(2) Nuptialité, 2011: rupture de série.

(3) Le divorce n'était pas légalement possible en Italie jusqu'en 1970, en Espagne jusqu'en 1981, en Irlande jusqu'en 1995 et à Malte jusqu'en 2011.

(4) Jusqu'à 2002 inclus: les données font référence au nombre total de mariages contractés dans le pays, y compris les mariages

entre non-résidents. À partir de 2003: les données font référence aux mariages dans lesquels au moins un des époux était résident du pays. 1980: rupture de série.

(5) Nuptialité, 2012: rupture de série.

(6) Divorces, 2011: rupture de série.

(7) Divorces, 2011: rupture de série.

(8) Conformément à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [demo\\_nind](#) et [demo\\_ndvind](#))



## 1.4 Fécondité

En 2014, 5,1 millions d'enfants sont nés dans l'UE-28, ce qui correspond à un **taux brut de natalité** (nombre de naissances vivantes pour 1 000 personnes) de 10,1.

Durant les dernières décennies, les Européens ont généralement eu moins d'enfants, ce qui peut expliquer en partie le ralentissement de la croissance démographique de l'UE-28. L'indicateur de fécondité le plus largement utilisé est le taux de fécondité total, soit le nombre moyen d'enfants qu'aurait mis au monde une femme durant sa vie si, au cours de sa période de reproduction, elle avait eu un taux de fécondité conforme aux taux de fécondité par âge pour cette période. Un taux de fécondité total d'environ 2,1 naissances vivantes par femme est considéré comme le niveau de remplacement dans les pays développés: en d'autres termes, le nombre moyen de naissances vivantes par femme nécessaire pour maintenir constante la taille de la population en l'absence de toute migration. Un taux de fécondité total inférieur à 1,3 naissance vivante par femme est considéré comme le plus faible taux de fécondité. Le taux de fécondité total est comparable entre les pays puisqu'il prend en considération les

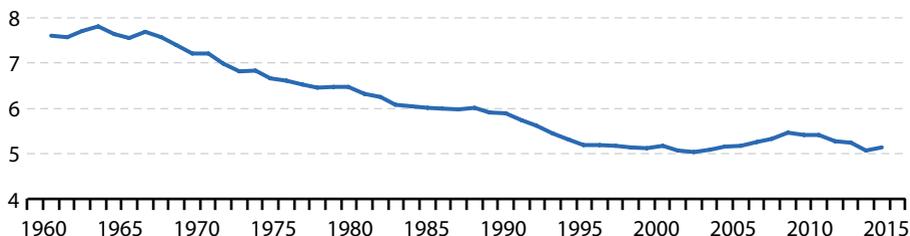
changements de la taille et de la structure de la population.

En 2014, le taux de fécondité total était de 1,58 naissance vivante par femme dans l'UE-28. Le taux de fécondité de l'UE-28 a augmenté de 1,46 en 2001 à 1,62 en 2010, puis a légèrement diminué à 1,58 en 2014.

Parmi les États membres de l'Union, la France a enregistré le taux de fécondité le plus élevé en 2014, avec 2,01 naissances vivantes par femme. À l'opposé, cette même année, les taux de fécondité les plus bas ont été observés au Portugal (1,23 naissance vivante par femme).

Au cours des 50 dernières années, les taux de fécondité totaux dans les États membres de l'Union ont généralement convergé: en 1960 et en 1980, l'écart entre le taux de fécondité le plus élevé (Irlande) et le plus bas (Estonie en 1960 et Luxembourg en 1980) était d'environ 1,8 naissance vivante par femme, alors qu'en 1970, il était proche de 2,0. En 1990, cet écart (entre Chypre et l'Italie) avait diminué à 1,1 naissance vivante par femme. Depuis 2000, l'écart est approximativement de 0,7 à 0,8 naissance vivante par femme.

**Graphique 1.4: Nombre de naissances vivantes, UE-28, 1961–2014**  
(en millions)



Note: Avant 1998: à l'exclusion des départements français d'outre-mer. 2013 et 2014: données provisoires. 2014: rupture de série (y compris les naissances à Mayotte).

Source: Eurostat (code des données en ligne [demo\\_gind](#))

**Tableau 1.4: Taux de fécondité total, 1960–2014**  
(naissances vivantes par femme)

	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2012	2013	2014
<b>UE-28 <sup>(1)</sup></b>	:	:	:	:	:	1,62	1,58	1,54	1,58
<b>Belgique <sup>(2)</sup></b>	2,54	2,25	1,68	1,62	1,67	1,86	1,79	1,75	1,74
<b>Bulgarie</b>	2,31	2,17	2,05	1,82	1,26	1,57	1,50	1,48	1,53
<b>Rép. tchèque</b>	2,09	1,92	2,08	1,90	1,15	1,51	1,45	1,46	1,53
<b>Danemark</b>	2,57	1,95	1,55	1,67	1,77	1,87	1,73	1,67	1,69
<b>Allemagne <sup>(3)</sup></b>	:	:	:	:	1,38	1,39	1,38	1,39	1,47
<b>Estonie</b>	1,98	2,17	2,02	2,05	1,36	1,72	1,56	1,52	1,54
<b>Irlande</b>	3,78	3,85	3,21	2,11	1,89	2,05	2,01	1,96	1,94
<b>Grèce</b>	2,23	2,40	2,23	1,39	1,25	1,48	1,34	1,29	1,30
<b>Espagne</b>	:	:	2,20	1,36	1,23	1,37	1,32	1,27	1,32
<b>France <sup>(3)</sup></b>	:	:	:	:	1,89	2,03	2,01	1,99	2,01
<b>Croatie</b>	:	:	:	:	:	1,55	1,51	1,46	1,46
<b>Italie</b>	2,37	2,38	1,64	1,33	1,26	1,46	1,43	1,39	1,37
<b>Chypre</b>	:	:	:	2,41	1,64	1,44	1,39	1,30	1,31
<b>Lettonie</b>	:	:	:	:	1,25	1,36	1,44	1,52	1,65
<b>Lituanie</b>	:	2,40	1,99	2,03	1,39	1,50	1,60	1,59	1,63
<b>Luxembourg <sup>(2)</sup></b>	2,29	1,97	1,50	1,60	1,76	1,63	1,57	1,55	1,50
<b>Hongrie <sup>(2)</sup></b>	2,02	1,98	1,91	1,87	1,32	1,25	1,34	1,35	1,44
<b>Malte</b>	:	:	1,99	2,04	1,70	1,36	1,43	1,38	1,42
<b>Pays-Bas</b>	3,12	2,57	1,60	1,62	1,72	1,79	1,72	1,68	1,71
<b>Autriche</b>	2,69	2,29	1,65	1,46	1,36	1,44	1,44	1,44	1,47
<b>Pologne <sup>(4)</sup></b>	:	:	:	2,06	1,37	1,41	1,33	1,29	1,32
<b>Portugal</b>	3,16	3,01	2,25	1,56	1,55	1,39	1,28	1,21	1,23
<b>Roumanie</b>	:	:	2,43	1,83	1,31	1,59	1,52	1,41	1,52
<b>Slovénie</b>	:	:	:	1,46	1,26	1,57	1,58	1,55	1,58
<b>Slovaquie</b>	3,04	2,41	2,32	2,09	1,30	1,43	1,34	1,34	1,37
<b>Finlande</b>	2,72	1,83	1,63	1,78	1,73	1,87	1,80	1,75	1,71
<b>Suède</b>	:	1,92	1,68	2,13	1,54	1,98	1,91	1,89	1,88
<b>Royaume-Uni</b>	:	:	1,90	1,83	1,64	1,92	1,92	1,83	1,81
<b>Islande</b>	:	2,81	2,48	2,30	2,08	2,20	2,04	1,93	1,93
<b>Liechtenstein</b>	:	:	:	:	1,57	1,40	1,51	1,45	1,59
<b>Norvège</b>	:	2,50	1,72	1,93	1,85	1,95	1,85	1,78	1,75
<b>Suisse <sup>(2)</sup></b>	2,44	2,10	1,55	1,58	1,50	1,52	1,52	1,52	1,54
<b>Monténégro</b>	:	:	:	:	:	1,70	1,72	1,73	1,75
<b>ARY de Macédoine</b>	:	:	:	:	1,88	1,56	1,51	1,49	1,52
<b>Albanie</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	1,78
<b>Serbie <sup>(2)</sup></b>	:	:	:	:	1,48	1,40	1,45	1,43	1,46
<b>Turquie</b>	:	:	:	:	:	2,04	2,09	2,08	2,17

(1) 2012 et 2014: ruptures de séries.

(2) 2012: rupture de série.

(3) 2014: rupture de série.

(4) 2000: ruptures de séries.

Source: Eurostat (code des données en ligne [demo\\_frate](#))



## 1.5 Mortalité et espérance de vie

En 2014, quelque 4,9 millions de personnes sont décédées dans l'UE-28 — un chiffre largement semblable au nombre annuel de décès enregistrés au cours des 40 dernières années. Un pic a été atteint en 1993 avec 5,03 millions de décès. Le taux de mortalité brut, qui est le nombre de décès pour 1 000 habitants, était de 9,7 dans l'UE-28 en 2014.

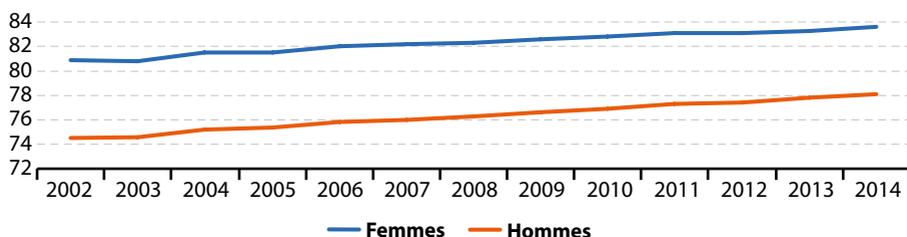
L'indicateur le plus couramment utilisé pour analyser la mortalité est l'**espérance de vie à la naissance**: le nombre moyen d'années qu'un individu de cet âge peut encore espérer vivre, dans l'hypothèse d'un maintien des mêmes conditions de mortalité durant tout le reste de sa vie. C'est un outil simple mais efficace pour illustrer l'évolution de la mortalité. Le nombre total de décès dépend de la taille des groupes d'âge de la population (cohortes) qui atteignent la fin de leur cycle de vie et des taux de mortalité. Le développement économique et l'amélioration de certaines conditions environnementales (par exemple dans de nombreuses zones urbaines), de meilleurs modes de vie, et les avancées des soins de santé et de la médecine, notamment la réduction de la mortalité infantile, sont à l'origine de l'augmentation continue de l'espérance de vie à la naissance en Europe au cours du siècle

dernier. Ce processus est amorcé depuis plus longtemps en Europe que dans la plupart des autres parties du monde, ce qui place l'UE-28 dans les premiers rangs sur le plan de l'espérance de vie. Au cours des 50 dernières années, l'espérance de vie à la naissance a augmenté d'environ dix ans dans l'UE-28, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cet allongement devrait se poursuivre essentiellement en raison de la réduction de la mortalité chez les personnes âgées. Avec la diminution de la fécondité, la réduction progressive de la mortalité est le principal facteur du vieillissement de la population dans l'UE-28.

En 2014, l'espérance de vie à la naissance dans l'UE-28 était estimée à 80,9 ans (83,6 ans pour les femmes et 78,1 pour les hommes). Durant plus de dix ans, soit entre 2002 (première année pour laquelle des données sont disponibles pour tous les États membres de l'Union) et 2014, l'espérance de vie dans l'UE-28 a augmenté de 3,2 ans, soit de 77,7 ans à 80,9 ans, la hausse étant plus précisément de 3,8 ans pour les femmes et de 2,7 ans pour les hommes.

Si l'espérance de vie a augmenté dans tous les États membres de l'Union, des écarts

**Graphique 1.5: Espérance de vie à la naissance, UE-28, 2002–14**  
(en années)



Note: 2009, 2011, 2012 et 2014: ruptures des séries. 2013 et 2014: estimations et données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne [demo\\_mlexpec](#))

majeurs sont encore observés entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci. En 2014, pour les hommes, l'espérance de vie la plus faible a été enregistrée en Lettonie (69,1 ans) et la plus élevée à Chypre (80,9 ans). Pour les femmes, l'écart était plus serré, puisque l'espérance de vie la plus

faible était de 78,0 ans en Bulgarie, et la plus élevée de 86,2 ans en Espagne.

Près de 18 800 enfants sont décédés avant d'avoir atteint l'âge d'un an dans l'UE-28 en 2014, ce qui équivalait à un taux de mortalité infantile de 3,7 décès pour 1 000 naissances vivantes.

**Tableau 1.5: Espérance de vie à la naissance, 2000–14**  
(en années)

	Total			Hommes			Femmes		
	2000	2010	2014	2000	2010	2014	2000	2010	2014
<b>UE-28 (*)</b>	:	79,9	80,9	:	76,9	78,1	:	82,8	83,6
<b>Belgique</b>	77,9	80,3	81,4	74,6	77,5	78,8	81,0	83,0	83,9
<b>Bulgarie</b>	71,6	73,8	74,5	68,4	70,3	71,1	75,0	77,4	78,0
<b>Rép. tchèque</b>	75,1	77,7	78,9	71,6	74,5	75,8	78,5	80,9	82,0
<b>Danemark</b>	76,9	79,3	80,7	74,5	77,2	78,7	79,2	81,4	82,8
<b>Allemagne</b>	78,3	80,5	81,2	75,1	78,0	78,7	81,2	83,0	83,6
<b>Estonie</b>	71,1	76,0	77,4	65,6	70,9	72,4	76,4	80,8	81,9
<b>Irlande</b>	76,6	80,8	81,4	74,0	78,5	79,3	79,2	83,1	83,5
<b>Grèce</b>	78,2	80,6	81,5	75,5	78,0	78,9	80,9	83,3	84,1
<b>Espagne</b>	79,3	82,4	83,3	75,8	79,2	80,4	82,9	85,5	86,2
<b>France (²)</b>	79,2	81,8	82,8	75,3	78,2	79,5	83,0	85,3	86,0
<b>Croatie</b>	:	76,7	77,9	:	73,4	74,7	:	79,9	81,0
<b>Italie</b>	79,9	82,2	83,2	76,9	79,5	80,7	82,8	84,7	85,6
<b>Chypre</b>	77,7	81,5	82,8	75,4	79,2	80,9	80,1	83,9	84,7
<b>Lettonie</b>	:	73,1	74,5	:	67,9	69,1	:	78,0	79,4
<b>Lituanie</b>	72,1	73,3	74,7	66,7	67,6	69,2	77,4	78,9	80,1
<b>Luxembourg</b>	78,0	80,8	82,3	74,6	77,9	79,4	81,3	83,5	85,2
<b>Hongrie</b>	71,9	74,7	76,0	67,5	70,7	72,3	76,2	78,6	79,4
<b>Malte</b>	78,4	81,5	82,1	76,2	79,3	79,8	80,3	83,6	84,2
<b>Pays-Bas</b>	78,2	81,0	81,8	75,6	78,9	80,0	80,7	83,0	83,5
<b>Autriche</b>	78,3	80,7	81,7	75,2	77,8	79,2	81,2	83,5	84,0
<b>Pologne(³)</b>	73,8	76,4	77,8	69,6	72,2	73,7	78,0	80,7	81,7
<b>Portugal</b>	76,8	80,1	81,3	73,3	76,8	78,0	80,4	83,2	84,4
<b>Roumanie</b>	71,2	73,7	75,0	67,7	70,0	71,4	74,8	77,7	78,7
<b>Slovénie</b>	76,2	79,8	81,2	72,2	76,4	78,2	79,9	83,1	84,1
<b>Slovaquie</b>	73,3	75,6	77,0	69,2	71,8	73,3	77,5	79,3	80,5
<b>Finlande</b>	77,8	80,2	81,3	74,2	76,9	78,4	81,2	83,5	84,1
<b>Suède</b>	79,8	81,6	82,3	77,4	79,6	80,4	82,0	83,6	84,2
<b>Royaume-Uni</b>	78,0	80,6	81,4	75,5	78,6	79,5	80,3	82,6	83,2
<b>Islande</b>	79,7	81,9	82,9	77,8	79,8	81,3	81,6	84,1	84,5
<b>Liechtenstein</b>	77,0	81,8	82,1	73,9	79,5	81,0	79,9	84,3	83,2
<b>Norvège</b>	78,8	81,2	82,2	76,0	79,0	80,1	81,5	83,3	84,2
<b>Suisse</b>	80,0	82,7	83,3	77,0	80,3	81,1	82,8	84,9	85,4
<b>Monténégro</b>	:	76,1	76,5	:	73,6	74,1	:	78,5	78,9
<b>ARY de Macédoine</b>	73,0	75,0	75,5	70,8	72,9	73,5	75,2	77,2	77,5
<b>Albanie</b>	:	:	78,3	:	:	76,4	:	:	80,3
<b>Serbie</b>	71,6	74,4	75,4	68,9	71,8	72,8	74,4	77,0	78,0
<b>Turquie</b>	:	76,8	78,1	:	74,2	75,4	:	79,4	80,9

(¹) 2010 et 2014: rupture des séries.

(²) 2004: rupture des séries.

(³) 2000 et 2010: rupture des séries.

Source: Eurostat (code des données en ligne [demo\\_mlexpec](#))



## 1.6 Migration et population migrante

La migration est influencée par une combinaison de facteurs économiques, politiques et sociaux, dans le pays d'origine du migrant (causes de départ) ou dans le pays de destination (effets d'attraction). Historiquement, la relative prospérité économique et la stabilité politique de

l'Union européenne semblent avoir eu un effet d'attraction considérable sur les immigrants.

Au total, 3,8 millions de personnes ont **immigré** dans l'un des États membres de l'UE-28 en 2014, et au moins 2,8 millions d'**émigrants** auraient quitté le territoire de ces États. Ces chiffres totaux ne représentent pas les flux migratoires

**Tableau 1.6: Immigration par nationalité, 2014**

	Total des immigrants		Nationaux		Non-nationaux							
					Total		Citoyens d'autres États membres de l'UE		Citoyens de pays tiers		Apatrides	
	(en milliers)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)	
Belgique	124,8	17,6	14,1	105,9	84,9	64,6	51,8	41,3	33,1	0,0	0,0	
Bulgarie	26,6	9,5	35,7	17,0	64,0	1,4	5,4	15,3	57,4	0,3	1,2	
Rép. tchèque	29,9	5,8	19,3	24,1	80,7	14,8	49,3	9,4	31,4	0,0	0,0	
Danemark	68,4	19,3	28,3	49,0	71,7	23,8	34,9	24,5	35,8	0,7	1,0	
Allemagne	884,9	88,4	10,0	790,2	89,3	415,9	47,0	372,4	42,1	1,9	0,2	
Estonie	3,9	2,6	65,5	1,3	34,4	0,2	4,0	1,2	29,6	0,0	0,8	
Irlande	67,4	12,4	18,4	55,0	81,6	26,2	38,8	28,7	42,6	0,1	0,1	
Grèce	59,0	29,5	50,0	29,5	50,0	16,0	27,1	13,5	22,9	0,0	0,0	
Espagne	305,5	41,0	13,4	264,5	86,6	100,0	32,7	164,4	53,8	0,1	0,0	
France	339,9	126,2	37,1	213,7	62,9	83,5	24,6	130,2	38,3	0,0	0,0	
Croatie	10,6	4,8	45,3	5,8	54,6	2,3	21,9	3,5	32,6	0,0	0,1	
Italie	277,6	29,3	10,5	248,4	89,5	68,1	24,5	180,3	64,9	0,0	0,0	
Chypre	9,2	1,4	15,3	7,8	84,7	3,7	40,8	4,0	43,9	0,0	0,0	
Lettonie	10,4	5,9	56,6	4,4	42,9	0,9	8,9	3,5	33,9	0,0	0,1	
Lituanie	24,3	19,5	80,4	4,8	19,6	0,7	2,7	4,1	16,8	0,0	0,1	
Luxembourg	22,3	1,3	5,9	21,0	94,0	16,5	74,1	4,4	19,9	0,0	0,0	
Hongrie	54,6	28,6	52,4	26,0	47,6	10,5	19,3	15,5	28,3	0,0	0,0	
Malte	8,9	1,8	20,5	7,1	79,5	4,4	49,6	2,7	29,9	0,0	0,0	
Pays-Bas	145,3	37,4	25,8	107,8	74,2	58,4	40,2	47,8	32,9	1,6	1,1	
Autriche	116,3	9,2	7,9	106,9	92,0	67,0	57,6	39,4	33,9	0,5	0,4	
Pologne	222,3	127,8	57,5	94,3	42,4	27,2	12,3	67,0	30,1	0,1	0,0	
Portugal	19,5	10,2	52,4	9,3	47,6	3,4	17,3	5,9	30,3	0,0	0,0	
Roumanie	136,0	123,9	91,1	12,1	8,9	1,2	0,9	10,9	8,0	0,0	0,0	
Slovénie	13,8	2,5	18,3	11,3	81,7	3,3	23,6	8,0	58,1	0,0	0,0	
Slovaquie	5,4	2,9	54,9	2,4	45,1	2,0	36,8	0,4	8,3	0,0	0,0	
Finlande	31,5	7,9	24,9	23,1	73,4	9,5	30,1	13,6	43,1	0,1	0,2	
Suède	127,0	20,9	16,4	105,6	83,2	28,1	22,1	70,7	55,7	6,8	5,3	
Royaume-Uni	632,0	81,3	12,9	550,7	87,1	263,6	41,7	287,1	45,4	0,0	0,0	
Islande	5,4	1,9	35,8	3,4	64,2	2,9	53,2	0,6	10,3	0,0	0,8	
Liechtenstein	0,6	0,2	26,7	0,5	73,3	0,2	39,8	0,2	33,5	0,0	0,0	
Norvège	66,9	6,9	10,3	60,0	89,6	35,1	52,5	24,3	36,3	0,6	0,8	
Suisse	156,3	26,2	16,7	130,1	83,2	94,4	60,4	35,7	22,9	0,0	0,0	

Note: Il est possible que la somme des valeurs pour les différentes catégories de nationalité n'équivalise pas au total en raison

Source: Eurostat (code des données en ligne *migr\_imm1ctz*)

de l'arrondissement et de l'exclusion de la catégorie «nationalité inconnue» du tableau.

vers/depuis l'Union européenne prise dans son ensemble, puisqu'ils incluent également les mouvements entre les différents États membres de l'Union.

Parmi ces 3,8 millions d'immigrants en 2014, on estime qu'il y avait 1,6 million de citoyens de pays tiers, 1,3 million de personnes ayant la nationalité d'un État membre de l'Union autre que celui dans lequel elles ont immigré, quelque 870 000 personnes qui ont migré vers un État membre de l'Union dont elles avaient la nationalité (par exemple, des ressortissants

nationaux rentrant au pays ou nés à l'étranger), et environ 12 400 apatrides.

On estime qu'en 2014, 1,9 million de citoyens de pays tiers ont immigré dans l'UE-28. En outre, 1,8 million de personnes qui résidaient dans un État membre ont migré vers un autre État membre.

Le nombre de personnes ayant acquis la nationalité d'un État membre de l'Union en 2014 s'élevait à 889 100, soit une diminution de 9 % par rapport à 2013. Ce déclin s'est produit après deux années consécutives d'augmentation.

### Graphique 1.6: Nombre de personnes ayant acquis la nationalité d'un État membre de l'UE, UE-28, 2009–14

(en milliers)



Note: 2010–14: estimations. 2010–12: comprend les données pour la Roumanie pour 2009.

Source: Eurostat (code des données en ligne [migr\\_acq](#))



## 1.7 Asile

L'asile est une forme de protection internationale garantie par un État sur son territoire. Il est accordé à une personne qui ne peut demander une protection dans son pays de nationalité et/ou de résidence, notamment parce qu'elle craint d'y être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques.

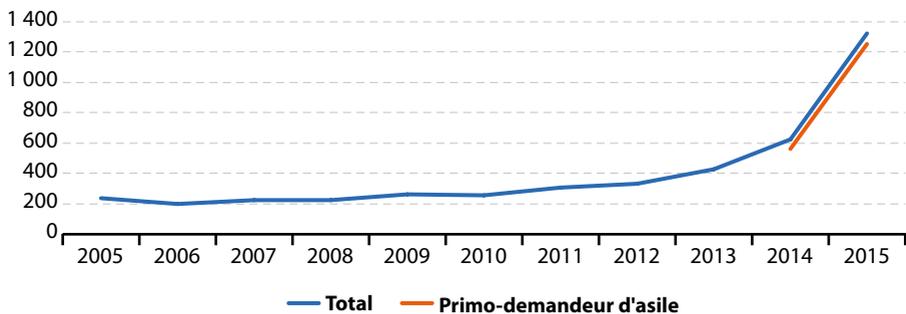
Après avoir culminé en 1992 (672 000 demandes dans l'UE-15), au moment où les États membres de l'Union européenne accueillait de nombreux demandeurs d'asile d'ex-Yougoslavie, puis de nouveau en 2001 (424 000 demandes dans l'UE-27), le nombre de demandes d'asile dans l'UE-27 a diminué pour se situer juste en dessous de 200 000 en 2006.

Sur la base uniquement des demandes provenant de ressortissants de pays tiers, le nombre de demandes d'asile a progressé de façon régulière au sein de l'UE-27 et ensuite au sein de l'UE-28 jusqu'en 2012, avant d'atteindre 431 000 demandes en 2013, 627 000 en 2014, et près de 1,3 million en 2015. En 2015, le nombre de demandes d'asile dans l'UE-28 avait presque doublé par rapport au chiffre enregistré dans l'UE-15 en 1992.

L'UE-28 comptait 66 000 **primo-demandeurs d'asile** (environ 5%) de moins que le nombre total de demandeurs d'asile en 2015. Le nombre de primo-demandeurs d'asile a plus que doublé, passant de 563 000 en 2014 à près de 1,2 million en 2015. Cette augmentation était attribuable à la hausse du nombre de demandeurs originaires de Syrie, d'Afghanistan et d'Iraq et, dans une

**Graphique 1.7: Demandes d'asile (de ressortissants de pays tiers) dans les États membres de l'UE-28, 2005–15**

(en milliers)



Note: 2005–07: UE-27 et extra-UE-27. Primo-demandeur d'asile 205-13 non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne [migr\\_asyctz](#) et [migr\\_asyappctza](#))

(<sup>1</sup>) Cette désignation est sans préjudice des positions concernant le statut du Kosovo et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies et à l'avis de la Cour internationale de justice relatif à la déclaration d'indépendance du Kosovo.

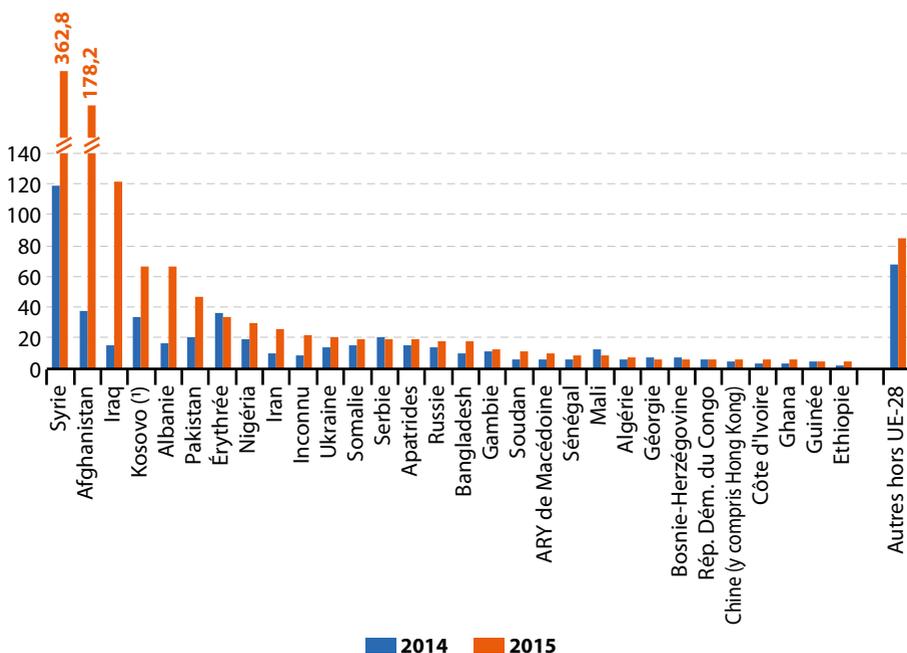
moindre mesure, d'Albanie, du Kosovo (1) et du Pakistan.

En 2015, le nombre de primo-demandeurs d'asile originaires de Syrie est passé à 363 000 dans l'UE-28, soit 29 % du total. Les ressortissants afghans représentaient 14 % du total et les Iraquiens 10 %, contre 5 % pour les ressortissants kosovars et albanais, et 4 % pour les Pakistanais. Parmi les principaux pays concernés, le recul relatif le plus important a été enregistré pour le Mali, dans la mesure où le nombre de

demandeurs d'asile maliens a baissé de plus d'un tiers entre 2014 et 2015 (2).

Le nombre de primo-demandeurs d'asile en Allemagne est passé de 173 000 en 2014 à 442 000 en 2015. La Hongrie, la Suède et l'Autriche ont également enregistré des hausses très importantes (le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de plus de 50 000 dans ces trois pays) entre 2014 et 2015. En termes relatifs, les plus fortes hausses du nombre de primo-demandeurs d'asile ont été

**Graphique 1.8: Pays d'origine des demandeurs d'asile (ressortissants de pays tiers) dans les Etats membres de l'UE-28, 2014 et 2015**  
(en milliers de primo-demandeurs)



Note: Conformément à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies.

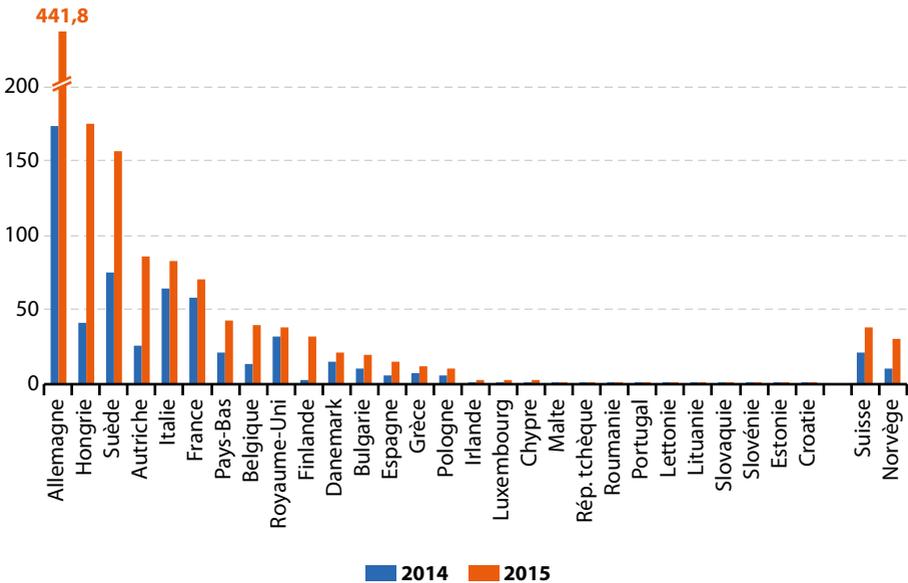
Source: Eurostat (code des données en ligne [migr\\_asyappctza](#))

(2) A la fin de cette analyse, seuls les 30 premiers pays en termes de nombre de demandeurs d'asile sont pris en considération.

enregistrées en Finlande (plus de neuf fois plus élevé), en Hongrie (plus de quatre fois plus élevé) et en Autriche (plus de trois fois plus élevé), tandis qu'en Belgique, en Espagne, en Allemagne, au Luxembourg, en Irlande et en Suède, le nombre de primo-demandeurs d'asile a plus que doublé. En revanche, la Roumanie, la Croatie, la Lituanie, la Slovénie et la Lettonie ont enregistré une diminution du nombre de primo-demandeurs d'asile en 2015 par rapport à 2014.

En 2015, dans l'UE-28, plus de quatre primo-demandeurs d'asile sur cinq (soit 83 %) étaient âgés de moins de 35 ans. Les primo-demandeurs d'asile appartenant au groupe d'âge des 18-34 ans représentaient légèrement plus de la moitié (53 %) du nombre total de primo-demandeurs d'asile, tandis que près de trois demandeurs d'asile sur dix (29 %) étaient des mineurs de moins de 18 ans.

**Graphique 1.9: Nombre de demandeurs d'asile (ressortissants de pays tiers) dans les Etats membres de l'UE et de l'AELE, 2014 et 2015**  
(en milliers de primo-demandeurs)



Source: Eurostat (code des données en ligne migr\_asyappctza)



# 2

## Conditions de vie



## Introduction

La stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive proposée par la Commission européenne prévoit une stratégie de croissance pour la décennie en cours. La plateforme européenne contre la pauvreté constitue l'une des sept initiatives phares de cette stratégie. Ses objectifs sont les suivants:

- veiller à la cohésion économique, sociale et territoriale;
- garantir le respect des droits fondamentaux des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en leur permettant de vivre dignement et de participer activement à la société;
- mobiliser les soutiens en vue d'aider les personnes à s'intégrer dans les communautés dans lesquelles elles vivent, à obtenir une formation et une aide pour trouver un emploi et à accéder aux prestations sociales.

Afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020, cinq grands objectifs à concrétiser d'ici 2020 ont été fixés et traduits en objectifs nationaux dans chaque État membre de l'Union, rendant compte de situations et de circonstances différentes. L'un de ces objectifs est de réduire d'au moins 20 millions le nombre de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ou menacées de l'être dans l'ensemble de l'Union d'ici 2020. Les lignes directrices intégrées pour l'économie et l'emploi, établies pour la première fois en 2008 et *most recently specified in 2010* (en anglais), sont évaluées à l'aide d'un *joint assessment framework (JAF)* (en anglais) dans le contexte de la stratégie Europe 2020. La ligne directrice n° 10 concerne la promotion de l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté.

## 2.1 Inclusion sociale

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des concepts multidimensionnels, difficiles à mesurer statistiquement. Il a donc fallu élaborer des indicateurs monétaires et non monétaires, tels que le *taux de risque de pauvreté*, le *seuil de risque de pauvreté*, le *taux de privation matérielle grave* et le pourcentage de *personnes vivant dans un ménage à très faible niveau d'intensité de travail*. D'autres indicateurs tout aussi pertinents, comme l'accès à l'éducation et à la formation, à la santé ou au logement, doivent également être pris en considération dans l'analyse de l'inclusion sociale.

En 2014, dans l'UE-28, 122 millions de personnes, soit 24,5 % de la population totale, vivaient dans des ménages en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Par rapport à 2013, le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale a diminué de 564 000 en 2014, soit une baisse de 0,1 point de pourcentage de la proportion de ces personnes dans la population totale.

Les résultats pour l'UE-28, calculés comme une moyenne pondérée des résultats nationaux, dissimulent de grandes disparités entre les États membres. En Roumanie (40,2 %) et en Bulgarie (40,1 %), près de deux cinquièmes de

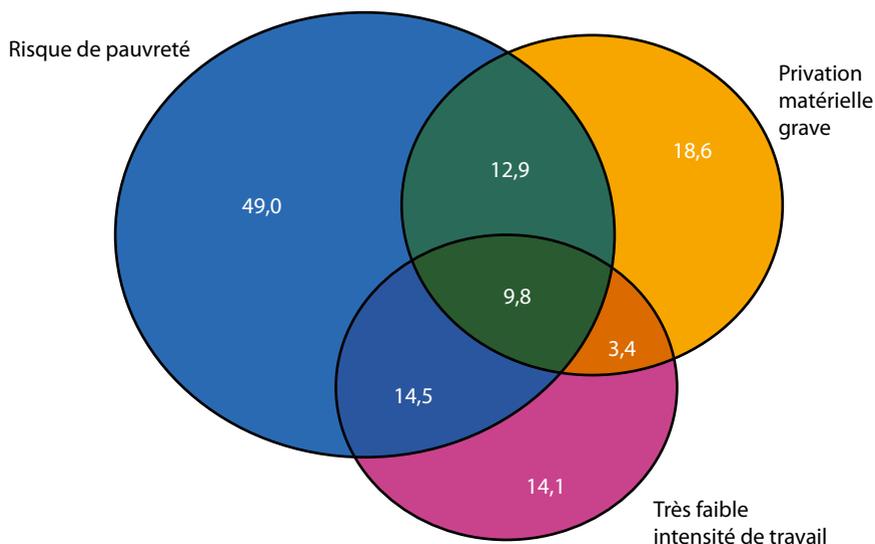


la population étaient considérés comme étant exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2014, tandis qu'en Grèce (36,0%), cette proportion dépassait le tiers de la population. En 2014, plus d'un quart de la population était considérée comme exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans dix autres États membres de l'Union, à savoir la Lettonie, la Hongrie, la Croatie, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Irlande, Chypre, la Lituanie et l'Estonie.

Les États membres de l'Union qui affichaient en 2014 les pourcentages les plus faibles de personnes considérées comme exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale étaient la République tchèque (14,8%), les Pays-Bas (16,5%), la Suède (16,9%) et la Finlande (17,3%). L'Islande (11,2%), la Norvège (13,5%) et la Suisse (16,3%, données de 2013) ont également enregistré des pourcentages relativement faibles.

### Graphique 2.1: Répartition de la population exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale par type de risque, UE-28, 2014

(en millions)



#### Population n'étant

- ni menacée de pauvreté,
  - ni en situation de privation matérielle sévère,
  - ni vivant dans un ménage à faible intensité de travail
- = 377,8 millions**

Note: La somme des données pour les sept groupes exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale varie légèrement par rapport au total (publié ailleurs), car les valeurs ont été arrondies. Estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne ilc\_pees01)

**Tableau 2.1: Population exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, 2009–14**

	Pourcentage de la population totale (en %)			Nombre de personnes (en milliers)		
	2009 (1)	2013	2014	2009	2013	2014
<b>UE-28</b>	23,3	24,6	24,5	:	122 884	122 320
<b>ZE-18</b>	21,6	23,1	23,5	70 323	75 745	77 019
<b>Belgique</b>	20,2	20,8	21,2	2 145	2 286	2 339
<b>Bulgarie (2)</b>	46,2	48,0	40,1	3 511	3 493	2 909
<b>Rép. tchèque</b>	14,0	14,6	14,8	1 448	1 508	1 532
<b>Danemark (3)</b>	17,6	18,3	17,9	962	1 025	1 007
<b>Allemagne</b>	20,0	20,3	20,6	16 217	16 212	16 508
<b>Estonie (2)</b>	23,4	23,5	26,0	312	313	338
<b>Irlande</b>	25,7	29,5	27,4	1 150	1 358	1 265
<b>Grèce</b>	27,6	35,7	36,0	3 007	3 904	3 885
<b>Espagne</b>	24,7	27,3	29,2	11 336	12 630	13 402
<b>France</b>	18,5	18,1	18,5	11 200	11 245	11 540
<b>Croatie</b>	:	29,9	29,3	:	1 271	1 243
<b>Italie</b>	24,9	28,5	28,3	14 799	17 229	17 146
<b>Chypre</b>	23,5	27,8	27,4	188	240	234
<b>Lettonie</b>	37,9	35,1	32,7	808	702	645
<b>Lituanie</b>	29,6	30,8	27,3	943	917	804
<b>Luxembourg</b>	17,8	19,0	19,0	85	96	96
<b>Hongrie</b>	29,6	34,8	31,1	2 924	3 388	3 035
<b>Malte</b>	20,3	24,0	23,8	82	99	99
<b>Pays-Bas</b>	15,1	15,9	16,5	2 483	2 648	2 751
<b>Autriche</b>	19,1	18,8	19,2	1 577	1 572	1 609
<b>Pologne</b>	27,8	25,8	24,7	10 454	9 748	9 337
<b>Portugal</b>	24,9	27,5	27,5	2 648	2 879	2 863
<b>Roumanie</b>	43,1	40,4	40,2	9 112	8 601	8 549
<b>Slovénie</b>	17,1	20,4	20,4	339	410	410
<b>Slovaquie</b>	19,6	19,8	18,4	1 061	1 070	960
<b>Finlande</b>	16,9	16,0	17,3	886	854	927
<b>Suède</b>	15,9	16,4	16,9	1 459	1 602	1 636
<b>Royaume-Uni</b>	22,0	24,8	24,1	13 389	15 586	15 188
<b>Islande</b>	11,6	13,0	11,2	36	40	35
<b>Norvège</b>	15,2	14,1	13,5	724	714	682
<b>Suisse</b>	17,9	16,3	:	1 338	1 271	:
<b>ARY de Macédoine</b>	:	48,1	43,2	:	993	894
<b>Serbie</b>	:	42,0	43,1	:	3 005	3 068
<b>Turquie</b>	63,9	:	:	45 051	:	:

(1) Données non disponibles pour l'UE-28; remplacées par les données sur l'UE-27.

(2) 2014: rupture de série.

(3) 2013: rupture de série.

Source: Eurostat (code des données en ligne [ilc\\_pestps01](#))



## 2.2 Répartition des revenus

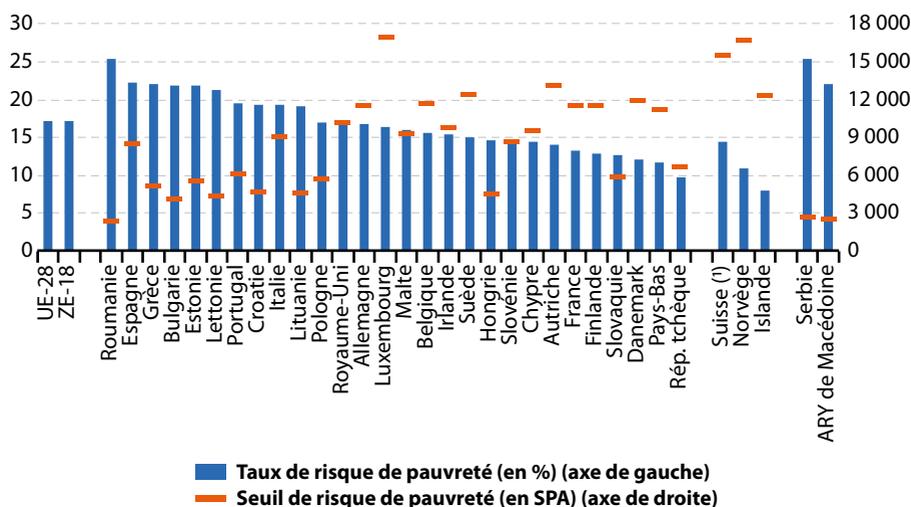
Le taux de risque de pauvreté (après transferts sociaux) au sein de l'UE-28 est resté relativement stable entre 2011 et 2013, passant de 16,9% à 16,7%. Entre 2013 et 2014, le taux de risque de pauvreté a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 17,2%.

Le seuil de risque de pauvreté est fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian. Il est souvent exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA) afin de tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. En 2014, ce seuil

a considérablement varié d'un État membre à l'autre: de 2 400 SPA en Roumanie à 13 000 SPA en Autriche, le seuil enregistré au Luxembourg (17 000 SPA) étant au-delà de cette fourchette.

Différents groupes de la société sont plus ou moins vulnérables à la pauvreté monétaire. Les **chômeurs** sont un groupe particulièrement vulnérable: près de la moitié (47,2%) d'entre eux étaient exposés au risque de pauvreté dans l'UE-28 en 2014, les taux de loin les plus élevés ayant été enregistrés en Allemagne (67,4%).

**Graphique 2.2:** Taux et seuil de risque de pauvreté, 2014



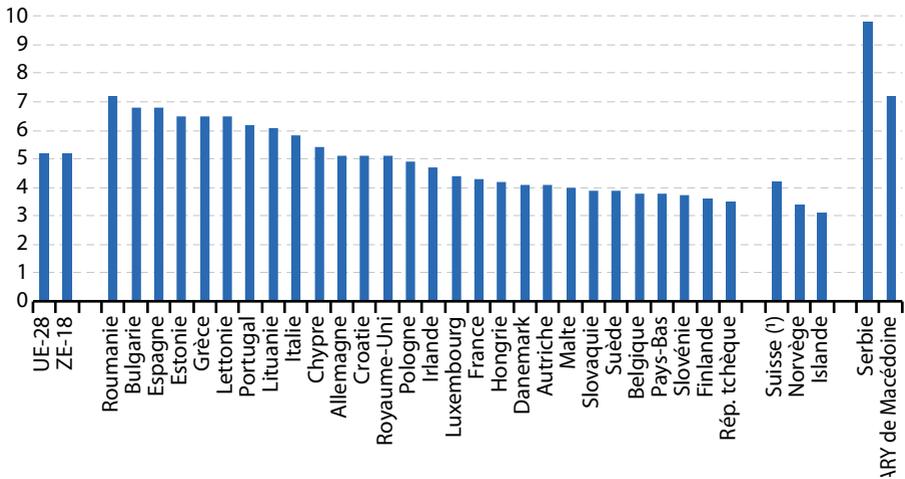
(1) 2013.

Source: Eurostat (codes des données en ligne ilc\_li01 et ilc\_li02)

Les données sur les inégalités économiques sont particulièrement importantes pour évaluer la pauvreté relative dans la mesure où la répartition des ressources économiques peut avoir une incidence directe sur l'ampleur et la gravité de la pauvreté. Il existait en 2014 de fortes **inégalités en matière de répartition des revenus**: selon la moyenne des données nationales de chaque État membre de l'UE pondérée en fonction de la population, les 20 % de la population ayant les plus hauts revenus disponibles équivalents ont perçu 5,2 fois plus que les 20 % ayant les plus bas revenus.

La gravité de la pauvreté, qui aide à quantifier le degré de pauvreté, peut se mesurer par l'**écart relatif médian du risque de pauvreté**. En 2014, le revenu médian de la population menacée de pauvreté au sein de l'UE-28 était en moyenne de 24,6 % en deçà du seuil de pauvreté; ce seuil est fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national de l'ensemble des personnes. L'écart relatif médian du risque de pauvreté le plus large a été observé en Roumanie (35,2 %) et le plus faible a été enregistré en Finlande (13,9 %).

**Graphique 2.3: Inégalité de répartition des revenus, 2014**  
(rapport interquintile de revenu)



(1) 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne [ilc\\_d111](#))



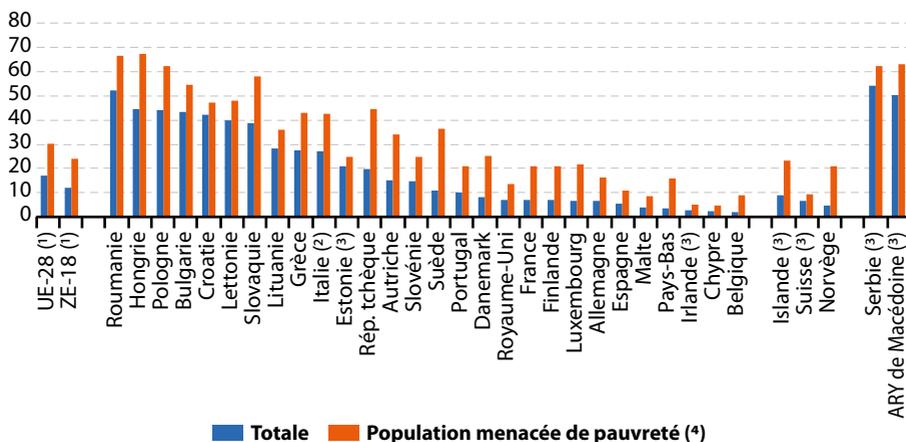
## 2.3 Logement

Un logement décent, à un prix abordable et dans un environnement sûr, est un besoin essentiel et un droit fondamental. Répondre à ce besoin est de nature à atténuer la pauvreté et l'exclusion sociale, mais représente toujours un défi majeur dans un certain nombre de pays européens.

En 2014, dans l'UE-28, 4 personnes sur 10 vivaient dans des appartements, un peu plus d'un quart (25,6 %) dans des maisons mitoyennes et un peu plus d'un tiers (33,7 %) dans des maisons indépendantes.

La disponibilité d'espace suffisant dans une habitation est l'une des dimensions essentielles dans l'évaluation de la qualité d'un logement. Le **taux de surpeuplement** décrit la proportion de personnes vivant dans une habitation considérée comme surpeuplée. Cet indicateur dépend du nombre de pièces à la disposition du **ménage**, de la taille du ménage, ainsi que de l'âge et de la situation familiale de ses membres. En 2014, 17,1 % de la population de l'UE-28 vivaient dans des logements surpeuplés.

**Graphique 2.4: Taux de surpeuplement, 2014**  
(en % de la population spécifiée)



(1) Estimations.

(2) Données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne ilc\_lvh005a)

(3) 2013.

(4) Population dont le revenu équivalent médian est inférieur à 60%.

En 2014, 11,4 % de la population de l'UE-28 vivaient dans un ménage dépensant **40 % ou plus de son revenu disponible équivalent pour le logement**.

La moyenne de l'UE-28 dissimule des différences considérables entre les États membres. À une extrémité, on retrouve un certain nombre de pays où une proportion relativement faible des habitants vivant dans un ménage a consacré plus de 40 % de son revenu disponible aux coûts du

logement, en l'occurrence Malte (1,6 %) et Chypre (4,0 %). À l'autre extrémité, un peu plus d'environ deux personnes sur cinq en Grèce (40,7 %) ont

dépensé plus de 40 % de leur revenu disponible équivalent pour le logement.

**Tableau 2.2:** Taux de surcharge des coûts du logement, par modalité de jouissance, 2014 (en % de la population)

	Population totale	Propriétaire, avec emprunt ou hypothèque en cours	Propriétaire, sans emprunt ni hypothèque en cours	Locataire — prix du marché	Locataire — loyer réduit ou logement mis à disposition gratuitement
<b>UE-28</b>	11,4	7,4	6,8	27,1	12,7
<b>ZE-18</b>	11,4	7,5	5,6	26,2	11,7
<b>Belgique</b>	10,4	3,1	1,8	38,1	13,3
<b>Bulgarie</b>	12,9	9,3	11,3	40,8	17,9
<b>Rép. tchèque</b>	10,5	8,3	6,2	29,9	7,0
<b>Danemark (1)</b>	15,6	5,2	7,1	32,9	:
<b>Allemagne</b>	15,9	11,3	9,6	23,1	16,6
<b>Estonie (2)</b>	7,2	9,2	4,8	25,6	10,4
<b>Irlande (2)</b>	4,9	1,4	1,7	17,8	6,8
<b>Grèce</b>	40,7	29,2	37,6	55,8	47,5
<b>Espagne</b>	10,9	9,0	2,8	47,5	10,8
<b>France</b>	5,1	1,1	0,7	15,8	9,3
<b>Croatie</b>	7,5	21,0	6,2	41,3	7,7
<b>Italie</b>	8,4	5,6	2,9	31,9	10,2
<b>Chypre</b>	4,0	6,0	0,7	19,3	1,3
<b>Lettonie</b>	9,6	15,2	8,2	15,1	9,7
<b>Lituanie</b>	7,1	6,8	6,4	37,3	9,2
<b>Luxembourg</b>	6,8	0,7	0,9	26,3	8,2
<b>Hongrie</b>	11,4	26,0	5,8	40,1	15,9
<b>Malte</b>	1,6	2,8	0,6	26,6	0,7
<b>Pays-Bas</b>	15,4	11,8	3,9	24,8	14,0
<b>Autriche</b>	6,6	1,8	2,6	15,6	6,8
<b>Pologne</b>	9,6	18,0	8,0	25,5	10,9
<b>Portugal</b>	9,2	7,4	3,8	33,8	6,7
<b>Roumanie</b>	14,9	31,2	14,4	31,6	37,3
<b>Slovénie</b>	6,4	9,7	3,6	27,4	8,2
<b>Slovaquie</b>	9,0	26,2	6,1	14,9	6,5
<b>Finlande</b>	5,1	2,3	2,6	16,8	9,6
<b>Suède (1)</b>	7,8	2,9	5,6	17,8	60,7
<b>Royaume-Uni</b>	12,1	6,3	4,3	33,2	15,7
<b>Islande (2)</b>	8,8	6,8	7,0	17,9	14,4
<b>Norvège</b>	8,2	5,1	4,0	34,2	16,8
<b>Suisse (2)</b>	10,6	5,6	5,1	15,2	9,2
<b>ARY de Macédoine (2)</b>	17,6	10,3	17,1	62,4	20,2
<b>Serbie (2)</b>	28,0	33,4	25,2	62,4	33,1

(1) Locataire — loyer réduit ou logement mis à disposition gratuitement: peu fiable.

(2) 2013.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [ilc\\_lvho07c](#) et [ilc\\_lvho07a](#))



## 2.4 Protection sociale

La protection sociale couvre toute intervention d'organismes publics et privés destinée à alléger la charge que représente la survenance de certains risques ou besoins pour les ménages et les particuliers, à condition qu'elle n'ait pas de contrepartie et ne relève pas de dispositions personnelles.

Étant donné que les incidences de la crise financière et économique se sont fait sentir dans toute l'UE-28, les **dépenses de protection sociale** liées au **produit intérieur brut (PIB)** ont augmenté de 2,8 points de pourcentage entre 2008 et 2009. En 2010 et 2011, la valeur des dépenses de protection sociale a augmenté respectivement de 3,8 % et 1,8 %. En 2012, cette tendance a connu une évolution dans la mesure où les dépenses de protection sociale ont augmenté de 3,3 % tandis que le PIB a enregistré une croissance de 1,9 %. Le rapport entre les dépenses de protection sociale et le PIB a dès lors augmenté de 0,4 points de pourcentage,

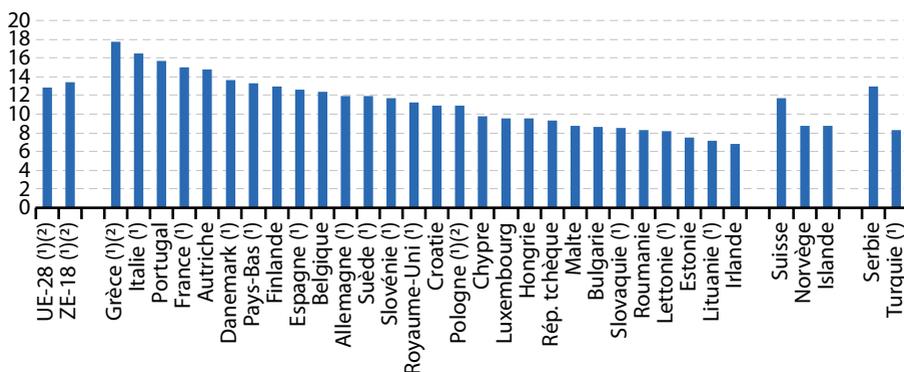
s'établissant à 28,6 % dans l'UE-28, soit 2,6 points de pourcentage au-dessus de son niveau de 2008 (26 %).

Parmi les États membres de l'Union, c'est en France (33,7 %), et au Danemark (33 %) que le niveau des dépenses de protection sociale par rapport au PIB était le plus élevé en 2013. En revanche, le taux le plus faible a été enregistré en Lettonie, soit 14,4 %.

En 2012, les **dépenses consacrées aux pensions** représentaient 12,8 % du PIB dans l'UE-28. En 2013, parmi les États membres de l'Union, ces dépenses variaient de 16,5 % en Italie à 6,8 % en Irlande, le chiffre de 2012 pour la Grèce (aucune donnée disponible pour 2013) étant pour sa part supérieur à cette fourchette, avec 17,7 %.

Les dépenses pour l'assistance aux personnes âgées couvrent l'allocation de soins, l'hébergement et l'assistance dans les tâches de la vie quotidienne. Ces dépenses représentaient 0,5 % du PIB en 2012 dans l'UE-28.

**Graphique 2.5: Dépenses de pensions, 2013**  
(en % du PIB)



(\*) Donnée provisoire.

(?) 2012.

Source: Eurostat (code des données en ligne [spr\\_exp\\_pens](#))

**Tableau 2.3: Dépenses de protection sociale, 2003–13**  
(en % du PIB)

	2003	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>UE-28</b>	:	26,0	28,8	28,6	28,2	28,6	:
<b>ZE-18</b>	26,8	26,5	29,3	29,2	28,9	29,4	:
<b>Belgique</b>	27,0	27,7	30,0	29,4	29,7	29,9	30,2
<b>Bulgarie</b>	:	14,7	16,1	17,3	16,7	16,7	17,6
<b>Rép. tchèque</b>	18,6	17,9	20,1	20,1	20,1	20,5	20,2
<b>Danemark (¹)</b>	30,1	28,9	32,8	32,8	32,3	32,2	33,0
<b>Allemagne</b>	29,8	27,1	30,5	29,8	28,6	28,7	29,0
<b>Estonie</b>	12,6	14,7	18,8	17,6	15,6	15,0	14,8
<b>Irlande</b>	16,4	20,1	23,9	24,5	23,2	23,0	22,0
<b>Grèce</b>	22,6	25,3	27,3	28,6	30,4	31,6	:
<b>Espagne</b>	19,8	21,4	24,4	24,7	25,4	25,5	25,7
<b>France (²)</b>	30,2	30,2	32,6	32,7	32,5	33,3	33,7
<b>Croatie</b>	:	18,6	20,7	20,8	20,4	20,9	21,7
<b>Italie</b>	24,8	26,7	28,8	28,8	28,5	29,3	29,8
<b>Chypre</b>	16,8	17,7	19,3	20,1	20,8	21,0	22,3
<b>Lettonie</b>	13,3	12,0	16,7	18,1	15,1	14,2	14,4
<b>Lituanie</b>	13,4	15,9	21,0	18,9	16,9	16,3	15,3
<b>Luxembourg</b>	22,1	21,2	23,8	22,9	22,3	23,0	23,1
<b>Hongrie</b>	21,0	22,5	22,9	22,7	21,7	21,4	20,9
<b>Malte</b>	16,8	17,6	19,0	18,7	18,2	18,4	18,4
<b>Pays-Bas</b>	26,3	26,4	29,4	29,7	30,2	31,0	31,3
<b>Autriche</b>	28,8	27,8	29,8	29,8	29,0	29,3	29,7
<b>Pologne</b>	21,0	19,4	20,4	19,6	18,6	17,7	:
<b>Portugal</b>	22,8	23,4	25,8	25,8	25,8	26,4	27,6
<b>Roumanie</b>	13,0	14,1	16,9	17,3	16,4	15,4	14,8
<b>Slovénie</b>	23,2	21,0	23,7	24,4	24,5	24,9	25,0
<b>Slovaquie</b>	18,0	15,7	18,5	18,3	17,9	18,1	18,4
<b>Finlande</b>	25,5	25,1	29,0	29,2	28,8	30,1	31,2
<b>Suède</b>	30,4	27,7	30,1	28,6	28,2	29,3	30,0
<b>Royaume-Uni</b>	25,4	26,4	29,1	28,8	28,7	28,8	28,1
<b>Islande</b>	22,3	21,1	23,9	23,3	23,9	23,7	23,6
<b>Norvège</b>	26,7	21,7	25,4	25,1	24,7	24,5	25,0
<b>Suisse</b>	26,4	23,3	25,4	25,5	25,4	26,3	27,0
<b>Serbie</b>	:	:	:	23,9	22,7	24,0	23,3
<b>Turquie (³)</b>	10,7	11,9	14,1	13,5	13,2	13,8	14,1

(¹) 2007: rupture de série.

(²) 2006 et 2009: rupture de série.

(³) 2008 et 2012: rupture de série.

Source: Eurostat (code des données en ligne spr\_exp\_sum)



## 2.5 Criminalité

Les chiffres d'eurostat les plus récents relatifs aux statistiques sur la criminalité et la justice pénale indiquent que le nombre d'homicides volontaires et d'agressions enregistrés par la police diminue de manière constante dans l'UE-28 (les données relatives aux agressions sont disponibles pour 29 juridictions et les données relatives aux homicides volontaires sont disponibles pour 28 juridictions sur un total de 30 juridictions).

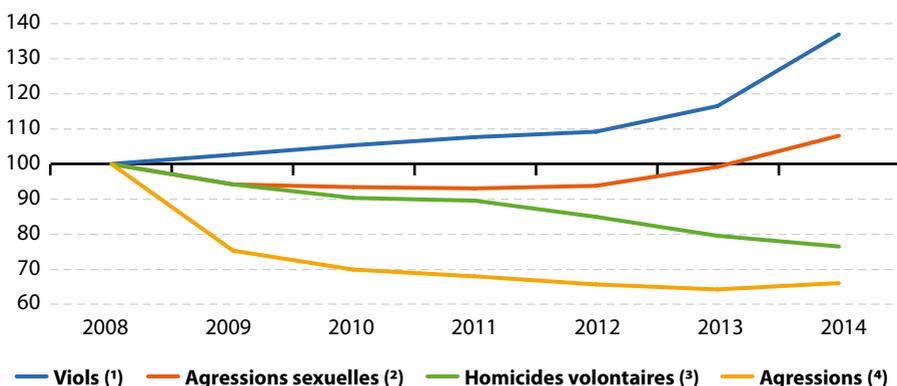
Le nombre d'homicides volontaires enregistrés par la police a chuté globalement de 24 % entre 2008 et 2014, alors que le nombre de viols a augmenté de 37 % au cours de la même période.

En ce qui concerne les agressions sexuelles (données disponibles pour 26 juridictions), le

nombre d'infractions enregistrées par la police en 2014 dans l'UE-28 était supérieur de 8 % au niveau enregistré en 2008, malgré une baisse entre 2008 et 2011 suivie d'augmentations depuis 2012.

Entre 2008 et 2014, le nombre total de violences sexuelles enregistrées par la police a augmenté de 16,6 % dans l'UE-28 (données disponibles pour 25 juridictions). Après un recul du nombre des infractions enregistrées par la police en 2009, l'incidence des violences sexuelles enregistrées par la police dans l'UE-28 a légèrement augmenté chaque année durant la période 2010–12 (elle restait alors toujours inférieure à son niveau de 2008), mais a augmenté plus rapidement en 2013 et 2014.

**Graphique 2.6: Infractions enregistrées par la police, par type d'infraction, UE-28, 2008–14**  
(2008 = 100)



(1) Hors Italie.

(2) Hors Lettonie, Luxembourg, Pologne et Slovaquie.

(3) Hors PaysBas et Angleterre et pays de Galles (RoyaumeUni).

(4) Hors Pologne..

Source: Eurostat (code des données en ligne [crim\\_off\\_cat](#))

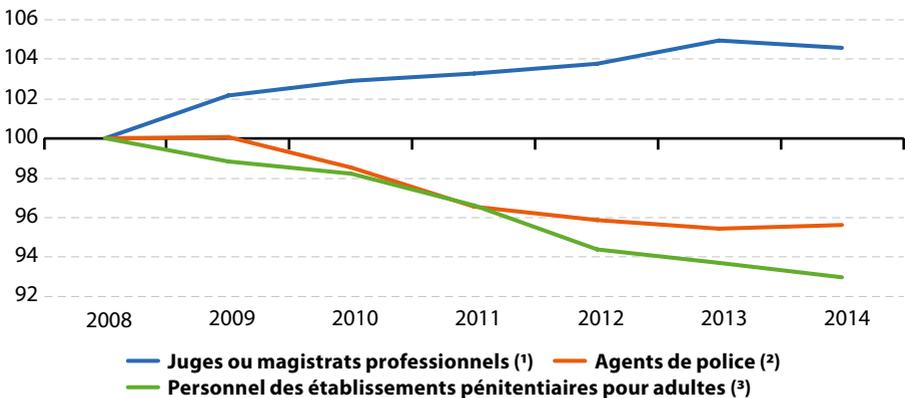
Le nombre total d'officiers de police dans l'UE-28 (données cohérentes disponibles pour 23 juridictions) a diminué entre 2009 et 2013, et a légèrement augmenté en 2014. Dans l'UE-28 (20 juridictions), le nombre de juges ou magistrats professionnels a augmenté chaque année au cours de la période 2008-2013 et n'a baissé que très légèrement en 2014: l'augmentation globale du nombre de juges et magistrats entre 2008 et 2014 était de 4,6%.

Le nombre total de détenus dans l'UE-28 (données disponibles pour 27 juridictions) a augmenté progressivement chaque année entre

2008 et 2011, s'est stabilisé en 2012, et a ensuite diminué de 3,6% en 2013 et de 3,5% en 2014, de sorte que la population carcérale en 2014 était inférieure de 3,5% à celle de 2008.

Les hommes représentent la grande majorité de la population carcérale. Dans l'UE-28 (données disponibles pour 26 juridictions, à l'exclusion de la Belgique, de l'Estonie, de Chypre et du Luxembourg), les détenus adultes de sexe masculin représentaient 95% de la population carcérale adulte totale en 2014, proportion qui est restée relativement stable depuis 2008.

**Graphique 2.7: Personnel dans le système de justice pénale, UE-28, 2008-14**  
(2008 = 100)



(1) Hors Belgique, Bulgarie, Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, PaysBas, Angleterre et pays de Galles (RoyaumeUni), et Irlande du Nord (RoyaumeUni).

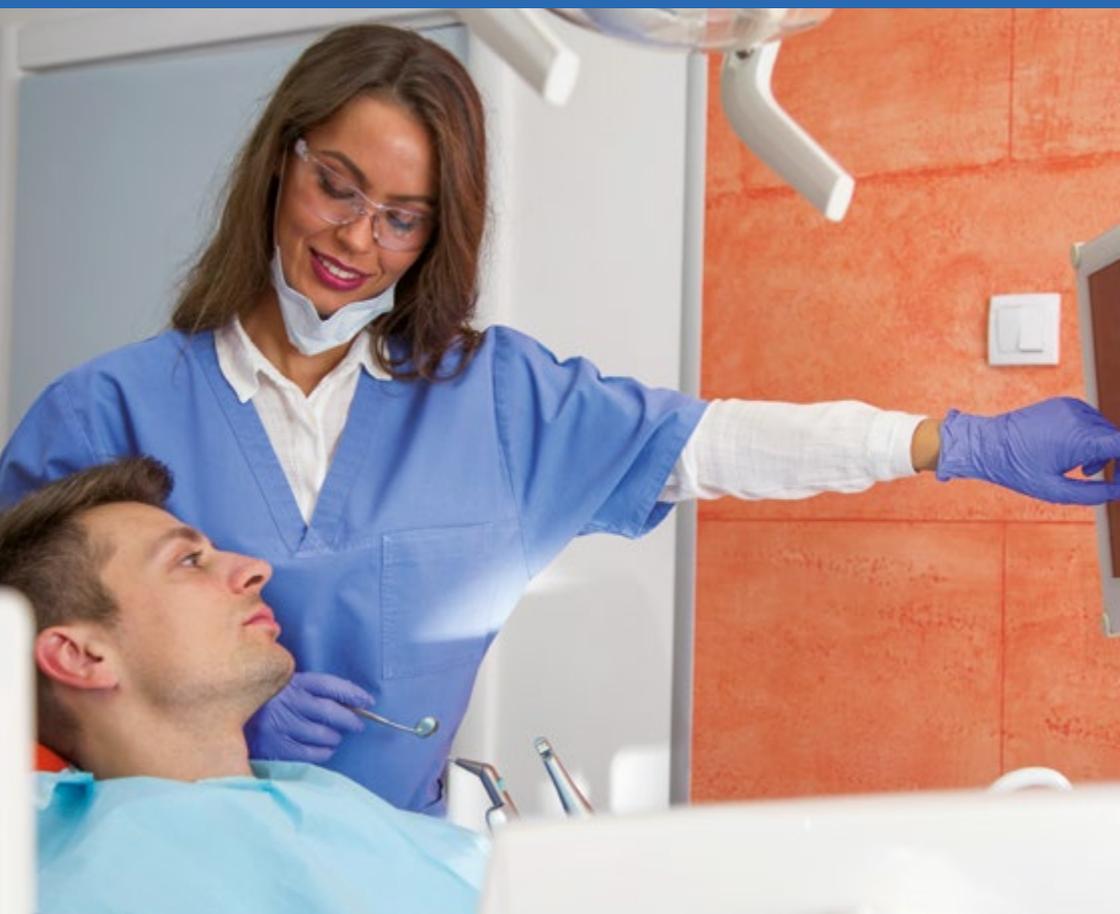
(2) Hors Allemagne, Estonie, Grèce, Espagne, Italie, Lettonie et PaysBas.

(3) Hors Belgique, Estonie, Grèce, France, Chypre, Lettonie, Luxembourg, PaysBas et Suède.

Source: Eurostat (code des données en ligne [crim\\_just\\_job](#))

# 3

## Santé



## Introduction

La santé est une priorité importante pour les Européens, qui veulent vivre longtemps et en bonne santé, être protégés des maladies et des accidents et bénéficier de **soins de santé** adaptés. Les questions relatives à la santé concernent de nombreux thèmes, notamment la protection des consommateurs (questions de sécurité alimentaire), la sécurité au travail, ou encore les politiques environnementales ou sociales.

La responsabilité de l'organisation et de la fourniture de services et de soins de santé incombe, en grande partie, aux États membres de l'Union. L'UE a pour mission de compléter les mesures prises à l'échelle nationale dans le domaine de la santé. Il s'agit principalement de protéger les citoyens des menaces pour la santé et des maladies, d'encourager des modes de vie sains et d'aider les autorités nationales de l'Union à coopérer sur les questions relatives à la santé.

Au cours des prochaines décennies, le vieillissement de la population sera un défi

majeur pour l'UE dans le secteur de la santé. La demande de soins de santé va considérablement augmenter en raison du vieillissement de la population et, simultanément, la part de la population active stagnera probablement ou déclinera dans certains cas. En conséquence, il pourrait y avoir des pénuries de personnel dans certaines spécialisations médicales ou dans des zones géographiques spécifiques. En 2014, environ un tiers de tous les médecins dans l'UE étaient âgés d'au moins 55 ans.

L'Union collecte des informations statistiques pour évaluer les questions de santé, concevoir efficacement des politiques et cibler les actions futures. Ces informations statistiques doivent s'appuyer sur un ensemble commun d'indicateurs de santé de l'UE dont la définition, les méthodes de collecte et l'utilisation sont convenues à l'échelle européenne; on peut notamment citer les **indicateurs de santé européens de base (ECHI)** et les **indicateurs de développement durable**.

## 3.1 Années de vie en bonne santé

La question de savoir si les années supplémentaires gagnées grâce à l'allongement de la durée de vie sont vécues en bonne ou en mauvaise santé revêt une importance cruciale. Étant donné que **l'espérance de vie à la naissance** ne peut entièrement répondre à cette question, des indicateurs sur l'espérance de santé, tels que les **années de vie en bonne santé** (indicateur aussi appelé « espérance de vie sans incapacité »), ont été mis au point. Ces indicateurs portent sur la qualité de vie (vie en bonne santé), plutôt que sur la longévité telle qu'elle est mesurée par

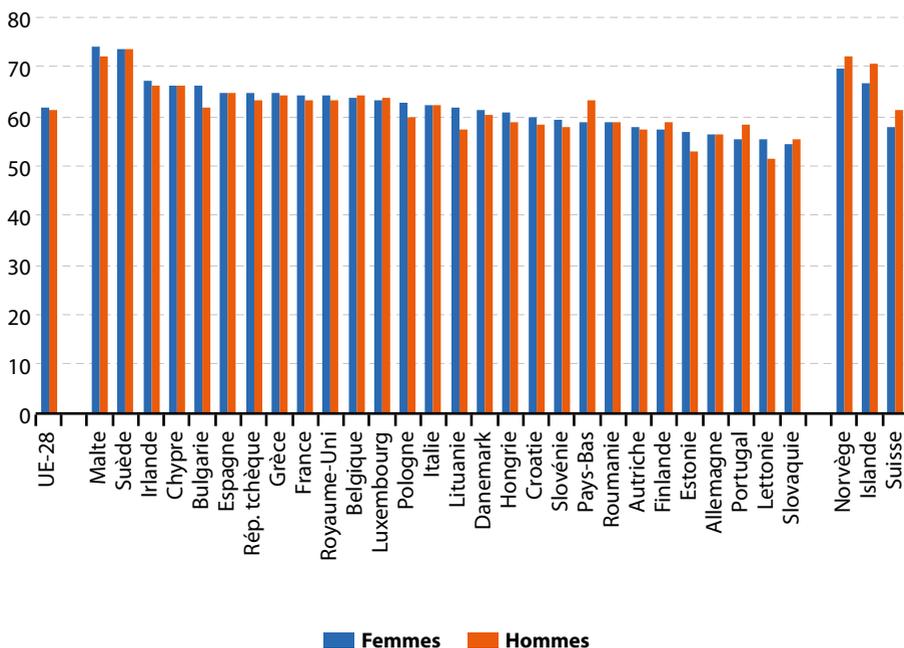
**l'espérance de vie**. Les années de vie en bonne santé sont un indicateur important de la santé relative des populations de l'UE.

En 2014, le nombre d'années de vie en bonne santé à la naissance dans l'UE-28 était estimé à 61,4 ans pour les hommes et 61,8 ans pour les femmes, ce qui représentait respectivement environ 79 % et 74 % de l'espérance de vie totale.

En 2014, l'espérance de vie des femmes dans l'UE-28 était, en moyenne, supérieure de 5,5 ans à celle des hommes. Toutefois, la majeure partie de ces années supplémentaires est généralement



**Graphique 3.1: Années de vie en bonne santé à la naissance, par sexe, 2014**  
(en années)



Source: Eurostat (code des données en ligne hlth\_hlye)

marquée par des limitations d'activité. L'écart hommes-femmes était en effet nettement plus réduit pour les années de vie en bonne santé que pour l'espérance de vie totale, avec une différence en faveur des femmes d'à peine 0,4 an en 2014. Les hommes passent donc généralement une plus grande partie de leur vie, qui est un peu plus courte, sans connaître de limitation d'activité. Le nombre espéré d'années de vie en bonne santé à la naissance était plus élevé pour les femmes que pour les hommes dans 18 États membres de l'Union, la différence étant proche de 4 ans en Bulgarie et dans les États membres baltes.

Une analyse comparant les années de vie en bonne santé des hommes et des femmes âgés de 65 ans indique qu'il y avait en 2014 12 États membres dans lesquels les hommes pouvaient espérer vivre en bonne santé plus longtemps que les femmes. Tel était notamment le cas de Chypre et du Portugal (où les hommes âgés de 65 ans pouvaient espérer vivre au moins un an de plus que les femmes sans incapacité). À l'inverse, en Estonie, en Suède et au Danemark, les femmes pouvaient espérer vivre au moins un an de plus que les hommes sans incapacité.

**Tableau 3.1: Années de vie en bonne santé à 65 ans, par sexe, 2014**  
(en années)

	Femmes	Hommes	Différence
<b>UE-28</b>	8,6	8,6	0,0
<b>Belgique</b>	11,0	11,0	0,0
<b>Bulgarie</b>	9,6	8,7	0,9
<b>Rép. tchèque</b>	9,3	8,5	0,8
<b>Danemark</b>	12,8	11,0	1,8
<b>Allemagne</b>	6,7	6,8	-0,1
<b>Estonie</b>	6,0	4,9	1,1
<b>Irlande</b>	12,3	11,4	0,9
<b>Grèce</b>	7,1	7,7	-0,6
<b>Espagne</b>	9,4	10,1	-0,7
<b>France</b>	10,7	10,4	0,3
<b>Croatie</b>	5,8	6,0	-0,2
<b>Italie</b>	7,3	7,8	-0,5
<b>Chypre</b>	8,8	10,4	-1,6
<b>Lettonie</b>	4,6	4,0	0,6
<b>Lituanie</b>	6,1	6,1	0,0
<b>Luxembourg</b>	10,8	11,3	-0,5
<b>Hongrie</b>	6,1	6,0	0,1
<b>Malte</b>	13,7	13,3	0,4
<b>Pays-Bas</b>	10,2	10,7	-0,5
<b>Autriche</b>	7,7	8,4	-0,7
<b>Pologne</b>	8,1	7,5	0,6
<b>Portugal</b>	5,6	6,9	-1,3
<b>Roumanie</b>	5,7	5,9	-0,2
<b>Slovénie</b>	8,6	7,8	0,8
<b>Slovaquie</b>	3,6	4,3	-0,7
<b>Finlande</b>	9,3	8,8	0,5
<b>Suède</b>	16,7	15,2	1,5
<b>Royaume-Uni</b>	10,6	9,7	0,9
<b>Islande</b>	15,1	15,4	-0,3
<b>Norvège</b>	15,9	15,3	0,6
<b>Suisse</b>	9,6	10,6	-1,0

Source: Eurostat (code des données en ligne [hlth\\_hlye](#))



## 3.2 Causes de décès

En associant une cause initiale à tous les décès intervenant dans la population, il est possible d'évaluer les risques liés au décès dû à une série de maladies spécifiques et à d'autres causes; ces chiffres peuvent ensuite être analysés en fonction de l'âge, du sexe, du pays dans lequel le décès est survenu/pays de résidence du défunt et de la région (niveau NUTS 2), à l'aide des [taux de mortalité standardisés](#).

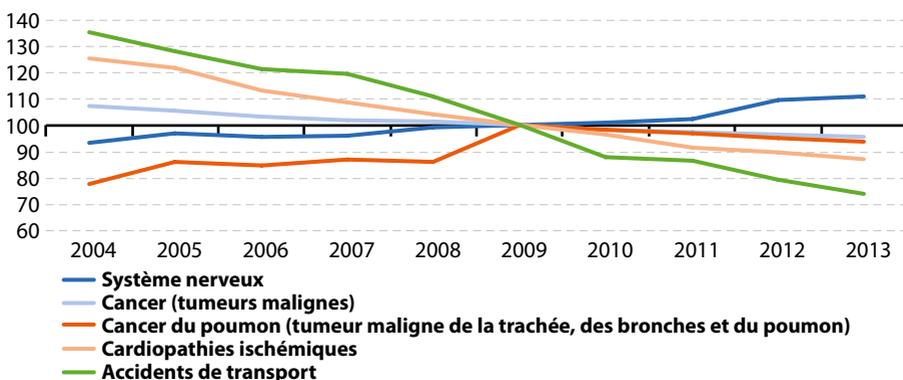
Entre 2004 et 2013, on a observé, dans l'UE-28, une diminution de 11,0% des taux de mortalité normalisés liés au cancer chez les hommes et une réduction de 5,9% chez les femmes. Des baisses plus importantes (diminution de 30,6% chez les hommes et de 33,4% chez les femmes) ont été enregistrées en ce qui concerne les taux de mortalité liés aux cardiopathies ischémiques, et des réductions plus importantes encore concernant les décès liés aux accidents

de transport (diminution de 45,3% chez les hommes et de 47,0% chez les femmes).

Les maladies cardio-vasculaires englobent les affections liées à l'hypertension artérielle, au cholestérol, au diabète et au tabagisme. Les causes les plus courantes de décès en lien avec les maladies de l'appareil circulatoire sont les cardiopathies ischémiques et les maladies cérébro-vasculaires. Les cardiopathies ischémiques ont occasionné 132 décès pour 100 000 habitants dans l'UE-28 en 2013.

Même si le suicide n'est pas une cause de décès majeure et si les données de certains États membres de l'Union peuvent être faussées par une sous-déclaration, il est souvent considéré comme un indicateur important de problèmes, auxquels la société doit s'intéresser. En moyenne, en 2013, les suicides ont représenté 11,7 décès pour 100 000 habitants dans l'UE-28.

**Graphique 3.2: Causes de décès — taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants, hommes, UE-28, 2004–13**  
(2009 = 100)

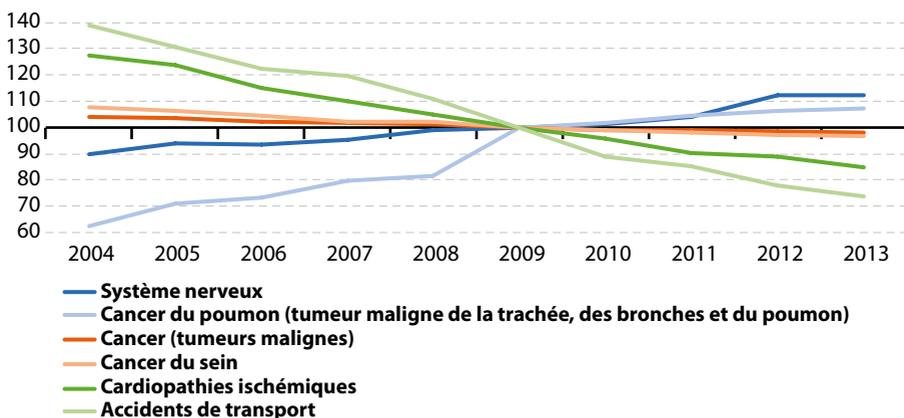


Note: 2004, 2005 et 2010: données provisoires. 2011–13: Afin de normaliser les âges, chez les personnes âgées, les tranches d'âge des 85–89 ans, 90–94 ans et 95 ans et plus ont été substituées par une seule tranche d'âge, celle des 85 ans et plus.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [hlth\\_cd\\_asdr](#) et [hlth\\_cd\\_asdr2](#))

**Graphique 3.3:** Causes de décès — taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants, femmes, UE-28, 2004–13

(2009 = 100)



Note: 2004, 2005 et 2010: données provisoires. 2011–13: Afin de normaliser les âges, chez les personnes âgées, les tranches d'âge des 85–89 ans, 90–94 ans et 95 ans et plus ont été substituées par une seule tranche d'âge, celle des 85 ans et plus.

Source: Eurostat (codes des données en ligne hlth\_cd\_asdr1 et hlth\_cd\_asdr2)

### 3.3 Fourniture des soins de santé

L'état de santé d'un individu et celui de la population dans son ensemble sont influencés par des facteurs génétiques et environnementaux, par des paramètres culturels et socio-économiques, ainsi que par les services de soins de santé disponibles pour prévenir et traiter les maladies et affections.

Les statistiques non monétaires peuvent être utilisées pour évaluer comment le système de soins de santé d'un pays répond au défi que constitue l'accès universel à des soins de santé de qualité, en mesurant les ressources humaines et techniques, la répartition de ces ressources et les demandes des patients. Cet article présente des statistiques sur les professionnels des soins de santé, les lits d'hôpital et les sorties d'hôpital des patients hospitalisés et des patients ambulatoires.

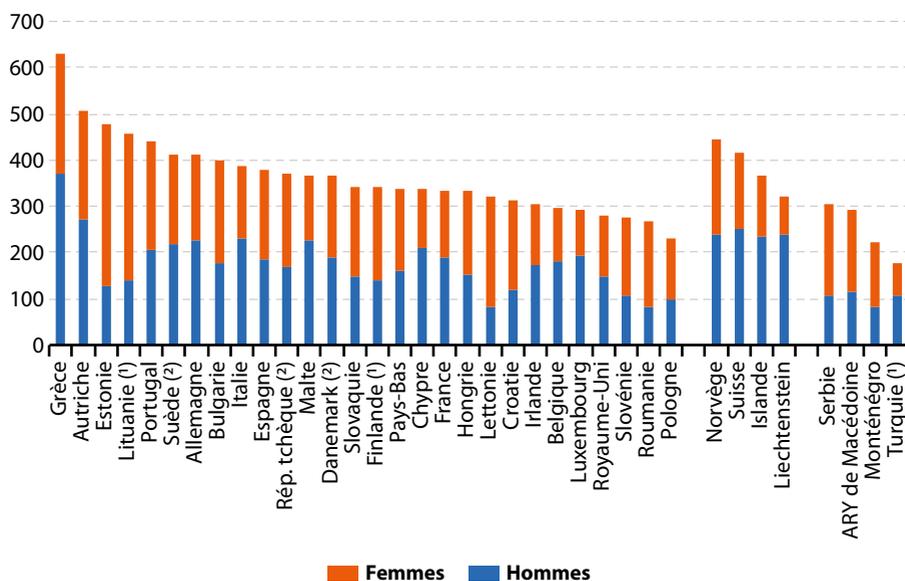
En 2013, environ 1,8 million **médecins** travaillaient dans l'UE-28, soit 253 000 médecins de plus qu'il y a 10 ans. L'un des principaux indicateurs permettant de mesurer le personnel de santé est le nombre total de médecins, exprimé pour 100 000 habitants. Parmi les États membres de l'Union, la Grèce a enregistré le nombre le plus élevé de médecins pour 100 000 habitants (données pour les médecins habilités à exercer), suivies de l'Autriche (505), du Portugal (443; médecins habilités à exercer), de la Lituanie (431), de la Suède (412; données de 2013) et de l'Allemagne (411), ces derniers étant les seuls autres États membres à dépasser le nombre de 400 médecins pour 100 000 habitants. À l'inverse, la Pologne comptait 231 médecins pour 100 000 habitants.



L'UE-28 comptait plus de 340 000 dentistes, plus de 440 000 pharmaciens et près de 540 000 physiothérapeutes. Par rapport à la taille de la population, la Grèce est l'État membre de l'UE qui a enregistré le plus grand nombre de dentistes, avec 126 dentistes pour 100 000 habitants (données pour les dentistes habilités à exercer). Ce chiffre est bien plus élevé que

celui de chacun des autres États membres de l'Union, Chypre et la Bulgarie (98 pour les deux pays) affichant les autres taux les plus élevés. En revanche, il y avait moins de 50 dentistes pour 100 000 habitants en Slovaquie (49; pour les dentistes professionnellement actifs), à Malte (37) et en Pologne (34).

**Graphique 3.4: Nombre de médecins, par sexe, 2014**  
(pour 100 000 habitants)

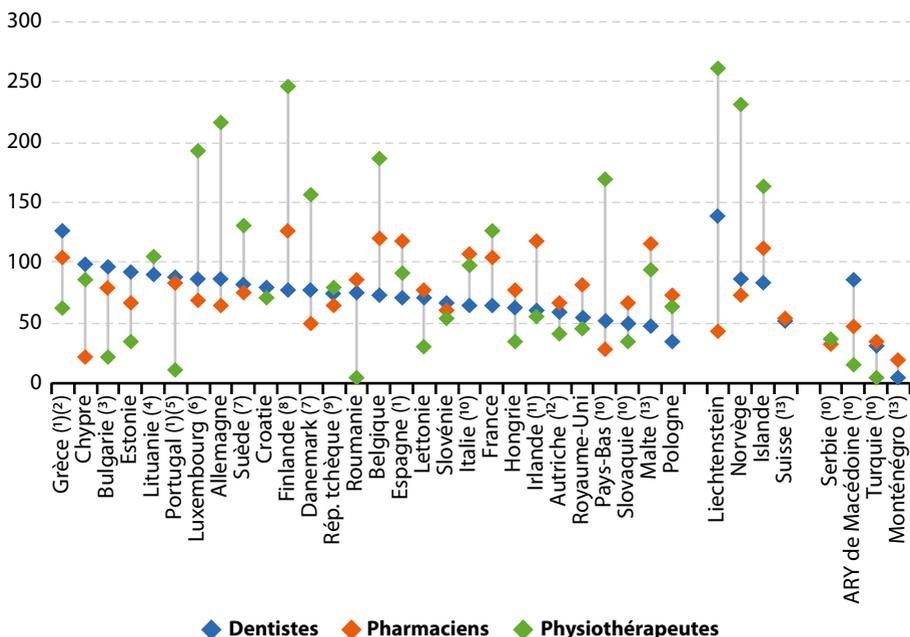


(1) Estimations.

(2) 2013.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [hlth\\_rs\\_phys](#) et [demo\\_pjan](#))

**Graphique 3.5: Nombre de dentistes, pharmaciens et physiothérapeutes, 2014**  
(pour 100 000 habitants)



Note: Les chiffres sont classés selon la liste des dentistes.

(1) Dentistes: habilités à exercer.

(2) Pharmaciens: professionnellement actifs.

(3) Pharmaciens: habilités à exercer.

(4) Physiothérapeutes: estimation.

(5) À l'exclusion des stomatologues et des chirurgiens maxillo-faciaux.

(6) 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne hlth\_rs\_prs1)

(7) Dentistes et pharmaciens: 2012.

(8) Estimations.

(9) Dentistes et pharmaciens: professionnellement actifs.

(10) Dentistes et pharmaciens: habilités à exercer.

(11) Physiothérapeutes: à l'exception des indépendants et des personnes employées par des institutions autres que des hôpitaux.

(12) Pharmaciens: estimation.

(13) Physiothérapeutes: non disponible.

## 3.4 Dépenses de santé

Les systèmes de soins de santé sont organisés et financés de manières différentes dans les États membres de l'Union européenne, mais la plupart des Européens conviendraient qu'un accès universel à des soins de santé de qualité, à

un prix abordable à la fois pour les individus et pour la société au sens large, constitue un besoin fondamental. De plus, il s'agit de l'une des valeurs et de l'un des principes communs aux systèmes de santé de l'Union.



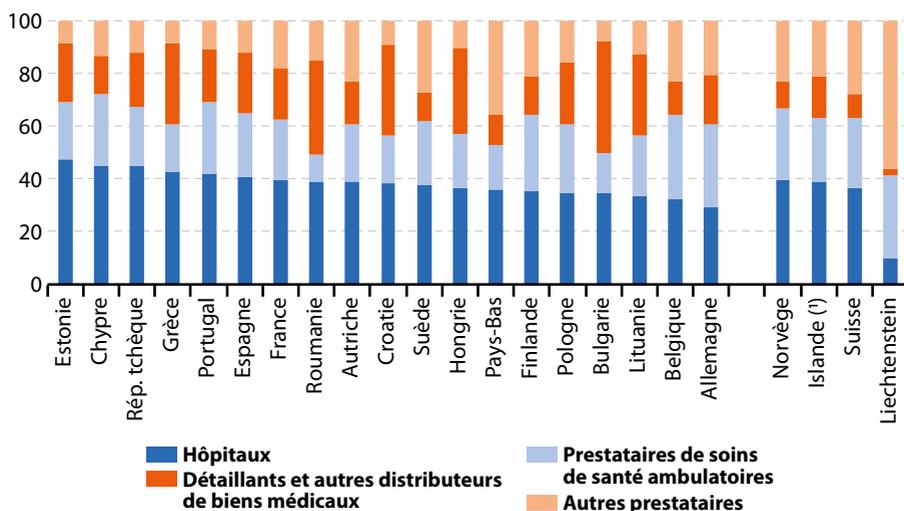
Le niveau des dépenses courantes de santé en Allemagne était de 309 milliards en 2013, correspondant à 10,9% du PIB. En France, les dépenses courantes de santé (231 milliards d'EUR) équivalaient également à 10,9% du PIB, les Pays-Bas (11,0%) et la Suède (11,1%) étant les seuls États membres de l'UE pour lesquels les données disponibles indiquaient des ratios plus élevés. Il convient de noter que les dépenses de santé courantes en Suisse étaient également équivalentes à 11,2% du PIB. En revanche, les dépenses courantes de santé représentaient moins de 6,5% du PIB en Pologne, en Lituanie et en Estonie, la Roumanie enregistrant le rapport le plus faible (5,2%).

Les hôpitaux détenaient généralement la plus grande part des dépenses courantes de santé en 2013, allant de 29,5% du total en Allemagne à un total de 47,6% en Estonie. L'Allemagne et

la Bulgarie étaient les seuls États membres de l'UE, parmi ceux pour lesquels des données sont disponibles, à indiquer que les hôpitaux ne représentaient pas la part la plus élevée des dépenses courantes de santé, étant donné que les prestataires de soins ambulatoires représentaient 31,1% du total des soins de santé en Allemagne, tandis que les détaillants et autres distributeurs de biens médicaux totalisaient une part des dépenses courantes de santé de 42,4% en Bulgarie.

La catégorie des prestataires de soins de santé ambulatoires arrivait généralement à la deuxième place, sa part dans les dépenses de santé oscillant entre 10,4% en Roumanie et plus de 30,0% en Allemagne et en Belgique; les prestataires de soins ambulatoires au Liechtenstein représentaient 31,7% du total des dépenses de santé.

**Graphique 3.6: Dépenses de santé par prestataire, 2013**  
(en % des dépenses courantes de soins de santé)



Note: Danemark, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Slovaquie et Royaume-Uni: non disponibles.

(\*) Définitions différent.

Source: Eurostat (code des données en ligne: hlth\_sha11\_hp)

**Tableau 3.2: Dépenses courantes de santé, 2013**

	Millions d'euros	Euro par habitant	SPA par habitant	% du PIB
<b>Belgique</b>	40907	3 658	3 263	10,4
<b>Bulgarie</b>	3 298	454	1 034	7,9
<b>Rép. tchèque</b>	10 895	1 036	1 593	6,9
<b>Danemark</b>	:	:	:	:
<b>Allemagne</b>	308 526	3 826	3 739	10,9
<b>Estonie</b>	1 136	862	1 222	6,0
<b>Irlande</b>	:	:	:	:
<b>Grèce</b>	15 777	1 439	1 710	8,8
<b>Espagne</b>	92 700	1 988	2 110	9,0
<b>France</b>	231 060	3 515	3 262	10,9
<b>Croatie</b>	3 171	745	1 177	7,3
<b>Italie</b>	:	:	:	:
<b>Chypre</b>	1 244	1 443	1 529	6,9
<b>Lettonie</b>	:	:	:	:
<b>Lituanie</b>	2 147	726	1 253	6,1
<b>Luxembourg</b>	:	:	:	:
<b>Hongrie</b>	7 408	749	1 369	7,4
<b>Malte</b>	:	:	:	:
<b>Pays-Bas</b>	71 453	4 252	3 731	11,0
<b>Autriche</b>	32 729	3 860	3 521	10,1
<b>Pologne</b>	25 262	664	1 264	6,4
<b>Portugal</b>	15 477	1 480	1 844	9,1
<b>Roumanie</b>	7 431	372	767	5,2
<b>Slovénie</b>	:	:	:	:
<b>Slovaquie</b>	:	:	:	:
<b>Finlande</b>	19 319	3 552	2 854	9,5
<b>Suède</b>	48 375	5 039	3 540	11,1
<b>Royaume-Uni</b>	202 721	3 161	2 736	9,9
<b>Islande (1)</b>	1 013	3 130	2 789	8,8
<b>Liechtenstein</b>	287	7 762	:	:
<b>Norvège</b>	35 130	6 916	4 134	8,9
<b>Suisse</b>	57 651	7 127	4 573	11,2

(1) Définition différente.

Source: Eurostat (code des données en ligne hlth\_sha1\_hf)



## 3.5 Accidents du travail

Ce chapitre présente les principaux indicateurs statistiques concernant les **accidents du travail non mortels** et **accidents du travail mortels** dans l'UE réunis dans le cadre de la collecte des données administratives des statistiques européennes sur les accidents du travail (SEAT).

Un «accident du travail» est défini dans la méthodologie SEAT comme un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique. Un accident du travail mortel est un accident entraînant le décès de la victime dans un délai d'un an. Un accident du travail non mortel est défini dans la méthodologie SEAT comme un accident occasionnant au moins quatre jours civils entiers d'absence du travail (on parle aussi parfois d'«accident du travail grave»).

En 2013, il y a eu un peu plus de 3,1 millions d'accidents non mortels ayant occasionné au moins quatre jours civils d'absence au travail et 3 674 accidents mortels dans l'UE-28, soit environ 850 accidents non mortels pour chaque accident mortel. Le nombre d'accidents au travail a légèrement diminué dans l'UE-28 entre 2012 et 2013, avec 38 000 accidents non mortels en moins et 244 accidents mortels en moins. Les hommes risquent nettement plus que les femmes d'avoir un accident au travail. Dans l'UE-28, plus de deux accidents au travail non mortels sur trois (69,8 %) concernaient des hommes.

Il convient par ailleurs de remarquer que les accidents mortels sont des événements relativement rares. Pour cette raison, les taux d'incidence d'accidents mortels peuvent considérablement varier d'une année à l'autre, en particulier dans certains des petits États membres.

Le risque d'accident est lié au secteur économique dans lequel la personne travaille et l'importance relative des différentes activités varie d'un pays à l'autre. Pour tenir compte de cet élément, les taux d'incidence standardisés sont calculés. Ces taux supposent que la taille relative des secteurs économiques dans chaque économie nationale est la même que dans l'Union dans son ensemble.

Dans l'UE-28, il y a eu en moyenne 2,3 accidents mortels pour 100 000 personnes occupées en 2013 contre 1 696 accidents non mortels pour 100 000 personnes occupées.

Dans l'UE-28, les secteurs de la construction, de l'industrie manufacturière, des transports et de l'entreposage, ainsi que de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ont enregistré ensemble près de deux tiers (65,7 %) de tous les accidents mortels au travail et un peu moins de la moitié (47,0 %) de tous les accidents de travail non mortels en 2013. Plus d'un accident du travail mortel sur cinq (21,4 %) dans l'UE-28 en 2013 a eu lieu dans le secteur de la construction, le secteur manufacturier enregistrant le deuxième pourcentage le plus élevé (16,6 %).

**Tableau 3.3: Nombre d'accidents du travail mortels et non mortels, 2013**  
(en personnes)

	Accidents du travail occasionnant au moins quatre jours calendriers d'absence du travail			Accidents du travail mortels
	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>UE-28</b>	3 127 546	2 183 802	943 412	3 674
<b>Belgique</b>	56 405	41 444	14 954	66
<b>Bulgarie</b>	2 164	1 540	624	87
<b>Rép. tchèque</b>	44 070	30 838	13 232	130
<b>Danemark</b>	55 931	33 506	22 235	39
<b>Allemagne</b>	852 061	635 030	217 031	444
<b>Estonie</b>	6 175	3 801	2 373	20
<b>Irlande</b>	18 049	11 690	6 278	40
<b>Grèce</b>	9 676	7 424	2 252	22
<b>Espagne</b>	370 176	253 483	116 692	270
<b>France</b>	567 407	375 263	192 144	553
<b>Croatie</b>	11 709	7 850	3 854	29
<b>Italie</b>	329 404	240 540	88 864	517
<b>Chypre</b>	1 529	1 076	453	9
<b>Lettonie</b>	1 707	1 113	594	31
<b>Lituanie</b>	3 043	1 955	1 088	58
<b>Luxembourg</b>	7 055	5 619	1 436	6
<b>Hongrie</b>	18 899	12 414	6 486	55
<b>Malte</b>	2 601	2 164	437	4
<b>Pays-Bas</b>	152 214	101 189	51 025	42
<b>Autriche</b>	64 646	51 275	13 371	143
<b>Pologne</b>	77 339	50 976	26 363	277
<b>Portugal</b>	123 137	86 554	36 583	160
<b>Roumanie</b>	3 453	2 726	726	269
<b>Slovénie</b>	12 537	9 411	3 126	20
<b>Slovaquie</b>	8 741	5 931	2 810	55
<b>Finlande</b>	47 432	32 630	14 802	22
<b>Suède</b>	36 188	21 058	15 130	35
<b>Royaume-Uni</b>	243 798	155 302	88 449	271
<b>Islande</b>	1 787	1 182	605	0
<b>Norvège</b>	22 807	12 945	9 862	48
<b>Suisse</b>	86 039	68 060	17 979	77

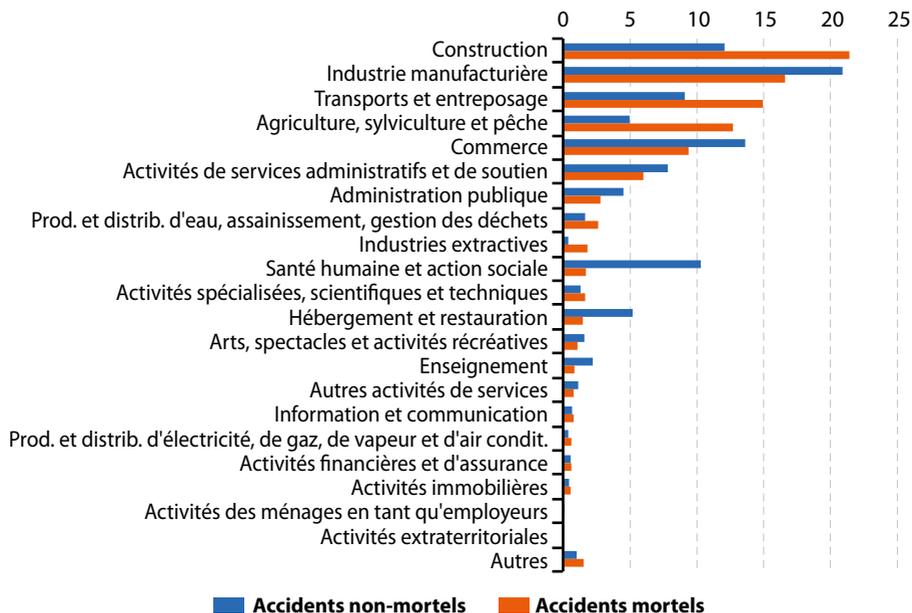
Note: Les accidents du travail non mortels rapportés dans le cadre de SEAT sont les accidents qui impliquent au moins 4 jours calendriers d'absence du travail (accidents graves).

Source: Eurostat (codes des données en ligne hsw\_n2\_01 et hsw\_n2\_02)



### Graphique 3.7: Accidents du travail mortels et non mortels par activité économique, UE-28, 2013

(en % des accidents mortels et non mortels)



Source: Eurostat (codes des données en ligne [hsw\\_n2\\_01](#) et [hsw\\_n2\\_02](#))



# 4

## Education et formation



## Introduction

L'éducation, la formation professionnelle et, plus généralement, l'apprentissage tout au long de la vie jouent un rôle capital d'un point de vue tant économique que social. Les occasions dont disposent les citoyens de l'Union européenne de vivre, d'étudier et de travailler dans d'autres pays sont autant de contributions essentielles à la compréhension interculturelle, au développement des particuliers et à la pleine mise en valeur du potentiel économique de l'Union. Chaque année, plus d'un million de citoyens de l'Union de tous âges bénéficient des programmes européens en matière d'éducation, de formation professionnelle et de citoyenneté.

La coopération politique au sein de l'Union européenne a été renforcée grâce au programme de travail « Éducation et formation 2010 », lequel intégrait les actions précédemment menées dans les domaines de l'éducation et de la formation. Le [cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation](#) (connu sous le nom d'« Éducation et formation 2020 »), a été adopté par le [Conseil](#) en mai 2009. Ce cadre fixe quatre objectifs stratégiques pour l'éducation et la formation dans l'Union: faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité deviennent une réalité; améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement et de la formation; favoriser l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active; encourager l'innovation et la créativité — y compris l'esprit d'entreprise — à tous les niveaux de l'éducation et de la formation. Cette stratégie a établi un certain nombre de critères de référence pour 2020.

En 2014, les progrès récents ont été évalués et les priorités revues: en novembre 2015, le Conseil a adopté une série de six nouvelles priorités pour la période 2016–20 sur la base d'un [rapport](#)

conjoint (2015/C 417/04) de la Commission européenne et des États membres. Les nouveaux domaines d'action prioritaires à l'horizon 2020 sont les suivants:

- connaissances, qualifications et compétences pertinentes et de qualité, développées pendant toute la durée de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, axées sur les acquis d'apprentissage, pour favoriser l'employabilité, l'innovation, une citoyenneté active et le bien-être;
- éducation inclusive, égalité, équité, non-discrimination et promotion des compétences civiques;
- éducation et formation ouvertes et innovantes, entrant notamment de plain-pied dans l'ère numérique;
- soutien appuyé aux enseignants, aux formateurs, aux responsables d'établissement et aux autres membres du personnel éducatif;
- transparence et reconnaissance des compétences et des qualifications pour faciliter l'apprentissage et la mobilité de la main-d'œuvre;
- investissements durables, qualité et efficacité des systèmes d'enseignement et de formation.

La mesure des progrès accomplis requiert un large éventail de statistiques comparables sur la fréquentation des cours et des formations, le nombre de diplômés et d'enseignants, l'apprentissage des langues, la mobilité des étudiants et des chercheurs et les investissements en matière d'éducation, ainsi que des données sur les niveaux d'études atteints et la formation des adultes.



Les statistiques en matière d'éducation couvrent un large éventail de sujets, y compris les dépenses, le personnel, les taux de participation et les niveaux d'études. Les normes relatives aux statistiques internationales de l'éducation sont fixées par trois organisations internationales:

- l'Institut de statistique (ISU) de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco);
- l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);
- Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne.

## 4.1 Education de la petite enfance et enseignement primaire

L'école permet aux jeunes d'acquérir les capacités élémentaires pour leur existence et les compétences requises pour leur épanouissement. La qualité du temps passé à l'école influence non seulement l'épanouissement personnel, mais également la future place de l'enfant dans la société, le niveau d'études qu'il atteindra et ses possibilités d'emploi. La qualité de l'éducation peut être liée aux normes d'enseignement, qui sont elles-mêmes conditionnées par les exigences vis-à-vis des enseignants, la formation qu'ils reçoivent, les rôles qu'ils sont appelés à jouer et les ressources qui sont mises à leur disposition pour effectuer leurs tâches.

En 2013, dans l'UE-28, l'enseignement préprimaire comptait un peu plus de 15 millions d'élèves. Le nombre d'élèves dans l'enseignement primaire était 1,9 fois plus élevé, s'établissant à un peu plus de 28 millions.

En 2013, dans l'UE-28 (à l'exclusion du Danemark et de l'Irlande), l'enseignement préprimaire comptait 1,2 million d'enseignants, tandis que l'enseignement primaire en comptait 2 millions.

Le ratio élèves-enseignant est un indicateur de la qualité de l'enseignement qui fournit une

indication du nombre moyen d'élèves pour chaque enseignant. En 2013, les **ratios élèves-enseignant** étaient particulièrement faibles — ce qui peut généralement être considéré comme bénéfique — dans le développement de la petite enfance, avec des ratios, entre les six États membres de l'Union pour lesquels des données sont disponibles, allant de 5,1 en Allemagne à 9,5 en Croatie. Dans tous ces États membres, les ratios relatifs au développement de la petite enfance étaient inférieurs à ceux de l'enseignement préprimaire.

Parmi les États membres de l'Union, le ratio élèves-enseignant pour l'enseignement préprimaire variait de 9 en Estonie (le ratio couvre également le développement de la petite enfance) à 16,6 à Chypre, en Roumanie et au Portugal, la France (21,6) étant située au-dessus de cette fourchette et la Suède (6,4) en-dessous. Dans 14 États membres sur les 26 pour lesquels des données sont disponibles (en d'autres termes, une petite majorité), les ratios élèves-enseignant étaient plus faibles pour l'enseignement primaire que pour l'enseignement préprimaire.

**Tableau 4.1:** Nombre d'élèves dans l'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire, 2013  
(en milliers)

	Développement de la petite enfance			Préprimaire			Primaire		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
<b>UE-28 (1)</b>	:	:	:	15 058,8	7 765,9	7 292,8	28 343,8	14 221,0	13 796,3
<b>Belgique</b>	:	:	:	457,0	234,3	222,7	764,1	390,3	373,8
<b>Bulgarie</b>	:	:	:	235,0	121,3	113,8	253,7	131,2	122,5
<b>Rép. tchèque</b>	:	:	:	358,1	185,9	172,2	491,8	252,4	239,4
<b>Danemark</b>	113,7	58,3	55,4	192,2	99,9	92,3	469,6	241,3	228,3
<b>Allemagne</b>	677,9	346,7	331,2	2 207,1	1 139,1	1 068,0	2 890,5	1 487,7	1 402,8
<b>Estonie (2)</b>	:	:	:	67,0	34,5	32,5	75,6	38,9	36,7
<b>Irlande</b>	:	:	:	78,1	39,8	38,3	527,8	270,5	257,3
<b>Grèce</b>	49,5	:	:	167,1	86,1	80,9	633,5	early	307,1
<b>Espagne</b>	449,4	233,6	215,9	1 465,6	755,7	709,9	2 934,6	1 502,1	1 432,5
<b>France</b>	:	:	:	2 560,8	1 309,9	1 250,8	4 171,0	2 137,6	2 033,4
<b>Croatie</b>	23,0	12,2	10,9	105,0	54,5	50,5	160,3	82,2	78,1
<b>Italie</b>	:	:	:	1 686,1	874,6	811,5	2 861,0	1 475,3	1 385,7
<b>Chypre</b>	:	:	:	22,8	11,7	11,1	54,1	27,8	26,3
<b>Lettonie</b>	:	:	:	79,7	40,9	38,8	114,1	58,6	55,4
<b>Lituanie</b>	19,0	9,7	9,3	93,6	48,0	45,6	109,0	56,0	53,0
<b>Luxembourg</b>	:	:	:	16,5	8,4	8,1	35,3	18,1	17,1
<b>Hongrie</b>	:	:	:	340,2	175,7	164,5	385,5	199,0	186,4
<b>Malte</b>	:	:	:	8,9	4,6	4,3	23,7	12,1	11,5
<b>Pays-Bas (3)</b>	:	:	:	521,3	266,8	254,5	1 251,0	642,8	608,3
<b>Autriche</b>	36,7	18,9	17,8	237,3	122,1	115,3	327,2	168,4	158,8
<b>Pologne</b>	:	:	:	1 216,5	625,9	590,6	2 160,9	1 107,4	1 053,5
<b>Portugal</b>	:	:	:	266,7	138,9	127,7	693,0	361,0	332,1
<b>Roumanie</b>	:	:	:	581,1	297,5	283,7	932,0	482,5	449,4
<b>Slovénie</b>	24,9	12,8	12,1	58,2	30,3	28,0	109,2	56,2	53,1
<b>Slovaquie</b>	:	:	:	154,7	80,0	74,6	211,4	109,0	102,4
<b>Finlande</b>	50,1	25,7	24,5	194,5	99,6	94,9	348,4	178,7	169,7
<b>Suède</b>	160,3	82,5	77,8	429,7	221,6	208,1	733,4	366,0	367,4
<b>Royaume-Uni</b>	257,9	131,3	126,6	1 258,2	658,3	599,9	4 622,2	2 367,8	2 254,4
<b>Islande</b>	6,1	3,1	3,0	13,5	7,0	6,6	29,6	15,1	14,5
<b>Liechtenstein</b>	:	:	:	0,8	0,4	0,4	2,0	1,0	0,9
<b>Norvège</b>	102,5	52,6	49,9	183,7	94,2	89,5	425,0	217,2	207,8
<b>Suisse</b>	:	:	:	158,2	81,8	76,5	453,9	233,8	220,1
<b>ARY de Macédoine</b>	5,9	3,1	2,8	21,0	10,7	10,3	109,9	56,7	53,2
<b>Serbie</b>	31,5	16,2	15,3	156,9	80,7	76,2	:	:	:
<b>Turquie</b>	:	:	:	1 077,9	562,2	515,8	5 593,9	2 862,7	2 731,2

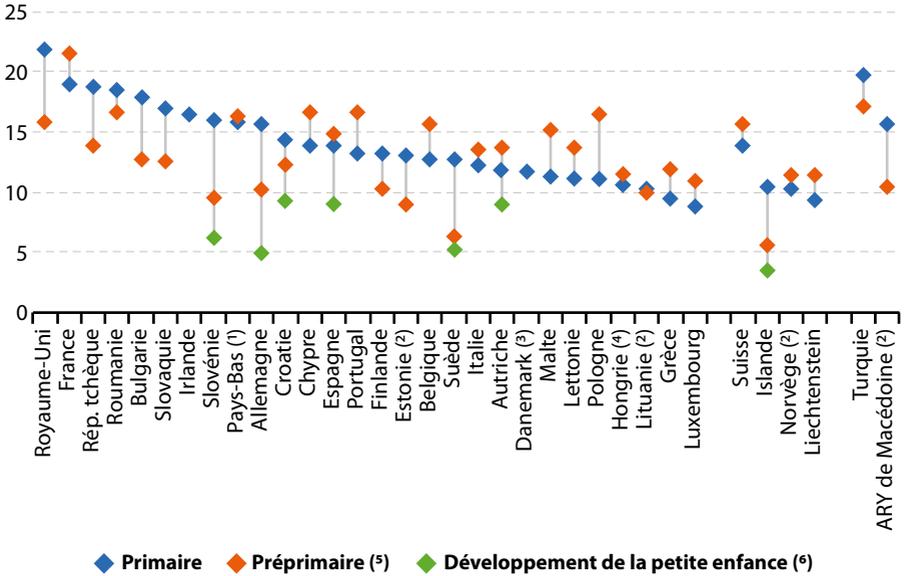
(1) Enseignement préprimaire: inclut le développement éducatif de la petite enfance pour l'Estonie. Enseignement primaire: inclut uniquement le secteur public pour les Pays-Bas.

(2) Enseignement préprimaire: inclut le développement éducatif de la petite enfance.

(3) Enseignement primaire: secteur public uniquement; le nombre d'élèves dans les établissements privés est négligeable.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: educ\_uoe\_enrp01 et educ\_uoe\_enrp04)

**Graphique 4.1: Ratios élèves-enseignant dans l'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire, 2013**  
(nombre d'élèves par enseignant)



Note: Les chiffres sont classés selon le ratio pour l'éducation primaire.

(1) Enseignement primaire: 2012.  
 (2) Enseignement préprimaire: inclut le développement éducatif de la petite enfance.  
 (3) 2011. Enseignement primaire: inclut le premier cycle de l'enseignement secondaire.  
 (4) Inclut le personnel de direction.  
 (5) Danemark et Irlande: pas disponible.  
 (6) Belgique, Danemark, Estonie, Grèce, Lituanie, Hongrie, Portugal, Roumanie, Finlande, Royaume Uni, Liechtenstein, Norvège, ARY de Macédoine et Turquie: pas disponible. Bulgarie, République tchèque, Irlande, France, Italie, Chypre, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie et Suisse: pas applicable.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [educ\\_uoe\\_perp04](#) et [educ\\_iste](#))

## 4.2 Enseignement secondaire

Les élèves entrant dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (niveau 2 de la CITE) sont généralement âgés de 10 à 13 ans (12 ans étant l'âge le plus courant). Les élèves entrant dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3 de la CITE) sont habituellement âgés de 14 à 16 ans. La scolarité obligatoire se termine en général à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire, bien que, dans certains pays, elle se poursuive jusqu'au deuxième cycle du secondaire. En moyenne, la scolarité obligatoire dure neuf ou dix ans dans la plupart des États membres de l'Union européenne. Comme son nom l'indique, l'enseignement post-secondaire non-supérieur (niveau 4 de la CITE) commence après l'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

En 2013, dans l'UE-28, le premier cycle de l'enseignement secondaire comptait un peu plus de 20 millions d'élèves, dont la grande majorité (81,9%) se trouvaient dans le secteur public; veuillez noter que cette part exclut les Pays-Bas. Le nombre d'élèves dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans l'UE-28 était légèrement plus élevé, s'établissant à un peu plus de 21 millions, avec une nette majorité (75,2% à l'exclusion de nouveau des Pays-Bas), quoique plus petite, d'élèves présents dans le secteur public. Une petite majorité (51,7%) des élèves du deuxième cycle du secondaire suivaient des programmes généraux, alors que la part restante suivait des programmes de formation professionnelle.

En 2013, l'enseignement post-secondaire non-supérieur était de loin le moins important des trois niveaux d'enseignement, avec 1,7 million

d'élèves dans l'UE-28 (à l'exclusion de la Grèce et de l'Espagne). Ce niveau d'éducation n'existe pas au Danemark, en Croatie, en Slovénie ou au Royaume-Uni), la grande majorité des élèves (90,8%) suivant des programmes de formation professionnelle.

En 2013, dans l'UE-28 (hors Irlande), les premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire comptaient 1,8 million d'enseignants, tandis que l'enseignement post-secondaire non-supérieur en comptait 136 000.

En 2013, les ratios élèves-enseignant dans les premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire étaient globalement similaires à ceux observés pour l'enseignement primaire. Le ratio élèves-enseignant dans le premier cycle de l'enseignement secondaire variait entre les États membres de l'Union, de moins de 8 en Lettonie, à Malte, en Lituanie et en Grèce, à 15,4 en France, le ratio du Royaume-Uni (18,5) se situant même au-dessus de cette fourchette.

Les ratios élèves-enseignant dans le premier cycle de l'enseignement secondaire étaient inférieurs à ceux observés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La France affichait un ratio particulièrement faible pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (10,1 élèves par enseignant) par rapport au ratio pour le premier cycle de l'enseignement secondaire (15,4).

Les ratios élèves-enseignant pour l'enseignement post-secondaire non-supérieur sont disponibles pour 16 des États membres de l'Union pour 2013 et dans tous ceux-ci, sauf trois, le ratio était plus élevé que pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.



**Tableau 4.2: Nombre d'étudiants dans l'enseignement secondaire, 2013**  
(en milliers)

	Premier cycle de l'enseignement secondaire			Deuxième cycle de l'enseignement secondaire			Enseignement post-secondaire non-supérieur		
	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé
	(% du total)			(% du total)			(% du total)		
<b>UE-28 (1)</b>	20 188,4	81,9	18,1	21 388,8	71,8	28,2	1 670,6	60,1	39,9
<b>Belgique</b>	432,9	42,2	57,8	773,7	41,1	58,9	62,0	27,2	72,8
<b>Bulgarie</b>	235,5	94,0	6,0	284,1	95,6	4,4	2,5	13,3	86,7
<b>Rép. tchèque</b>	365,2	97,1	2,9	436,1	85,4	14,6	58,5	88,2	11,8
<b>Danemark</b>	244,1	73,1	26,9	311,2	98,0	2,0	–	–	–
<b>Allemagne</b>	4 713,7	90,4	9,6	2 575,7	92,0	8,0	828,7	74,9	25,1
<b>Estonie</b>	36,9	95,9	4,1	43,9	96,6	3,4	10,6	92,8	7,2
<b>Irlande (2)</b>	189,5	100,0	0,0	153,4	98,4	1,6	55,6	98,8	1,2
<b>Grèce</b>	323,9	95,3	4,7	371,0	95,9	4,1	:	:	:
<b>Espagne</b>	1 663,5	70,6	29,4	1 632,9	75,1	24,9	:	:	:
<b>France</b>	3 332,3	78,1	21,9	2 581,5	68,4	31,6	34,8	68,0	32,0
<b>Croatie</b>	190,9	99,6	0,4	188,2	96,0	4,0	–	–	–
<b>Italie</b>	1 813,9	96,1	3,9	2 780,4	90,9	9,1	8,2	0,0	100,0
<b>Chypre</b>	28,7	83,6	16,4	32,1	80,9	19,1	0,2	100,0	–
<b>Lettonie</b>	55,3	98,8	1,2	71,6	97,6	2,4	3,5	96,2	3,8
<b>Lituanie</b>	203,0	98,1	1,9	91,2	98,9	1,1	15,4	99,5	0,5
<b>Luxembourg</b>	21,8	81,0	19,0	24,4	83,2	16,8	0,8	100,0	0,0
<b>Hongrie</b>	390,3	85,3	14,7	500,4	73,5	26,5	74,3	47,8	52,2
<b>Malte</b>	13,2	56,1	43,9	17,8	71,8	28,2	2,4	100,0	0,0
<b>Pays-Bas</b>	:	:	:	:	:	:	1,6	100,0	–
<b>Autriche</b>	336,7	90,7	9,3	369,8	89,6	10,4	19,8	59,9	40,1
<b>Pologne</b>	1 188,2	94,5	5,5	1 589,5	84,1	15,9	323,4	16,5	83,5
<b>Portugal</b>	400,5	87,3	12,7	398,4	79,1	20,9	10,3	87,8	12,2
<b>Roumanie</b>	812,2	99,7	0,3	851,5	97,8	2,2	92,9	51,5	48,5
<b>Slovénie</b>	54,6	99,7	0,3	93,0	96,3	3,7	–	–	–
<b>Slovaquie</b>	259,2	93,3	6,7	222,3	84,8	15,2	18,4	83,3	16,7
<b>Finlande</b>	181,4	95,2	4,8	359,6	81,2	18,8	24,2	84,1	15,9
<b>Suède</b>	321,1	84,7	15,3	517,5	82,1	17,9	22,7	41,2	58,8
<b>Royaume-Uni</b>	2 379,8	47,7	52,3	4 117,2	26,0	74,0	–	–	–
<b>Islande</b>	12,7	99,1	0,9	25,5	80,2	19,8	0,9	34,9	65,1
<b>Liechtenstein</b>	1,6	92,9	7,1	1,8	98,2	1,8	–	–	–
<b>Norvège</b>	190,5	96,5	3,5	252,1	89,1	10,9	4,9	20,6	79,4
<b>Suisse</b>	296,9	91,8	8,2	349,3	85,4	14,6	13,5	15,3	84,7
<b>ARY de Macédoine</b>	86,6	100,0	–	90,4	98,2	1,8	0,3	100,0	–
<b>Turquie</b>	5 567,0	97,0	3,0	4 995,6	96,9	3,1	–	–	–

Note: Selon la classification UOE, la distinction entre public et privé est établie selon qu'un organisme public ou une entité privée a le contrôle global de l'établissement et non pas selon le secteur qui fournit la majorité du financement. Cela signifie que les établissements traditionnellement considérés comme «privés» ne sont qu'un sous-groupe de l'ensemble des établissements privés et sont désignés comme étant des établissements privés indépendants.

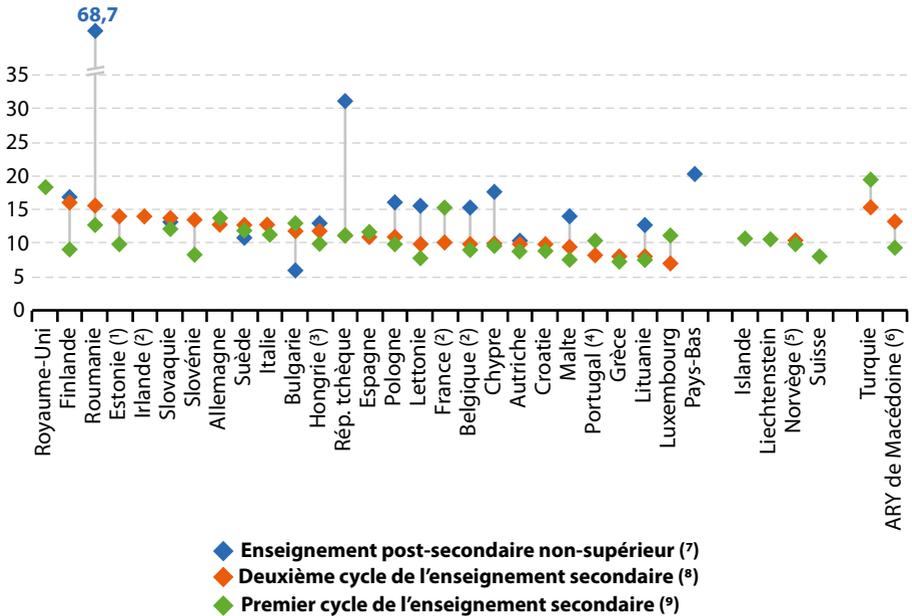
Ces derniers établissements constituent, par exemple au Royaume-Uni, seulement environ 5 % de tous les établissements de l'enseignement secondaire.

(1) Premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire: à l'exclusion des Pays-Bas, à l'exception de l'enseignement public. Enseignement post-secondaire non-supérieur: somme des données disponibles pour les États membres de l'UE.

(2) Enseignement post-secondaire non-supérieur: à l'exclusion des étudiants suivant des formations en alternance.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: educ\_uae\_ens01, educ\_uae\_ens04 et educ\_uae\_ens07)

**Graphique 4.2: Ratios élèves-enseignant dans l'enseignement secondaire, 2013**  
(nombre d'élèves par enseignant)



Note: Classés selon le ratio pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.  
 Danemark: données non disponibles.

(1) Deuxième cycle de l'enseignement secondaire: inclut l'enseignement post-secondaire non-supérieur.

(2) Établissements privés indépendants: exclus.

(3) Inclut le personnel de direction.

(4) Enseignement professionnel post-secondaire non-supérieur: inclus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou dans l'enseignement supérieur.

(5) Deuxième cycle de l'enseignement secondaire: inclut l'enseignement professionnel post-secondaire non-supérieur.

(6) Deuxième cycle de l'enseignement secondaire: inclut l'enseignement professionnel post-secondaire non-supérieur et l'enseignement supérieur de cycle court.

(7) Irlande, Grèce, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Islande et Suisse: données non disponibles. Croatie, Slovénie, Royaume-Uni, Liechtenstein et Turquie: non applicable.

(8) Pays-Bas, Islande et Suisse: données non disponibles.

(9) Irlande et Pays-Bas: données non disponibles.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: educ\_uoe\_perp04 et educ\_iste)



## 4.3 Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur, dispensé par les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur, correspond au niveau d'éducation faisant suite à l'enseignement secondaire. Il est considéré comme jouant un rôle essentiel dans la société, en favorisant l'innovation, en renforçant le développement économique et la croissance, et en améliorant plus généralement le bien-être des citoyens.

En 2013, l'UE-28, comptait 19,6 millions d'étudiants dans l'enseignement supérieur, dont 7,5 % suivaient un programme de l'enseignement supérieur de cycle court, 60,7 % étudiaient en vue de l'obtention d'une licence, 28,1 % en vue de l'obtention d'un master et 3,7 % en vue de l'obtention d'un doctorat.

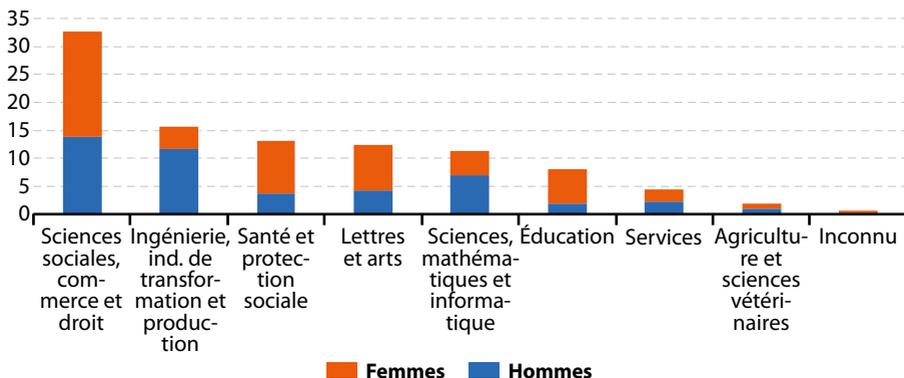
En 2013, le nombre d'étudiants qui étudiaient en vue de l'obtention d'une licence était plus élevé que pour tout autre niveau de l'enseignement supérieur, et ce dans l'ensemble des États membres de l'Union.

Dans l'UE-28, un tiers (32,7 %) des étudiants de l'enseignement supérieur avaient choisi en 2013 les sciences sociales, le commerce ou le droit, **domaine d'études** attirant davantage de femmes que d'hommes. Le deuxième domaine d'études le plus courant était l'ingénierie, l'industrie de la transformation et la construction, qui englobait 15,7 % de tous les étudiants de l'enseignement supérieur. Dans ce domaine, trois quarts des étudiants étaient des hommes. Le troisième domaine d'étude était la santé et la protection sociale, avec 13,2 % de tous les étudiants de l'enseignement supérieur. Dans ce dernier domaine, près de trois quart des étudiants étaient des femmes.

En 2013, quelque 4,8 millions d'étudiants ont été diplômés d'un établissement d'enseignement supérieur dans l'UE-28. Le Royaume-Uni affichait le plus grand nombre de diplômés (792 000) suivi de la France (734 000), bien devant la Pologne (598 000) et l'Allemagne (496 000).

**Graphique 4.3:** Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur par domaine d'études et par sexe, UE-28, 2013

(en %)



Source: Eurostat (code des données en ligne educ\_uoe\_enrt03)

En 2013, l'UE-28 comptait 1,4 million d'enseignants dans l'enseignement supérieur, dont 83 900 dispensaient des cours dans l'enseignement supérieur de cycle court.

Plus d'un quart (26,7 %) des enseignants de l'enseignement supérieur de l'UE-28 étaient situés en Allemagne, et un peu plus d'un dixième en Espagne (10,9 %) et au Royaume Uni (10,5 %).

**Tableau 4.3: Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur par niveau et par sexe, 2013**  
(en milliers)

	Enseignement supérieur		Enseignement supérieur de cycle court		Niveau licence ou équivalent		Niveau master ou équivalent		Niveau doctorat ou équivalent	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>UE-28 (*)</b>	8 969,1	10 663,2	688,2	787,3	5 541,8	6 371,6	2 344,6	3 162,7	394,5	341,5
<b>Belgique</b>	216,3	272,2	9,2	15,0	160,2	204,0	39,0	46,5	8,0	6,6
<b>Bulgarie</b>	129,1	154,9	–	–	91,9	103,8	34,6	48,4	2,6	2,7
<b>Rép. tchèque</b>	182,0	245,4	0,4	0,6	115,3	152,4	52,2	81,3	14,2	11,0
<b>Danemark</b>	125,5	165,7	16,2	15,5	75,3	107,0	29,1	38,4	4,8	4,8
<b>Allemagne</b>	1 469,9	1 310,1	0,1	0,4	913,3	722,6	429,7	500,6	126,8	86,4
<b>Estonie</b>	26,9	37,9	–	–	19,5	25,3	6,2	10,8	1,3	1,8
<b>Irlande</b>	98,8	100,6	24,4	17,3	56,9	64,3	13,4	15,0	4,1	4,1
<b>Grèce</b>	337,7	321,6	–	–	305,4	282,8	20,2	27,9	12,1	10,9
<b>Espagne</b>	914,8	1 054,6	174,5	171,9	497,5	587,5	230,5	283,8	12,3	11,4
<b>France</b>	1 062,6	1 275,6	251,6	253,3	387,2	544,6	387,1	444,9	36,7	32,8
<b>Croatie (²)</b>	71,7	92,9	:	:	48,2	54,6	21,9	36,3	1,7	2,0
<b>Italie</b>	804,1	1 068,5	1,9	0,6	497,2	611,1	288,1	438,9	16,9	18,0
<b>Chypre</b>	14,3	17,7	1,4	1,9	9,5	10,5	3,0	4,9	0,4	0,5
<b>Lettonie</b>	38,7	55,7	7,0	10,3	26,4	36,9	4,2	7,1	1,1	1,4
<b>Lituanie</b>	66,4	93,2	–	–	54,4	70,1	10,9	21,6	1,1	1,6
<b>Luxembourg</b>	3,2	3,4	0,1	0,2	1,7	1,7	1,2	1,2	0,3	0,2
<b>Hongrie</b>	160,9	198,1	13,5	23,5	110,7	127,0	32,9	44,1	3,8	3,6
<b>Malte</b>	5,6	7,0	1,1	1,3	3,0	3,9	1,4	1,7	0,0	0,0
<b>Pays-Bas</b>	327,1	347,7	3,0	2,3	272,7	285,7	44,5	52,9	6,9	6,8
<b>Autriche</b>	196,8	225,9	35,6	41,2	84,5	95,7	63,2	76,9	13,6	12,1
<b>Pologne</b>	764,6	1 138,1	2,0	8,9	542,7	723,8	200,0	383,0	19,8	22,5
<b>Portugal</b>	173,7	197,3	–	–	107,5	124,1	57,2	62,8	9,1	10,4
<b>Roumanie</b>	284,9	333,2	–	–	199,1	210,5	75,0	112,2	10,8	10,5
<b>Slovénie</b>	41,5	56,2	7,6	5,8	23,0	31,9	9,2	16,6	1,7	1,9
<b>Slovaquie</b>	84,5	125,0	0,9	1,9	49,7	71,1	28,2	46,7	5,7	5,2
<b>Finlande</b>	143,1	165,9	0,1	0,0	109,1	119,2	24,1	36,0	9,9	10,7
<b>Suède</b>	176,0	260,6	13,1	12,9	93,2	159,8	58,6	77,4	11,0	10,5
<b>Royaume-Uni</b>	1 048,0	1 338,2	124,5	202,3	686,7	840,0	178,9	244,7	58,0	51,1
<b>Islande</b>	7,2	11,9	0,2	0,2	5,4	8,4	1,4	3,0	0,2	0,3
<b>Liechtenstein</b>	0,6	0,3	–	–	0,4	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0
<b>Norvège</b>	105,2	150,2	7,3	2,5	69,8	112,2	24,5	31,8	3,6	3,8
<b>Suisse</b>	141,3	138,5	4,5	6,3	94,7	91,7	29,6	30,4	12,5	10,2
<b>ARY de Macédoine</b>	27,6	33,1	–	–	25,9	31,0	1,6	2,0	0,1	0,1
<b>Turquie</b>	2 706,9	2 268,8	827,8	699,9	1 657,5	1 395,2	176,0	138,8	45,6	34,8

(¹) Enseignement supérieur de cycle court: à l'exclusion de la Croatie. Niveau licence ou équivalent: inclut l'enseignement supérieur de cycle court pour la Croatie.

(²) Niveau licence ou équivalent: inclut l'enseignement supérieur de cycle court.

Source: Eurostat (code des données en ligne educ\_uae\_enr01)



## 4.4 Jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation

Les jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation peuvent être confrontés à des difficultés considérables sur le **marché du travail**: par exemple, ils peuvent avoir plus de mal à s'assurer une situation stable, étant donné que les employeurs peuvent être plus réticents à les engager en raison de leur niveau d'éducation limité.

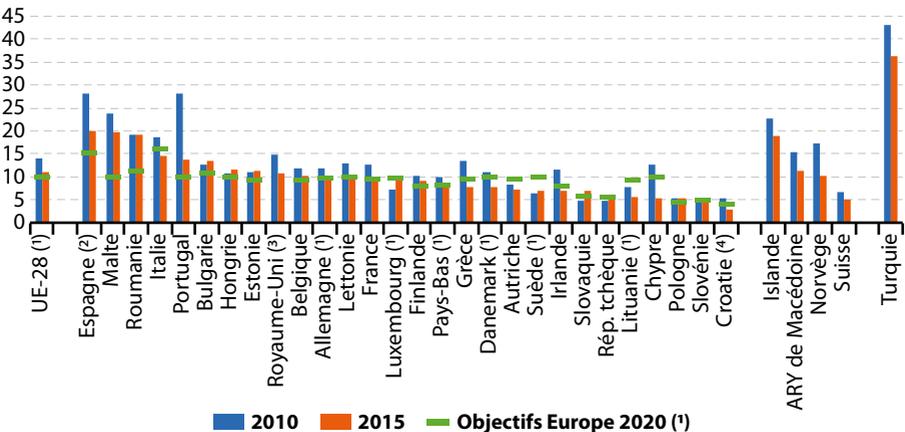
Le **cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation** (connu sous le nom de «**Éducation et formation 2020**») a fixé un jalon à atteindre à l'horizon 2020: à cette date, la proportion des jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation devrait être inférieure à 10 % dans l'UE-28.

En moyenne, 11 % des jeunes (âgés de 18 à 24 ans) dans l'UE-28 avaient quitté prématurément le système d'éducation et de formation en 2015, autrement dit, ils n'avaient pas dépassé le premier cycle de l'enseignement secondaire et ne poursuivaient ni études ni formation complémentaires au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Dans cet article, les termes «jeunes en décrochage scolaire» et «jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation» sont utilisés indifféremment.

La part globale des jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation a diminué de 2,9 points de pourcentage dans l'UE-28 entre 2010 et 2015.

**Graphique 4.4: Jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation, 2010 et 2015**

(en % de la population âgée de 18 à 24 ans)



Note: Rupture de série.

(1) Pour l'objectif à atteindre, la part de jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation devrait être inférieure à la valeur cible.

Source: Eurostat (code des données en ligne t2020\_40)

(2) L'objectif Europe 2020 est défini comme le taux d'abandon scolaire.

(3) Hors objectif Europe 2020.

(4) 2015: peu fiable.

**Tableau 4.4:** Répartition des jeunes âgés de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation, par situation au regard de l'emploi, 2015 (en % de jeunes en décrochage scolaire)

	Total (jeunes hommes et femmes)					Total des jeunes hommes occupés et non occupés	Total des jeunes femmes occupées et non occupées
	dont						
	Total (personnes occupées et personnes non occupées)	Personnes occupées	Personnes non occupées	dont			
Personnes aimerait travailler				Personnes ne veut pas travailler			
<b>UE-28</b>	11,0	4,6	6,4	4,3	2,1	12,4	9,5
<b>Belgique</b>	10,1	3,7	6,4	4,3	2,1	11,6	8,6
<b>Bulgarie (1)</b>	13,4	2,9	10,5	4,4	6,1	13,3	13,4
<b>Rép. tchèque</b>	6,2	2,2	4,0	1,7	2,3	6,4	6,0
<b>Danemark</b>	7,8	3,8	4,0	2,1	1,9	9,7	5,7
<b>Allemagne</b>	10,1	4,5	5,6	3,5	2,1	10,4	9,8
<b>Estonie (2)</b>	11,2	6,2	5,0	2,5	2,4	13,2	9,0
<b>Irlande (3)</b>	6,9	1,8	5,1	2,8	2,3	8,4	5,4
<b>Grèce</b>	7,9	3,0	4,9	3,4	1,5	9,4	6,4
<b>Espagne</b>	20,0	7,8	12,1	9,9	2,2	24,0	15,8
<b>France</b>	9,3	3,1	6,2	4,3	1,9	10,1	8,5
<b>Croatie (4)</b>	2,8	0,5	2,3	1,6	0,7	3,6	2,1
<b>Italie</b>	14,7	4,7	10,0	8,0	2,0	17,5	11,8
<b>Chypre (5)</b>	5,3	2,3	2,9	2,1	0,8	7,7	3,2
<b>Lettonie (6)</b>	9,9	6,2	3,8	2,3	1,4	13,4	6,2
<b>Lituanie (7)</b>	5,5	2,1	3,4	:	1,9	6,9	4,0
<b>Luxembourg (8)</b>	9,3	5,6	3,7	2,9	:	10,5	8,1
<b>Hongrie</b>	11,6	4,7	6,9	4,0	2,9	12,0	11,2
<b>Malte (9)</b>	19,8	13,9	5,9	4,1	1,9	22,9	16,6
<b>Pays-Bas</b>	8,2	5,0	3,2	2,0	1,2	9,9	6,4
<b>Autriche</b>	7,3	3,5	3,8	2,5	1,3	7,8	6,8
<b>Pologne (10)</b>	5,3	2,0	3,3	1,8	1,5	7,2	3,2
<b>Portugal</b>	13,7	7,4	6,3	5,2	1,1	16,4	11,0
<b>Roumanie</b>	19,1	9,3	9,7	4,4	5,3	19,5	18,5
<b>Slovénie (11)</b>	5,0	1,7	3,3	2,1	1,2	6,4	3,4
<b>Slovaquie (10)(12)</b>	6,9	1,6	5,3	3,2	2,1	6,9	6,8
<b>Finlande</b>	9,2	3,5	5,7	3,2	2,4	10,6	7,9
<b>Suède</b>	7,0	3,9	3,1	2,0	1,1	7,6	6,4
<b>Royaume-Uni</b>	10,8	5,5	5,3	3,2	2,1	11,7	9,8
<b>Islande</b>	18,8	14,9	3,9	2,6	:	24,9	12,4
<b>Norvège</b>	10,2	6,8	3,4	2,1	1,3	12,4	8,0
<b>Suisse (13)</b>	5,1	2,8	2,3	1,9	0,5	5,3	5,0
<b>ARY de Macédoine (12)</b>	11,4	3,2	8,2	3,7	4,5	10,0	12,9
<b>Turquie</b>	36,4	17,2	19,2	5,2	13,9	35,0	37,6



En 2015, dans l'UE-28, la proportion de jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation était 2,9 points de pourcentage plus élevée chez les jeunes hommes (12,4 %) que chez les jeunes femmes (9,5 %). Dans l'UE-28, la proportion de jeunes en décrochage scolaire a diminué entre 2006 et 2015: la proportion globale a chuté de 4,3 points de pourcentage, tandis que les proportions pour les jeunes hommes et les jeunes femmes ont diminué de 5,0 et 3,7 points de pourcentage respectivement.

Les jeunes en décrochage scolaire sans emploi ne voulant pas travailler représentaient 2,1 % de

la population âgée de 18 à 24 ans dans l'UE-28 en 2015, mais cette proportion était de 1,5 % chez les jeunes hommes et presque deux fois plus élevée chez les jeunes femmes, s'établissant à 2,7 %.

En 2015, la plus faible proportion de jeunes en décrochage scolaire dans l'UE-28 a été observée dans les villes (un peu moins d'un jeune sur 10). Dans les villes et les banlieues, la proportion de jeunes en décrochage scolaire a augmenté à 11,5 %, alors qu'elle était encore plus élevée dans les zones rurales, s'établissant à 12,2 %.

- (1) Jeunes femmes occupant un emploi: données peu fiables.  
 (2) Jeunes hommes sans emploi et souhaitant travailler: données peu fiables. Jeunes femmes occupant un emploi, souhaitant travailler et ne voulant pas travailler: données peu fiables.  
 (3) Jeunes femmes souhaitant travailler: données peu fiables.  
 (4) Peu fiable.  
 (5) Total de personnes souhaitant travailler et ne voulant pas travailler: données peu fiables. Jeunes hommes occupant un emploi, sans emploi et souhaitant travailler: données peu fiables. Jeunes femmes: données peu fiables.  
 (6) Total de personnes ne voulant pas travailler: données peu fiables. Jeunes hommes souhaitant travailler: données peu fiables. Jeunes femmes occupant un emploi: données peu fiables.

- (7) Total de personnes occupant un emploi et ne voulant pas travailler: données peu fiables. Jeunes hommes sans emploi: données peu fiables. Jeunes femmes: données peu fiables.  
 (8) Jeunes hommes et jeunes femmes sans emploi et souhaitant travailler: données peu fiables.  
 (9) Total de personnes ne voulant pas travailler: données peu fiables. Jeunes femmes souhaitant travailler et ne voulant pas travailler: données peu fiables.  
 (10) Jeunes femmes occupant un emploi: données peu fiables.  
 (11) Total de personnes occupant un emploi, souhaitant travailler et ne voulant pas travailler: données peu fiables. Jeunes hommes occupant un emploi, sans emploi, souhaitant travailler et ne voulant pas travailler: données peu fiables. Jeunes femmes: données peu fiables.  
 (12) Jeunes hommes ne voulant pas travailler: données peu fiables.  
 (13) Ne voulant pas travailler: données peu fiables.

Source: Eurostat (code des données en ligne [edat\\_ifse\\_14](#))

## 4.5 Education et la formation tout au long de la vie

L'éducation et la formation tout au long de la vie englobent toutes les activités utiles d'apprentissage, qu'elles soient formelles, non formelles ou informelles, réalisées de façon suivie dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences. L'intention ou l'objectif d'apprentissage est le point essentiel qui distingue ces activités de formation des activités qui n'impliquent aucun apprentissage, telles que les activités culturelles ou sportives.

En 2015, dans l'UE-28, le pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant participé à l'éducation et à la formation était de 10,7 %, soit 1,4 point de pourcentage de plus qu'en 2010.

Dans l'UE-28, le pourcentage de la population ayant participé à l'éducation et à la formation tout au long de la vie était plus élevé chez les femmes (11,7 % en 2015) que chez les hommes (9,7 %) et les parts des hommes et des femmes étaient toutes deux plus élevées en 2015 que cinq ans plus tôt.

Des informations sur l'éducation et la formation sont fournies par l'enquête sur l'éducation des adultes (EEA). La dernière série d'enquêtes a été

menée entre juillet 2011 et juin 2012 (dénommée « EEA 2011 »). D'après cette enquête, en 2011, 40,3 % des personnes de l'UE-27 âgées de 25 à 64 ans ont participé à l'éducation et à la formation (au cours des 12 mois précédant l'entretien), la majorité d'entre eux ayant pris part à des programmes d'éducation ou de formation non formels.

Dans l'ensemble de l'UE-27, les taux de participation à l'éducation et à la formation au cours des 12 mois précédant l'entretien étaient quasiment les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Une analyse par âge montre que la participation des jeunes (âgés de 25 à 34 ans) dans l'UE-28 représentait près du double de celle des travailleurs plus âgés (de 55 à 64 ans) en 2011. La probabilité de la participation à l'éducation et à la formation était liée au niveau d'études atteint: les personnes ayant suivi des études supérieures affichaient les taux de participation les plus élevés (61,3 % pour l'UE-27 en 2011), tandis que pour ceux qui ne sont pas allés au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire, la probabilité était la moins élevée (21,8 %).

**Tableau 4.5: Apprentissage tout au long de la vie, 2010 et 2015**

(en % de la population âgée de 25 à 64 ans participant à l'éducation et à la formation)

	Total		Hommes		Femmes	
	2010	2015	2010	2015	2010	2015
<b>UE-28 (*)</b>	9,3	10,7	8,4	9,7	10,2	11,7
<b>Belgique</b>	7,4	6,9	7,2	6,5	7,6	7,3
<b>Bulgarie</b>	1,6	2,0	1,5	1,9	1,7	2,1
<b>Rép. tchèque (*)</b>	7,8	8,5	7,6	8,3	8,0	8,6
<b>Danemark</b>	32,6	31,3	26,0	25,3	39,2	37,3
<b>Allemagne</b>	7,8	8,1	7,9	8,2	7,7	8,0
<b>Estonie</b>	11,0	12,4	8,6	10,6	13,1	14,1
<b>Irlande</b>	7,0	6,5	6,6	6,0	7,5	7,0
<b>Grèce</b>	3,3	3,3	3,4	3,3	3,2	3,3
<b>Espagne (*)</b>	11,2	9,9	10,3	9,2	12,1	10,7
<b>France (*)</b>	5,0	18,6	4,5	15,9	5,4	21,1
<b>Croatie</b>	3,0	3,1	3,0	2,7	3,0	3,6
<b>Italie</b>	6,2	7,3	5,9	6,9	6,5	7,7
<b>Chypre</b>	8,1	7,5	7,9	7,0	8,2	8,0
<b>Lettonie</b>	5,4	5,7	3,6	4,1	7,0	7,2
<b>Lituanie</b>	4,4	5,8	3,5	5,1	5,2	6,5
<b>Luxembourg (*)</b>	13,5	18,0	12,9	18,2	14,2	17,8
<b>Hongrie (*)</b>	3,0	7,1	2,9	6,8	3,1	7,5
<b>Malte</b>	6,2	7,2	5,9	6,9	6,4	7,5
<b>PaysBas (*)</b>	17,0	18,9	16,4	18,4	17,7	19,4
<b>Autriche</b>	13,8	14,4	12,8	13,3	14,9	15,4
<b>Pologne (*)</b>	5,2	3,5	4,7	3,3	5,7	3,8
<b>Portugal (*)</b>	5,7	9,7	5,7	9,7	5,7	9,8
<b>Roumanie</b>	1,4	1,3	1,3	1,3	1,4	1,3
<b>Slovénie</b>	16,4	11,9	14,3	10,7	18,5	13,3
<b>Slovaquie (*)</b>	3,1	3,1	2,5	2,7	3,7	3,4
<b>Finlande</b>	23,0	25,4	18,9	21,8	27,1	29,1
<b>Suède</b>	24,7	29,4	18,3	22,3	31,3	36,7
<b>RoyaumeUni</b>	20,1	15,7	16,9	13,9	23,3	17,5
<b>Islande</b>	25,4	28,1	21,3	23,5	29,6	32,7
<b>Norvège</b>	18,2	20,1	16,7	18,3	19,8	22,0
<b>Suisse</b>	30,6	32,1	31,6	32,8	29,6	31,4
<b>ARY de Macédoine</b>	3,5	2,6	3,4	2,7	3,6	2,5
<b>Turquie (*)</b>	2,9	5,5	3,1	5,6	2,8	5,3

(\*) Rupture de série.

Source: Eurostat (code des données en ligne trng\_ifs\_01)

**Tableau 4.6:** Taux de participation à l'éducation et à la formation, 2011  
(en %)

	Type de formation			Type de formation						
	Total	Formelles	Non formelles	Sexe		Groupes d'âge		Niveau d'éducation le plus élevé atteint (ISCED niveaux)		
				Hommes	Femmes	De 25 à 34 ans	De 55 à 64 ans (1)	Enseignement primaire et secondaire de premier cycle (niveaux 0-2) (2)	Enseignement secondaire de deuxième cycle et post-secondaire non-supérieur (niveaux 3-4)	Enseignement supérieur de premier et deuxième cycles (niveaux 5-6)
<b>UE-27</b>	40,3	6,2	36,8	40,7	39,9	48,5	26,6	21,8	37,7	61,3
<b>Belgique</b>	37,7	7,4	33,1	38,6	36,9	49,5	19,9	15,2	33,2	62,9
<b>Bulgarie</b>	26,0	2,4	24,4	27,5	24,6	31,0	15,1	12,3	24,8	40,1
<b>Rép. Tchèque</b>	37,1	3,7	34,9	37,2	37,0	44,2	20,4	10,5	33,9	64,2
<b>Danemark</b>	58,5	12,6	52,7	55,2	61,8	68,4	45,5	38,0	54,7	75,2
<b>Allemagne</b>	50,2	3,8	48,5	52,8	47,6	57,4	38,6	27,0	45,2	68,4
<b>Estonie</b>	49,9	6,6	48,0	46,1	53,3	64,5	32,6	22,9	41,6	67,0
<b>Irlande</b>	24,4	6,7	18,7	24,5	24,4	29,2	16,4	10,8	20,6	37,7
<b>Grèce</b>	11,7	2,6	9,6	10,3	13,1	20,3	3,1	3,2	9,8	25,5
<b>Espagne</b>	37,7	7,0	34,1	38,8	36,6	47,8	23,2	22,5	40,3	57,7
<b>France</b>	50,5	3,5	49,1	50,2	50,8	61,1	32,8	28,0	49,0	72,5
<b>Croatie</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>Italie</b>	35,6	2,9	34,3	37,3	34,0	43,0	22,3	19,2	42,2	65,9
<b>Chypre</b>	42,3	3,7	40,9	43,1	41,5	50,2	27,8	16,9	36,1	63,0
<b>Lettonie</b>	32,3	4,3	30,0	26,9	37,3	38,0	19,7	10,6	24,6	54,3
<b>Lituanie</b>	28,5	4,0	25,9	23,4	33,1	37,3	16,2	7,2	16,0	54,5
<b>Luxembourg</b>	70,1	9,9	68,0	71,6	68,5	81,4	49,4	55,3	67,6	81,7
<b>Hongrie</b>	41,1	6,5	37,6	43,0	39,4	51,8	21,7	24,7	39,8	58,1
<b>Malte</b>	35,9	4,4	34,2	37,7	34,1	43,7	20,1	22,6	53,6	72,6
<b>Pays-Bas</b>	59,3	12,3	54,8	62,8	55,8	72,4	38,2	33,0	62,2	78,2
<b>Autriche</b>	48,2	5,9	45,5	48,7	47,6	55,4	35,7	24,8	46,5	72,4
<b>Pologne</b>	24,2	5,4	21,0	23,2	25,2	36,0	9,6	5,8	16,7	51,7
<b>Portugal</b>	44,4	10,4	39,6	43,5	45,2	59,9	21,9	32,3	61,1	74,2
<b>Roumanie</b>	8,0	1,4	6,9	8,0	8,0	13,1	2,0	1,4	7,0	21,8
<b>Slovénie</b>	36,2	2,3	34,7	34,5	37,9	43,3	22,8	13,2	34,5	62,8
<b>Slovaquie</b>	41,6	5,8	38,3	41,4	41,9	49,4	21,9	:	35,5	63,5
<b>Finlande</b>	55,7	12,0	51,3	48,5	63,1	65,8	35,5	34,5	51,2	71,7
<b>Suède</b>	71,8	13,5	67,0	69,2	74,4	78,7	57,5	44,2	69,5	84,9
<b>Royaume-Uni</b>	35,8	14,8	24,3	33,6	37,9	42,6	26,5	17,9	33,5	45,8
<b>Norvège</b>	60,0	7,6	56,9	59,2	60,9	71,5	40,6	33,4	53,7	74,2
<b>Suisse</b>	65,5	9,0	63,1	65,0	66,0	73,0	54,0	29,8	62,7	82,6
<b>Serbie</b>	16,5	4,0	13,6	16,8	16,1	27,4	5,9	:	14,0	33,8
<b>Turquie</b>	17,8	4,2	15,1	20,6	15,1	26,8	5,5	10,1	26,0	46,4

(1) Grèce: peu fiable.

(2) Grèce, Croatie, Roumanie, Slovaquie et Serbie: peu fiable.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: trng\_aes\_100, trng\_aes\_101 et trng\_aes\_102)



## 4.6 Dépenses d'éducation

Les dépenses d'éducation peuvent favoriser la croissance économique, améliorer la **productivité**, soutenir le développement personnel et social des citoyens et contribuer à réduire les inégalités sociales.

La part des ressources financières totales consacrée à l'éducation fait partie des choix cruciaux que font les gouvernements dans chaque pays de l'Union européenne. Dans le même esprit, les **entreprises**, les étudiants et leur famille prennent également des décisions sur les ressources financières qu'ils peuvent ou souhaitent affecter à l'éducation.

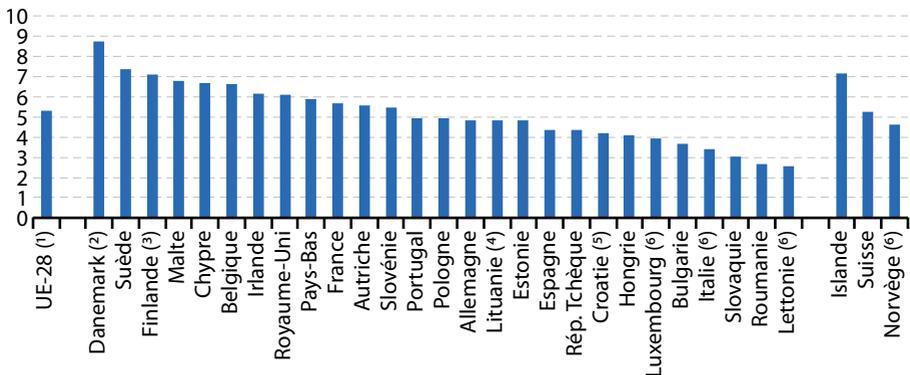
Parmi les États membres de l'Union européenne, les dépenses d'éducation proviennent principalement de sources publiques, et dans une moindre mesure de sources privées à

vocation non éducative (y compris par exemple les ménages, les entreprises, les **organismes sans but lucratif** et les institutions religieuses) et généralement, dans une encore moindre mesure, d'organisations internationales.

En 2012, les **dépenses publiques pour l'éducation** dans l'UE-28 étaient supérieures à 672 milliards d'euros (aucune donnée récente disponible pour la Grèce ou la Croatie). En 2011, d'après les estimations, les dépenses d'éducation dans l'UE-28 correspondaient à 5,3 % du **produit intérieur brut (PIB)**.

Les parts du PIB les plus élevées en termes de dépenses publiques pour l'éducation ont été observées au Danemark (8,8 % du PIB, données de 2011), alors qu'en 2012, des dépenses publiques pour l'éducation correspondant à 6,5 %

**Graphique 4.5: Dépenses publiques consacrées à l'éducation (à l'exclusion du développement éducatif de la petite enfance), 2012**  
(en % du PIB)



Note: Grèce: pas disponible.

(1) 2011. Estimation.

(2) 2011. Exclut les dépenses de R&D. Exclut les établissements privés indépendants.

(3) Inclut également les dépenses des organisations internationales.

(4) Inclut également le développement éducatif de la petite enfance.

(5) 2011. À l'exclusion des transferts publics aux entités privées autres que les ménages.

(6) À l'exclusion du supérieur.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [educ\\_uoe\\_fine06](#) et [educ\\_figdp](#))

ou plus du PIB ont également été enregistrées en Suède, en Finlande (y compris les dépenses d'organisations internationales), à Malte, à Chypre et en Belgique. La plupart des États membres de l'Union ont déclaré que les dépenses publiques

d'éducation représentaient entre 3,1 % et 6,2 % du PIB, seules la Lettonie et la Roumanie se situant en deçà de cette fourchette. Il est à noter que les données pour la Lettonie excluent l'enseignement supérieur.

**Tableau 4.7: Principaux indicateurs des dépenses publiques consacrées à l'éducation (à l'exclusion du développement éducatif de la petite enfance), 2012**

	Valeur des dépenses	Part des dépenses dans le PIB	Part des dépenses dans le RNB	Part des dépenses dans les dépenses publiques
	(en millions d'euros)		(en %)	
<b>UE-28 (1)</b>	:	5,3	5,3	10,8
<b>Belgique</b>	24817	6,6	6,6	12,0
<b>Bulgarie</b>	1 469	3,7	3,7	10,3
<b>Rép. Tchèque</b>	6616	4,3	4,7	9,7
<b>Danemark (2)</b>	17029	8,8	8,5	15,2
<b>Allemagne</b>	129076	4,8	4,7	10,8
<b>Estonie (3)</b>	842	4,8	5,1	12,3
<b>Irlande</b>	10 106	6,2	7,5	14,5
<b>Grèce</b>	:	:	:	:
<b>Espagne</b>	44 690	4,3	4,4	9,1
<b>France</b>	115 479	5,7	5,6	10,0
<b>Croatie (4)</b>	:	4,2	4,3	8,7
<b>Italie (5)(6)</b>	65 884	3,4	3,5	6,7
<b>Chypre</b>	1 181	6,7	6,9	14,6
<b>Lettonie (7)</b>	811	2,6	2,7	7,0
<b>Lituanie (8)</b>	1 590	4,8	5,0	13,4
<b>Luxembourg (7)</b>	1 693	3,9	5,8	9,0
<b>Hongrie</b>	3942	4,1	4,3	8,3
<b>Malte</b>	467	6,8	7,2	15,7
<b>Pays-Bas</b>	35 327	5,9	5,8	11,7
<b>Autriche</b>	17 084	5,6	5,6	10,8
<b>Pologne</b>	18 736	4,9	5,1	11,6
<b>Portugal</b>	8 149	4,9	5,1	10,4
<b>Roumanie</b>	3 476	2,6	2,7	7,2
<b>Slovénie</b>	1 922	5,4	5,5	11,3
<b>Slovaquie</b>	2 169	3,1	3,1	8,0
<b>Finlande (9)</b>	13 696	7,1	7,1	12,6
<b>Suède</b>	30 108	7,4	7,2	14,2
<b>Royaume-Uni</b>	115 951	6,1	6,0	12,7
<b>Islande</b>	758	7,2	8,0	15,1
<b>Norvège (6)</b>	25 636	4,6	4,5	10,6
<b>Suisse</b>	25 724	5,2	5,1	15,4

(1) 2011.

(2) La valeur inclut également le développement éducatif de la petite enfance; à l'exclusion du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dépenses en tant que part du PIB, du RNB et des dépenses publiques: 2011; exclut les dépenses de R&D; exclut les établissements privés indépendants.

(3) Dépenses en tant que part du RNB et des dépenses publiques: inclut également le développement éducatif de la petite enfance.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: educ\_uoe\_fine01, educ\_uoe\_fine06, educ\_uoe\_fine08 et educ\_fgdp)

(4) 2011. À l'exclusion des transferts publics aux entités privées autres que les ménages.

(5) Valeur: à l'exclusion de l'enseignement supérieur de cycle court.

(6) Part des dépenses dans le PIB, le RNB et dans les dépenses publiques: à l'exclusion de l'enseignement supérieur.

(7) À l'exclusion du supérieur.

(8) Inclut également le développement éducatif de la petite enfance.

(9) Inclut également les dépenses des organisations internationales.

# 5

## Marché du travail



## Introduction

Les statistiques concernant le [marché du travail](#) se situent à la jonction des domaines économique et social. La situation sur le marché du travail influe directement sur l'économie, mais aussi sur la vie personnelle de la quasi-totalité des Européens. Du point de vue économique, le travail est considéré comme un facteur de la croissance et ces statistiques fournissent des chiffres relatifs au nombre d'[heures travaillées](#), à la [productivité de la main-d'oeuvre](#), aux [postes vacants](#), aux niveaux de salaire, au [coûts de la main-d'oeuvre](#), etc. Les statistiques du marché permettent toutefois aussi de disposer d'informations concernant des questions sociales et socioéconomiques, grâce à des données sur le chômage ([chômeurs](#)), les [rémunérations](#) et leurs composantes structurelles, les inégalités sociales (par exemple, l'[écart de rémunération entre hommes et femmes](#)), les formules de travail et l'intégration sociale. Les statistiques d'Eurostat, qui couvrent à la fois l'offre et la demande sur le marché du travail, fournissent des données pour la réalisation d'analyses conjoncturelles et structurelles, en termes monétaires et non monétaires.

Afin de stimuler la reprise économique, la Commission européenne a élaboré la [Stratégie](#)

[Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive](#).

L'une des principales priorités du [collège des membres de la Commission](#), entrée en fonction en 2014, est de se concentrer sur la stimulation de l'emploi, de la croissance et de l'investissement, avec l'objectif d'une réduction de la réglementation, en utilisant de manière plus judicieuse les ressources financières et les fonds publics. En novembre 2014, la Commission européenne a donné un aperçu de sa stratégie dans le cadre de l'[examen annuel de la croissance \(AGS\)](#), qui a marqué le lancement du [semestre européen](#). En février 2015, elle a publié une série de [rapports par pays](#), qui fournissent une analyse des politiques économiques des États membres de l'UE ainsi que des informations sur leurs priorités pour l'année à venir afin de stimuler la croissance et la création d'emplois. Le même mois, la Commission européenne a également proposé de débloquer 1 milliard d'euros en 2015 au titre de l'initiative pour l'emploi des jeunes, ce qui permettra de multiplier par 30 le préfinancement versé aux États membres de l'UE pour favoriser l'emploi des jeunes et d'aider jusqu'à 650 000 jeunes à accéder au marché du travail.

### 5.1 Emploi

Les statistiques sur le marché du travail sont au cœur de nombreuses politiques de l'Union européenne depuis l'introduction d'un chapitre consacré à l'emploi dans le [traité d'Amsterdam](#) en 1997. Le [taux d'emploi](#), autrement dit la proportion de la population en âge de travailler qui est en activité, constitue un indicateur social clé à des fins d'analyse lorsqu'on examine les évolutions au sein des marchés du travail.

En 2015, dans l'UE-28, le taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans, tel que mesuré

par l'[enquête sur les forces de travail de l'Union européenne \(EFT\)](#), s'élevait à 70,1 %. Il a atteint son niveau le plus élevé en 2008 avec 70,3 % puis a diminué au cours des années suivantes pour s'établir à 68,4 % en 2012 et 2013. Cette baisse observée pendant la crise financière et économique mondiale et ses répercussions se sont traduites par une réduction globale de 1,9 point de pourcentage. Le taux d'emploi de l'UE-28 a repris sa tendance à la hausse observée avant la crise, augmentant de 0,8 et de 0,9 point



**Tableau 5.1: Taux d'emploi, tranche d'âge 20–64 ans, 2005–15**  
(en %)

	2005	2008	2012	2013	2014	2015
<b>UE-28</b>	67,9	70,3	68,4	68,4	69,2	70,1
<b>ZE-19</b>	67,9	70,2	68,0	67,7	68,2	69,0
<b>Belgique</b>	66,5	68,0	67,2	67,2	67,3	67,2
<b>Bulgarie</b>	61,9	70,7	63,0	63,5	65,1	67,1
<b>Rép. tchèque</b>	70,7	72,4	71,5	72,5	73,5	74,8
<b>Danemark</b>	78,0	79,7	75,4	75,6	75,9	76,5
<b>Allemagne</b>	69,4	74,0	76,9	77,3	77,7	78,0
<b>Estonie</b>	72,0	77,1	72,2	73,3	74,3	76,5
<b>Irlande</b>	72,6	72,2	63,7	65,5	67,0	68,7
<b>Grèce</b>	64,4	66,3	55,0	52,9	53,3	54,9
<b>Espagne</b>	67,5	68,5	59,6	58,6	59,9	62,0
<b>France (¹)</b>	69,4	70,5	69,4	69,5	69,3	69,5
<b>Croatie</b>	59,9	64,9	58,1	57,2	59,2	60,5
<b>Italie</b>	61,5	62,9	60,9	59,7	59,9	60,5
<b>Chypre</b>	74,4	76,5	70,2	67,2	67,6	67,9
<b>Lettonie</b>	69,1	75,4	68,1	69,7	70,7	72,5
<b>Lituanie</b>	70,7	72,0	68,5	69,9	71,8	73,3
<b>Luxembourg (²)</b>	69,0	68,8	71,4	71,1	72,1	70,9
<b>Hongrie</b>	62,2	61,5	61,6	63,0	66,7	68,9
<b>Malte</b>	57,4	59,2	63,1	64,8	66,4	67,8
<b>Pays-Bas</b>	75,1	78,9	76,6	75,9	75,4	76,4
<b>Autriche</b>	70,4	73,8	74,4	74,6	74,2	74,3
<b>Pologne</b>	58,3	65,0	64,7	64,9	66,5	67,8
<b>Portugal</b>	72,2	73,1	66,3	65,4	67,6	69,1
<b>Roumanie</b>	63,6	64,4	64,8	64,7	65,7	66,0
<b>Slovénie</b>	71,1	73,0	68,3	67,2	67,7	69,1
<b>Slovaquie</b>	64,5	68,8	65,1	65,0	65,9	67,7
<b>Finlande</b>	73,0	75,8	74,0	73,3	73,1	72,9
<b>Suède</b>	77,9	80,4	79,4	79,8	80,0	80,5
<b>Royaume-Uni (³)</b>	75,2	75,2	74,1	74,8	76,2	76,8
<b>Islande</b>	85,5	85,3	81,8	82,8	84,9	86,5
<b>Norvège</b>	78,2	81,8	79,9	79,6	79,6	79,1
<b>Suisse</b>	:	:	82,0	82,1	82,3	82,8
<b>ARY de Macédoine</b>	:	46,3	48,2	50,3	51,3	51,9
<b>Turquie (⁴)</b>	:	48,4	52,8	53,4	53,2	53,9

(¹) 2005–13: à l'exclusion des départements et territoires d'outre-mer.

(²) 2015: rupture des séries.

(³) 2008: rupture des séries.

(⁴) 2014: rupture des séries.

Source: Eurostat (code des données en ligne [lfsi\\_emp\\_a](#))

de pourcentage en 2014 et en 2015 pour atteindre 70,1 % en 2015, à peine 0,2 point de pourcentage en-deçà du niveau record d'avant la crise.

Les taux d'emploi sont généralement plus faibles chez les femmes et les travailleurs âgés. En 2015, le taux d'emploi des hommes âgés entre 2 et 64 ans s'élevait à 75,9 % dans l'UE-28, contre 64,3 % pour les femmes. Une comparaison sur une plus longue période montre que si, en 2015, le taux d'emploi des hommes était plus faible que celui enregistré dix ans auparavant (75,9 % en 2005), la proportion de femmes ayant un emploi avait nettement augmenté (de 4,3 points de pourcentage par rapport aux 60,0 % en 2005).

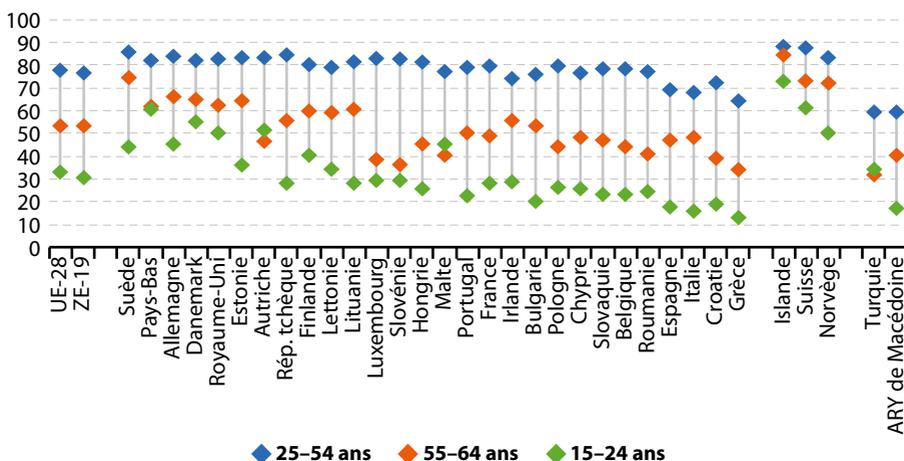
Comme le taux d'emploi des femmes, il est apparu que le taux d'emploi des travailleurs âgés (entre 55 et 64 ans) a rapidement progressé malgré la crise économique et financière. Pour l'UE-28, le taux d'emploi des travailleurs âgés a atteint 53,3 % en 2015; il a augmenté tous les ans

depuis 2002 (début de la série chronologique pour l'UE-28) jusqu'en 2015 compris (dernières informations disponibles). En 2015, le taux d'emploi des travailleurs âgés dans onze États membres de l'UE-28 était compris entre 50 % et 66 %, le taux de loin le plus élevé ayant été enregistré par la Suède (74,5 %).

Les taux d'emploi varient également considérablement en fonction du niveau d'études. En 2015, le taux d'emploi des personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (de cycle court, licence, master et doctorat ou équivalent) était de 82,7 % dans l'UE-28, un taux bien plus élevé que celui des personnes ayant achevé seulement l'enseignement primaire ou secondaire inférieur (52,6 %). Le taux d'emploi des personnes ayant achevé, au plus, le second cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement postsecondaire non supérieur était de 70,7 % dans l'UE-28.

**Graphique 5.1: Taux d'emploi par tranche d'âge, 2015**

(en %)



Note: Les chiffres sont classés selon le taux d'emploi total.

Source: Eurostat (code des données en ligne lfsj\_emp\_a)



## 5.2 Chômage

Les niveaux et taux de chômage évoluent de manière cyclique, en suivant largement le [cycle conjoncturel](#) général. Cependant, d'autres facteurs, tels que les politiques du marché du travail et les changements démographiques peuvent également influencer l'évolution du chômage à court et à long terme.

Le taux de chômage total dans l'UE-28 est passé de 10,2% en 2014 à 9,4% en 2015, soit une baisse de 0,8 point de pourcentage, succédant à une autre diminution similaire (0,7 point de pourcentage) l'année précédente.

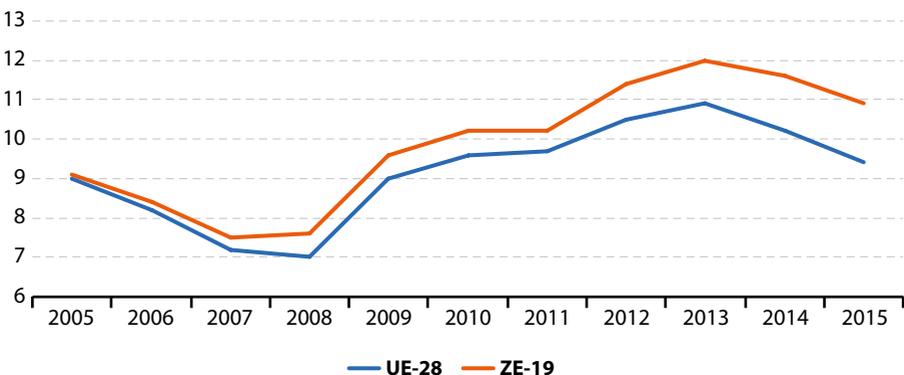
Entre 2014 et 2015, le taux de chômage a diminué dans 22 des 28 États membres de l'UE, alors qu'il a augmenté dans quatre autres États membres et est resté stable dans deux autres. Les baisses les plus fortes des taux de chômage annuels moyens entre 2014 et 2015 ont été enregistrées en Espagne (-2,4 points de pourcentage), en Bulgarie (-2,2 points de pourcentage) et en Irlande (-1,9 points de pourcentage). En

revanche, les hausses les plus fortes ont été enregistrées en Finlande, où le taux de chômage a augmenté de 0,7 point de pourcentage, ainsi qu'au Luxembourg (jusqu'à 0,4 point de pourcentage).

Avec 24,9% et 22,1%, la Grèce et l'Espagne ont enregistré les taux de chômage globaux de loin les plus élevés des États membres de l'UE en 2015. À l'autre extrémité du classement, les taux de chômage les plus bas ont été enregistrés à Malte (5,4%), au Royaume-Uni (5,3%), en République tchèque (5,1%) et en Allemagne (4,6%).

Entre 2014 et 2015, les taux de chômage masculin et féminin ont connu une diminution dans l'UE-28, passant respectivement de 10,1% à 9,3% et de 10,3% à 9,5%. Dans la zone euro (ZE-19), les taux de chômage masculine et féminine ont baissé à un rythme plus lent entre 2014 et 2015, passant de 11,5% à 10,7% et de 11,8% à 11,0% respectivement.

**Graphique 5.2: Taux de chômage, 2005-15**  
(en %)



Source: Eurostat (code des données en ligne [une\\_rt\\_a](#))

Le **taux de chômage des jeunes** (individus âgés de 15 à 24 ans) est, en règle générale, nettement plus élevé, parfois plus du double, que celui des personnes de tous âges (de 15 à 74 ans). En 2015, le taux de chômage des jeunes dans l'UE-28 était plus de deux fois supérieur au taux de chômage global, soit 20,4%. Ainsi, près d'un jeune actif sur cinq était sans travail, mais à la recherche d'un emploi et disponible. Le taux de chômage des jeunes a néanmoins connu une diminution entre 2014 et 2015 équivalant à 1,8 point de pourcentage. Dans la zone euro, le taux de chômage des jeunes était légèrement supérieur (22,4%) et a diminué plus lentement entre 2014 et 2015 (1,4 point de pourcentage).

Des taux de chômage élevés chez les jeunes traduisent, dans une certaine mesure, les difficultés qu'ils rencontrent à trouver du travail. Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que le groupe des chômeurs âgés de 15 à 24 ans est important. De fait, de nombreux jeunes suivent des études à temps plein et, par conséquent, ne travaillent pas et ne sont pas non plus à la recherche d'un emploi (de sorte qu'ils ne font pas partie de la population active, qui est utilisée comme dénominateur pour calculer le taux de chômage). C'est pourquoi le ratio de chômage des jeunes est calculé en tant qu'indicateur supplémentaire aux fins de l'analyse — il

présente la proportion de jeunes chômeurs dans la population de ce groupe d'âge. Comme on pouvait s'y attendre, le ratio de chômage des jeunes dans l'UE-28 était nettement inférieur au taux de chômage des jeunes; il a cependant augmenté entre 2008 et 2013 en raison des effets de la crise économique et financière sur le marché du travail. Selon les derniers chiffres pour le ratio du chômage des jeunes dans l'UE-28, 8,4% des jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient au chômage en 2015.

Le chômage à long terme est l'une des principales préoccupations des responsables politiques. Outre ses conséquences financières et sociales individuelles, il a un effet négatif sur la cohésion sociale et peut, en définitive, freiner la croissance économique. Au total, 4,5% de la population active de l'UE-28 étaient au chômage depuis plus d'un an en 2015. Plus de la moitié de ces personnes, soit 2,8% de la population active, étaient sans emploi depuis plus de deux ans. Bien que ces chiffres soient moins élevés qu'en 2015, ils représentent encore une hausse sensible par rapport aux données de 2008 (au début de la crise financière et économique), qui indiquaient que 2,6% de la population active de l'UE-28 étaient au chômage depuis plus d'un an et 1,5% depuis plus de deux ans.

**Tableau 5.2: Taux de chômage, UE-28, sélection d'années**  
(en %)

	2005	2008	2012	2013	2014	2015
<b>Hommes</b>	8,4	6,6	10,4	10,8	10,1	9,3
<b>Femmes</b>	9,8	7,5	10,5	10,9	10,3	9,5
<b>Moins de 25 ans</b>	19,0	15,9	23,3	23,7	22,2	20,4
<b>Entre 25 et 74 ans</b>	7,7	5,9	9,1	9,5	9,0	8,3
<b>Taux de chômage de longue durée</b>	4,0	2,6	4,6	5,1	5,0	4,5
<b>Hommes</b>	3,7	2,4	4,6	5,1	5,0	4,5
<b>Femmes</b>	4,4	2,8	4,6	5,1	5,0	4,5
<b>Taux de chômage de très longue durée</b>	:	1,5	2,5	2,9	3,0	2,8

Source: Eurostat (codes des données en ligne [une\\_rt\\_a](#) et [une\\_ltu\\_a](#))

## 5.3 Salaires et coût de la main-d'œuvre

La main-d'œuvre joue un rôle majeur dans le fonctionnement d'une économie. Du point de vue des entreprises, elle représente un coût (coût de la main-d'œuvre) qui inclut non seulement les salaires et traitements versés aux salariés, mais aussi les coûts non salariaux, essentiellement les cotisations sociales à la charge de l'employeur. Elle constitue en tant que tel un facteur clé de la compétitivité des entreprises, même si le coût du capital (par exemple les intérêts d'emprunts et les dividendes sur les titres) et des éléments autres que les prix tels que l'innovation ou le positionnement de la marque/des produits sur le marché jouent également un rôle.

Le coût horaire moyen de la main-d'œuvre a été estimé à 25,03 euros en 2015 et à 29,50 euros dans la zone euro (ZE-19). Toutefois, cette

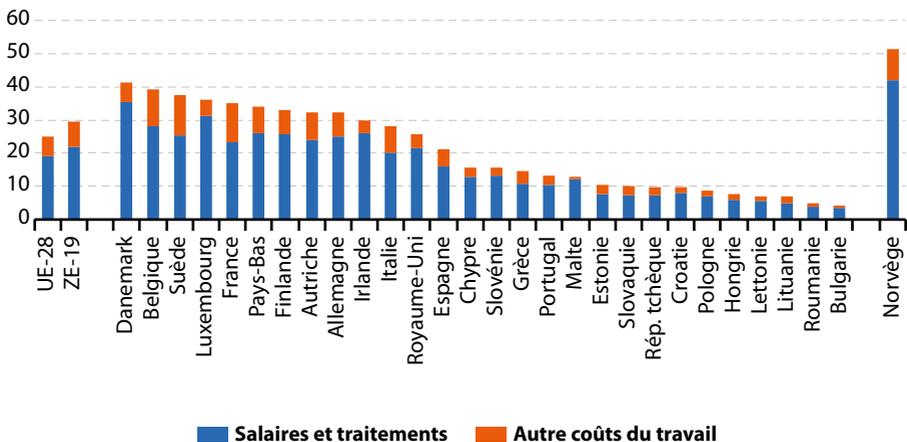
moyenne ne rend pas compte des différences significatives entre les États membres de l'UE, le coût horaire moyen de la main-d'œuvre variant entre 4,08 euros et 41,31 euros

Le coût de la main-d'œuvre comprend les salaires et traitements auxquels s'ajoutent les coûts non salariaux tels que les cotisations sociales à la charge des employeurs. La part des coûts non salariaux dans l'ensemble de l'économie a atteint 24,4 % dans l'UE-28, tandis qu'elle était de 26,0 % dans la zone euro.

Les travailleurs à bas salaire sont définis comme étant les salariés qui gagnent deux tiers ou moins du salaire horaire brut médian national dans un pays spécifique. En 2010, 16,9 % des salariés étaient des travailleurs à bas salaire dans l'UE-27, contre 14,7 % dans la zone euro (ZE-17).

**Graphique 5.3: Coût horaire de la main-d'œuvre estimé, 2015**

(en euros)



Note: Entreprises d'au moins 10 salariés. Sections B à S à l'exclusion de la section O de la NACE Rév. 2. Y compris les données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne [lc\\_lci\\_lev](#))

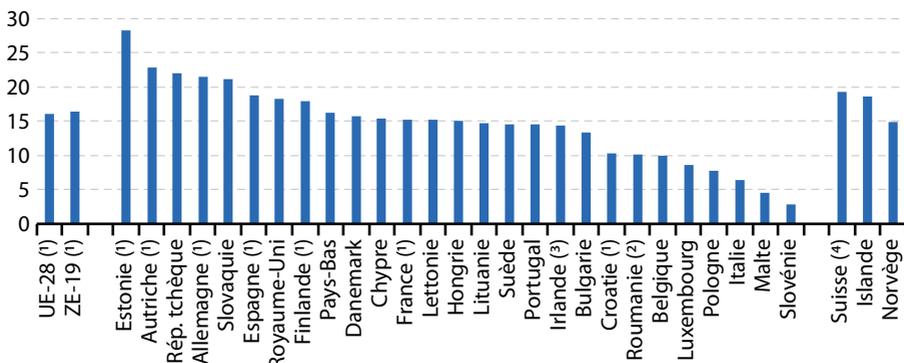
En dépit d'une certaine convergence, il subsiste des différences sensibles entre les rémunérations moyennes des hommes et des femmes dans l'UE, un concept communément connu comme l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes. En 2014, dans l'ensemble de l'UE-28, les femmes gagnaient en moyenne 16,1 % de moins que les hommes. Les écarts de salaire moyen les plus faibles entre hommes et femmes ont été constatés en Slovaquie, à Malte, en Italie, en Pologne, au Luxembourg et en Belgique (moins de 10 % de différence). Les plus importants ont été identifiés en Estonie (28,3 %), en Autriche

(22,9 %), en République tchèque (22,1 %), en Allemagne (21,6 %) et en Slovaquie (21,1 %)

Divers facteurs peuvent contribuer aux écarts de rémunération entre hommes et femmes, tels que les différences dans les taux d'activité (participation à la population active), les disparités dans les professions et les activités tendant à être dominées par les hommes ou les femmes, ou l'importance du travail à temps partiel chez les hommes et les femmes, ainsi que l'attitude des services du personnel des organismes publics et privés vis-à-vis de l'évolution de carrière et des congés de maternité rémunérés ou non.

#### Graphique 5.4: Écart de rémunération entre hommes et femmes, 2014

(% de différence entre la rémunération horaire brute moyenne des hommes et des femmes salariés, exprimé en % de la rémunération brute des hommes salariés, non corrigé)



Note: Entreprises d'au moins 10 salariés; sections B à S à l'exclusion de la section O de la NACE Rév. 2; Grèce: non disponible..

(1) Données provisoires.

(2) Estimations.

(3) 2012. Données provisoires.

(4) 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne tsdsc340)



## 5.4 Salaire minimum

En janvier 2016, 22 des 28 États membres de l'Union (le Danemark, l'Italie, Chypre, l'Autriche, la Finlande et la Suède étaient les exceptions) avaient fixé un salaire minimum national. Au 1er janvier 2016, le niveau mensuel des salaires minimums variait considérablement, de 215 euros en Bulgarie à 1 923 euros au Luxembourg.

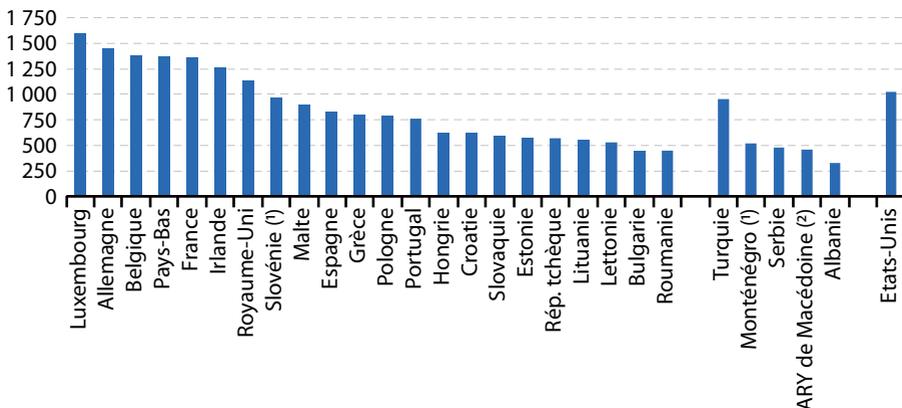
Comme on pouvait s'y attendre, cette correction du niveau des prix réduit les écarts entre pays. Les disparités relatives aux salaires minimums entre les États membres ont diminué, passant d'un rapport de 1:9, lorsque le salaire est exprimé en euros, à un rapport de 1:4, lorsqu'il est

exprimé en SPA. Au sein des États membres de l'Union, les salaires minimums mensuels étaient compris entre 445 SPA en Roumanie et 1 597 SPA au Luxembourg.

En 2014, le salaire minimum brut parmi les États membres de l'Union s'est établi entre 33 % et un peu plus de 50 % du **salaire mensuel brut** moyen pour les personnes travaillant dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services (hors activités des ménages en tant qu'employeurs et organisations ou organismes extraterritoriaux) tels que couverts par la **NACE** Rév. 2, sections B à S.

**Graphique 5.5: Salaires minimums, janvier 2016**

(en SPA par mois)



Note: Estimations. Danemark, Italie, Chypre, Autriche, Finlande et Suède: pas de salaire minimum national.

(1) Juillet 2015.

(2) Janvier 2015.

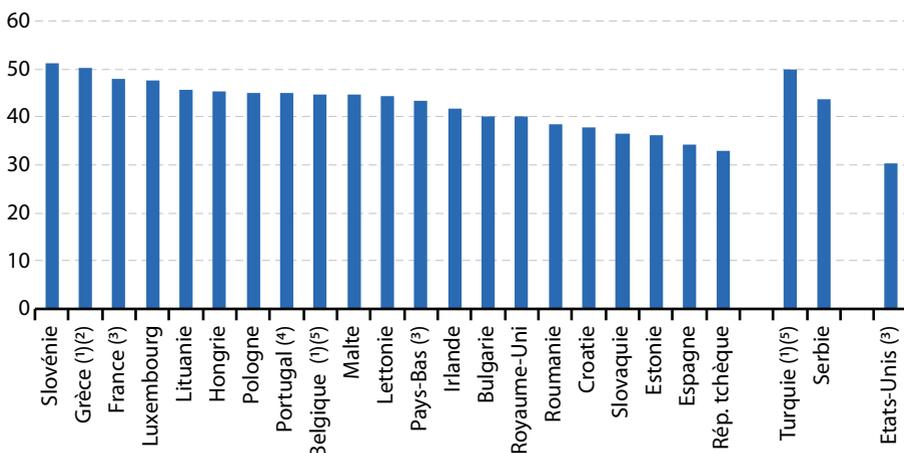
Source: Eurostat (code des données en ligne [earn\\_mw\\_cur](#))

Le rapport entre le salaire minimum et la valeur moyenne du salaire mensuel brut moyen était le plus élevé en Slovénie (51,3 %), en Grèce (50,1 %, 2011) et en Turquie (50,0 %, 2010). À l'autre bout

de l'échelle, les États-Unis (données de 2013), la République tchèque et l'Espagne affichaient un salaire minimum inférieur à 35 % du salaire mensuel brut moyen.

**Graphique 5.6:** Salaires minimums en proportion de la valeur moyenne des rémunérations mensuelles moyennes brutes, 2014 (en %)

(en %)



Note: Sections B–S de la NACE Rév. 2. Danemark, Allemagne, Italie, Chypre, Autriche, Finlande et Suède, pas de salaire minimum national en 2014.

(1) Excluant la section O de la NACE Rév. 2.

Source: Eurostat (code des données en ligne [earn\\_mw\\_avgr2](#))

(2) 2011.

(3) 2013.

(4) Excluant les sections O–Q de la NACE Rév. 2.

(5) 2010.

## 5.5 Vacances d'emploi

Les politiques de l'Union européenne dans le domaine des vacances d'emploi visent à améliorer le fonctionnement du [marché du travail](#) en tentant de mieux faire correspondre l'offre et la demande.

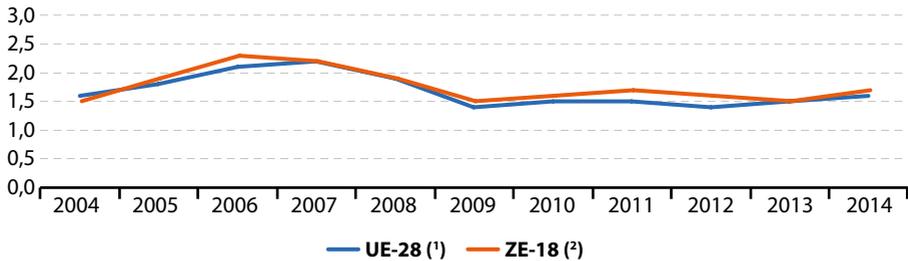
Le taux annuel de vacance d'emploi (le pourcentage d'emplois vacants) dans l'UE-27 a augmenté entre 2003 et 2007 pour culminer à 2,2 % à la fin de cette période. Il s'est contracté les années suivantes, tombant à 1,9 % en 2008 et, dans l'UE-28, il a chuté au niveau historiquement

bas de 1,4 % en 2009 (au plus fort de la crise économique et financière mondiale). Depuis 2009, ce taux est resté relativement stable. Il a connu une légère reprise en 2010, puisque <sup>(1)</sup> le taux de vacance d'emploi de l'UE-28 s'établissait à 1,4 %, et il était identique en 2011. En 2012, le taux a chuté à 1,4 % avant de progresser de 0,1 point de pourcentage au cours de chacune des deux années suivantes pour atteindre 1,6 % en 2014, soit le taux le plus élevé depuis 2008.

(1) Il convient de noter qu'il existe une rupture dans les séries, l'ensemble des données se référant à l'UE-27 avant 2009 et à l'UE-28 à partir de cette même année. La différence entre les taux des deux agrégats était négligeable.

**Graphique 5.7: Taux de vacance d'emploi, 2004-14**

(en %)



Note: 2004-08: sections A à O de la NACE Rév. 1.1. Depuis 2009: sections B à S de la NACE Rév. 2. 2008-2014: données provisoires.

(1) 2004-08: UE-27.  
(2) 2004-08: ZE-16.

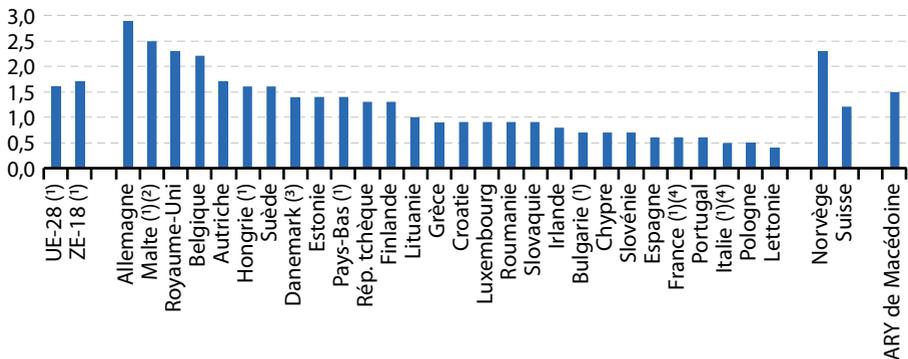
Source: Eurostat (codes des données en ligne [jvs\\_a\\_nace1](#) et [jvs\\_a\\_nace2](#))

En 2014, parmi les États membres de l'Union, le taux de vacance d'emploi le plus élevé a été enregistré en Allemagne (2,9%), à Malte (2,5%)<sup>(2)</sup>, au Royaume-Uni (2,3%) et en Belgique (2,2%). En

2014, le taux de vacance d'emploi était inférieur à 1% dans 15 des 28 États membres de l'Union, le plus faible ayant été enregistré en Lettonie (0,4%).

**Graphique 5.8: Taux de vacance d'emploi, 2014**

(en %)



Note: Sections B à S de la NACE Rév. 2.

(1) Données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne [jvs\\_a\\_nace2](#))

(2) Les entités de 10 employés ou plus.

(3) Sections B à N de la NACE Rév. 2.

(4) Les entités marchandes de 10 employés ou plus.

(2) À Malte, les vacances d'emploi ne couvrent pas toutes entreprises: seules les unités comptant 10 salariés ou plus sont couvertes par l'enquête.



# 6

## Economie et finance



## Introduction

En 2014, la Commission européenne a fixé une liste de dix grandes **priorités**. Trois d'entre elles étaient particulièrement importantes pour les statistiques économiques, à savoir la priorité principale consistant à **stimuler l'emploi, la croissance et l'investissement**, le **marché intérieur de l'UE** et l'**Union économique et monétaire**.

Il est prévu que le train de mesures en faveur de l'emploi, de la croissance et de l'investissement de la Commission européenne soit axé sur la réduction des réglementations, une utilisation plus efficace des ressources financières existantes et une utilisation flexible des fonds publics afin de générer 300 milliards d'euros d'investissements publics et privés sur les trois prochaines années. Ces investissements devraient cibler l'infrastructure, l'éducation, la recherche et l'innovation, l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, ainsi que l'emploi des jeunes.

Le marché intérieur est considéré comme le meilleur atout pour relever les défis de la mondialisation. Le renforcement de la base industrielle de l'économie de l'UE — en portant à 20 % la part de l'industrie dans le PIB de l'UE à l'horizon 2020 — a pour but de faire en sorte que l'Europe conserve son rôle de chef de file à l'échelle mondiale dans les secteurs stratégiques

comportant des emplois à haute valeur ajoutée. Parmi les objectifs visés par cette priorité figure la création d'une union des marchés de capitaux visant à permettre aux petites entreprises de lever des fonds plus aisément et à augmenter l'attractivité de l'Europe pour les investissements.

En ce qui concerne l'Union économique et monétaire, les objectifs de la Commission européenne sont les suivants: prendre des décisions sur le soutien des pays en difficulté de la zone euro qui soient plus légitimes sur le plan démocratique; évaluer non seulement la viabilité financière des programmes de soutien et de réforme mais aussi leurs incidences sur les citoyens; réviser la législation relative à la surveillance budgétaire et macroéconomique; et encourager la mise en œuvre de réformes structurelles supplémentaires dans les pays de la zone euro.

L'établissement d'une Union économique et monétaire (UEM) plus approfondie et plus équitable était l'une des priorités et en juin 2015, un **rapport des présidents** du Conseil européen, du Parlement européen, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et de l'Eurogroupe a introduit un plan pour y parvenir.

## 6.1 Comptes nationaux et PIB

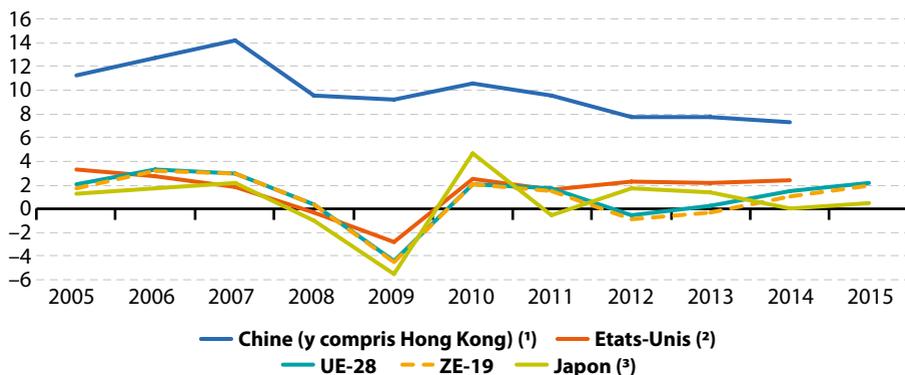
Les **comptes nationaux** sont la source d'une multitude d'**indicateurs économiques** bien connus qui sont présentés dans cet article. Le **produit intérieur brut (PIB)** est la mesure la plus fréquemment utilisée pour évaluer la taille globale d'une économie, tandis que des indicateurs dérivés tels que le **PIB par habitant** — par exemple, en euros ou corrigé des différences de niveaux de prix — sont souvent utilisés

pour comparer les niveaux de vie ou suivre le processus de convergence dans l'UE.

La crise économique et financière mondiale a entraîné une grave récession dans l'UE, au Japon et aux États-Unis en 2009, puis une reprise s'est amorcée en 2010. La crise était déjà manifeste en 2008 puisque le taux de croissance du PIB avait accusé une baisse considérable dans l'UE-28, qui a été suivie d'une chute du PIB réel de 4,4 %



**Graphique 6.1: Croissance du PIB réel, 2005–15**  
(en % de variation en glissement annuel)



Note: Sur la base des volumes chaînés.

(¹) 2005–10: estimations. 2015: non disponible.

(²) 2014: estimation. 2015: non disponible.

(³) 2015: estimation.

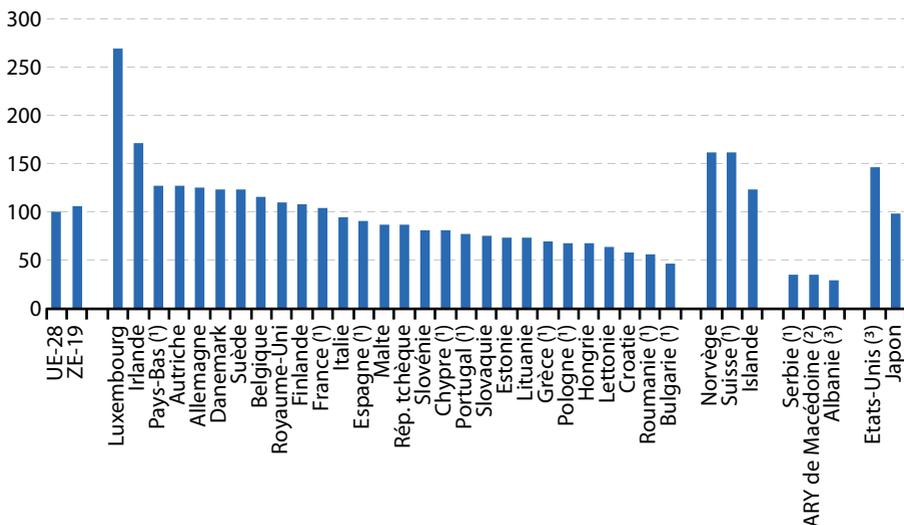
Source: Eurostat (code des données en ligne [naida\\_10\\_gdp](#)), OCDE et Banque mondiale

en 2009. La reprise dans l'UE-28 a vu le volume d'indice du PIB basé sur les volumes chaînés augmenter de 2,1 % en 2010 et une nouvelle hausse de 1,7 % a été observée en 2011; le PIB réel s'est ensuite contracté de 0,5 % en 2012, avant d'enregistrer des taux de variation positifs de plus en plus élevés en 2013 (0,2%), 2014 (1,5 %) et 2015 (2,2 %). Dans la zone euro (ZE-19), les taux de variation correspondants étaient très similaires à ceux de l'UE-28 jusqu'en 2010, tandis que la croissance enregistrée en 2011 a légèrement ralenti (1,5 %) et la contraction, plus forte en 2012 (-0,9 %), s'est poursuivie jusqu'en 2013 (-0,3 %). En 2014 et 2015, la croissance du PIB réel dans la zone euro a été quelque peu plus faible que celle enregistrée dans l'UE-28 dans son ensemble.

Pour évaluer le niveau de vie, il est courant d'utiliser le PIB par habitant exprimé en SPA, c'est-à-dire un chiffre corrigé pour tenir compte de la

taille d'une économie sur le plan de la population ainsi que des différences de niveaux de prix entre pays. En 2015, le PIB moyen par habitant dans l'UE-28 était de 28 800 SPA, au-dessus du pic précédent (26 100 SPA) atteint en 2008 avant que les effets de la crise économique et financière ne se fassent sentir. La situation relative des différents pays peut être exprimée à l'aide d'une comparaison avec cette moyenne, la valeur de l'UE-28 étant fixée à 100. La valeur la plus élevée des États membres de l'UE a été enregistrée pour le Luxembourg, où le PIB par habitant, exprimé en SPA, était environ 2,7 fois supérieur à la moyenne de l'UE-28 en 2015 (ce qui s'explique en partie par l'importance des travailleurs frontaliers belges, français et allemands). À l'inverse, cette même année, le PIB par habitant, exprimé en SPA, était inférieur à la moitié de la moyenne de l'UE-28 en Bulgarie.

**Graphique 6.2: PIB par habitant aux prix courants du marché, 2015**  
(UE-28 = 100; PIB par habitant en SPA)



(1) 2015: données provisoires.

(2) 2013 au lieu de 2015.

(3) 2014 au lieu de 2015.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [naida\\_10\\_gdp](#), [nama\\_10\\_pc](#) et [naida\\_10\\_pe](#)), OCDE et Banque mondiale

## 6.2 Comptes des secteurs

Les développements économiques dans le domaine de la production, de la génération et de la (re)distribution des revenus, de la consommation et de l'investissement peuvent être mieux compris s'ils sont analysés par **secteur institutionnel**. Les comptes de secteurs de l'UE, notamment, fournissent plusieurs indicateurs clés pour les **ménages** et les sociétés non financières, comme le **taux d'épargne** des ménages et la **part de profits des entreprises**.

Le taux d'épargne des ménages en 2014 était plus élevé de 2,2 points de pourcentage dans les 19 États membres de la zone euro (ZE-19;

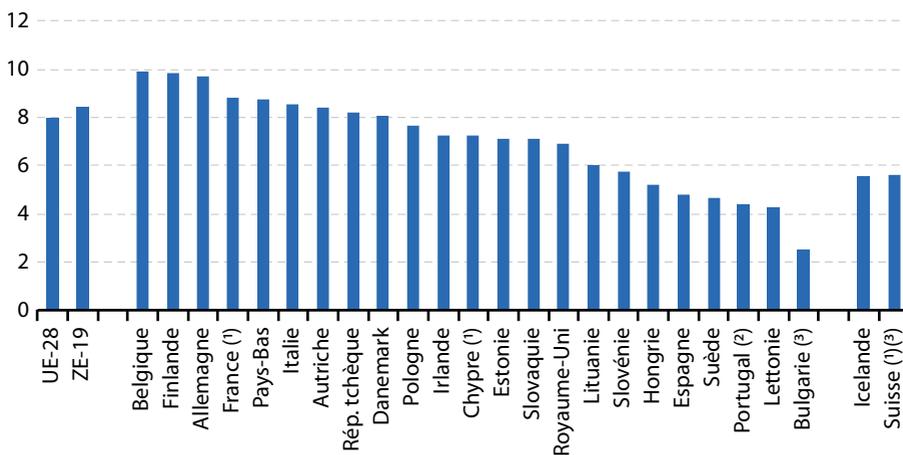
12,5 %) que dans l'UE-28 (10,3 %). Cette différence s'explique, du moins en partie, par les taux d'épargne relativement élevés en Allemagne (16,9 %), en Slovénie et en France (14,1 % pour chacun de ces deux États).

En 2014, le taux d'investissement des ménages était de 8 % dans l'UE-28. Parmi les 23 États membres pour lesquels des données sont disponibles, ce taux était compris entre 9,9 % en Belgique et en Finlande et 9,7 % en Allemagne. Il n'était que de 2,5 % en Bulgarie (données de 2013).



### Graphique 6.3: Taux d'investissement des ménages (brut), 2014

(en %)



Note: Y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages. Grèce, Croatie, Luxembourg, Malte et Roumanie: non disponibles.

(1) Données provisoires.

(2) Estimation.

(3) 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne [nasa\\_10\\_ki](#))

En 2014, le taux d'endettement des ménages dans la zone euro était de 94,7 % (aucune donnée disponible pour l'UE-28). Il convient de signaler qu'une dette des ménages élevée peut, dans une certaine mesure, refléter des niveaux élevés d'actifs financiers. Elle peut également indiquer la possession d'actifs non financiers, comme des habitations, ou être influencée par des dispositions nationales stimulant l'emprunt (par exemple, la déduction fiscale des intérêts).

Le taux d'investissement des entreprises (pour les sociétés non financières) s'élevait en 2014 à 21,7 % dans l'UE-28 comme dans la zone euro. Les taux d'investissement des entreprises les plus élevés parmi les 26 États membres de l'Union (pour lesquels des données sont disponibles) ont

été enregistrés en Bulgarie (données de 2013), en République tchèque, en Roumanie, en Slovaquie, en Suède, en Espagne, en Lettonie, en Croatie, en Belgique, en Estonie et en Autriche, ces pays enregistrant tous un taux supérieur à 25,0 %. Les taux les plus faibles ont été enregistrés en Grèce (15,1 %) et à Chypre (10,5 %).

La part des profits des sociétés non financières s'élevait à 39,3 % dans l'UE-28 en 2014 et était de 0,5 point de pourcentage plus élevée pour la zone euro. Les parts des profits les plus faibles parmi les 27 États membres de l'Union pour lesquels des données sont disponibles ont été enregistrées en Croatie (29,7 %) et en France (30,4 %), en Irlande (où la part était la plus élevée, 60,7 %).

**Tableau 6.1:** Principaux ratios des comptes des secteurs, sociétés non financières, 2014

	Taux d'investissement	Part des profits	Taux d'investissement	Part des profits
	(en %)		Évolution par rapport à 2013 (en points de pourcentage)	
<b>UE-28</b>	21,7	39,3	0,3	0,0
<b>ZE-19</b>	21,7	39,8	0,3	0,0
<b>Belgique</b>	26,0	40,6	1,5	0,4
<b>Bulgarie (¹)</b>	28,8	48,6	:	:
<b>Rép. tchèque</b>	28,6	51,2	-1,9	2,7
<b>Danemark</b>	20,5	39,5	-0,1	-1,3
<b>Allemagne</b>	19,7	41,3	0,4	-0,3
<b>Estonie</b>	25,9	46,9	-1,9	-1,8
<b>Irlande</b>	23,9	60,7	2,5	-1,1
<b>Grèce</b>	15,1	55,8	1,0	-4,0
<b>Espagne</b>	26,7	42,9	1,5	-0,4
<b>France</b>	22,8	30,4	0,2	0,4
<b>Croatie</b>	26,0	29,7	-0,1	-2,2
<b>Italie</b>	18,7	40,7	-0,7	-0,4
<b>Chypre</b>	10,5	46,1	-3,5	-1,8
<b>Lettonie</b>	26,1	49,5	-0,4	-3,1
<b>Lituanie</b>	17,5	56,7	0,5	-0,8
<b>Luxembourg</b>	:	:	:	:
<b>Hongrie</b>	24,8	48,3	0,4	1,2
<b>Malte</b>	:	53,7	:	0,7
<b>Pays-Bas</b>	16,4	41,1	-0,1	0,0
<b>Autriche</b>	25,4	40,7	0,3	-1,0
<b>Pologne</b>	22,1	51,0	0,5	0,6
<b>Portugal</b>	20,1	41,6	0,6	-0,3
<b>Roumanie</b>	27,2	56,9	-1,9	-0,2
<b>Slovénie</b>	20,1	35,5	-2,0	0,9
<b>Slovaquie</b>	27,2	51,7	-0,4	-1,5
<b>Finlande</b>	20,0	40,3	-0,6	0,2
<b>Suède</b>	27,1	35,9	1,6	0,5
<b>Royaume-Uni</b>	16,9	36,3	0,1	1,4
<b>Islande</b>	19,6	40,5	2,0	-1,6
<b>Norvège</b>	21,5	53,3	0,0	-1,2
<b>Suisse (¹)</b>	25,6	31,5	:	:

(¹) 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne [nasa\\_10\\_ki](#))

## 6.3 Finances publiques

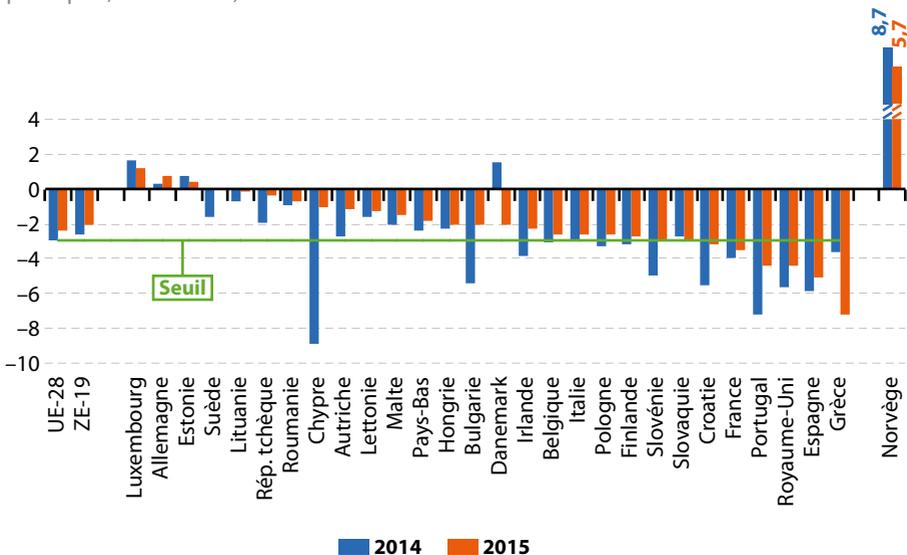
Ces statistiques sont capitales pour déterminer la santé des économies des États membres de l'Union européenne. Dans le cadre du **pacte de stabilité et de croissance (PSC)** de l'UE, les États membres se sont engagés à maintenir leur déficit et leur dette en dessous de certaines valeurs: le déficit public d'un État membre ne peut excéder  $-3,0\%$  de son **produit intérieur brut (PIB)**, tandis que sa dette ne peut excéder  $60\%$  du PIB. Si un État membre ne respecte pas ces limites, la **procédure de déficit excessif (PDE)** est enclenchée.

Dans l'UE-28, le déficit public, mesuré en pourcentage du PIB, est passé de  $-3\%$  en 2014 à

$-2,4\%$  en 2015; dans la ZE-19, il est passé de  $-2,6\%$  à  $-2,1\%$ . Trois États membres de l'Union — le Luxembourg, l'Allemagne et l'Estonie — ont enregistré un excédent public en 2015. La Suède n'a enregistré ni excédent ni déficit ( $0,0\%$ ). Dix-sept États membres de l'Union (la Lituanie, la République tchèque, la Roumanie, Chypre, l'Autriche, la Lettonie, Malte, les Pays-Bas, la Hongrie, la Bulgarie, le Danemark, l'Irlande, la Belgique, l'Italie, la Pologne, la Finlande et la Slovaquie) ont enregistré en 2015 des déficits inférieurs au seuil de  $-3,0\%$  du PIB.

### Graphique 6.4: Solde public, 2014 et 2015

(besoin net ou capacité nette de financement du secteur consolidé des administrations publiques, en % du PIB)



Note: Données extraites le 21 avril 2016.

Source: Eurostat (code des données en ligne [tec00127](#))

Le ratio dette publique/PIB de l'UE-28 est passé de 86,8 % à la fin de 2014 à 85,2 % à la fin de 2015, et celui de la ZE-19 est passé de 92 % à 90,7 %. Au total, 17 États membres ont déclaré un taux d'endettement supérieur à 60 % du PIB en 2015.

À la fin de 2015, les plus hauts niveaux de dette publique exprimés en pourcentage du PIB ont été relevés en Grèce (176,9 %), en Italie (132,7 %), au Portugal (129 %), à Chypre (108,9 %) et en Belgique (106 %). Les plus faibles niveaux ont quant à eux été relevés en Estonie (9,7 %), au Luxembourg (21,4 %) et en Bulgarie (26,7 %).

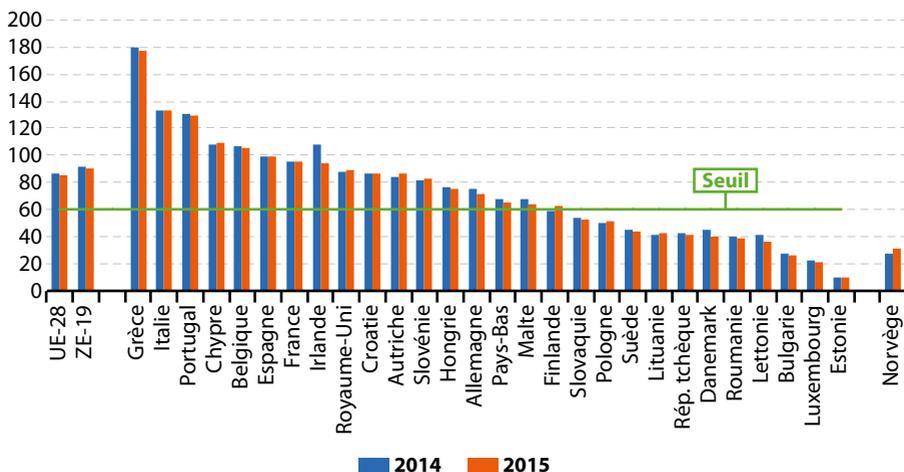
L'importance du **secteur de l'administration publique** dans l'économie peut être mesurée par les recettes et les dépenses totales des administrations publiques en pourcentage du PIB. Dans l'UE-28, en 2015, les recettes totales des administrations publiques s'élevaient à

45,0 % du PIB (en baisse par rapport aux 45,2 % enregistrés en 2014) et les dépenses à 47,4 % du PIB (en baisse par rapport aux 48,2 % de 2014). Dans la ZE-19, en 2015, les dépenses totales des administrations publiques représentaient 48,6 % du PIB (en baisse par rapport aux 49,3 % enregistrés en 2014) et les recettes totales 46,6 % du PIB (en baisse par rapport aux 46,8 % de 2014).

En valeur absolue, les dépenses totales des administrations publiques ont progressé lentement entre 2005 et 2015, dans l'UE-28 comme dans la ZE-19 (à l'exception d'une légère baisse enregistrée dans la ZE-19 entre 2010 et 2011). Les recettes ont progressé plus régulièrement tout au long de la période 2009–15, entraînant ainsi une baisse du déficit. Toutefois, entre 2008 et 2009, les recettes totales des administrations publiques ont diminué dans les deux régions.

### Graphique 6.5: Dette publique, 2014 et 2015

(dette brute consolidée des administrations publiques, en % du PIB)



Note: Données extraites le 21 avril 2016.

Source: Eurostat (code des données en ligne tsdde410)



## 6.4 Taux de change et taux d'intérêt

Le présent chapitre examine dans une première partie l'évolution des taux de change dans l'UE, ainsi que les fluctuations des taux de change entre l'euro et plusieurs monnaies de pays tiers, en particulier le yen japonais, le franc suisse et le dollar des États-Unis (qui sont toutes d'importantes **monnaies de réserve**). La seconde moitié de l'article porte sur les taux d'intérêt, c'est-à-dire le coût d'un emprunt et/ou le gain tiré d'un prêt d'argent. Au niveau macroéconomique, les principaux taux d'intérêt sont généralement fixés par les banques centrales et constituent un outil essentiel de la politique monétaire pour maintenir la stabilité des prix et juguler l'**inflation**.

Les indices présentés dans les différentes parties du graphique 6.6 débutent en 2005, vers la fin d'une période pendant laquelle l'euro continuait de s'apprécier après avoir atteint des niveaux historiquement bas par rapport à de nombreuses autres devises.

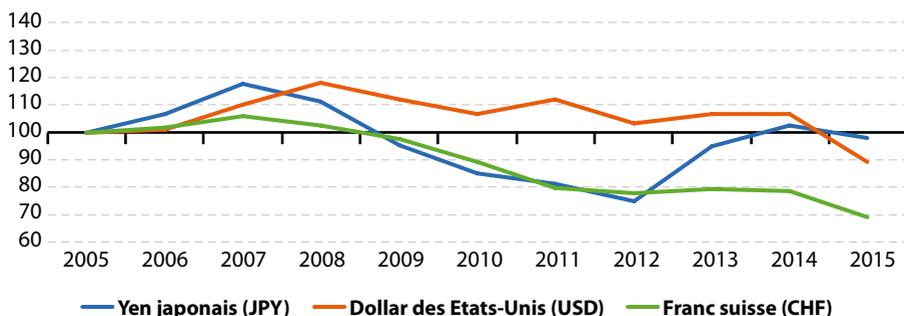
L'euro s'est considérablement apprécié par rapport au yen jusqu'en 2007 (8,5 % par an),

après quoi il s'est déprécié rapidement, chutant en moyenne de 8,7 % par an entre 2007 et 2012. On a d'abord observé une tendance similaire par rapport au dollar des États-Unis, l'euro s'appréciant de 5,7 % par an jusqu'en 2008. Ensuite, on a observé une dépréciation plus faible mais moins régulière jusqu'en 2014 (-1,7 % par an), suivie d'une forte dépréciation (-16,5 %) en 2015, si bien que l'euro valait 10,8 % de moins qu'en 2005 par rapport au dollar en 2015. En revanche, l'euro s'est apprécié dans une moindre mesure par rapport au franc suisse, augmentant de 3,0 % par an entre 2005 et 2007. Entre 2007 et 2011, l'euro s'est déprécié plus rapidement par rapport au franc suisse.

La stabilisation amorcée en septembre 2011 résultait de l'introduction par la banque centrale suisse d'un taux de change plancher de 1,20 CHF = 1,00 EUR, plafonnant efficacement l'appréciation du franc suisse.

**Graphique 6.6:** Taux de change par rapport à l'euro, 2005–15

(2005 = 100)



Note: Une réduction de la valeur de l'indice indique une appréciation de la monnaie étrangère et une dépréciation de l'euro. À noter que l'axe des y ne commence pas à 0.

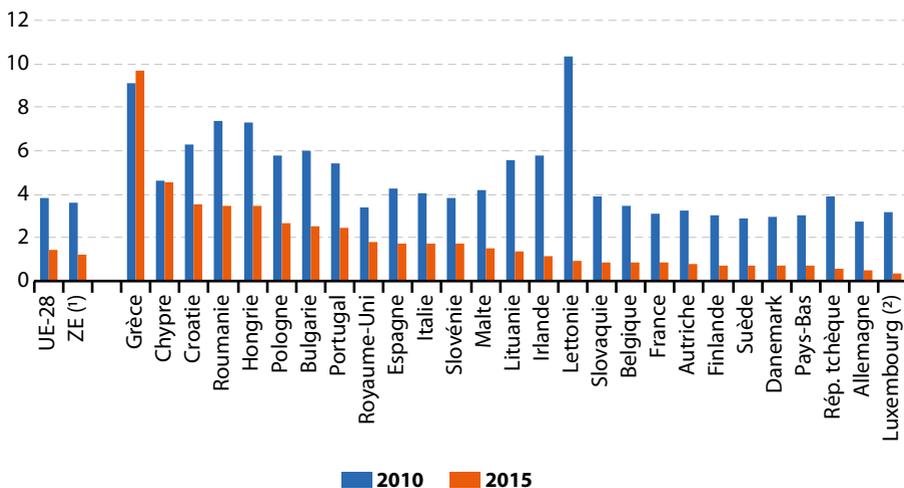
Source: Eurostat (code des données en ligne [ert\\_bil\\_eur\\_a](#))

Ce taux de change plancher a été maintenu jusqu'au 15 janvier 2015: après sa suppression, le franc suisse s'est apprécié de 30% dans la négociation interjournalière et a clôturé à 23%; globalement, l'euro s'est déprécié de 12,1% par rapport au franc suisse en 2015, comparé à 2014, si bien que l'euro s'est déprécié de 31,0% globalement entre 2005 et 2015.

Le rendement des obligations pour l'UE-28 (moyenne pondérée) a suivi l'évolution générale suivante: il était plus faible en 2015 qu'en 2010, une période pendant laquelle le rendement s'était accru dans certains pays en raison de questions liées au financement de la dette souveraine. Dans l'UE-28, le rendement des obligations a diminué de plus de moitié, passant de 3,82% à 1,45%, et une baisse similaire d'un peu moins de 2,4 points de pourcentage a été

observée dans la zone euro. En fait, le rendement a chuté de plus de 40% dans tous les États membres de l'UE (pas de donnée disponible pour l'Estonie), sauf dans deux: à Chypre, où le rendement en 2015 était de 4,54%, légèrement inférieur au rendement de 4,60% enregistré en 2010; et en Grèce où le rendement en 2015 était de 9,67%, légèrement supérieur au rendement de 9,09% en 2010. En plus d'enregistrer la seule hausse entre 2010 et 2015, le rendement des obligations de la Grèce en 2015 était le plus élevé parmi les États membres de l'UE, plus du double de celui de Chypre, qui était le deuxième plus élevé. Au total, 22 États membres de l'UE ont enregistré un rendement inférieur à 3,00% en 2015, 19 d'entre eux avait un rendement inférieur à 2,00% et 12 un rendement inférieur à 1,00%.

**Graphique 6.7: Rendement des obligations — critère de convergence de l'UEM (critère de Maastricht), 2010 et 2015 (en %)**



Note: Estonie: non disponible.

(?) 2010: ZE-16. 2015: ZE-19.

Source: Eurostat (code des données en ligne [tec00097](#)), ECB

(?) L'indicateur pour le Luxembourg repose sur un panier d'obligations à long terme d'une échéance résiduelle moyenne proche de 10 ans; les obligations sont émises par un établissement de crédit privé.



## 6.5 Prix à la consommation — inflation et niveaux de prix relatifs

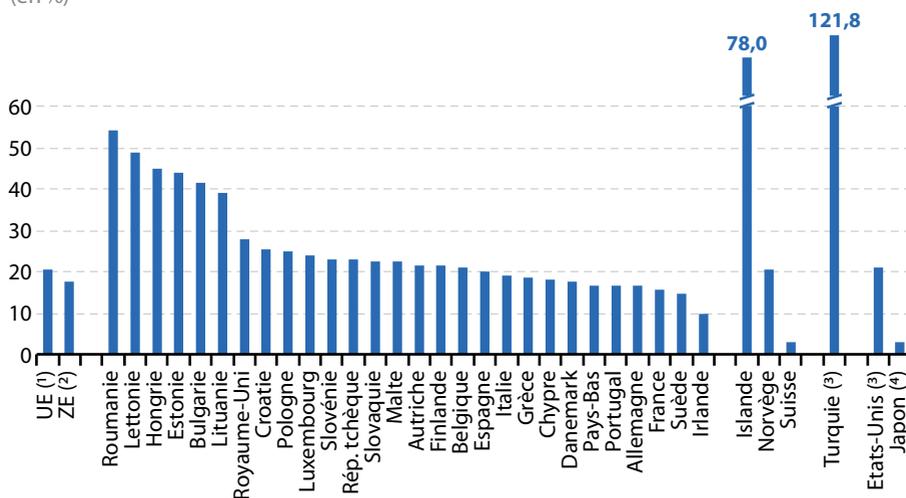
L'inflation désigne une augmentation du niveau général des prix des biens et des services dans une économie; la déflation est le phénomène inverse qui désigne une diminution du niveau général des prix. L'inflation et la déflation sont généralement mesurées à l'aide d'indices des prix à la consommation ou d'indices des prix de détail. Dans l'UE, un indice des prix à la consommation a été spécifiquement conçu — l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). D'autres facteurs (comme les salaires) n'évoluant pas, en cas d'inflation dans une économie, le pouvoir d'achat des

consommateurs se contracte étant donné qu'ils ne sont plus en mesure d'acheter la même quantité de biens et de services pour une même quantité d'argent.

Après des variations relativement fortes au cours de la période 2008–12 le taux d'accroissement des prix a diminué pour atteindre 1,5 % en 2013 et 0,5 % en 2014. En 2015, aucune variation n'a été enregistrée (0,0 %); les deux derniers taux (pour 2014 et 2015) ont représenté les taux d'inflation les plus faibles depuis le début des enregistrements.

**Graphique 6.8: IPCH tous postes, taux d'inflation, 2005–15**

(en %)



(1) Les données font référence à l'agrégat officiel de l'UE. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne.

(2) Les données font référence à l'agrégat officiel de la zone euro. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne.

(3) Définition différente.

(4) IPC national: pas strictement comparable à l'IPCH.

Source: Eurostat (code des données en ligne `prc_hicp_aind` et `prc_ipc_a`)

De plus, pendant plusieurs mois en 2013, 2014 et 2015, des taux d'inflation négatifs ont été enregistrés.

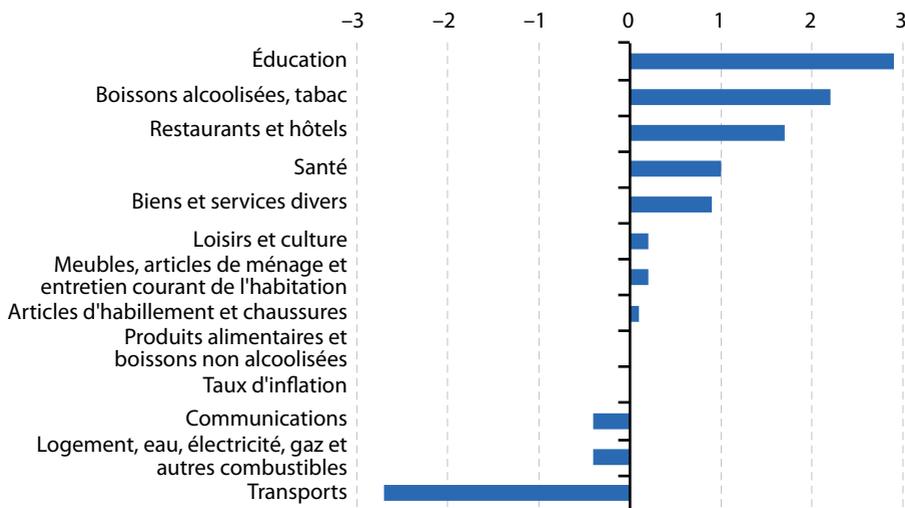
Parmi les États membres de l'UE, la Roumanie a enregistré la plus forte hausse de l'IPCH entre 2005 et 2015 (une augmentation de 54,1 %), tandis que l'Irlande a connu la hausse la plus faible au cours de la même période (9,5 %). L'évolution globale des prix dans l'UE s'est traduite par une hausse de 20,7 %, un taux similaire à celui enregistré aux États-Unis (21,2 %), tandis qu'au Japon, les prix ont augmenté beaucoup plus lentement (2,5 %; 2005–14).

En ce qui concerne les principales composantes de l'IPCH, les prix de l'énergie dans l'UE ont connu la plus forte croissance (une augmentation de 39,6 %) entre 2005 et 2015, malgré les baisses enregistrées en 2014 et 2015, alors que les prix

des produits industriels non énergétiques ont augmenté de 4,6 % sur la même période. Les taux relatifs à l'alimentation (30,7 %) et aux services (23,6 %) ont progressé à un rythme légèrement supérieur par rapport à l'indice tous postes (20,9 %).

Si l'on regarde plus en détail, il apparaît que les prix dans le secteur de l'éducation ainsi que les prix des boissons alcoolisées et du tabac dans l'UE ont subi les plus fortes hausses (51,7 % et 50,7 % respectivement) entre 2005 et 2015. Pendant la même décennie, le prix des communications a chuté de 13,5 %. En 2015 (par rapport à 2014), les prix ont baissé non seulement pour les communications (–0,4 %), mais également pour le logement, l'eau et le carburant (–0,4 %) et les transports (–2,7 %).

**Graphique 6.9:** Rubriques principales de l'IPCH, taux d'inflation annuel moyen, UE-28, 2015 (en %)



Source: Eurostat (code des données en ligne [prc\\_hicp\\_aind](#))

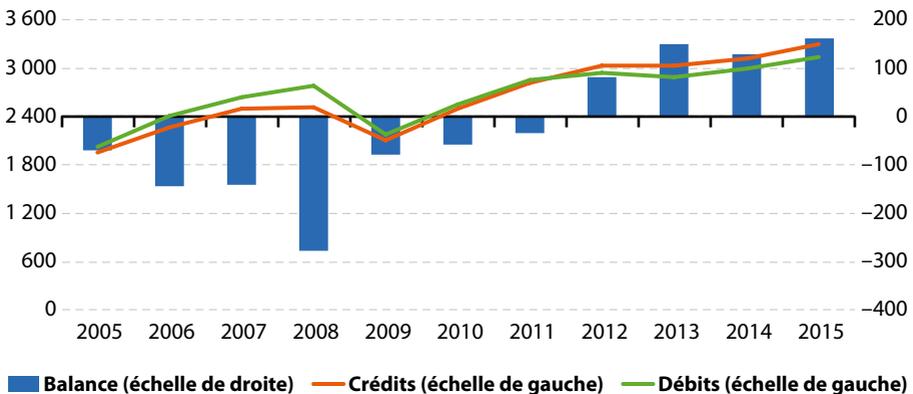
## 6.6 Balance des paiements

La **balance des paiements** enregistre toutes les opérations économiques entre entités **résidentes** et non résidentes au cours d'une période donnée. La balance du compte des transactions courantes et du compte de **capital** détermine l'exposition d'une économie au reste du monde, tandis que le compte d'opérations financières explique son mode de financement.

En 2015, l'**excédent** du compte des transactions courantes de l'UE-28 s'est élevé à 161,6 **milliards d'euros**, soit 1,1 % du **produit intérieur brut (PIB)**. Par opposition, en 2014, l'excédent du compte des transactions courantes était de 129,6 milliards d'euros. Les dernières évolutions du

compte des transactions courantes de l'UE-28 montrent que la tendance observée depuis 2008 se poursuit: alors que le **déficit** du compte des transactions courantes a atteint son niveau le plus élevé en 2008, soit 2,1 % du PIB, il a connu une diminution progressive au point de devenir excédentaire en 2012 (0,6 % du PIB); cet excédent correspondait respectivement en 2013 et en 2014 à 1,1 % et à 0,9 % du PIB. L'excédent du compte des transactions courantes pour 2015 reposait sur des déficits pour les revenus primaires et secondaires (0,1 % et 0,5 % du PIB) ainsi que sur des excédents pour les biens (0,7 % du PIB) et les services (1,0 %).

**Graphique 6.10: Compte des transactions courantes, UE-28, 2005–15**  
(en milliards d'euros)



Note: UE-28, flux avec les pays hors UE-28.

Source: Eurostat (code des données en ligne [bop\\_eu6\\_q](#))

Parmi les pays et régions partenaires de l'UE, le déficit du compte des transactions courantes le plus important de l'UE-28 a été enregistré avec la Chine, soit 145,7 milliards d'euros en 2015, suivie par la Russie (33,2 milliards d'euros). Les

excédents les plus importants ont été enregistrés avec les États-Unis (101,0 milliards d'euros) et la Suisse (70,6 milliards d'euros). Des excédents ont été dégagés en outre avec le Brésil, Hong Kong, le Canada et l'Inde.

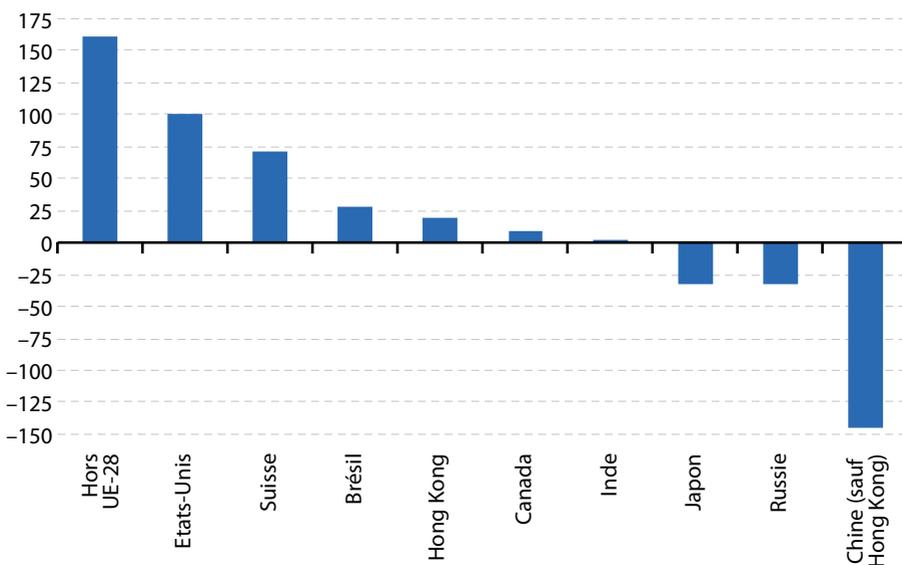
À l'accoutumée, le compte de capital de l'UE-28 a enregistré un déficit et d'importants transferts en capital destinés au reste du monde ont été opérés. En 2015, cette tendance s'est confirmée avec un déficit du compte de capital de 45,0 milliards d'euros, soit 0,3% du PIB, dû essentiellement à un déficit important du compte de capital pour les Pays-Bas (35,2 milliards d'euros).

Le solde net du compte d'opérations financières est interprété en tant que prêts nets au reste du monde lorsqu'il est positif et comme emprunts nets auprès du reste du monde lorsqu'il est négatif. Au total, 23 États membres de l'UE étaient en 2015 des prêteurs nets à l'égard du reste du monde, affichant des excédents au niveau du solde net de leur compte d'opérations

financières, la valeur la plus élevée en proportion du PIB ayant été enregistrée par Malte (10,4% du PIB). Cinq États membres étaient des emprunteurs nets, les plus importants étant le Royaume-Uni et la France.

En valeur absolue, le prêteur net le plus important au sein de l'UE-28 était de loin l'Allemagne, avec 232,2 milliards d'euros de prêts nets en 2015. En 2015, la zone euro est apparue également comme un prêteur net à l'égard du reste du monde, avec 306,6 milliards d'euros de prêts nets, soit 2,9% du PIB. L'UE-28 est restée un important prêteur net de capital (sous la forme de prêts, par exemple) au reste du monde (avec l'octroi de prêts nets correspondant à 1,7% du PIB).

**Graphique 6.11: Balance courante avec certains partenaires sélectionnés, UE-28, 2015**  
(en milliards d'euros)



Source: Eurostat (code des données en ligne [bop\\_eu6\\_q](#))



## 6.7 Investissements directs étrangers

Après avoir augmenté au cours de la période 2009–13, les investissements directs des États membres de l'Union dans des pays tiers ont marqué un net recul en 2014, atteignant leur niveau le plus bas pour la période 2009–14. Ce net recul était principalement dû au désinvestissement important dans certains pays partenaires traditionnels — les États-Unis (– 69,8 milliards d'euros) et la Suisse (– 20 milliards d'euros)

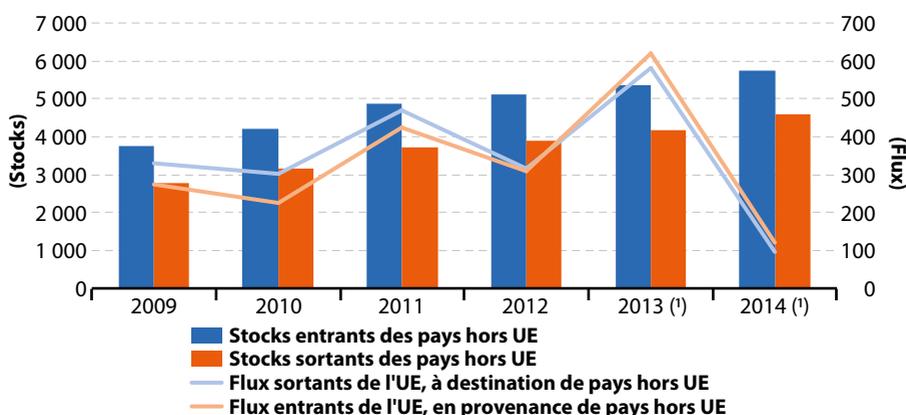
Les investissements directs des États membres de l'Union ont également chuté fortement en Amérique centrale (mais sont restés positifs avec un total de 20,7 milliards d'euros), principalement en raison de la baisse des IDE de l'Union vers les centres financiers offshore situés dans cette région, où les entités à vocation spéciale jouent un rôle important. Au Canada, les investissements directs des États membres de

l'Union ont fortement progressé, passant de 11,8 milliards d'euros en 2013 à 23,4 milliards d'euros en 2014.

Les investissements directs dans les États membres de l'Union par des pays tiers (flux entrants) ont également baissé en 2014, à l'instar des flux sortants. À nouveau, cette évolution négative trouvait principalement son origine aux États-Unis, dont les flux ont diminué, passant de 433,4 milliards d'euros en 2013 à – 20,3 milliards d'euros en 2014.

Les investissements directs dans l'Union en provenance d'Amérique du Sud et d'Asie ont également diminué. Le Brésil a réduit ses investissements directs de 14,3 milliards d'euros en 2013 à 1,0 milliard d'euros en 2014, tandis que Singapour passait de 12,9 milliards d'euros (investissement) à – 5,5 milliards d'euros (désinvestissement).

**Graphique 6.12: Flux et stocks d'IDE, UE-28, 2009–14**  
(en milliards d'euros)



Note: différentes échelles sur les axes gauche et droit.

(¹) Reposant sur les standards internationaux BPM6 et BD4.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: bop\_fdi\_main, bop\_fdi6\_flow et bop\_fdi6\_pos)

Entre fin 2013 et fin 2014, les stocks sortants de l'UE-28 ont gagné 7,6 % et les stocks entrants, 9,6 %. À la fin de 2014, l'Amérique du Nord affichait la proportion la plus élevée (40,2 %) de stocks d'IDE de l'UE-28 à l'étranger. Les États-Unis représentaient à eux seuls près de 34,5 % (1 985 milliards d'euros) du total des stocks sortants de l'UE-28.

Les pays tiers représentaient 20,6 % des stocks sortants de l'UE-28 fin 2014. La Suisse était le deuxième partenaire le plus important, avec 11 % des stocks sortants de l'UE-28, l'intermédiation financière étant le principal secteur d'activité concerné. Au cours de la même période, le Brésil arrivait en troisième position avec une part de 6 % des stocks d'IDE sortants de l'UE-28, le Canada occupant la quatrième position.

À la fin de l'année 2014, les États-Unis détenaient près de 40 % du total des stocks d'IDE entrants de l'UE-28 provenant du reste du monde. Ce pays conservait ainsi sa première place en la matière, qui découlait principalement, à la fin de 2013, d'investissements réalisés dans le secteur des services financiers, suivi de l'industrie manufacturière, au sein de laquelle la fabrication de produits pétroliers, chimiques, pharmaceutiques, en caoutchouc ou en plastique représentait un tiers du total, et la production de denrées alimentaires, de boissons et de tabac un autre tiers.

Les données pour 2013 et 2014 ayant été compilées selon les nouvelles normes internationales (BPM6 et BD4), elles ne sont pas directement comparables aux données des années précédentes.

**Tableau 6.2: Les 10 premiers pays tiers partenaires de l'UE-28 en termes d'IDE, fin 2012-14**  
(en milliards d'euros)

	Stocks sortants				Stocks entrants			
	Valeur (en milliards d'euros)			Part (en %)	Valeur (en milliards d'euros)			Part (en %)
	2012	2013 (¹)	2014 (¹)	2014	2012	2013 (¹)	2014 (¹)	2014
<b>Pays hors UE-28</b>	5 112,0	5 344,4	5 748,6	100,0	3 905,9	4 179,7	4 582,5	100,0
<b>Etats-Unis</b>	1 627,8	1 812,6	1 985,3	34,5	1 543,9	1 756,0	1 810,8	39,5
<b>Suisse</b>	664,8	665,9	632,3	11,0	500,6	484,1	509,4	11,1
<b>Brésil</b>	257,1	278,2	343,6	6,0	81,1	99,4	113,6	2,5
<b>Canada</b>	247,1	234,7	274,7	4,8	135,5	135,5	165,9	3,6
<b>Russie</b>	193,5	189,9	171,5	3,0	75,3	63,5	74,4	1,6
<b>Chine</b>	120,7	124,9	144,2	2,5	27,4	22,3	20,7	0,5
<b>Mexique</b>	82,4	109,6	119,2	2,1	21,4	23,8	28,3	0,6
<b>Australie</b>	141,0	126,9	115,3	2,0	30,7	24,2	26,4	0,6
<b>Hong Kong</b>	132,1	113,4	106,3	1,8	50,7	57,4	71,2	1,6
<b>Singapour</b>	92,6	91,9	102,9	1,8	47,7	35,7	43,8	1,0

(¹) Selon les normes internationales BPM6 et BD4.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [bop\\_fdi\\_main](#) et [bop\\_fdi6\\_pos](#))

# 7

## Commerce international



## Introduction

Le commerce international de biens peut être considéré comme étant la première étape du processus de mondialisation économique. Depuis le début, il a permis aux pays de se spécialiser dans la production de certains biens tout en s'en remettant aux échanges pour obtenir d'autres biens selon leurs avantages comparatifs.

Les services jouent un rôle majeur dans toutes les économies modernes: de même que ceux fournis directement aux ménages, les services tels que les transports, les communications et les services aux entreprises procurent un soutien primordial à d'autres parties de l'économie. L'intensification des échanges internationaux et la disponibilité généralisée des services peuvent stimuler la croissance économique en améliorant les performances d'autres activités, puisque les services peuvent apporter une contribution clé au niveau intermédiaire, surtout dans un monde globalisé de plus en plus interdépendant.

La valeur des échanges internationaux de services est généralement inférieure à celle du commerce international de biens. Cette différence est probablement en partie imputable à la nature de certains services, par exemple le caractère immédiat de la relation entre le fournisseur et le consommateur signifie que de nombreux services ne sont pas transportables; autrement dit, ils nécessitent la proximité physique du prestataire de services et du consommateur.

L'UE dispose d'une politique commune en matière d'échanges internationaux, souvent appelée politique commerciale commune. En d'autres termes, l'Union agit comme une seule et unique entité en ce qui concerne les questions commerciales, y compris les questions liées à l'[Organisation mondiale du commerce \(OMC\)](#). Dans de tels cas, la [Commission européenne](#) négocie des accords commerciaux et représente les intérêts de l'Europe au nom des États membres de l'Union.

La politique commerciale de l'UE vise à rendre l'Union compétitive sur les marchés étrangers. Économie ouverte, l'Union cherche à garantir un meilleur accès aux marchés pour ses industries, ses services et ses investissements, ainsi qu'à faire appliquer les règles d'un commerce libre et équitable. La coordination de la politique commerciale revêt une importance plus grande encore à l'heure de la mondialisation, avec l'ouverture des économies et des frontières qui entraîne une augmentation des échanges et des mouvements de capitaux et la diffusion des informations, des connaissances et des technologies, et s'accompagne souvent d'une déréglementation. Les incidences économiques de la mondialisation sur l'Union se reflètent dans les échanges de biens et de services, les flux financiers et la circulation des personnes liée à l'exercice d'une activité économique transfrontière.

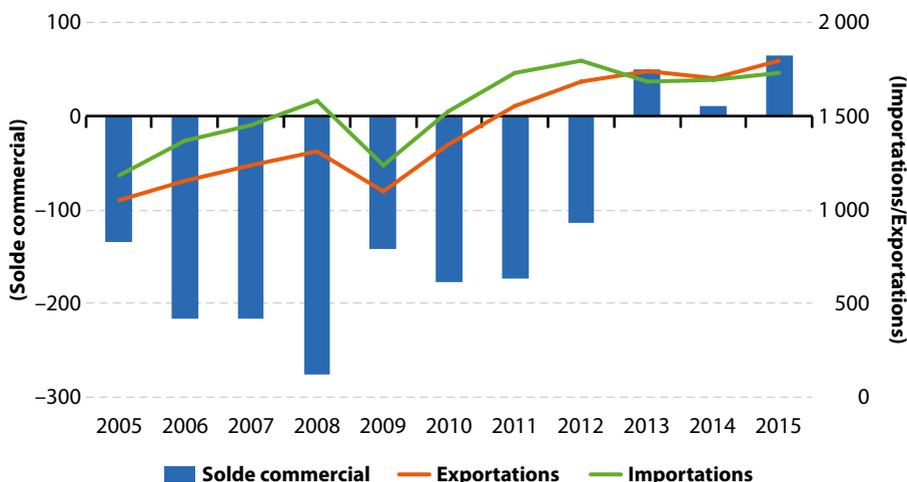


## 7.1 Commerce international de biens

Le total du commerce international de biens de l'UE-28 avec le reste du monde (la somme des exportations et importations extra-UE) a été évalué à 3 517 milliards d'euros en 2015. Par rapport à 2014, tant les importations que les exportations ont augmenté, mais cette

augmentation a été plus importante pour les exportations (88 milliards d'euros) que pour les importations (35 milliards d'euros). En conséquence, l'excédent commercial de l'UE-28 est passé de 11 milliards d'euros en 2014 à 64 milliards d'euros en 2015.

**Graphique 7.1: Évolution du commerce extérieur, UE-28, 2005–15**  
(en milliards d'euros)



Note: flux du commerce extérieur extra-UE-28. Différentes échelles sur les axes gauche et droit.

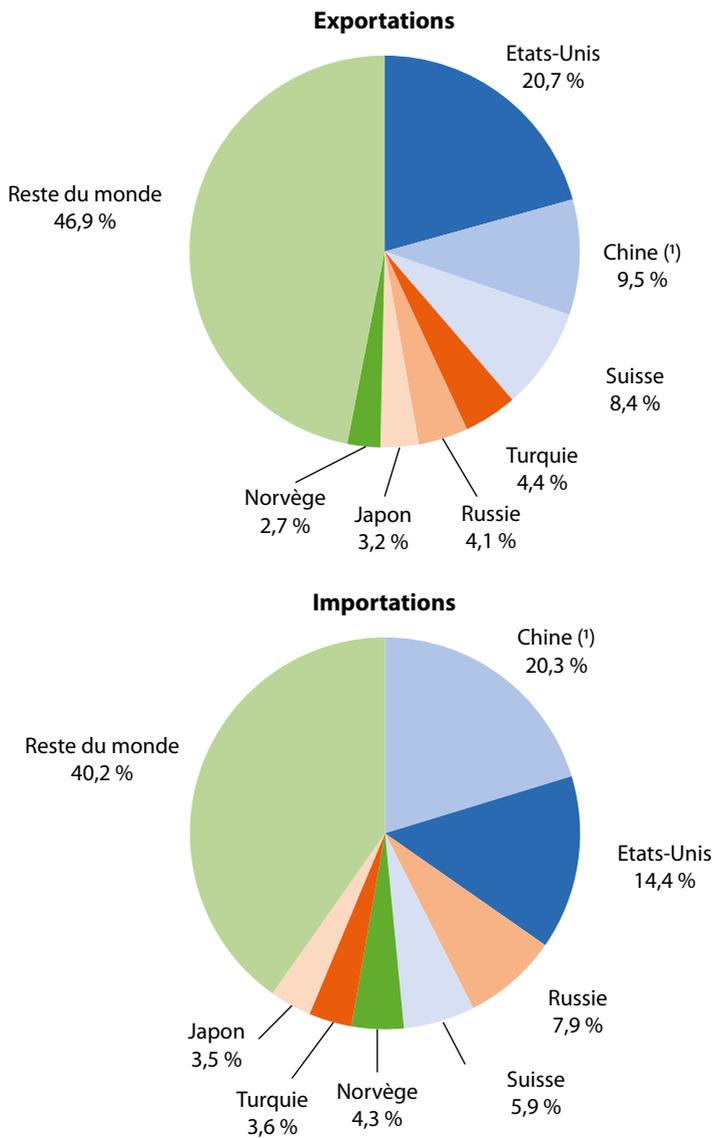
Source: Eurostat (code des données en ligne [ext\\_lt\\_intertrd](#))

Après une forte baisse des exportations et des importations en 2009, l'UE-28 a vu ses exportations augmenter de 58,7 % en quatre ans, pour atteindre le niveau record de 1 737 milliards d'euros en 2013. Les exportations ont ensuite chuté de 1,9 % en 2014 avant d'augmenter de 5,1 %, pour atteindre le nouveau niveau record d'1 791 milliards d'euros en 2015. À l'inverse, après

2009, les importations ont augmenté de 45,5 % en trois ans pour atteindre leur niveau le plus haut en 2012, à savoir 1 798 milliards d'euros. Les importations ont chuté de 6,2 % en 2013, avant de se stabiliser (hausse de 0,3 %) en 2014, et d'augmenter de 2,0 % en 2015, tout en restant en dessous du taux atteint en 2012.

### Graphique 7.2: Principaux partenaires commerciaux pour les exportations et importations, UE-28, 2015

(en % des exportations et importations extra UE-28)



(!) Sauf Hong Kong.

Source: Eurostat (code des données en ligne [ext\\_lt\\_maineu](#))



Les États-Unis sont restés, de loin, la plus importante destination des biens exportés par l'UE-28 en 2015, même si la part des exportations vers ce pays est passée de 28,0 % du total en 2002 à 16,7 % en 2013, avant de remonter à 20,7 % en 2015. La Chine était le deuxième marché par ordre d'importance pour les exportations européennes en 2015 (avec 9,5 % du total de l'UE-28), suivie de la Suisse (8,4 %). En 2015, la Turquie a dépassé la Russie et est devenue la quatrième destination des biens exportés par l'UE-28. Les sept marchés les plus importants pour les exportations de biens de l'UE-28 — la Chine, les États-Unis, la Russie, la Suisse, la Norvège, la Turquie et le Japon — ont comptabilisé plus de la moitié (53,1 %) du total des exportations de biens de l'UE-28.

Les sept plus grands fournisseurs de biens importés par l'UE-28 étaient les mêmes pays que les sept marchés les plus importants pour les biens exportés par l'UE-28, bien que leur classement soit légèrement différent. Ces sept pays ont affiché une part plus importante au niveau des importations de biens de l'UE-28 que des exportations de biens de l'UE-28: près de trois cinquièmes (59,8 %) de l'ensemble des biens importés dans l'UE-28 provenaient de ces

sept pays. La Chine était le pays de provenance de plus d'un cinquième (20,3 %) de toutes les importations dans l'UE-28 en 2015 ainsi que le premier fournisseur de biens importés dans l'UE-28. La part des États-Unis concernant les importations de biens de l'UE-28 (14,4 %) était inférieure d'environ 6 points de pourcentage à celle de la Chine, tandis que la part de la Russie (7,9 %), à savoir le troisième fournisseur de bien à l'UE-28, affichait 6 points de pourcentage de moins que celle des États-Unis. En 2015, la Turquie a dépassé le Japon et est devenue le sixième fournisseur de biens importés par l'UE-28.

Entre 2010 et 2015, le niveau des importations et exportations de l'UE-28 a augmenté pour l'ensemble des groupes de produits figurant dans le graphique 13, à l'exception du niveau d'importations des combustibles, minéraux et lubrifiants, qui a chuté à 14,7 %. Le plus fort taux de croissance des exportations a été enregistré pour les produits alimentaires, boissons et tabacs, qui ont connu une hausse de 49,5 %. Les importations de ces produits ont également nettement progressé (hausse de 33,8 %), mais cette hausse est restée inférieure à celle des produits chimiques et produits connexes (à savoir 34,8 %).

## 7.2 Commerce international de services

Les exportations de services de l'UE-28 vers des pays tiers ont augmenté passant de 569 milliards d'euros en 2010 à 811 milliards d'euros en 2015, tandis que les importations de services de l'UE-28 en provenance de pays tiers pendant la même période ont progressé de 462 milliards d'euros à 660 milliards d'euros. L'excédent des échanges de services s'est ainsi accru, passant de 108 milliards d'euros à 151 milliards d'euros.

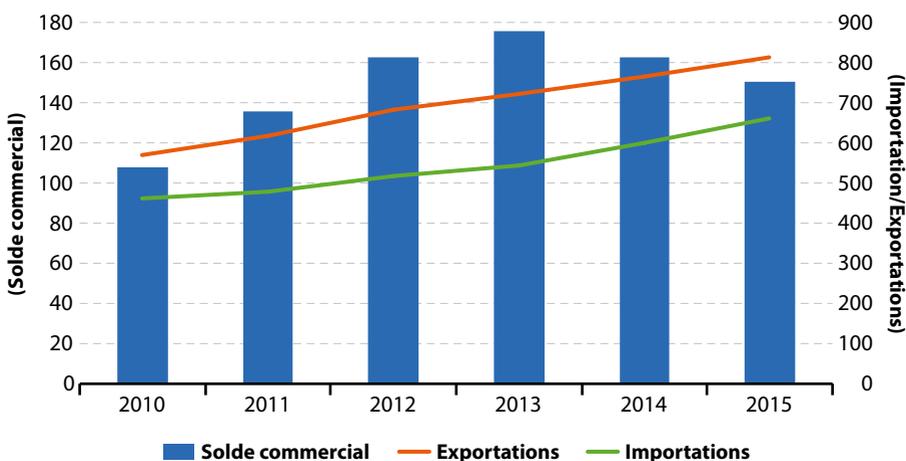
À partir de 2010, le total des exportations et des importations de services entre l'UE et des pays tiers s'est accru à un rythme relativement rapide, atteignant un pic à 10,7% en 2015 (comparé à 2014).

En 2015, les États-Unis sont restés de loin la principale destination des exportations de

services de l'UE-28, dont la valeur s'est élevée à 212 milliards d'euros, ce qui représente plus d'un quart (26%) du total des exportations vers des pays tiers. Les autres grandes destinations étaient la Suisse (14%), la Chine, le Japon (4% chacun), la Russie (3%), le Canada, l'Inde et le Brésil (2% chacun).

En ce qui concerne les importations de services de l'UE-28, les principaux pays d'origine étaient les mêmes que les destinations. Là encore, les États-Unis ont représenté la plus grande part des services importés, à savoir quelque 203 milliards d'euros, équivalant à 31% du total en provenance de pays tiers. Les autres grands volumes provenaient de la Suisse (10%) et de la Chine (4%).

**Graphique 7.3: Commerce international de services avec les pays non-membres (extra-UE), UE-28, 2010–15**  
(en milliards d'euros)



Note. 2015 données provisoires. Différentes échelles sur les axes gauche et droit.

Source: Eurostat (code des données en ligne [bop\\_its6\\_tot](#))



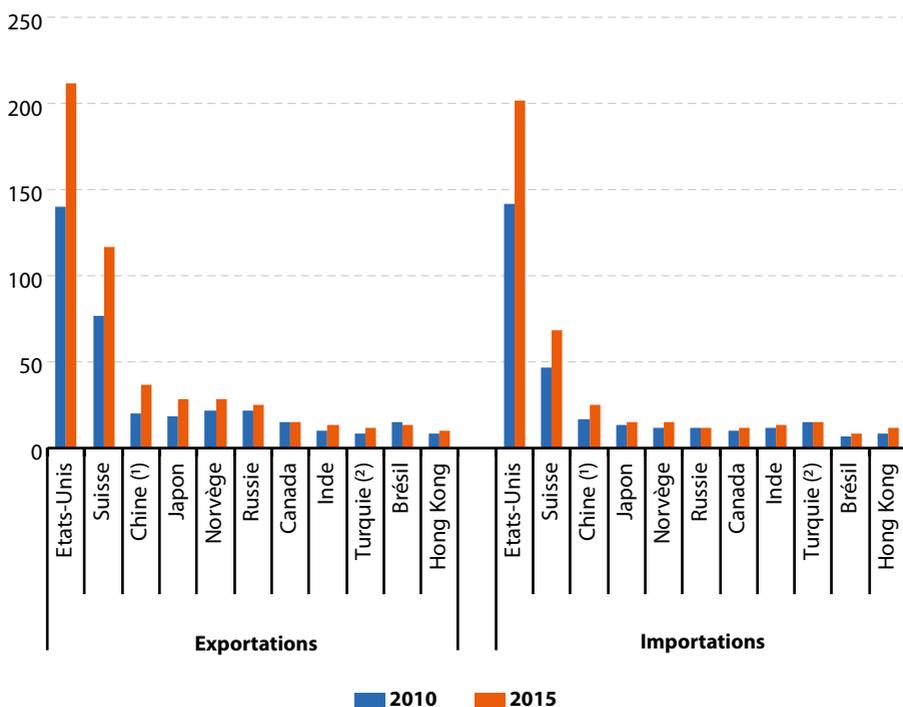
En 2015, les autres services aux entreprises ont constitué l'essentiel des services exportés de l'UE-28 vers des pays tiers, soit 223 milliards d'euros représentant 27% des exportations totales, ce qui équivalait à une hausse de 3 points de pourcentage par rapport à 2010.

Les transports ont constitué le deuxième grand groupe de services exportés par l'UE-28 vers des pays tiers en 2015, soit 144 milliards d'euros, représentant 18% des services totaux et une

baisse de 4 points de pourcentage par rapport à 2010. Ils étaient suivis des services du tourisme et des voyages (environ 14% de la totalité des services exportés en 2010 et 2015), des services de télécommunications, des services informatiques et d'information (12% de la totalité des exportations de services en 2015, contre 11% en 2010), et des services financiers (10% de la totalité des exportations de services en 2010 et 2015).

### Graphique 7.4: Commerce de services avec des pays tiers (extra-UE), principaux partenaires, UE-28, 2010 et 2015

(en milliards d'euros)



Remarque. Valeurs classées selon la moyenne des exportations et des importations.

(1) A l'exclusion de Hong Kong.

(2) 2014 au lieu de 2015.

Source: Eurostat (code des données en ligne *bop\_its6\_det*)



# 8

## Agriculture, sylviculture et pêche



## Introduction

Les statistiques agricoles de l'UE étaient au départ destinées au suivi des principaux objectifs de la [politique agricole commune \(PAC\)](#), par exemple la production et la fourniture de produits agricoles ainsi que les revenus dans le secteur agricole. Aujourd'hui, les statistiques agricoles couvrent des thèmes aussi divers que la [structure des exploitations agricoles](#), l'[utilisation des terres agricoles](#), la [main-d'œuvre](#), la production, l'approvisionnement/l'utilisation, les [prix](#), et la composition du [revenu agricole](#).

L'agriculture a été l'un des premiers secteurs de l'économie (après le charbon et l'acier) à retenir l'attention des décideurs politiques de l'UE. L'article 39 du [traité de Rome](#) instituant la CEE (1957) a défini les objectifs de la première PAC; ceux-ci visaient à accroître la productivité agricole afin d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, à stabiliser les marchés et à garantir la sécurité d'approvisionnement à des prix abordables pour les consommateurs.

L'objectif principal de l'accroissement de la production alimentaire en Europe ayant été atteint, les excédents alimentaires se sont accumulés, faussant les échanges commerciaux et suscitant des préoccupations environnementales. Ces facteurs sont principalement à l'origine des changements intervenus dans la politique agricole commune, un processus entamé au début des années 90 et qui a marqué le passage du soutien à la

production à une forme d'agriculture durable, axée sur le marché et plus respectueuse de l'environnement.

L'Union ne mène pas de politique séparée pour la sylviculture, mais les forêts sont concernées par un large éventail de politiques sectorielles de l'UE. Les fonctions écologiques des forêts suscitent un intérêt croissant pour la protection de la biodiversité, ainsi que dans le contexte des politiques énergétiques et des incidences du changement climatique.

La Commission européenne a soumis des propositions en vue d'une réforme de la [politique commune de la pêche \(PCP\)](#), qui ont été adoptées en décembre 2013 et sont entrées en vigueur le 1er janvier 2014. La PCP a été conçue pour préserver les stocks de poissons et les gérer comme une ressource commune; elle donne à l'ensemble de la flotte de pêche européenne une égalité d'accès aux eaux et aux fonds de pêche de l'UE. Elle vise à garantir la durabilité de l'industrie de la pêche européenne sur le plan environnemental, économique et social, en maintenant des rendements élevés à long terme pour tous les stocks (au plus tard en 2020). C'est ce que l'on appelle le rendement maximal durable. Un autre objectif de la PCP, de plus en plus important, est de réduire au maximum, voire d'empêcher les captures non désirées et les pratiques de gaspillage.

## 8.1 Production agricole et indices de prix

La valeur brute de la [production végétale](#) de l'UE-28 a chuté pour atteindre un creux relatif de 177,2 [milliards](#) d'euros en 2009. Cette situation a été suivie par une reprise et quatre années de croissance consécutives jusqu'en 2013 (culminant à 220,2 [milliards](#) d'euros). Cependant, les

dernières informations disponibles révèlent que la production végétale dans l'UE-28 a diminué de 3,9 % en 2014 pour s'établir à 211,6 [milliards](#) d'euros, avant de se stabiliser (+ 0,6 %) en 2015, date à laquelle la production a été évaluée à 212,9 [milliards](#) d'euros.

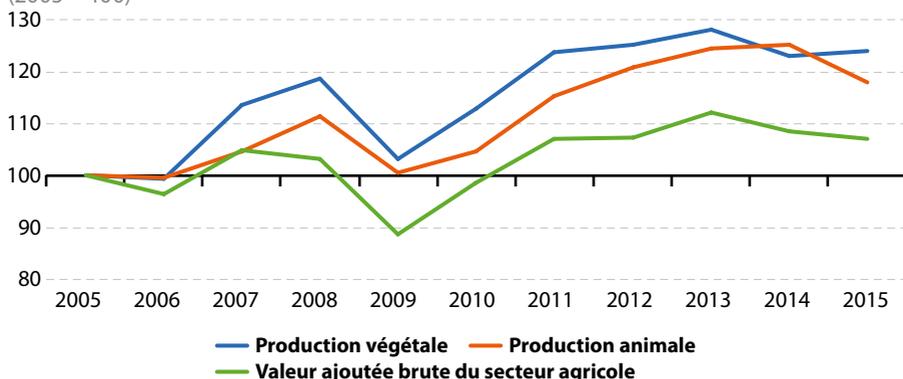


La **production animale** brute de l'UE-28 aux prix de base a également enregistré une baisse relative en 2009 (138,0 milliards d'euros), mais a ensuite augmenté pendant cinq années consécutives jusqu'en 2014. Le taux de variation a ralenti vers la fin de cette période et en 2014,

presque aucun changement (0,5 % de hausse) n'a été enregistré dans la valeur de la production animale dans l'UE-28, qui a atteint 171,5 milliards d'euros. Il s'est ensuivi, en 2015, une baisse importante, évaluée à 161,7 milliards d'euros, soit 5,8 % de moins que l'année précédente.

### Graphique 8.1: Production agricole et valeur ajoutée brute au prix de base, UE-28, 2005–15

(2005 = 100)



Note: 2015 estimation.

Source: Eurostat (code des données en ligne [aact\\_eaa05](#))

Les hausses de la production brute dans l'UE-28 au cours de la période 2009–13 ont été contrebalancées, dans une certaine mesure, par une augmentation de la valeur de la **consommation intermédiaire** de biens et services aux prix de base. Ici aussi, une période de croissance relativement rapide a été suivie par des taux de croissance plus modestes, puis des réductions de 0,6 % en 2014 et de 2,5 % en 2015.

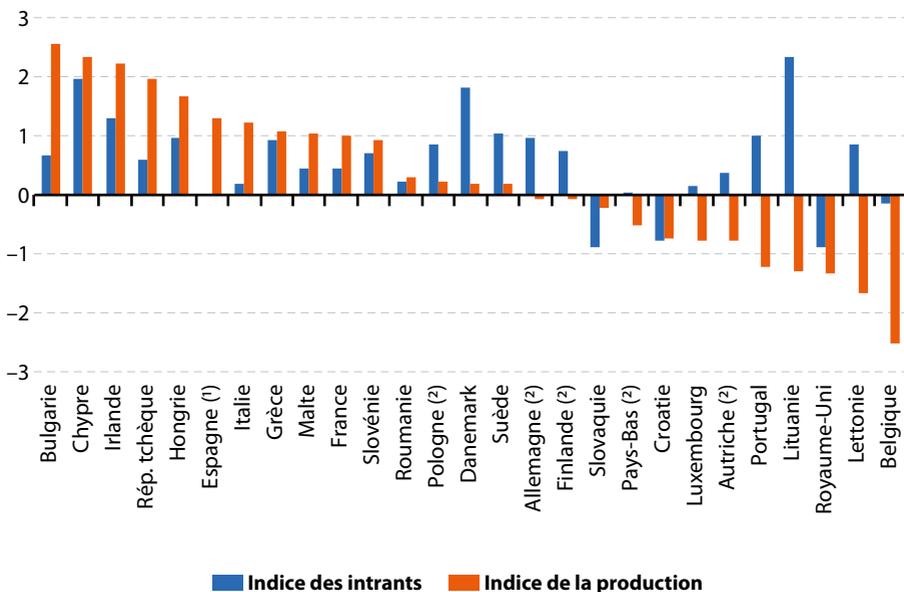
En conséquence, à partir d'un creux relatif de 135,9 milliards d'euros en 2009, la valeur ajoutée brute aux prix de base du secteur agricole de l'UE-28 a augmenté pendant quatre années consécutives pour atteindre un sommet relatif de 171,7 milliards d'euros en 2013, avant de chuter de 3,2 % à 166,3 milliards d'euros en 2014 et de 1,3 % à 164,1 milliards d'euros en 2015.

Les variations de la valeur de la production agricole comportent une composante 'volume' et une composante 'prix'. Parmi les récents changements importants apportés à la politique agricole figure l'abandon des mécanismes de soutien des prix: les prix peuvent désormais plus précisément refléter les forces du marché et les fluctuations de l'offre et de la demande. De 2010 à 2015 les écarts entre les États membres de l'UE étaient considérables en ce qui concerne l'évolution des prix à la production agricole déflatés; ces prix déflatés montrent dans quelle mesure les prix agricoles ont évolué par rapport aux prix à la consommation.

Pour 13 des 26 États membres de l'UE pour lesquels des données sont disponibles, le taux annuel moyen de variation des prix des intrants déflatés était supérieur à la variation des prix à la production déflatés, les différences les plus importantes (point de pourcentage) étant observées au Portugal, en Belgique, en Lettonie et en Lituanie (qui ont tous enregistré une baisse des prix à la production déflatés). Parmi les 13 États membres de l'UE où la variation des prix à la production déflatés était supérieure à celle des prix des intrants déflatés, les plus grandes différences ont été observées en Italie, en République tchèque et en Bulgarie.

### Graphique 8.2: Variation des indices de prix déflatés des intrants et de la production agricoles, 2010–15

(taux de variation annuel moyen en %)



Note: Estonie non disponible.

(1) Indice des intrants: non disponible.

(2) Indice de la production: provisoire.

(3) La valeur de l'indice des intrants est 0.02.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [apri\\_pi10\\_ina](#) et [apri\\_pi10\\_outa](#))



## 8.2 Structure des exploitations agricoles

La structure de l'agriculture dans les États membres de l'UE varie en fonction de différences géologiques, topographiques, climatiques et en matière de ressources naturelles, ainsi que du fait de la diversité des activités régionales, de l'infrastructure et des habitudes sociales.

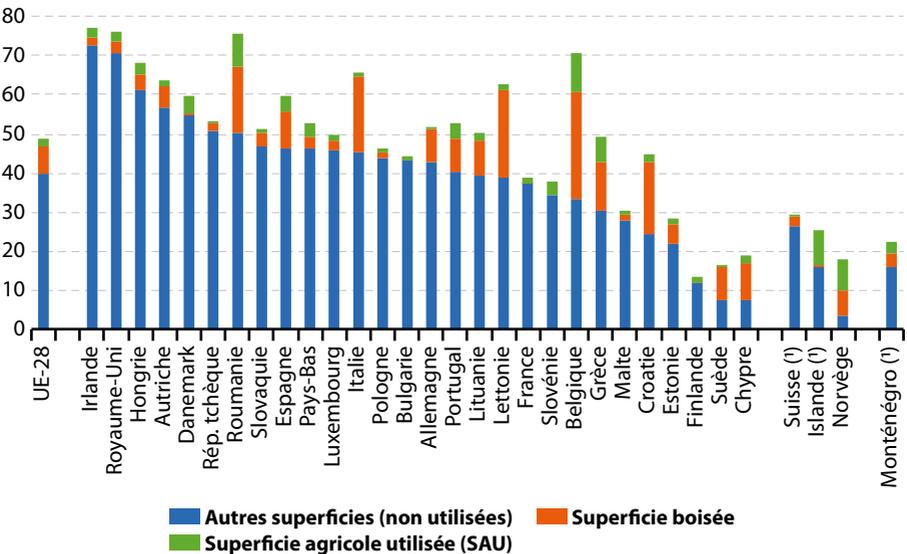
En 2013, il y avait 10,8 millions d'exploitations agricoles au sein de l'UE-28. Une analyse par dimension économique révèle que parmi elles, 6,5 millions (soit 59,8%) avaient une **production standard** supérieure à 2 000 euros. La **superficie agricole utilisée (SAU)** dans l'UE-28 était

approximativement de 175 millions d'hectares (soit environ 40,0% de la superficie totale), la taille moyenne d'une exploitation agricole se situant donc à 16,1 hectares.

La main-d'œuvre agricole totale de l'UE-28 équivalait à 9,5 millions d'unités de travail annuel en 2013, dont 8,7 millions (92%) étaient des travailleurs réguliers. Sur la période 2007–13, le changement global dans la main-d'œuvre agricole de l'UE-28 a consisté en une diminution de 2,3 millions d'unités de travail annuel, équivalant à une baisse de 19,8%.

**Graphique 8.3:** Superficie appartenant aux exploitations agricoles, 2013

(en %)



Note: Danemark, Allemagne, France, Italie, Hongrie, Pologne, Portugal et Monténégro: en proportion de la superficie totale plutôt que de la superficie des terres.  
UE-28: en proportion de la superficie calculée à partir de la somme des données disponibles pour les superficies des terres ou totales des États membres.

(\*) 2010.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [demo\\_r\\_d3area](#) et [ef\\_oluft](#))

**Tableau 8.1: Main-d'œuvre agricole, 2007–13**

	Main-d'œuvre agricole (en milliers d'unité de travail annuel)		
	2007	2010	2013
<b>UE-28</b>	11 850	9 946	9 509
<b>Belgique</b>	66	62	57
<b>Bulgarie</b>	494	407	320
<b>Rép. tchèque</b>	137	108	105
<b>Danemark</b>	56	52	54
<b>Allemagne</b>	609	546	523
<b>Estonie</b>	32	25	22
<b>Irlande</b>	148	165	164
<b>Grèce</b>	569	430	464
<b>Espagne</b>	968	889	814
<b>France</b>	805	780	725
<b>Croatie</b>	189	184	175
<b>Italie</b>	1 302	954	817
<b>Chypre</b>	26	19	17
<b>Lettonie</b>	105	85	82
<b>Lituanie</b>	180	147	145
<b>Luxembourg</b>	4	4	4
<b>Hongrie</b>	403	423	434
<b>Malte</b>	4	5	4
<b>Pays-Bas</b>	165	162	153
<b>Autriche</b>	163	114	111
<b>Pologne</b>	2 263	1 897	1 919
<b>Portugal</b>	338	363	323
<b>Roumanie</b>	2 205	1 610	1 553
<b>Slovénie</b>	84	77	82
<b>Slovaquie</b>	91	56	51
<b>Finlande</b>	72	60	58
<b>Suède</b>	65	57	59
<b>Royaume-Uni</b>	306	266	275
<b>Islande</b>	:	4	:
<b>Norvège</b>	56	46	44
<b>Suisse</b>	117	96	:
<b>Monténégro</b>	:	48	:

Source: Eurostat (code des données en ligne [ef\\_kvaareg](#))



En 2013, le cheptel de l'UE-28 atteignait 130 millions d'unités de gros bétail (UGB). Sur la période 2007–13, le cheptel total de l'UE-28 a diminué de 6,6 millions d'UGB, soit une perte de 4,8%

En 2013, la surface agricole utilisée couvrait deux cinquièmes (40,0%) de la surface totale de l'UE-28. Les exploitations agricoles possédaient 9,0% supplémentaires de la surface totale, utilisées à d'autres fins que l'agriculture (2,3%) ou laissées sous forme de zones boisées (6,7%).

Les terres arables (qui comprennent les terres à céréales et les autres terres arables) constituaient trois cinquièmes (59,8%) de la surface agricole utilisée dans l'UE-28 en 2013, et les prairies permanentes (composées de pâturages, prés et pâturages pauvres) en représentaient à peine plus d'un tiers (34,2%). Les cultures permanentes, telles que les vignes, les oliviers et les arbres fruitiers, représentaient 5,9% du total, les 0,2% restants étant principalement attribués à des jardins potagers.

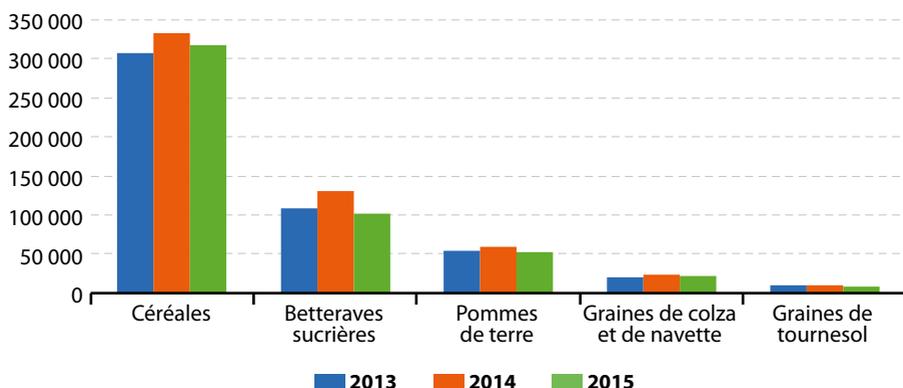
## 8.3 Produits agricoles

L'UE recèle une grande diversité de milieux naturels, de climats, de conditions économiques et de pratiques agricoles. Cette richesse se traduit par une large palette de produits alimentaires et de boissons qui sont non seulement destinés à la consommation humaine mais servent aussi d'aliments pour animaux et de moyens de production pour des produits non alimentaires.

Les produits agricoles sont en effet un élément d'importance de l'identité culturelle des habitants et des régions en Europe.

En 2015, l'UE-28 a produit 317,0 millions de tonnes de céréales (riz compris), ce qui représente 5,7% de plus que la moyenne des cinq années précédentes (2010–14).

**Graphique 8.4: Production des principales cultures agricoles, UE-28, 2013–15**  
(en milliers de tonnes)



Source: Eurostat (code des données en ligne [apro\\_acs\\_a](#))

L'UE-28 a produit 101,9 millions de tonnes de betteraves sucrières en 2015, soit 12,9 % de moins que la moyenne des cinq années précédentes.

La production de l'autre grande culture dans l'UE-28 — les pommes de terre — s'est élevée à 53,1 millions de tonnes, soit 7,0 % de moins que la moyenne des cinq années précédentes.

La production d'oléagineux a suivi une courbe ascendante ces dernières années, principalement due à l'utilisation accrue d'oléagineux dans la production de bioénergie. Toutefois, comme pour les céréales et les deux cultures, avec 7,9 millions de tonnes, la production de graines de tournesol a été relativement faible en 2015 (5,5 % inférieure à la moyenne des cinq années précédentes). En revanche, avec 21,7 millions de tonnes, la production de colza et de navettes a été 4,3 % supérieure à la moyenne des cinq années précédentes.

La structure de la production laitière diffère selon les États membres de l'UE en termes de taille des exploitations et des **cheptels laitiers**, ainsi que de rendements laitiers. 29,3 % du lait

entier utilisé dans l'UE-28 en 2015 l'a été sous forme de produits frais, principalement de lait de consommation ou de crème. Les 70,7 % restants ont été transformés: 36,3 % en fromage et 24,4 % en beurre.

Le lait de vache collecté (autrement dit, le lait de vache livré aux laiteries) dans l'UE-28 en 2015 a atteint un total estimé à 152 millions de tonnes. C'est en Allemagne et en France que les plus grandes quantités de lait de vache ont été collectées en 2015 et la production de beurre et de fromage a été la plus élevée; pour chacun de ces trois produits, la contribution de ces deux pays réunis à la production totale de l'UE-28 était comprise entre 38 % et 44 %.

La viande la plus produite dans l'UE-28 était la viande de **porc** (23,0 millions de tonnes en 2015), son volume de production atteignant presque le triple de celui de la viande de (**bœuf/veau**), qui était de 7,6 millions de tonnes; la production de viande **ovine** dans l'UE-28 était relativement modeste (0,7 million de tonnes).



**Tableau 8.2: Production agricole liée aux animaux, 2015**  
(en milliers de tonnes)

	Lait cru de vache livré aux laiteries	Beurre	Fromage	Viande		
				bovins	porcins	ovins
<b>UE-28 (1)</b>	151 588	1 890	9 525	7 590	22 958	724
<b>Belgique</b>	3 988	32	101	268	1 124	3
<b>Bulgarie</b>	488	1	77	5	61	:
<b>Rép. tchèque</b>	2 482	25	123	68	228	0
<b>Danemark</b>	5 278	45	391	121	1 599	2
<b>Allemagne</b>	31 879	456	1 900	1 124	5 562	21
<b>Estonie</b>	720	5	43	10	42	0
<b>Irlande</b>	6 585	187	207	564	276	58
<b>Grèce</b>	603	1	188	42	90	55
<b>Espagne</b>	6 800	32	465	634	3 896	117
<b>France</b>	25 323	368	1 950	1 451	1 968	81
<b>Croatie</b>	513	4	34	42	73	1
<b>Italie</b>	10 500	95	1 207	788	1 486	34
<b>Chypre</b>	173	0	23	5	43	3
<b>Lettonie</b>	808	6	38	17	29	0
<b>Lituanie</b>	1 438	14	101	44	66	0
<b>Luxembourg</b>	333	:	:	9	12	0
<b>Hongrie</b>	1 536	5	80	26	409	0
<b>Malte</b>	42	0	:	1	6	0
<b>Pays-Bas</b>	13 331	:	845	383	1 456	13
<b>Autriche</b>	3 103	32	185	229	528	7
<b>Pologne</b>	10 874	170	773	471	1 906	1
<b>Portugal</b>	1 935	32	73	89	377	11
<b>Roumanie</b>	919	11	82	44	330	9
<b>Slovénie</b>	554	:	15	34	20	0
<b>Slovaquie</b>	865	7	36	8	45	1
<b>Finlande</b>	2 394	55	88	86	192	1
<b>Suède</b>	2 933	16	90	144	234	5
<b>Royaume-Uni</b>	15 191	:	403	883	898	300
<b>Islande</b>	:	:	:	4	7	10
<b>Norvège</b>	1 570	19	98	:	:	:
<b>Suisse</b>	3 457	43	189	142	240	4
<b>Monténégro</b>	:	:	:	4	0	1
<b>Albanie</b>	:	:	:	9	8	2
<b>Serbie</b>	862	3	41	:	:	:
<b>Turquie</b>	8 934	0	666	98	0	59
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	:	:	:	23	9	1

(1) UE-28: Estimations réalisées par Eurostat aux fins de la présente publication, y compris les données confidentielles. Elles ont été arrondies pour protéger les valeurs nationales qui sont confidentielles.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [apro\\_mk\\_pobta](#) et [apro\\_mt\\_pann](#))

## 8.4 Sylviculture

La production de bois rond, synonyme d'enlèvements, comprend toutes les quantités de bois enlevées des forêts, d'autres terres boisées ou d'autres sites d'abattage au cours d'une période donnée. Elle est exprimée en mètres cubes (m<sup>3</sup>) sous écorce (c'est-à-dire à l'exclusion de l'écorce). Les sciages désignent le bois produit soit par sciage longitudinal, soit par un procédé de profilage par enlèvement et qui a une épaisseur supérieure à 6 mm.

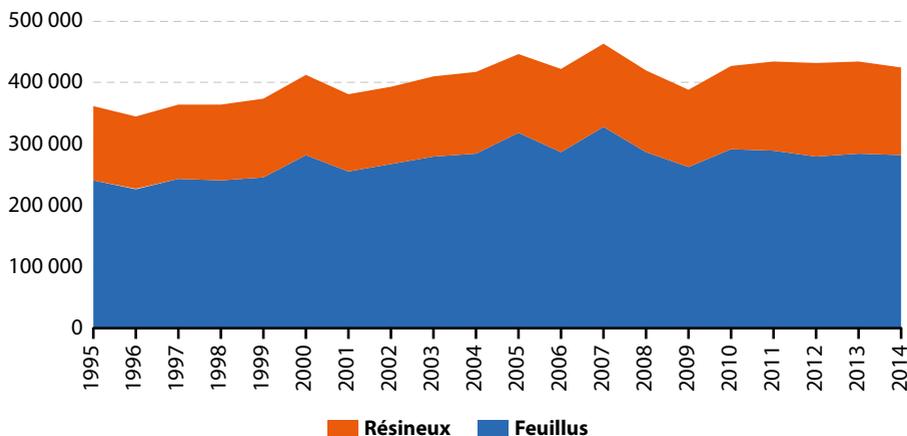
En 2015, l'UE-28 possédait environ 182 millions d'hectares de forêts et d'autres surfaces boisées, ce qui, d'après les estimations, correspondait à 41 % de l'ensemble de son territoire.

La production de bois rond (résineux et feuillus combinés) dans l'UE-28 a fortement rebondi en 2010 (10,1 %) et a continué à augmenter en 2011, mais à un rythme beaucoup plus modeste (1,4 %).

Au cours des deux années suivantes, quasiment aucun changement du niveau de production n'a été enregistré. En 2014, une baisse de 2,1 % de la production de bois rond a été observée dans l'UE-28, de sorte que la production s'établissait à 425 millions de m<sup>3</sup>, soit environ 37 millions de m<sup>3</sup> (ou 8,0%) de moins par rapport à son niveau élevé d'avant la crise en 2007.

Parmi les États membres de l'Union, la Suède a produit le plus de bois rond (70,1 millions de m<sup>3</sup>) en 2014, suivie de la Finlande, de l'Allemagne et de la France (chacun de ces pays ayant produit entre 52 et 57 millions de m<sup>3</sup>). Quelque 99 millions de m<sup>3</sup> de sciages ont été produits dans l'UE-28 en 2014, dont un peu plus des deux tiers provenaient des cinq plus grands producteurs de l'Union, à savoir l'Allemagne (22,0%), la Suède (17,6%), la Finlande (11,0%), l'Autriche (8,4%) et la France (8,0%).

**Graphique 8.5:** Production annuelle de bois rond, UE-28, 1995–2014 (en milliers de m<sup>3</sup>)



Note: Estimations. 2011: données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne [for\\_remov](#))



**Tableau 8.3: Production de bois, 2000–14**  
(en milliers de m<sup>3</sup>)

	Production de bois rond			Production de sciages		
	2000	2010	2014	2000	2010	2014
<b>UE-28</b>	411 764	427 611	425 351	100 706	100 815	99 208
<b>ZE (1)</b>	236 540	234 993	225 127	61 337	59 673	55 133
<b>Belgique</b>	4 510	4 827	:	1 150	1 383	:
<b>Bulgarie</b>	4 784	5 668	5 570	312	554	:
<b>Rép. tchèque</b>	14 441	16 736	15 476	4 106	4 744	3 861
<b>Danemark</b>	2 952	2 669	3 180	364	448	358
<b>Allemagne</b>	53 710	54 418	54 356	16 340	22 059	21 787
<b>Estonie</b>	8 910	7 200	8 460	1 436	1 771	1 600
<b>Irlande</b>	2 673	2 618	2 831	888	772	907
<b>Grèce</b>	2 245	1 048	:	123	118	:
<b>Espagne</b>	14 321	16 089	15 911	3 760	2 038	2 047
<b>France</b>	65 865	55 808	51 671	10 536	8 316	7 901
<b>Croatie</b>	3 669	4 477	5 003	642	677	780
<b>Italie</b>	9 329	7 844	:	1 630	1 200	1 430
<b>Chypre</b>	21	9	9	9	4	2
<b>Lettonie</b>	14 304	12 534	12 597	3 900	3 150	3 657
<b>Lituanie</b>	5 500	7 097	7 351	1 300	1 272	1 345
<b>Luxembourg</b>	260	275	:	133	94	:
<b>Hongrie</b>	5 902	5 740	5 671	291	133	121
<b>Malte</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Pays-Bas</b>	1 039	1 081	1 337	389	231	227
<b>Autriche</b>	13 276	17 831	17 089	10 390	9 603	8 351
<b>Pologne</b>	26 025	35 467	40 565	4 262	4 220	4 615
<b>Portugal</b>	10 831	9 648	:	1 427	1 045	:
<b>Roumanie</b>	13 148	13 112	15 068	3 396	4 323	5 762
<b>Slovénie</b>	2 253	2 945	5 099	439	760	700
<b>Slovaquie</b>	6 163	9 599	:	1 265	2 576	:
<b>Finlande</b>	54 542	50 952	57 033	13 420	9 473	10 940
<b>Suède</b>	63 300	72 200	70 100	16 176	16 750	17 500
<b>Royaume-Uni</b>	7 791	9 718	11 184	2 622	3 101	3 764
<b>Islande</b>	0	:	:	0	:	:
<b>Liechtenstein</b>	:	25	19	:	4	0
<b>Norvège</b>	8 156	10 443	12 386	2 280	2 118	2 407
<b>Suisse</b>	9 238	4 938	4 709	1 625	1 457	1 140
<b>Monténégro</b>	:	915	915	:	52	53
<b>ARY de Macédoine</b>	1 052	631	691	36	5	4
<b>Turquie</b>	15 939	20 597	22 835	5 528	6 243	6 635
<b>Brésil</b>	235 402	235 432	264 443	21 300	17 452	15 397
<b>Canada</b>	201 845	142 013	154 259	50 465	38 667	43 351
<b>Chine</b>	323 646	350 633	347 512	6 675	37 231	68 440
<b>Inde</b>	318 553	358 066	357 226	7 900	6 889	6 889
<b>Indonésie</b>	137 830	113 849	115 232	6 500	4 169	4 169
<b>Russie</b>	158 101	175 499	203 000	20 000	28 870	33 900
<b>Etats-Unis</b>	466 549	376 572	398 693	91 076	60 013	74 803

(1) ZE-11 pour 2000, ZE-12 pour 2005, ZE-16 pour 2010, ZE-17 pour 2011–13, ZE-18 pour 2014.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [for\\_remove](#) et [for\\_swapn](#))

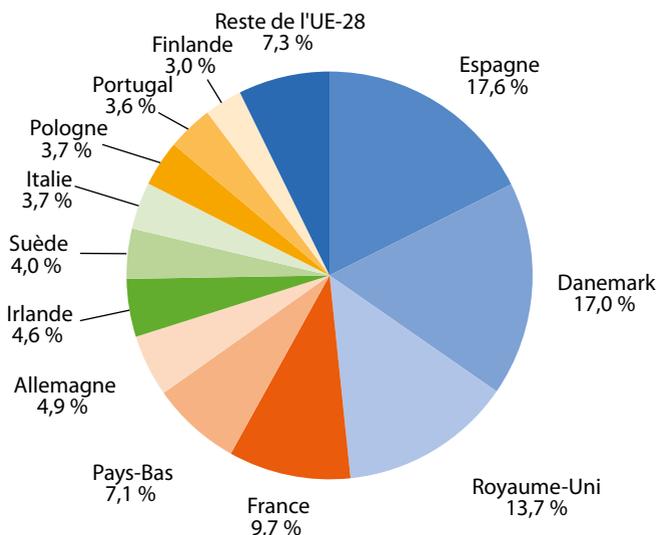
## 8.5 Pêche

Les poissons sont une ressource naturelle, biologique, mobile (parfois sur de grandes distances) et renouvelable. En dehors de la pisciculture, les poissons n'appartiennent à personne tant qu'ils n'ont pas été capturés. C'est pourquoi les stocks de poissons continuent d'être considérés comme une ressource commune qui doit être gérée de manière collective. Par conséquent, une batterie de mesures politiques a été adoptée pour réglementer le volume de la pêche dans les eaux de l'UE, ainsi que les types

de techniques de pêche et le matériel utilisé pour capturer les poissons.

En 2015, la flotte de pêche de l'UE-28 représentait une capacité combinée de 1,6 million de tonnes brutes et une puissance motrice totale de 6,4 millions de kilowatts (kW). En termes de puissance, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni possédaient, de loin, les flottes de pêche les plus importantes de tous les États membres de l'UE.

**Graphique 8.6:** Captures totales dans une sélection de régions de pêche, UE-28, 2015 (en % des captures totales)



Note: Le total des captures dans toutes les régions de pêche correspond à la somme des captures effectuées dans les sept régions couvertes par les actes législatifs de l'UE, à savoir: 21 — Atlantique, nord—ouest; 27 — Atlantique, nord—est; 34 — Atlantique, centre—est; 37 — Méditerranée et mer Noire; 41 — Atlantique, sud—ouest;

Source: Eurostat (code des données en ligne [fish\\_ca\\_main](#))

47 — Atlantique, sud—est; et 51 — Océan Indien, ouest. Par conséquent, les captures dans les eaux intérieures sont exclues. Reste de l'UE-28: Lettonie, Croatie, Estonie, Grèce, Lituanie, Belgique, Bulgarie, Roumanie, Malte, Chypre et Slovaquie. Sans objet: République tchèque, Luxembourg, Hongrie, Autriche et Slovaquie (pays sans littoral et sans flotte de pêche maritime).

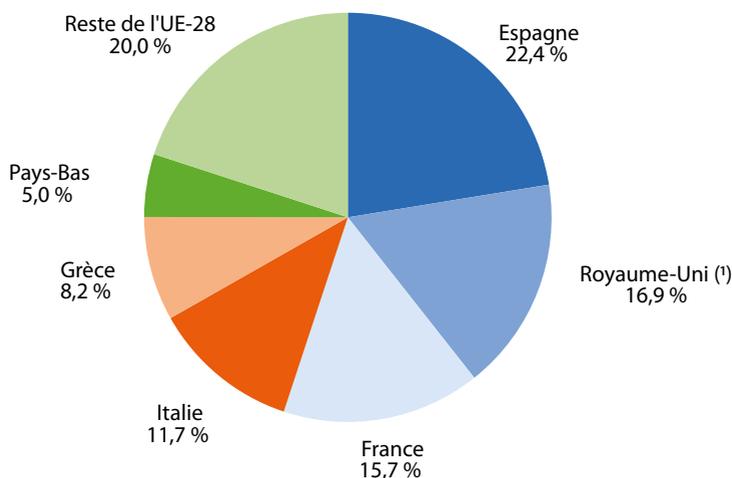


Après avoir atteint un niveau record en 1995 (7,6 millions de tonnes de **poids vif**, le total des captures au sein de l'UE-28 (calculé comme la somme des captures dans les sept régions pour lesquelles des statistiques sont couvertes par des actes législatifs de l'UE) a diminué presque chaque année jusqu'en 2007. Par la suite, le volume des captures de l'UE-28 est resté relativement stable jusqu'en 2013, puis a sensiblement augmenté en 2014 (hausse de 11,5 %). Il s'est ensuivi une légère baisse en 2015 (-5,0 %), le total des captures de l'UE-28 atteignant 5,1 millions de tonnes. Cette quantité était 7,0 % inférieure à celle enregistrée 10 ans plus tôt et environ un tiers inférieure à celle de 1995.

La production aquacole en tonnes dans l'UE-28 est restée relativement stable entre 2004 et 2014, variant entre environ 1,2 et 1,3 million de tonnes de poids vif. La quantité la plus faible a été enregistrée en 2013 (1,18 million de tonnes) et la plus élevée en 2004 (1,33 million de tonnes).

En 2014, les cinq principaux producteurs aquacoles de l'UE étaient l'Espagne (285 000 tonnes), le Royaume-Uni, la France, l'Italie et la Grèce. Ensemble, ils représentaient les trois quarts de la production totale de l'UE et aucun autre État membre de l'UE n'a déclaré un niveau de production supérieur à 100 000 tonnes de poids vif.

**Graphique 8.7: Production aquacole, UE-28, 2014**  
(en % du poids vif total)



Note: À l'exception de la production des écloséries et des nurseries, des œufs de poissons destinés à la consommation humaine, des espèces ornementales et des espèces pour aquariums. Reste de l'UE-28: Pologne, Danemark, Irlande, Allemagne, République tchèque, Hongrie, Croatie, Finlande, Suède, Portugal, Roumanie, Malte, Bulgarie, Chypre, Autriche, Lituanie, Slovénie, Slovaquie, Estonie, Lettonie et Belgique. Luxembourg: non disponible.

(\*) Rupture de série.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [fish\\_aq\\_q](#) et [fish\\_aq\\_2a](#))



# 9

## Industrie, commerce et services



## Introduction

Les statistiques des entreprises recouvrent l'industrie, la construction, le commerce et les services, y compris le tourisme. Plusieurs autres statistiques ont également trait aux entreprises, par exemple certaines statistiques dans les domaines de la science, de la technologie et de la société numérique, ainsi que de nombreuses statistiques sociales concernant le marché du travail.

Les politiques de la Commission européenne en faveur des entreprises visent à instaurer un environnement favorable leur permettant de prospérer dans l'UE, en stimulant la productivité, en renforçant la croissance économique, en créant plus d'emplois et de la richesse. Ces politiques ont pour but d'alléger les charges administratives, en stimulant l'innovation, en encourageant la production respectueuse du développement durable, et en garantissant le bon fonctionnement du marché intérieur de l'UE.

Les 22,6 millions de petites et moyennes entreprises (PME) dans l'UE-28 en 2013 représentaient 99,8 % des entreprises de l'économie marchande non financière. Elles sont considérées comme un moteur essentiel de la croissance économique, de l'innovation, de l'emploi et de l'intégration sociale. La Commission européenne s'attache à promouvoir

la réussite des entreprises et à améliorer l'environnement dans lequel les PME exercent leurs activités, afin de leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel au sein de l'économie mondiale.

COSME est le programme de l'UE pour la compétitivité des entreprises et des PME; il porte sur la période 2014–2020 et son budget prévu s'élève à 2,3 milliards d'euros. Son objectif est de soutenir les PME dans les domaines suivants: meilleur accès au financement, meilleur accès aux marchés, soutien des entrepreneurs et meilleures conditions pour la compétitivité.

La Commission européenne a présenté le Plan d'action «Entrepreneuriat 2020» (COM(2012) 795 final) sous la forme d'une communication en janvier 2013. Ce plan propose des mesures en vue de libérer le potentiel entrepreneurial de l'Europe, de lever les obstacles actuels et de révolutionner la culture de l'entreprise en Europe. Il identifie quatre grands domaines d'action: la formation des jeunes à l'entrepreneuriat, la mise en valeur des possibilités entrepreneuriales pour les femmes et pour d'autres groupes, la mise en place d'un environnement fondé sur des charges administratives allégées et la simplification des démarches permettant aux entrepreneurs d'attirer les investisseurs.

## 9.1 Statistiques structurelles sur les entreprises

Les statistiques structurelles sur les entreprises peuvent fournir des réponses aux questions relatives à la création de richesse (valeur ajoutée), à l'investissement et à la main-d'œuvre dans différentes activités économiques. Ces données peuvent être utilisées pour analyser les transitions structurelles (par exemple, entre l'industrie et les services), les spécialisations par pays (en particulier les activités), la productivité

sectorielle, la rentabilité, ainsi que de nombreuses autres thématiques.

En 2013, l'économie marchande non financière de l'UE-28 a généré une valeur ajoutée brute totale au coût des facteurs de 6 240 milliards d'euros. La main-d'œuvre de l'économie marchande non financière a atteint 133 millions de personnes occupées, soit environ les trois cinquièmes (63,0 %) de la main-d'œuvre occupée dans l'UE-28.



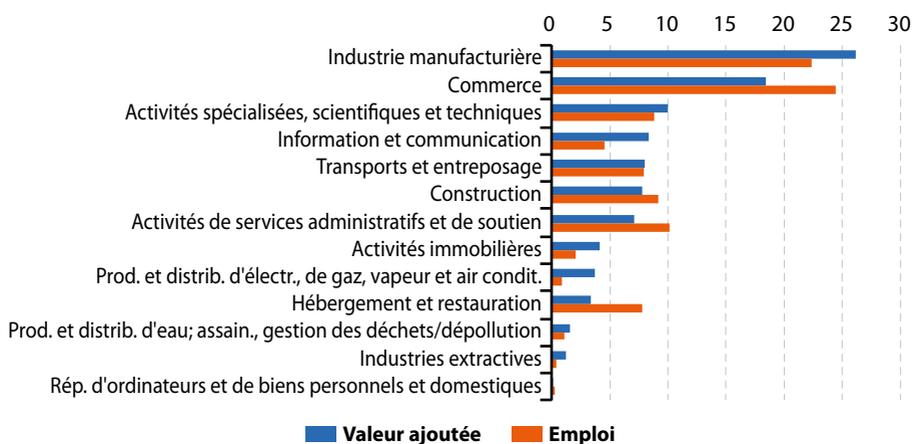
Parmi les sections de la NACE Rév. 2 constituant l'économie marchande non financière, l'industrie manufacturière a été à l'origine de la plus grande part de la valeur ajoutée: 2 millions d'entreprises manufacturières ont généré 1 630 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2013, tout en fournissant un emploi à quelque 29,7 millions de personnes. Le secteur du commerce a présenté la part d'emploi la plus élevée: ces entreprises ont fourni un emploi à 32,5 millions de personnes et ont généré une valeur ajoutée de 1 147 milliards d'euros. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques affichaient la troisième valeur ajoutée la plus élevée mais étaient seulement le cinquième plus gros employeur, derrière les services administratifs et de soutien et la construction.

Le graphique 9.1 met en regard les contributions à la valeur ajoutée et à l'emploi des différents secteurs de l'économie marchande non financière. Les activités des industries extractives,

de l'industrie manufacturière, ainsi que de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et de la production et distribution d'eau, la gestion des déchets et la dépollution ont contribué davantage à l'économie marchande non financière en termes de valeur ajoutée que d'emploi, ce qui indique une **productivité apparente de la main-d'œuvre** supérieure à la moyenne. Cela a également été le cas de certaines activités de services, à savoir les services d'information et de communication, les activités immobilières, ainsi que les activités spécialisées, scientifiques et techniques. À l'opposé, le secteur de la construction et un certain nombre de services, notamment l'hébergement et la restauration, les services administratifs et de soutien (qui englobent les services de nettoyage et de sécurité, de même que les services liés à l'emploi, comme la mise à disposition de personnel temporaire), la réparation d'ordinateurs et de

### Graphique 9.1: Ventilation de la valeur ajoutée et de l'emploi dans l'économie marchande non financière, UE-28, 2013

(en % de la valeur ajoutée et de l'emploi dans l'économie marchande non financière)



Note: Estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne sbs\_na\_sca\_r2)

biens personnels et domestiques ainsi que le commerce, affichaient des taux relativement bas pour la productivité apparente de la main-d'œuvre. Il convient de noter que les présentes données sur l'emploi sont exprimées en effectifs et non, par exemple, en *équivalents temps plein*, et que les personnes travaillant à temps partiel peuvent être nombreuses dans certaines activités couvertes. Cela peut expliquer, au moins dans une certaine mesure, les niveaux relativement faibles de productivité apparente de la main-d'œuvre pour certaines activités.

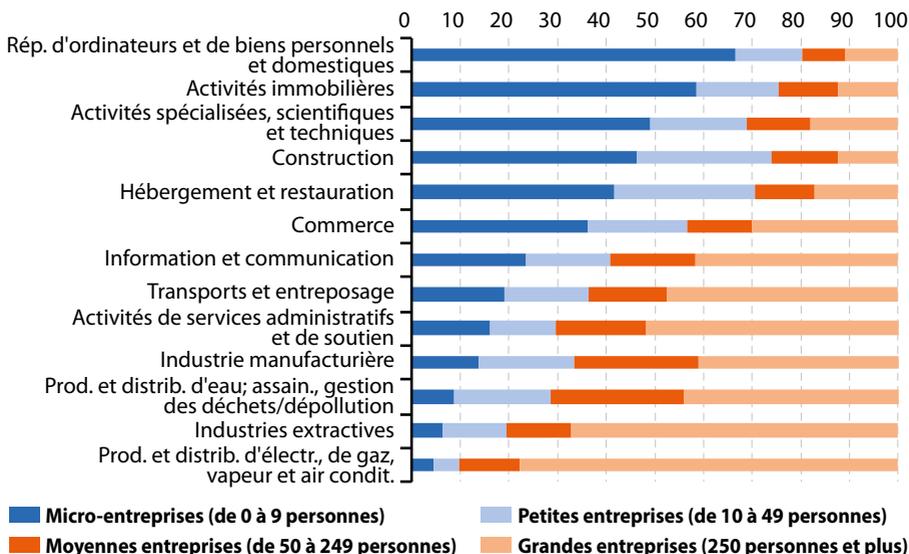
La très grande majorité (99,8 %) des entreprises opérant dans l'économie marchande non financière de l'UE-28 en 2013 était des micro-entreprises ou des petites et moyennes entreprises (PME) — quelque 22,6 millions

— elles ont généré au total 57,8 % de la valeur ajoutée dans ce secteur de l'économie de l'Union. Plus de neuf entreprises sur dix (92,9 %) dans l'UE-28 étaient des *micro-entreprises* (employant moins de dix personnes) et leur part dans la valeur ajoutée de l'économie marchande non financière était nettement inférieure, représentant environ un cinquième.

Le phénomène le plus frappant en ce qui concerne les PME est peut-être leur contribution à l'emploi. Pas moins des deux tiers (66,8 %) de la main-d'œuvre présente dans l'économie marchande non financière de l'Union européenne travaillaient dans une PME en 2013. Quelque 22,8 millions de personnes travaillaient dans les PME du secteur du commerce, 17,5 millions dans l'industrie manufacturière et

### Graphique 9.2: Emploi par classe de taille d'entreprise, UE-28, 2013

(en % du total du secteur)



Note: Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne sbs\_sc\_ind\_r2, sbs\_sc\_con\_r2, sbs\_sc\_dt\_r2 et sbs\_sc\_1b\_se\_r2)



10,7 millions dans la construction; à elles trois, ces activités fournissaient un emploi à 57,4 % de la main-d'œuvre de l'économie marchande non financière occupée dans les PME. Les micro-entreprises employaient plus de personnes que n'importe quelle autre classe de taille d'entreprise dans tous les secteurs de services (au niveau de détail de la section), à l'exception des activités de services administratifs et de soutien. Cette tendance était particulièrement marquée dans la réparation d'ordinateurs et de biens personnels

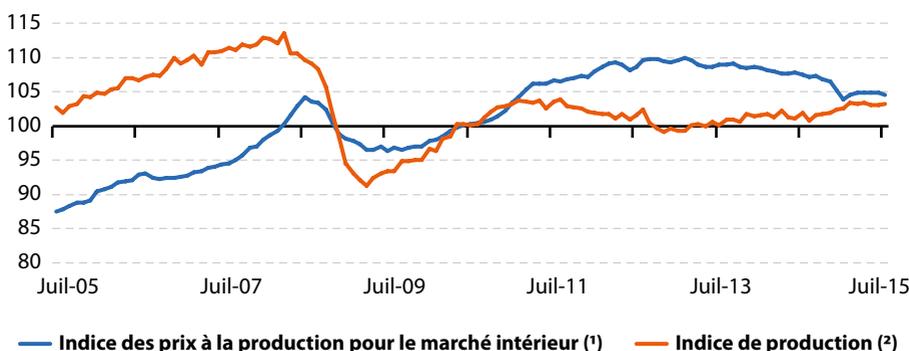
et domestiques, secteur dans lequel une majorité absolue de la main-d'œuvre travaillait dans des micro-entreprises. En revanche, dans le secteur des industries extractives ainsi que dans celui de la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, les **grandes entreprises** employaient plus de la moitié de la main-d'œuvre, comme c'était également le cas dans les activités de services administratifs et de soutien.

## 9.2 Industrie et construction

Les **statistiques économiques à court terme (SCT)** sont fournies sous la forme d'indices qui permettent d'évaluer très rapidement le climat économique régnant dans l'industrie et la construction, en donnant une première idée des derniers développements intervenus dans un ensemble d'activités économiques. Ces

statistiques présentent l'évolution dans le temps et peuvent donc être utilisées pour calculer des taux de variation qui permettent, le plus souvent, de comparer un mois ou un trimestre avec la période précédente ou avec la même période de l'année précédente.

**Graphique 9.3:** Indice de production et indice des prix à la production sur le marché intérieur, industrie (hors construction), UE-28, 2005–15  
(2010 = 100)



(¹) Séries brutes.

(²) Données désaisonnalisées et corrigées pour le nombre de jours ouvrables. Juillet 2015: estimation.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [sts\\_inppd\\_m](#) et [sts\\_inpr\\_m](#))

La production industrielle dans l'UE-28 s'est redressée durant une période d'un peu plus de deux ans depuis son niveau relativement bas d'avril 2009, enregistrant des taux de variation mensuels positifs pendant une période de 22 mois sur 28, avec un pic observé en août 2011, dont le niveau était supérieur de 13,9 % au creux d'avril 2009, mais néanmoins inférieur de 8,4 % au pic antérieur à la crise d'avril 2008. Ensuite, une baisse graduelle de la production industrielle de l'UE-28 a été observée jusqu'en novembre 2012, période au cours de laquelle la production s'est contractée de 4,7 %. Par la suite, la production industrielle a augmenté à un rythme relativement lent jusqu'en juillet 2015 (les données disponibles les plus récentes au moment de rédiger cet article), où elle a augmenté de 4,3 % sur une durée de deux ans et huit mois.

En revanche, le retour en août 2009 à des taux de variation positifs pour les prix à la production industrielle de l'UE-28 a marqué le début d'une période plus soutenue et plus longue de hausse des prix. L'indice des prix à la production industrielle a dépassé son pic d'avant la crise en février 2011 et a poursuivi une ascension quasi ininterrompue jusqu'en avril 2012, où il se situait à quelque 13,5 % au-dessus du point le plus bas enregistré pendant la crise et à 4,9 % au-dessus du pic d'avant crise (près de quatre ans plus tôt). À partir d'avril 2012, l'évolution des prix à la production industrielle dans l'UE-28 a suivi un rythme irrégulier avec presque aucune variation générale des prix jusqu'à l'automne 2013. Par la suite, les prix à la production industrielle

ont baissé à un rythme relativement modéré pendant une période de plus d'un an, atteignant un creux en janvier 2015, période depuis laquelle les prix sont relativement stables.

Le ralentissement de l'activité dans le secteur de la construction de l'UE-28 a duré plus longtemps que dans l'industrie. Malgré des périodes de croissance occasionnelles de courte durée, l'indice de production de l'UE-28 pour la construction a chuté d'un pic atteint en février 2008 à un creux en mars 2013, un déclin qui a duré au total cinq ans et un mois, et a entraîné une diminution de la production de la construction de 26,2 % par rapport à son niveau précédent. La production de la construction a augmenté d'un total de 7,6 % au cours des 13 mois suivants, et entre ce moment (avril 2014) et la période la plus récente pour laquelle des données sont disponibles (juillet 2015), la production est restée relativement stable.

Le long et profond ralentissement qui a touché la construction a été observé dans l'ensemble de l'UE-28, comme le prouve la contraction d'au moins deux années enregistrée par presque tous les États membres pour la production de la construction au cours des cinq dernières années (2010–14) pour lesquelles des données sont disponibles, bien que cette période exclue les deux premières années de la récession. En 2012, le nombre d'États membres enregistrant une augmentation était tombé à seulement cinq, alors que leur nombre a augmenté à neuf en 2013 et à 18 en 2014, période au cours de laquelle l'UE-28 a enregistré sa première hausse annuelle de la production de la construction depuis 2007.



**Tableau 9.1: Taux de croissance annuels pour l'industrie (hors construction), 2010–14**  
(en %)

	Indice de production (1)					Indice des prix à la production sur le marché intérieur (2)				
	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
<b>UE-28</b>	6,8	3,1	-2,1	-0,5	1,1	3,1	6,1	2,8	0,0	-1,5
<b>ZE-19</b>	7,3	3,4	-2,4	-0,7	0,8	2,7	5,7	2,8	-0,2	-1,5
<b>Belgique</b>	11,1	4,1	-2,1	0,9	1,0	5,4	8,1	3,5	0,6	-4,6
<b>Bulgarie</b>	2,1	5,9	-0,2	-0,1	1,7	7,1	8,6	5,3	-1,3	-0,9
<b>Rép. tchèque</b>	8,2	5,9	-0,8	0,1	5,0	1,3	5,5	2,1	0,8	-0,8
<b>Danemark</b>	2,0	1,9	0,1	0,4	0,8	6,4	7,8	2,5	2,2	-2,3
<b>Allemagne</b>	10,9	7,2	-0,3	0,2	1,3	1,5	5,1	1,7	0,0	-0,9
<b>Estonie</b>	22,9	19,7	1,5	4,2	2,4	1,7	4,6	3,4	9,9	-2,3
<b>Irlande</b>	7,5	-0,4	-1,5	-2,2	20,9	1,5	6,5	3,1	1,5	-0,3
<b>Grèce</b>	-6,1	-5,8	-2,1	-3,2	-2,0	6,1	7,4	4,9	-0,7	-0,8
<b>Espagne</b>	0,8	-1,7	-6,9	-1,7	1,3	3,7	6,9	3,8	0,6	-1,3
<b>France</b>	5,0	2,4	-2,6	-0,7	-1,1	2,7	5,4	2,8	0,3	-1,3
<b>Croatie</b>	-1,6	-1,2	-5,3	-2,0	1,3	4,3	6,4	7,0	0,4	-2,7
<b>Italie</b>	6,8	1,2	-6,3	-3,2	-0,5	3,1	5,1	4,1	-1,2	-1,8
<b>Chypre</b>	-1,7	-7,7	-9,6	-13,5	-0,9	4,0	5,9	8,1	-2,1	-3,1
<b>Lettonie</b>	14,4	8,8	6,2	-0,4	-0,9	-0,2	8,8	5,3	1,1	0,1
<b>Lituanie</b>	6,1	6,6	3,7	3,3	0,2	3,9	10,4	5,6	-0,3	-5,1
<b>Luxembourg</b>	8,7	1,9	-5,3	-3,9	5,7	1,5	4,4	3,6	1,3	-4,8
<b>Hongrie</b>	10,3	5,7	-1,4	1,5	7,2	7,3	6,1	5,3	-0,5	-2,1
<b>Malte</b>	8,6	-0,1	5,4	-5,3	-5,8	11,5	2,2	2,3	0,9	-1,2
<b>Pays-Bas</b>	7,8	-0,7	-0,5	0,5	-3,0	4,2	9,8	3,8	-1,3	-3,2
<b>Autriche</b>	6,7	6,8	-0,3	0,8	0,8	4,0	4,8	0,9	-1,0	-1,5
<b>Pologne</b>	11,1	6,7	1,2	2,3	3,4	3,7	7,6	3,6	-1,2	-1,4
<b>Portugal</b>	1,6	-1,0	-6,1	0,5	1,8	3,6	6,0	2,9	0,1	-1,2
<b>Roumanie</b>	4,9	7,9	2,5	7,5	6,3	4,0	6,6	4,8	3,7	0,2
<b>Slovenie</b>	6,9	2,1	-0,5	-1,4	1,7	2,0	3,8	1,0	0,3	-1,1
<b>Slovaquie</b>	8,2	5,3	8,0	5,2	3,7	-2,8	2,7	3,8	-0,2	-3,6
<b>Finlande</b>	5,3	1,7	-1,5	-3,2	-2,1	6,7	5,8	2,3	0,9	-0,9
<b>Suède</b>	8,7	2,6	-1,2	-4,6	-1,7	3,0	0,9	-0,3	-0,7	0,1
<b>Royaume-Uni</b>	3,1	-0,6	-3,0	-0,2	1,5	5,4	9,7	2,2	1,0	-2,3
<b>Norvège</b>	-5,4	-4,5	2,7	-5,0	3,6	8,5	8,0	-0,1	2,9	0,4
<b>Suisse</b>	:	:	:	:	:	0,6	0,2	-0,5	-0,1	-0,7
<b>Monténégro</b>	:	-10,2	-7,1	10,6	-11,4	:	:	:	:	:
<b>ARY de Macédoine</b>	-4,8	6,9	-2,8	3,2	4,8	8,7	12,4	4,6	0,4	-1,2
<b>Serbie</b>	1,1	2,5	-2,6	6,0	-6,6	12,1	14,4	5,6	3,0	1,0
<b>Turquie</b>	12,6	9,5	2,4	3,5	3,5	6,2	12,3	6,1	5,7	10,1
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	4,2	2,3	-3,6	5,2	0,1	:	:	:	:	:

(1) Séries corrigées pour le nombre de jours ouvrables.

(2) Séries brutes.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [sts\\_inprgr\\_a](#) et [sts\\_inppdgr\\_a](#))

## 9.3 Services

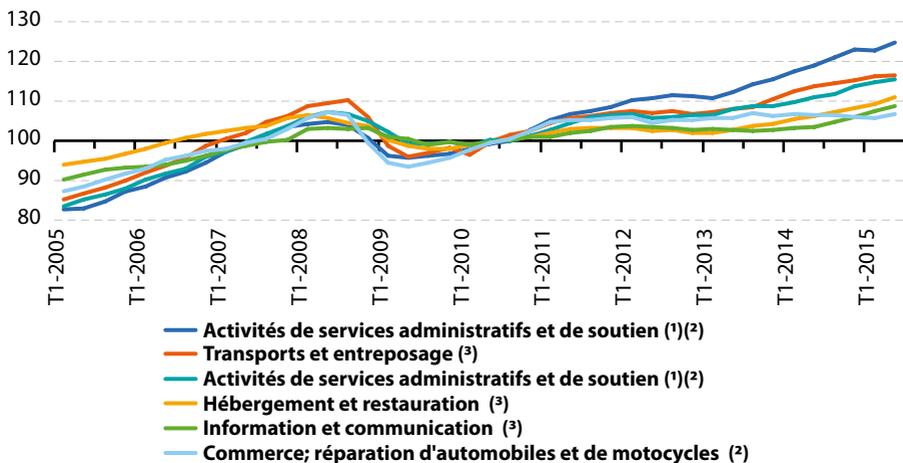
Auparavant, les statistiques économiques à court terme étaient axées sur les activités industrielles et de construction et, dans une moindre mesure, sur le commerce de détail. Depuis le milieu des années 1990, les statistiques officielles dans l'Union ont connu des évolutions majeures, les efforts de collecte de données conjoncturelles se concentrant davantage sur les services.

Dans l'UE-28, le chiffre d'affaires des services (à prix courants) a baissé, en 2009, de 8,8 % par rapport à l'année précédente, mais a connu un rebond en 2010 et 2011, où il a progressé respectivement de 4,7 % et 5,0 %. La croissance s'est poursuivie en 2012, 2013 et 2014, mais à un rythme plus modéré (progressant de 0,4 %, 0,9 % et 1,4 %).

Après avoir culminé à différentes périodes de 2008, le chiffre d'affaires des six services

présentés dans le graphique 9.4 est descendu à un niveau relativement bas au deuxième ou troisième trimestre de 2009 ou au premier trimestre de 2010 dans l'UE-28. À partir de ce niveau plancher, la croissance du chiffre d'affaires la plus forte dans les différents services jusqu'au deuxième trimestre 2015 a été enregistrée pour les services administratifs et de soutien (30,3 %), suivis des services de transport et d'entreposage (21,4 %). Les activités spécialisées, scientifiques et techniques, le commerce et l'hébergement et la restauration ont également affiché une croissance à deux chiffres entre leur niveau le plus bas du milieu de la crise et leur niveau le plus récent (deuxième trimestre de 2015), leur chiffre d'affaire augmentant respectivement de 16,9 %, 14,0 % et 13,2 %. Le taux de variation des services d'information et de communication a été plus modeste, à 9,8 %.

**Graphique 9.4:** Indice du chiffre d'affaires, sélection d'activités de services, UE-28, 2005–15 (2010 = 100)



Note: Données désaisonnalisées et corrigées pour le nombre de jours ouvrables.

Source: Eurostat (codes des données en ligne sts\_trtu\_q et sts\_setu\_q)

(1) Demandées par le règlement SCE.

(2) 2005–09: estimations. Q2-2015: estimations.

(3) 2005–09 et 2015: estimations.



**Tableau 9.2:** Taux de croissance annuel du chiffre d'affaires, sélection d'activités de services, 2013–14

(en %)

	Commerce et distribution		Transports et entreposage		Hébergement et restauration		Information et communication		Activités spécialisées, scientifiques et techniques (1)		Activités de services administratifs et de soutien (1)	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
<b>UE-28</b>	1,7	0,2	1,3	5,0	0,5	3,3	-0,5	1,6	1,7	3,3	2,1	6,1
<b>ZE-19</b>	-0,5	0,5	0,1	1,6	0,0	2,0	-1,7	1,4	-0,3	1,3	0,0	4,3
<b>Belgique</b>	0,8	1,3	-7,9	-4,7	3,3	5,4	0,6	1,0	5,6	-0,8	8,7	16,6
<b>Bulgarie</b>	3,5	-10,2	8,8	-3,2	6,0	5,8	1,6	-4,0	-3,8	-0,4	6,7	2,1
<b>Rép. tchèque</b>	1,1	4,3	3,0	4,1	1,1	2,5	-3,6	0,7	-6,5	-1,9	2,4	3,6
<b>Danemark</b>	-2,3	-5,5	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>Allemagne</b>	-0,1	0,7	0,3	2,1	1,0	3,6	-0,4	3,0	2,2	4,9	0,4	9,1
<b>Estonie</b>	15,2	-1,0	-5,9	-3,5	8,1	7,5	3,1	2,2	-9,0	17,5	-6,7	-2,9
<b>Irlande</b>	-5,0	-2,4	:	:	-1,9	10,9	:	:	:	:	:	:
<b>Grèce</b>	-10,1	1,0	-4,4	-1,0	4,8	12,7	-9,3	-1,7	-8,9	-2,3	-3,5	-1,2
<b>Espagne</b>	-1,8	3,0	-0,4	4,2	0,1	4,2	-5,1	-0,3	-3,8	-0,3	-3,1	0,9
<b>France</b>	0,0	-0,6	0,5	1,0	-0,8	-1,2	-1,7	-0,5	0,0	0,8	0,0	2,2
<b>Croatie</b>	1,2	-1,4	-0,3	1,1	19,3	1,7	-4,2	-1,7	-0,8	2,3	0,8	-6,1
<b>Italie</b>	-2,5	0,7	0,0	1,1	-2,4	-0,1	-5,7	-3,4	-2,2	-2,1	-4,2	-1,7
<b>Chypre</b>	-10,1	-0,9	-1,3	-0,6	-3,9	2,0	16,0	-3,3	-11,1	7,2	-12,8	-3,7
<b>Lettonie</b>	4,9	-0,5	-2,1	-0,4	6,9	7,9	8,2	2,8	4,8	-2,9	16,3	4,3
<b>Lituanie</b>	6,8	3,0	8,3	6,0	7,5	7,5	2,9	2,8	12,6	10,5	12,9	7,5
<b>Luxembourg</b>	4,5	3,9	2,0	4,6	5,0	2,9	4,7	1,1	8,5	8,1	9,3	5,2
<b>Hongrie</b>	4,7	8,4	10,6	12,8	14,9	22,5	16,9	1,5	10,6	15,6	18,6	3,2
<b>Malte</b>	0,7	2,4	5,7	1,1	1,3	9,9	1,9	-9,4	6,4	13,3	-3,3	-8,9
<b>Pays-Bas</b>	-3,1	-1,8	0,6	2,2	0,9	5,1	-2,5	2,6	-0,5	2,8	1,1	4,1
<b>Autriche</b>	-2,3	-1,4	1,1	-0,4	3,9	3,7	0,2	-0,1	1,1	3,3	2,8	-0,3
<b>Pologne</b>	3,7	0,5	5,0	7,4	5,8	5,7	2,8	1,8	5,4	3,9	9,1	15,1
<b>Portugal</b>	-3,5	-2,3	0,9	0,1	-3,4	3,9	-5,5	-3,8	-7,9	-5,2	-5,2	-0,2
<b>Roumanie</b>	2,7	0,5	9,9	4,0	2,8	3,6	4,6	7,5	4,1	5,9	14,7	4,2
<b>Slovénie</b>	-0,6	1,6	0,5	6,1	-1,2	2,1	-0,1	1,2	-2,2	-2,5	3,0	2,4
<b>Slovaquie</b>	2,6	5,5	10,4	4,9	3,2	3,3	4,6	3,3	18,7	-1,8	16,0	7,2
<b>Finlande</b>	-3,2	-0,8	-1,5	-0,8	1,1	0,8	2,5	8,5	0,8	3,0	-0,4	0,5
<b>Suède</b>	-0,6	4,9	-1,6	0,5	5,2	4,8	-1,0	4,5	-0,1	7,6	0,5	2,6
<b>Royaume-Uni</b>	8,9	-0,5	3,1	7,1	0,9	6,4	2,7	1,6	7,8	8,1	7,8	11,4
<b>Turquie</b>	9,0	12,0	11,0	12,3	15,4	13,3	8,7	6,9	9,7	-0,5	11,0	10,8

Note: Séries corrigées pour le nombre de jours ouvrables.

(1) Demandées par le règlement SCE.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [sts\\_trtu\\_a](#) et [sts\\_setu\\_a](#))

## 9.4 Tourisme

Les **résidents** (âgés de 15 ans et plus) de l'UE-28 ont, selon les estimations, effectué 1,2 milliard de séjours touristiques en 2014, à des fins personnelles ou professionnelles. Les **séjours courts** (de une à trois nuitées) ont représenté plus

de la moitié (57,4 %) du nombre total de voyages effectués, alors que trois quarts (74,9 %) de tous les voyages effectués l'ont été à l'intérieur du pays, et le reste à l'étranger.

**Tableau 9.3: Etablissements d'hébergement touristique, 2014**

	Nombre d'établissements (en nombre)	Nombre de places-lits (en milliers)	Nuitées de résidents et non-résidents (en millions)
<b>UE-28 (*)</b>	570268	30913,0	2684,0
<b>Belgique</b>	5 139	366,2	32,6
<b>Bulgarie</b>	3 163	314,3	21,7
<b>Rép. tchèque</b>	9013	710,4	42,9
<b>Danemark</b>	1 118	420,0	29,6
<b>Allemagne</b>	50925	3 318,6	366,5
<b>Estonie</b>	1 419	58,1	5,8
<b>Irlande</b>	6 574	205,9	29,2
<b>Grèce</b>	34 522	1 238,6	95,1
<b>Espagne</b>	47 689	3 483,0	404,0
<b>France</b>	28 895	5 109,9	402,3
<b>Croatie</b>	67 724	893,8	66,1
<b>Italie</b>	158412	4 849,4	378,2
<b>Chypre</b>	802	87,6	13,7
<b>Lettonie</b>	644	39,1	4,2
<b>Lituanie</b>	2062	72,9	6,5
<b>Luxembourg</b>	434	64,9	2,9
<b>Hongrie</b>	4 176	435,6	26,1
<b>Malte</b>	166	41,9	8,8
<b>Pays-Bas</b>	9 214	1 373,6	99,8
<b>Autriche</b>	20 329	993,6	110,4
<b>Pologne</b>	9 885	694,0	66,6
<b>Portugal</b>	3 429	519,9	55,0
<b>Roumanie</b>	6 191	309,0	20,2
<b>Slovénie</b>	2 900	106,6	9,5
<b>Slovaquie</b>	2 687	149,1	10,8
<b>Finlande</b>	1 408	251,0	19,8
<b>Suède</b>	4 269	805,3	52,3
<b>Royaume-Uni (2)</b>	87 079	4 001,0	303,6
<b>Islande (3)</b>	916	:	4,3
<b>Liechtenstein</b>	86	2,0	0,1
<b>Norvège</b>	2 707	575,3	30,6
<b>Suisse (4)</b>	5 541	398,6	41,3
<b>Monténégro (5)</b>	524	149,3	9,2
<b>ARY de Macédoine</b>	441	43,4	1,5
<b>Serbie</b>	987	102,4	6,0
<b>Turquie</b>	:	:	130,0

(1) Estimations pour les besoins de la présente publication sur la base des données disponibles les plus récentes par État membre.

(2) Nombre d'établissements et nombre de places-lits: 2013. Nuitées: 2012.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [tour\\_cap\\_nat](#) et [tour\\_occ\\_ninat](#))

(3) 2013.

(4) A l'exclusion de: hébergement touristique et autre hébergement de courte durée.

(5) 2012.



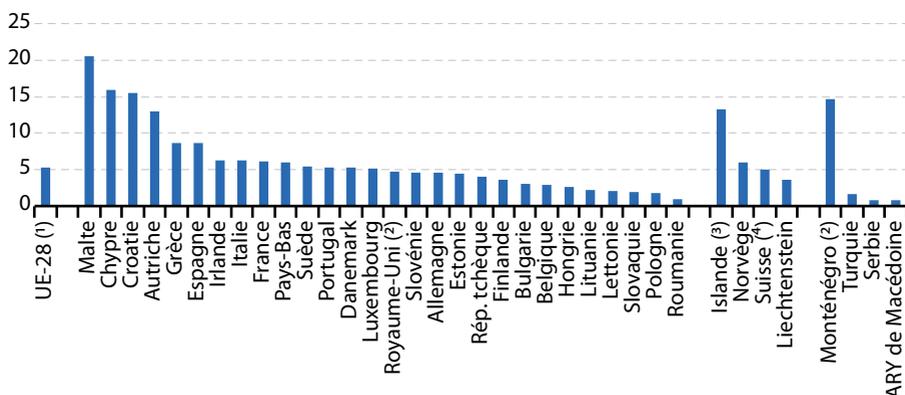
Dans certains États membres de l'Union européenne, plus de la moitié du nombre total des séjours touristiques effectués en 2014 l'ont été à l'étranger; c'est le cas pour le Luxembourg, la Belgique, Malte et la Slovénie (ainsi que la Suisse). Toutefois, 10,0% ou moins des séjours effectués par des résidents roumains, espagnols et portugais l'ont été à l'étranger. Ces chiffres semblent être influencés à la fois par la taille des États membres et par leur situation géographique (les résidents des pays plus petits et situés davantage au nord paraissent plus enclins à prendre leurs vacances à l'étranger).

Si l'on tient compte de la taille du pays en termes de population, le Luxembourg est l'État membre de l'Union dont les résidents ont passé le plus de nuitées à l'étranger par habitant (une moyenne de 24,6 nuitées en 2014), suivi par Chypre (20,3). À l'autre extrémité du classement, les résidents roumains, bulgares et grecs ont passé, en

moyenne, moins d'une nuitée à l'étranger en 2014.

En 2014, l'Espagne était la première destination touristique de l'Union européenne pour les non-résidents (personnes venant de l'étranger), avec 260 millions de nuitées passées dans des établissements d'hébergement touristique, soit 21,5% du total de l'UE-28. Dans l'Union européenne, les quatre destinations les plus populaires pour les non-résidents étaient l'Espagne, l'Italie (187 millions de nuitées), la France (131 millions de nuitées) et le Royaume-Uni (105 millions de nuitées, les données se rapportent à 2013), qui, à eux quatre, représentaient plus de la moitié (56,6%) du total des nuitées passées par des non-résidents dans l'UE-28. Les destinations les moins courantes étaient le Luxembourg et la Lettonie; l'effet de la taille de ces États membres doit être pris en considération lors de l'interprétation de ces valeurs.

**Graphique 9.5: Intensité touristique, 2014**  
(nuitées passées par des résidents et non-résidents dans des établissements d'hébergement touristiques par habitant)



(1) Estimations pour les besoins de la présente publication sur la base des données disponibles les plus récentes par État membre.

Source: Eurostat (code des données en ligne [tour\\_occ\\_ninat](#))

(2) 2012.

(3) 2013.

(4) À l'exclusion de: les nuitées passées en hébergement touristique et autre hébergement de courte durée.



# 10

## Science, technologies et société numérique



## Introduction

Les statistiques de l'UE dans les domaines des sciences, des technologies et de la société numérique couvrent tout un éventail de sujets, en particulier les statistiques de la [recherche et du développement \(R & D\)](#), les statistiques de l'[innovation](#) et les statistiques sur les [ressources humaines en science et technologie](#).

La science est présente dans presque tous les aspects de notre vie: il nous suffit d'appuyer sur un interrupteur pour avoir de la lumière; lorsque nous sommes malades, les médicaments nous aident à guérir; lorsque nous voulons parler à un ami, il nous suffit de décrocher le téléphone ou d'envoyer un SMS ou un courrier électronique. Berceau de la révolution industrielle, l'Europe excelle depuis bien longtemps dans la recherche et l'innovation. L'UE est un acteur d'envergure mondiale dans tout un éventail de secteurs industriels de pointe — par exemple, la biotechnologie, les produits pharmaceutiques, les télécommunications ou l'aérospatial.

La R & D est fréquemment considérée comme l'un des moteurs de la croissance et de la création d'emplois. Son influence s'étend toutefois bien au-delà de la sphère économique, puisqu'elle est susceptible de résoudre, entre autres, des problèmes environnementaux ou liés à la sécurité internationale, garantir une alimentation plus sûre ou mener au développement de nouveaux médicaments pour prévenir et combattre les maladies.

En octobre 2010, dans le cadre de la stratégie [Europe 2020](#), la Commission européenne a lancé une initiative phare intitulée '[Une Union de l'innovation](#)' (COM(2010) 546 final), dans laquelle

elle définit une approche stratégique concernant toute une série de défis tels que le changement climatique, l'énergie et la sécurité alimentaire, la santé et le vieillissement de la population.

Le [tableau de bord européen de l'innovation](#) est utilisé pour surveiller la mise en œuvre de l'Union de l'innovation. Cet outil vise à fournir une évaluation comparative des performances des États membres de l'UE ainsi que d'une série de pays tiers.

[Horizon 2020](#) est le programme-cadre pour la recherche et l'innovation prévu pour la période 2014-2020. En combinant recherche et innovation, Horizon 2020 met l'accent sur l'excellence scientifique, la primauté industrielle et la réponse aux défis de société. Son but est de garantir que l'Europe mène des recherches scientifiques d'envergure mondiale, supprime les barrières à l'innovation et facilite la collaboration entre les secteurs public et privé en matière d'innovation.

La communication de la Commission européenne intitulée «[Une stratégie numérique pour l'Europe](#)» (COM(2010) 245 final/2), qui présente une stratégie visant à instaurer une économie numérique prospère dans l'UE à l'horizon 2020, établit le cadre politique dans lequel s'inscrivent les TIC. La stratégie numérique pour l'Europe est l'une des sept initiatives phare prises dans le cadre de la stratégie «Europe 2020» pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Elle décrit sept domaines d'action prioritaires dont la création d'un [marché unique numérique](#).



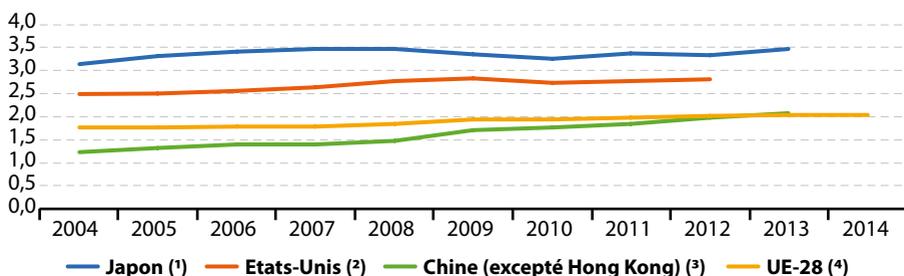
## 10.1 Dépenses de R & D

Ces dernières décennies, l'un des principaux objectifs de l'Union européenne a été d'encourager l'accroissement des investissements afin de stimuler la compétitivité de l'Union. La *stratégie Europe 2020* adoptée en 2010 a maintenu un objectif de longue date qui est, pour l'UE, de consacrer 3 % de son **produit intérieur brut (PIB)** à des activités de R & D; celui-ci fait partir des cinq grands objectifs de cette stratégie.

En 2014, la *dépense intérieure brute de R & D (DIRD)* s'est élevée à 284 milliards d'euros dans l'UE-28, ce qui représente une hausse de 3,4 % par rapport à l'année précédente, et de 42,0 % en une décennie (depuis 2004). Il est à noter que ces taux de variation sont exprimés en prix courants et reflètent donc les variations de prix ainsi que les variations réelles du niveau des dépenses.

À des fins de comparabilité, la DIRD est souvent exprimée par rapport au PIB. Ce ratio est également appelé *intensité de R & D*. Entre 2004 et 2007, celui-ci a légèrement augmenté dans l'UE-28, passant de 1,76 % à 1,78 %. Entre 2007 et 2012, il a progressé plus fortement et a atteint 2,01 %, malgré un léger recul en 2010; l'intensité de R & D a augmenté légèrement en 2013 pour s'établir à 2,03 %, niveau où elle est restée en 2014. Malgré leur augmentation ces dernières années, les dépenses de R & D de l'UE par rapport au PIB sont demeurées nettement inférieures aux ratios correspondant enregistrés au Japon (3,47 %, données de 2013) et aux États-Unis (2,81 %, données de 2012). Cette situation perdure depuis longtemps. En 2013, l'intensité de R & D en Chine a dépassé celle de l'UE-28, avec des dépenses de R & D chinoises équivalentes à 2,08 % du PIB.

**Graphique 10.1:** Dépenses intérieures brutes de R & D, 2004–14  
(en % du PIB)



(1) 2008: rupture de série.

(2) À l'exclusion de la majorité ou de la totalité des dépenses en capital. 2012: donnée provisoire.

Source: Eurostat (code des données en ligne tsc00001)

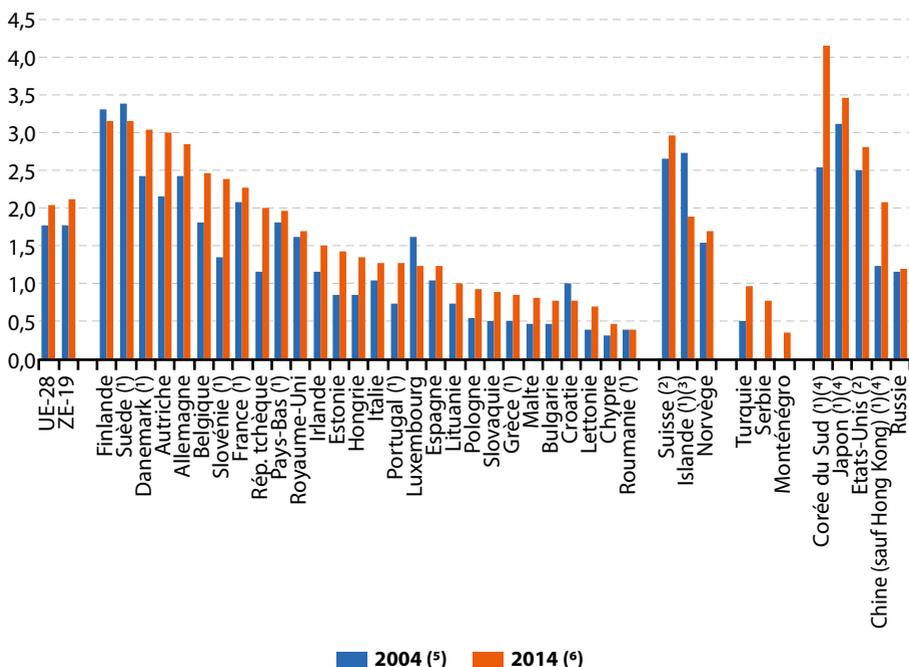
(3) 2009: rupture de série.

(4) 2012: donnée provisoire.

La quasi-totalité des États membres de l'UE ont enregistré en 2014 une intensité de R & D supérieure à celle de 2004, les exceptions étant les deux États membres présentant les intensités les plus élevées, à savoir la Finlande et la Suède, ainsi que le Luxembourg et la Croatie; aucune

évolution de l'intensité de R & D n'a été observée en Roumanie au cours de la période considérée. À l'inverse, les augmentations les plus fortes de l'intensité de R & D (en points de pourcentage) entre 2004 et 2014 ont été enregistrées en Slovénie, en République tchèque et en Autriche.

**Graphique 10.2:** Dépenses intérieures brutes de R & D, 2004 et 2014 (en % du PIB)



(1) Rupture de série.

(2) 2012 au lieu de 2014.

(3) 2003 au lieu de 2004.

(4) 2013 au lieu de 2014.

(5) Portugal et Suède: estimations. Corée du Sud et EtatsUnis: définition différente.

(6) UE-28, ZE-19, Belgique, Rép. tchèque, Danemark, Allemagne, Irlande, France, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, PaysBas, Autriche, Portugal, Suède, RoyaumeUni et EtatsUnis: estimations ou données provisoires. EtatsUnis: définition différente..

Source: Eurostat (codes des données en ligne t2020\_20 et rd\_e\_gerdot)



## 10.2 Personnel de R & D

Le nombre de **chercheurs** dans l'UE-28 s'est accru au cours des dernières années: en 2014, 1,76 million de chercheurs (en **équivalents temps plein, ou ETP**) étaient employés dans l'UE-28, ce qui représente une augmentation de 441 000 unités (ou de 33,6%) par rapport à 2004.

Une analyse du personnel de R & D par secteur effectuée en 2014 montre, dans l'UE-28, une forte concentration de chercheurs dans le secteur des entreprises (48%) et dans l'enseignement supérieur (39%), tandis que 12% des chercheurs travaillaient dans le **secteur de l'administration publique**. L'importance relative des différents secteurs variait considérablement d'un État membre de l'Union à l'autre: les entreprises occupaient trois chercheurs sur cinq ou plus en Suède, en Irlande, en Autriche, aux Pays-Bas, en France, à Malte et au Danemark, tandis que le secteur de l'administration publique employait la part la plus élevée de chercheurs en Bulgarie (38%) et en Roumanie (35%). Le secteur de l'enseignement supérieur employait environ trois chercheurs sur cinq à Chypre, en Lituanie, en Slovaquie, en Lettonie et en Grèce, cette proportion atteignant même deux tiers (67%) au Portugal.

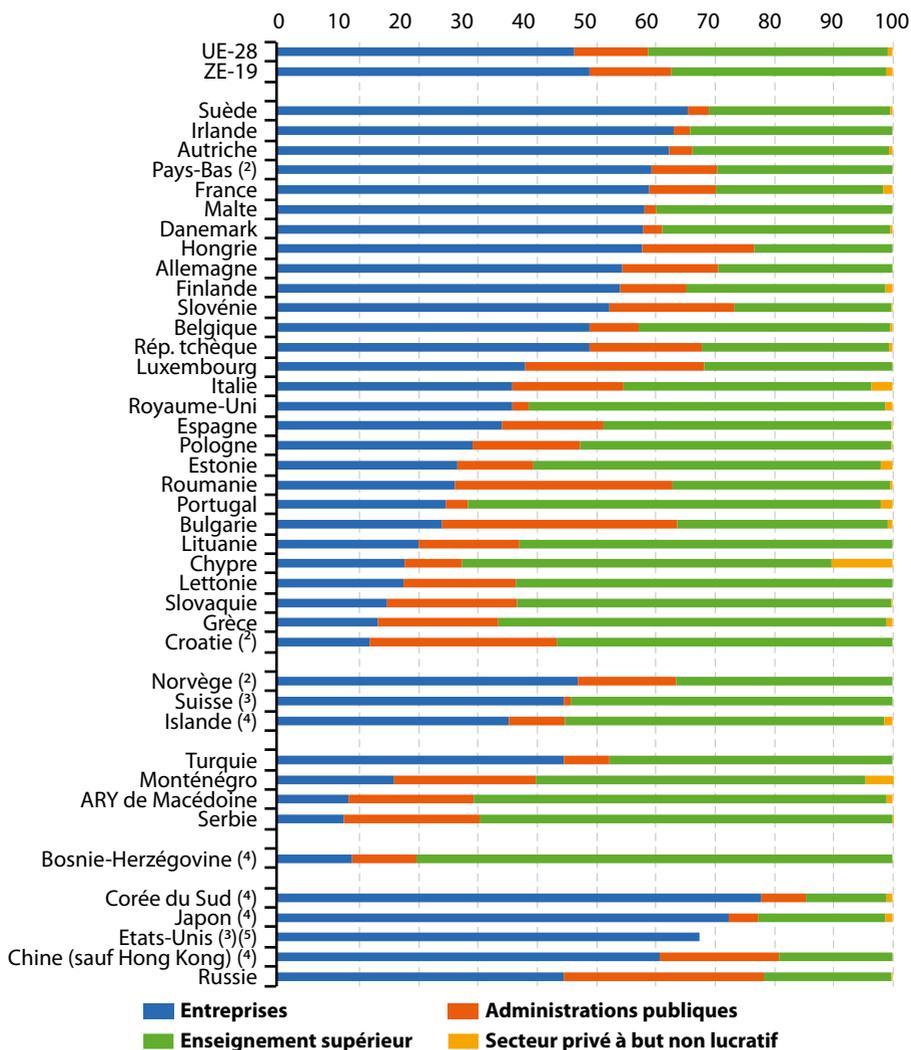
Il ressort d'une analyse des chercheurs par sexe que les hommes représentaient 67% de la

population active du domaine de la recherche dans l'UE-28 en 2013. La proportion de femmes dans le nombre total de chercheurs en 2013 était égale ou supérieure à 50% en Bulgarie, en Lituanie et en Lettonie, et approchait de la parité en Croatie.

En 2014, le personnel de R & D, tous secteurs confondus, représentait 2,0% de la **population active** au Danemark et en Finlande et 1,9% au Luxembourg, alors que la moyenne de l'UE-28 était de 1,1%. En dehors de ces trois États membres, cette proportion allait de 0,3% à Chypre et en Roumanie à 1,6% en Suède.

Il ressort d'une analyse par sexe des diplômés en sciences et technologies que les hommes (âgés de 20 à 29 ans) avaient plus de chances d'obtenir un diplôme dans ces domaines que les femmes: en 2014, l'UE-28 enregistrait 24,5 diplômés d'études supérieures dans ces domaines pour 1 000 hommes âgés de 20 à 29 ans et 12,7 diplômées pour 1 000 femmes de la même tranche d'âge, soit une différence de 11,8 pour 1 000. Un écart entre les hommes et les femmes a été observé dans tous les États membres de l'UE en 2014, il s'échelonnait entre 3,0 pour 1 000 au Luxembourg et 24,1 pour 1 000 en Irlande.

**Graphique 10.3:** Chercheurs en équivalents temps plein (ETP), par secteur, 2014 <sup>(1)</sup>  
(en % du total)



<sup>(1)</sup> UE-28, ZE-19, Belgique, Rép. tchèque, Danemark, Allemagne, Irlande, France, Italie, Chypre, Lettonie, Luxembourg, Malte, PaysBas, Autriche, Portugal, Slovénie, Suède et RoyaumeUni: estimations ou données provisoires.

<sup>(2)</sup> Définition différente.

<sup>(3)</sup> 2012.

<sup>(4)</sup> 2013.

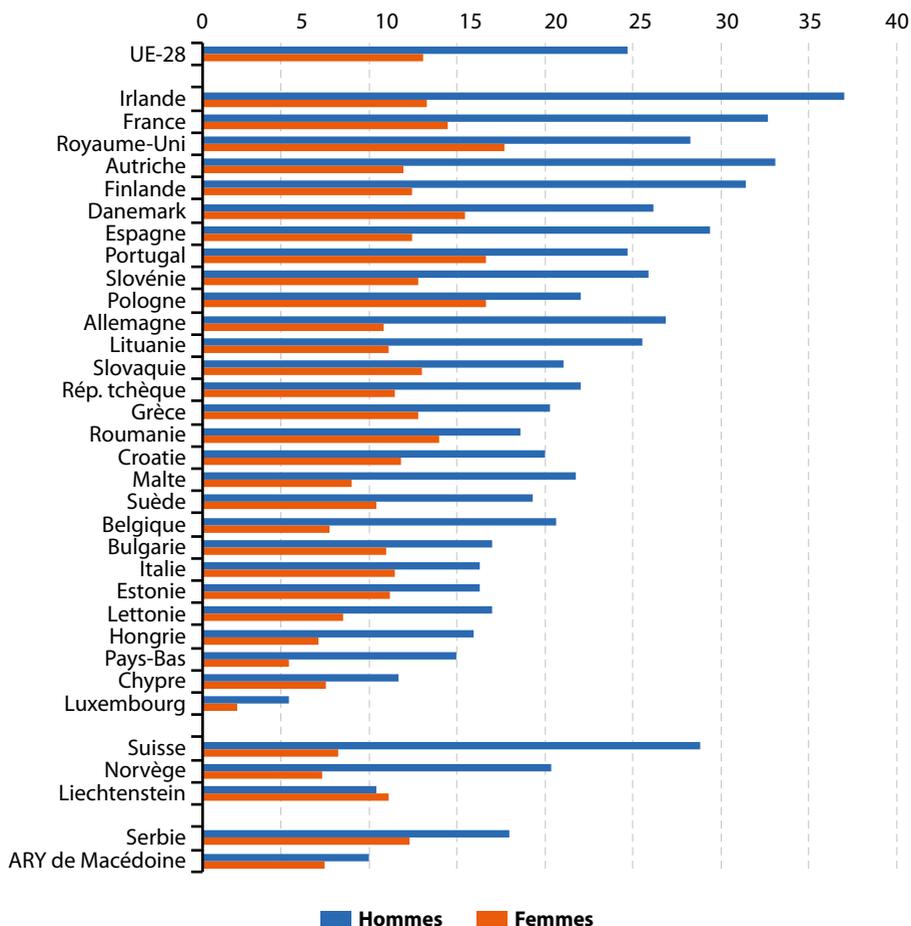
<sup>(5)</sup> Les données sont disponibles uniquement pour les entreprises.

Source: Eurostat (code des données en ligne tsc00004)



### Graphique 10.4: Diplômés en sciences et technologie, 2014

(diplômés d'études supérieures en sciences et technologie pour 1 000 personnes âgées de 20 à 29 ans)



Source: Eurostat (code des données en ligne educ\_ueo\_grad04)

## 10.3 Innovation

L'innovation fait partie de la Stratégie «Europe 2020» en raison de son rôle dans les domaines suivants: création d'emplois, renforcement de la compétitivité des entreprises sur le marché mondial, amélioration de la qualité de vie et contribution à une croissance plus durable.

La promotion et la stimulation de l'innovation comptent parmi les objectifs principaux des politiques européennes.

Près de la moitié de l'ensemble des entreprises de l'UE-28 ont déclaré une **activité d'innovation** (48,9%) pendant la période 2010–12.

Par rapport à la période 2008–10, la proportion d'entreprises innovantes a diminué de 3,9 points de pourcentage.

En ce qui concerne l'UE-28 dans son ensemble, plus d'un quart (27,5%) des entreprises a signalé des cas d'**innovation d'organisation**. L'**innovation de commercialisation** est arrivée en deuxième position: elle est mise en œuvre dans 24,3% de l'ensemble des entreprises. L'**innovation de produit** (l'innovation qui englobe les biens ou services nouveaux ou améliorés de façon significative) a été introduite dans 23,7% des entreprises. Relativement peu d'entreprises (21,4%) ont mis en œuvre l'**innovation de procédé**. Il importe de noter qu'il est possible que certaines entreprises aient introduit plusieurs types d'innovation.

D'après les données disponibles, la nouveauté ou l'amélioration la plus couramment mise en œuvre par les innovateurs de procédé était liée aux méthodes de fabrication ou de production de biens et de services. Des activités de soutien aux procédés, nouvelles ou améliorées de façon

significative, comme les systèmes d'entretien ou les opérations afférentes aux achats, à la comptabilité ou à l'informatique, ont été mises en œuvre dans près de trois cinquièmes (58,9%) des entreprises pratiquant l'innovation de procédé au sein de l'UE. Une mise en œuvre moins répandue dans le contexte de l'innovation de procédé est celle relative aux méthodes, nouvelles ou améliorées de façon significative, en matière de logistique, de livraison ou de distribution, pour les inputs, les biens ou les services, dans la mesure où elle a été appliquée par un peu plus d'un tiers (34,9%) des entreprises pratiquant l'innovation de procédé au sein de l'UE.

Plus de 6 entreprises sur 10 pratiquant l'innovation de produit et/ou de procédé (61,9%) au sein de l'UE ont utilisé l'avantage du temps sur leurs concurrents (en d'autres termes, en réduisant le délai entre le lancement et la mise en œuvre de leurs innovations) afin d'améliorer leur compétitivité entre 2010 et 2012. Un peu plus d'un quart (28,5%) de ces entreprises a considéré que cette méthode était très importante. Un pourcentage similaire (60,6%) d'entreprises pratiquant l'innovation de produit et/ou de procédé a utilisé la complexité des biens ou des services pour maintenir ou accroître leur compétitivité. Moins de la moitié de ces entreprises a considéré cette méthode comme étant très importante. Ces deux méthodes principales (parmi celles faisant l'objet de l'enquête) étaient suivies de près par l'utilisation du secret, qui a été utilisé par un peu plus de la moitié (51,2%) des entreprises pratiquant l'innovation de produit et/ou de procédé au sein de l'UE.

**Table 10.1:** Share of process innovative enterprises by implementation type, 2010–12

	Entreprises innovantes en termes de procédé	Entreprises ayant introduit une innovation de procédé en améliorant la logistique ou des méthodes de livraison ou de distribution	Entreprises ayant introduit une innovation de procédé en améliorant des méthodes de fabrication ou de production	Entreprises ayant introduit une innovation de procédé en soutenant des activités de support
	(en % du nombre total d'entreprises)	(en % du nombre total d'entreprises pratiquant l'innovation de procédé)		
<b>UE-28 (*)</b>	21,4	34,9	65,5	58,9
<b>Belgique</b>	31,1	35,2	60,3	53,3
<b>Bulgarie</b>	9,3	28,1	61,7	48,7
<b>Rép. tchèque</b>	24,0	39,6	68,0	59,2
<b>Danemark</b>	22,9	37,7	41,9	77,8
<b>Allemagne</b>	25,5	44,1	74,9	53,3
<b>Estonie</b>	23,8	25,4	65,9	48,4
<b>Irlande</b>	25,9	40,5	59,9	70,0
<b>Grèce</b>	25,6	28,3	59,7	63,3
<b>Espagne</b>	15,1	20,3	61,8	56,1
<b>France</b>	24,1	35,9	72,4	48,0
<b>Croatie</b>	19,0	40,8	65,3	69,0
<b>Italie</b>	30,4	31,3	61,3	66,8
<b>Chypre</b>	28,2	95,7	57,8	84,7
<b>Lettonie</b>	12,7	32,6	71,9	42,3
<b>Lituanie</b>	13,1	25,4	70,1	58,3
<b>Luxembourg</b>	32,8	41,7	59,1	64,9
<b>Hongrie</b>	8,3	19,6	58,9	55,1
<b>Malte</b>	26,4	52,4	57,8	74,8
<b>Pays-Bas</b>	25,9	32,7	62,1	55,4
<b>Autriche</b>	28,7	32,5	55,4	72,8
<b>Pologne</b>	11,0	29,2	61,7	54,1
<b>Portugal</b>	33,5	37,2	60,7	72,2
<b>Roumanie</b>	4,6	31,6	69,3	34,9
<b>Slovénie</b>	22,5	34,1	68,2	66,6
<b>Slovaquie</b>	13,5	38,6	62,9	64,4
<b>Finlande</b>	29,3	33,9	64,0	62,9
<b>Suède</b>	23,9	32,0	57,2	61,2
<b>Royaume-Uni</b>	14,1	:	:	:
<b>Norvège</b>	11,9	25,4	60,8	47,4
<b>Serbie</b>	22,0	40,9	49,9	74,8
<b>Turquie</b>	20,4	45,3	79,9	58,4

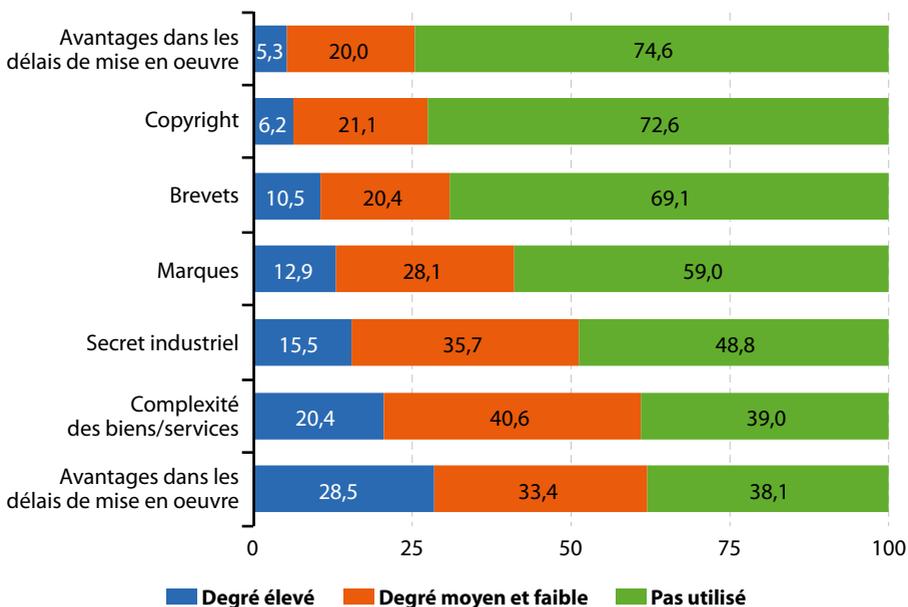
Note: La période de référence de l'enquête couvre les trois années de 2010 à 2012.

(\*) À l'exclusion du Royaume-Uni pour les types spécifiques de mise en œuvre.

Source: Eurostat (code des données en ligne [inn\\_cis8\\_spec](#))

**Graphique 10.5: Méthodes visant à maintenir ou à accroître la compétitivité au sein des entreprises pratiquant l'innovation de produit et/ou de procédé par degré d'importance, UE-28, 2010–12**

(en % du nombre total d'entreprises pratiquant l'innovation de produit et/ou de procédé)



Note: À l'exclusion de la République tchèque, le Danemark, l'Irlande, l'Espagne, la France, la Lettonie et le Royaume-Uni. La période de référence de l'enquête couvre les trois années de 2010 à 2012.

Source: Eurostat (code des données en ligne [inn\\_cis8\\_comp](#))



## 10.4 Brevets

Les brevets reflètent les activités inventives et montrent également la capacité à exploiter les connaissances et à les transformer en gains économiques potentiels. Dans ce contexte, des indicateurs basés sur les statistiques relatives aux brevets sont largement utilisés pour évaluer les performances inventives des pays ou des régions.

Le nombre total de demandes de brevet déposées à l'Office européen des brevets (OEB) s'est élevé à 142 700 en 2014. Les demandes émanant d'États membres de l'UE-28 ont atteint le chiffre de 56 600 en 2014 (39,6 % du total), soit une augmentation de 1 100 par rapport à 2004 ou, en termes relatifs, une progression de 2,0 %.

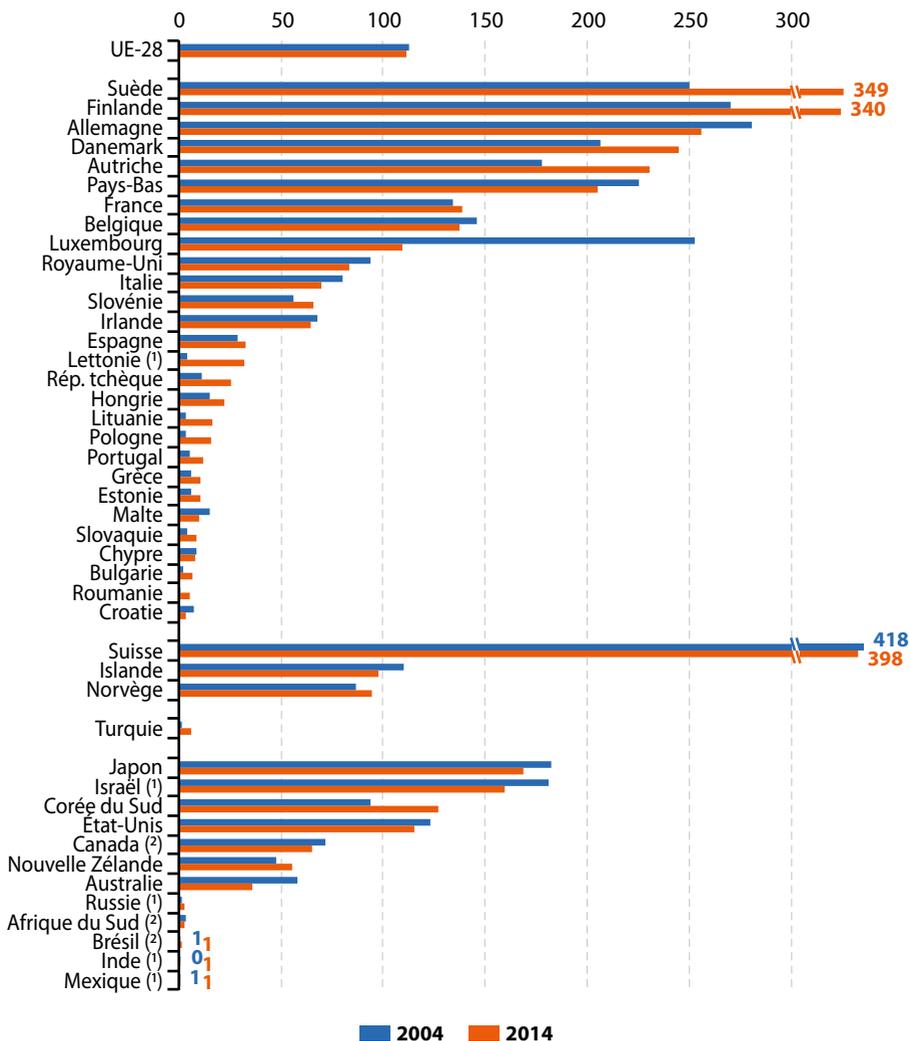
Parmi les États membres de l'Union européenne, l'Allemagne est, de loin, le pays ayant présenté le plus grand nombre de demandes de brevet à l'OEB en 2014, avec quelque 20 700 demandes (36,5 % du total de l'UE-28), suivie de la France (9 100), du Royaume-Uni (5 300), de l'Italie (4 200), des Pays-Bas (3 500) et de la Suède (3 400). Parmi les pays tiers, ce sont les États-Unis (36 800) et le Japon (21 300), suivis de la Chine (7 500) et de la Corée du Sud (6 400), qui ont enregistré le plus grand nombre de demandes de brevet.

Par rapport à la population, la Suède a enregistré le nombre le plus élevé de demandes de brevet en 2014 (349 par million d'habitants), suivie de la Finlande (340), de l'Allemagne (256), du Danemark (244), de l'Autriche (230) et des Pays-Bas (205). À l'exception de l'Italie (70 demandes de brevet par million d'habitants) et de la

Slovénie (66), tous les États membres du sud et de l'est de l'Union ainsi que les États membres baltes ont enregistré moins de 50 demandes de brevet par million d'habitants en 2014.

Les demandes de brevet concernant les technologies de l'information et de la communication (TIC) représentaient près d'un tiers (31,5 %) de l'ensemble des demandes déposées auprès de l'OEB en 2012. La part relative des États membres de l'UE dans le nombre total de brevets dans le domaine des TIC était assez faible, puisqu'ils représentaient 32,0 % des demandes déposées dans ce domaine. Les demandes de brevets dans le domaine des TIC déposées à l'OEB étaient relativement concentrées sur un petit groupe d'États membres de l'UE. Les nombres les plus élevés de demandes de brevet dans le domaine des TIC ont été enregistrés en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, en Suède, aux Pays-Bas, en Italie et en Finlande, avec tous plus de 500 demandes. En cumulé, ces sept États membres ont présenté 87,2 % des demandes de brevet dans le domaine des TIC déposées dans l'UE-28 en 2012. Le nombre de demandes de brevets dans le domaine des TIC émanant de pays tiers a été particulièrement élevé pour les États-Unis (11 900) et le Japon (7 600), tandis que la Chine et la Corée du Sud ont affiché toutes deux un nombre de demandes plus élevé que n'importe quel État membre de l'UE, en dehors de l'Allemagne.

**Graphique 10.6:** Demandes de brevets déposées à l'OEB, 2004 and 2014  
(par million d'habitants)



Note: 2013 and 2014: estimates.

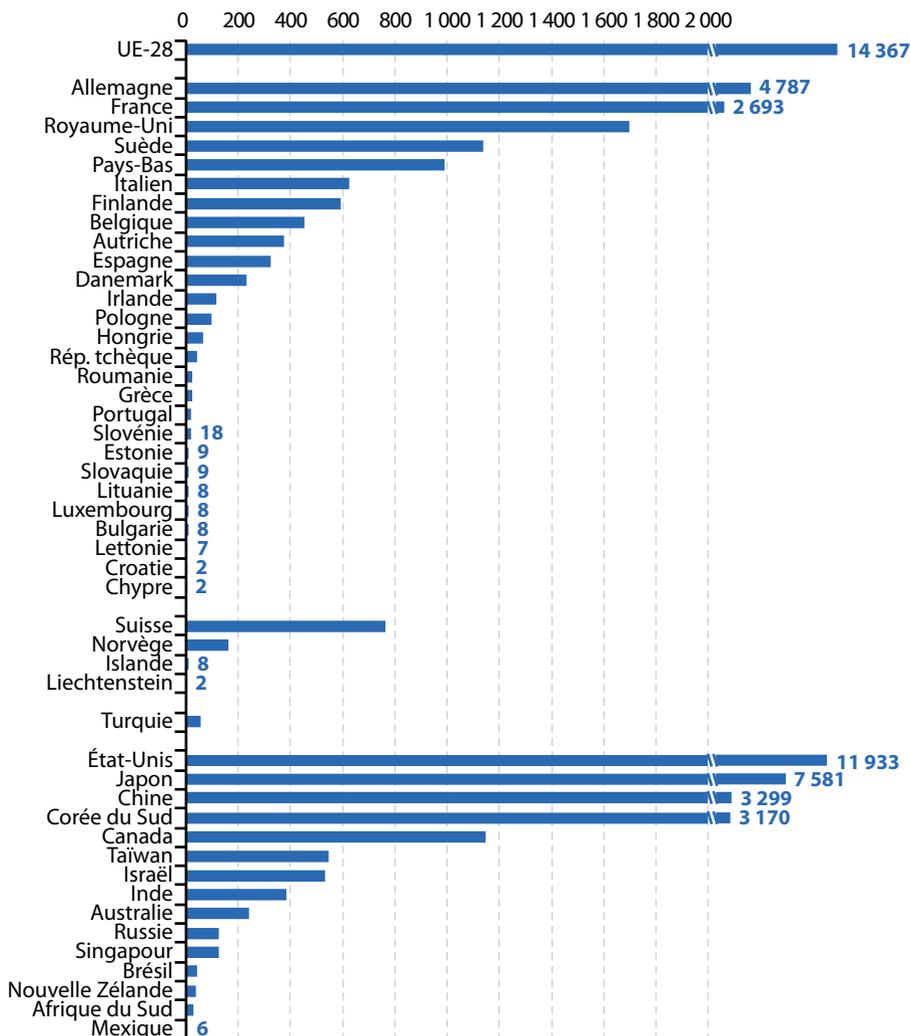
(1) 2013 instead of 2014.

(2) 2012 instead of 2014.

Source: Eurostat (code des données en ligne [pat\\_ep\\_ntot](#))



**Graphique 10.7:** Demandes de brevets déposées à l'OEB — TIC, 2012  
(nombre)



Note: Malte: non disponible.

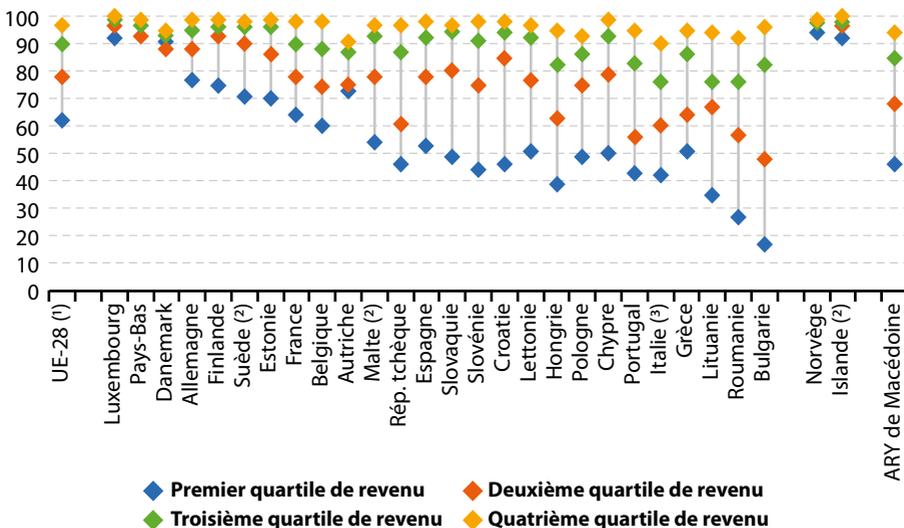
Source: Eurostat (code des données en ligne [pat\\_ep\\_nict](#))

## 10.5 Statistiques sur la société de l'information — ménages et particuliers

Le développement de la société de l'information est considéré comme crucial pour répondre aux besoins de la société et de l'économie européenne. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) touchent de nombreux aspects de la vie quotidienne, tant sur le lieu de travail qu'à domicile, par exemple lorsque les citoyens communiquent ou font des achats en ligne. Les politiques européennes dans ce domaine vont de la réglementation de secteurs entiers, comme le commerce électronique, aux efforts de protection de la vie privée des individus.

Les TIC sont maintenant largement accessibles au grand public, tant du point de vue de la facilité d'accès que sur le plan du coût. Le niveau de revenu peut influencer le niveau d'accès des ménages à l'internet. Pour l'UE-28, la proportion de ménages ayant accès à l'internet en 2015 variait entre 62 % pour les ménages du premier quartile de revenu (les 25 % de ménages ayant les revenus les plus faibles), augmentant dans les deuxième et troisième quartiles, pour atteindre 97 % chez les ménages du quatrième quartile de revenu (les 25 % de ménages ayant les revenus les plus élevés). En général, les États membres

**Graphique 10.8:** Accès des ménages à l'internet par quartile de revenu, 2015 (en % de tous les ménages)



Note: Ventilé par le total d'accès à internet. Irlande, Croatie et Royaume-Uni: non disponible.

(1) Hors Irlande et Royaume-Uni.

(2) 2014.

(3) 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne isoc\_bde15b\_h)



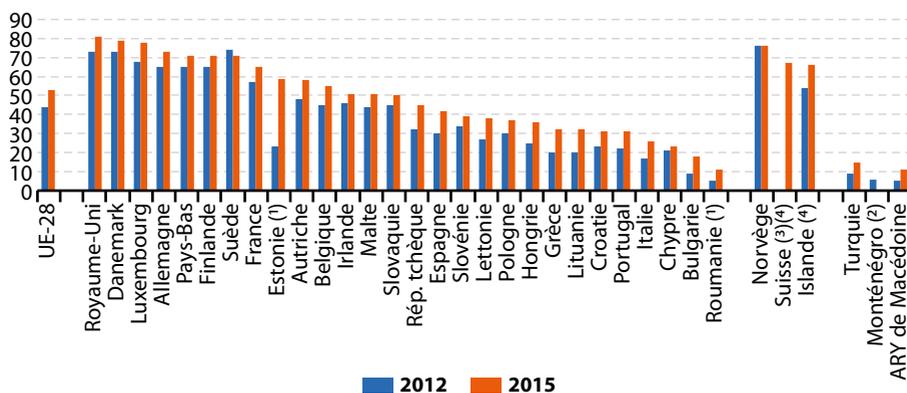
dont le niveau d'accès global à l'internet était élevé, comme le Luxembourg, ont accusé des différences relativement faibles dans l'accès à l'internet entre les quartiles de revenu. En revanche, des différences plus importantes ont généralement été constatées parmi les États membres affichant des niveaux inférieurs d'accès global à l'internet, essentiellement dans les États membres du sud et de l'est de l'Union et dans certains des États membres baltes.

En 2015, deux tiers (67 %) des utilisateurs de l'internet se connectaient tous les jours et 9 % se connectaient au moins une fois par semaine

(mais pas quotidiennement). Par conséquent, 76 % des particuliers étaient des utilisateurs réguliers de l'internet (au moins une connexion par semaine), ce qui correspond à un niveau d'utilisation supérieur à l'objectif de 75 % prévu par la stratégie numérique pour 2015. La proportion d'utilisateurs quotidiens parmi les internautes (utilisateurs ayant utilisé l'internet au cours des trois mois précédents) s'est échelonnée, dans les États membres de l'UE, entre 66 % en Roumanie, 76 % en Pologne et 77 % en Slovaquie, et 91 % au Danemark, à Malte, aux Pays-Bas et en Finlande, 94 % en Italie et 95 %

### Graphique 10.9: Personnes ayant commandé via l'internet des biens ou services pour leur usage personnel au cours des 12 derniers mois, 2012 et 2015

(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)



(1) Rupture dans les séries.

(2) 2015: non disponible.

(3) 2012: non disponible.

(4) 2014 au lieu de 2015.

Source: Eurostat (code des données en ligne [isoc\\_ec\\_ibuy](#))

au Luxembourg. La Norvège (92 %) et l'Islande (96 %, données de 2014) ont également affiché des pourcentages élevés d'utilisateurs quotidiens de l'internet parmi l'ensemble des internautes.

En 2015, l'une des activités en ligne les plus courantes dans l'UE-28 a été la connexion

à des réseaux sociaux. La moitié (50 %) des personnes âgées de 16 à 74 ans ont utilisé l'internet pour aller sur des réseaux sociaux, notamment Facebook ou Twitter. Environ deux tiers (66–68 %) des personnes au Royaume-Uni, en Belgique et au Luxembourg ont utilisé des

réseaux sociaux; en Norvège, la proportion atteignait 73 % et, en Islande, elle était de 83 % (données de 2014). À l’opposé, dans trois États membres de l’Union (France, Italie et Slovénie), moins de quatre personnes sur dix ont utilisé des sites.

Dans l’UE-28, la proportion de personnes âgées de 16 à 74 ans ayant commandé des biens ou des services sur l’internet pour leur usage personnel a continué à augmenter: en 2015, elle a atteint 53 %, soit une augmentation de 9 points de pourcentage par rapport à 2012. L’objectif de la

stratégie numérique consistant à parvenir à un pourcentage de 50 % de la population effectuant des achats en ligne a déjà été atteint en 2014 et a été dépassé au cours de l’année cible (2015). Plus de 70 % des particuliers au Royaume-Uni, au Danemark, au Luxembourg, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Finlande et en Suède ont commandé des biens ou des services sur l’internet en 2015, alors que cette proportion était plus proche d’une personne sur quatre en Italie et à Chypre, inférieure à une sur cinq en Bulgarie et d’environ une sur dix en Roumanie.

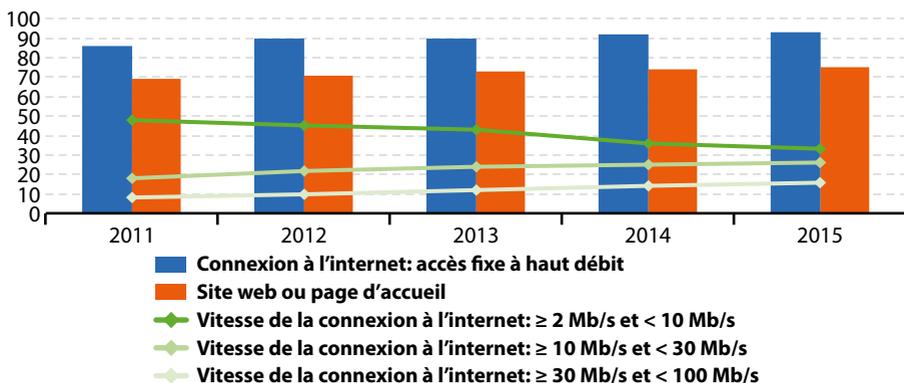
## 10.6 Statistiques sur la société de l’information — entreprises

Les progrès accomplis dans le développement de l’économie numérique sont considérés comme indispensables pour améliorer la **compétitivité** de l’industrie européenne et, plus généralement, répondre aux besoins de l’économie de l’Union. Les TIC sont devenues rapidement une partie

intégrante du mode de fonctionnement des entreprises: en effet, leur large utilisation influe profondément sur la manière dont sont gérées les entreprises et touche de multiples aspects, comme la façon dont elles organisent leur communication interne, partagent leurs

**Graphique 10.10:** Entreprises utilisant une connexion fixe à haut débit pour accéder à l’internet et entreprises disposant d’un site web ou d’une page d’accueil, UE-28, 2011–15

(en % des entreprises)



Source: Eurostat (code des données en ligne *isoc\_ci\_it\_en2* et *isoc\_ciweb*)



informations avec des partenaires commerciaux ou communiquent avec leurs clients.

En 2015, la grande majorité (93 %) des entreprises de l'UE-28 comptant au moins 10 salariés utilisait une connexion fixe à haut débit pour accéder à l'internet; de ce fait, la part des entreprises disposant d'une connexion à haut débit est proche de sa valeur maximale. La quasi-totalité des entreprises étant désormais connectées à l'internet, l'attention des décideurs politiques s'est dernièrement tournée vers le niveau d'adoption des connexions mobiles à l'internet (étant donné que les entreprises équipent de plus en plus leur personnel avec des ordinateurs portables, des smartphones et d'autres appareils mobiles) et vers la vitesse des connexions fixes à haut débit.

L'utilisation des TIC peut entraîner d'importantes modifications dans la manière dont les entreprises sont gérées, l'adoption de solutions basées sur les TIC dans les processus économiques est souvent désignée par le terme générique de «activités économiques en ligne» («e-business»). En 2015, trois quarts (75 %) des entreprises de l'UE-28 ont accordé de l'importance à leur visibilité sur l'internet et disposaient soit d'un site web, soit d'une page d'accueil. Cette proportion était huit points de pourcentage plus élevée qu'en 2010, où 67 % des entreprises disposaient d'un site web ou d'une page d'accueil.

Au cours des dix dernières années, les pages web statiques ont été peu à peu abandonnées au profit d'applications web s'appuyant sur les données des utilisateurs. Les entreprises ont non seulement adhéré progressivement à cette nouvelle génération d'applications web hautement dynamiques, mais ont aussi adopté de nouveaux comportements.

En 2015, quelque 39 % des entreprises de l'UE-28 ont utilisé les médias sociaux: cette proportion a augmenté à un rythme relativement rapide, avec une progression de neuf points de pourcentage depuis 2013. Le terme «médias

sociaux» fait référence aux applications basées sur l'internet comme, par exemple, les réseaux sociaux, les blogs, les sites de partage de contenu multimédia ou les wikis. La plupart des entreprises qui utilisent les médias sociaux le font pour promouvoir l'image de marque de l'entreprise ou commercialiser des produits, afin d'atteindre le public le plus large possible.

En 2015, plus d'un tiers (36 %) des entreprises de l'UE-28 ont utilisé les réseaux sociaux, alors que quelque 13 % d'entre elles ont utilisé des blogs et microblogs, ainsi que des sites internet de partage de contenu multimédia; la part des entreprises utilisant des outils de partage de connaissances fondés sur un wiki était nettement inférieure et s'établissait à 5 %.

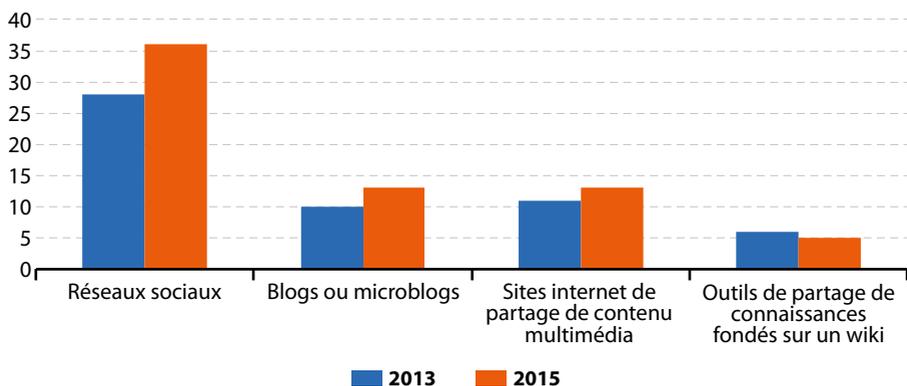
Parmi les entreprises de l'UE-28 ayant utilisé les médias sociaux en 2015, un peu plus d'un quart (26 %) ont collaboré avec des partenaires commerciaux ou d'autres organisations, tandis que des proportions identiques d'entreprises utilisant les médias sociaux ont échangé des avis ou des connaissances au sein de l'entreprise ou ont fait participer les clients au développement de produits ou de services ou à l'innovation en matière de produits ou de services. Plus d'un tiers (38 %) des entreprises de l'UE-28 ayant utilisé les médias sociaux l'ont fait pour recruter du personnel, alors que la proportion des entreprises recourant aux médias sociaux pour solliciter les avis ou les appréciations des clients ou leur permettre de poser des questions et pour leur répondre est passée juste au-dessus de la moitié (51 %) et celle des entreprises le faisant pour promouvoir l'image de marque de l'entreprise ou commercialiser des produits a culminé à près de quatre cinquièmes (79 %).

Le commerce électronique fait référence aux échanges de biens ou de services sur des réseaux électroniques tels que l'internet. Ces statistiques se répartissent entre les ventes du commerce électronique (ventes en ligne) et les achats du commerce électronique (achats en ligne), selon que l'entreprise passe ou reçoit des commandes.

En 2014, les entreprises de l'UE ayant effectué des achats en ligne étaient plus de deux fois plus nombreuses que celles ayant fait des ventes en ligne: 40% des entreprises de l'UE-28 ont procédé à des achats en ligne, alors que 19% ont reçu des commandes/fait des ventes en ligne. La proportion d'entreprises de l'UE-28 ayant fait des achats en ligne a augmenté de trois points de pourcentage entre 2009 et 2014, tandis que la part de celles ayant effectué des ventes en ligne a progressé de quatre points de pourcentage sur la même période.

En 2014, les ventes en ligne ont représenté 17% du chiffre d'affaires total généré par les entreprises de l'UE-28: ainsi, moins d'un cinquième des ventes totales effectuées dans l'UE-28 étaient à mettre au compte du commerce électronique. La part des ventes en ligne dans le chiffre d'affaires total a progressé de trois points de pourcentage entre 2009 et 2014, puisque celle-ci s'établissait à 14% au début de la période considérée.

**Graphique 10.11: Entreprises utilisant les médias sociaux, par type de média social, UE-28, 2013 et 2015**  
(en % des entreprises)



Source: Eurostat (code des données en ligne isoc\_cismt)

# 11

## Environnement



## Introduction

Eurostat produit des statistiques et des comptes sur les pressions environnementales, les effets sur l'état et l'évolution de la qualité environnementale et les mesures visant à éviter ou atténuer ces effets sur l'environnement. Les comptes de l'environnement décrivent le lien entre l'environnement et l'économie, notamment l'incidence de l'économie sur l'environnement et la contribution de l'environnement à l'économie.

Les comptes de l'environnement analysent le lien entre l'environnement et l'économie en organisant les données relatives à l'environnement d'une manière qui soit cohérente avec les principes comptables de la comptabilité nationale. Les comptes économiques de l'environnement peuvent être utilisés, par exemple, pour: recenser les activités les plus polluantes ou celles qui épuisent le plus les ressources naturelles; déterminer le rôle des pouvoirs publics et des ménages; évaluer les dépenses liées à la protection de l'environnement et déterminer

qui devra les assumer; apprécier l'importance de l'économie environnementale dans l'ensemble de l'économie; déterminer l'ampleur de la production et de la consommation de ressources naturelles et d'énergie.

Les programmes d'action pour l'environnement orientent l'élaboration de la politique environnementale de l'UE depuis le début des années 1970. L'actuel [programme d'action de l'UE pour l'environnement](#) — dit «7<sup>e</sup> PAE» — a été adopté par la décision n° 1386/2013 du [Parlement européen](#) et du [Conseil](#) de novembre 2013 intitulée «[Bien vivre, dans les limites de notre planète](#)». Il servira de fil conducteur à la politique de l'Union en matière d'environnement jusqu'en 2020. Ce programme s'appuie sur plusieurs initiatives stratégiques récentes, notamment la [feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources](#), la [stratégie en faveur de la biodiversité](#) et la [feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone](#).

## 11.1 Occupation et utilisation des sols

Les sols sont à la source de la plupart des activités biologiques et humaines sur Terre. L'agriculture, la sylviculture, l'industrie, les transports, le logement et d'autres services utilisent les sols comme ressource naturelle et/ou économique.

Les sols font également partie intégrante des écosystèmes et sont indispensables à la [biodiversité](#) et au cycle du carbone.

Deux aspects étroitement liés coexistent dans la notion de « sols »:

- [l'occupation des sols](#), qui fait référence à leur couverture biophysique (cultures, herbe, forêts de feuillus ou zones construites);

- [l'utilisation des sols](#), qui renvoie à leur utilisation socio-économique (par exemple, agriculture, sylviculture, utilisation à des fins récréatives ou résidentielles).

Les forêts et autres zones boisées occupaient 37,1 % de la superficie totale de l'UE-27 en 2012, les terres cultivées près d'un quart (24,8 %), les prairies un peu plus d'un cinquième (20,7 %) et les landes 6,6 %. Les zones bâties et les autres sols artificialisés, comme les routes ou les voies ferrées, représentaient 4,1 % de la superficie totale. Les sols boisés constituaient le type d'occupation des sols le plus courant dans les régions du nord de l'Europe en 2012 et dans un certain nombre d'États membres de l'Union

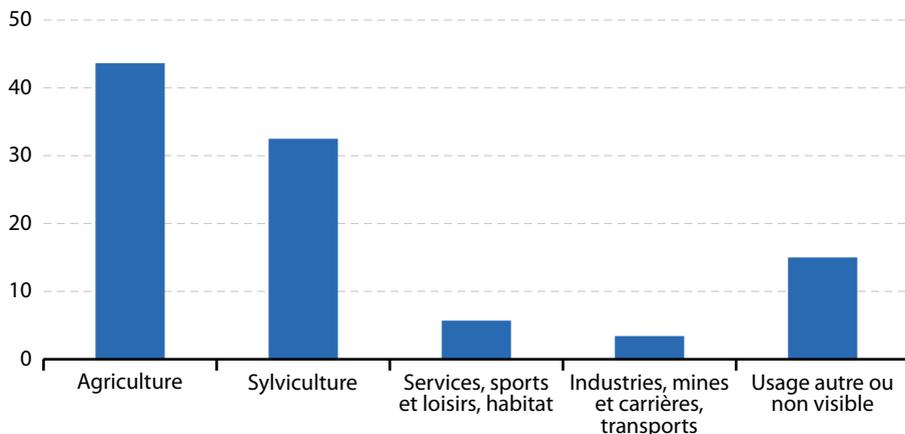


dont la topographie est dominée par des zones montagneuses et vallonnées. La part des sols boisés représentait 60 % ou plus de la superficie totale en Finlande, en Suède et en Slovénie (Alpes).

Le Danemark et la Hongrie étaient les États membres de l'Union présentant la part la plus élevée de leur superficie totale couverte par

des zones cultivées, celle-ci atteignant en effet près de 50 %. Les herbages naturels et agricoles dominaient le paysage en Irlande (63,6 %) et au Royaume-Uni (43,2 %). C'est à Malte et dans les pays du **Benelux** que les proportions de zones bâties étaient les plus importantes, surtout à Malte où les sols artificialisés représentaient 32,6 % de la superficie totale.

**Graphique 11.1: Utilisation principale des sols, par type d'utilisation, UE-27, 2012**  
(en % de la superficie totale)



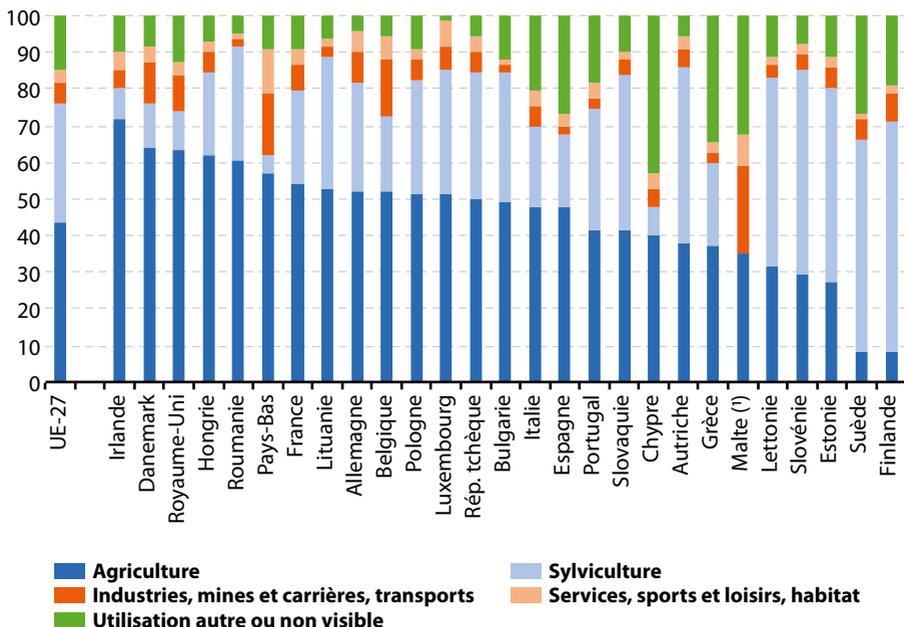
Source: Eurostat (code des données en ligne lan\_lu)

L'agriculture est le type d'utilisation primaire (1) des sols le plus courant dans l'Union: 43,5 % de la superficie totale y étaient consacrés en 2012. Les zones affectées à la sylviculture couvraient 32,4 % de la superficie terrestre de l'UE-27, alors que 5,7 % étaient utilisés pour les services, l'habitat et les sports et loisirs.

Dans 13 des 27 États membres de l'Union couverts, plus de la moitié de la superficie terrestre était utilisée à des fins agricoles en 2012. La part la plus élevée de sols consacrés à l'agriculture a été enregistrée en Irlande (71,5 %), alors que le Danemark, le Royaume-Uni, la Hongrie et la Roumanie ont tous affichés des chiffres supérieurs à 60,0 %.

(1) La même zone peut être destinée à plusieurs usages simultanés (par exemple, une forêt peut être utilisée pour la sylviculture, la chasse et les loisirs); les statistiques présentées reposent sur l'utilisation primaire.

**Graphique 11.2: Utilisation primaire des sols, par type d'utilisation, 2012**  
(en % de la superficie totale)



Note: Croatie: non disponible.

(!) Sylviculture: non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne lan\_lu)

En Finlande, en Suède, en Slovénie, en Estonie et en Lettonie, au moins 50 % de la superficie terrestre totale étaient utilisés à des fins sylvicoles. Le commerce, les services publics et les zones destinées aux sports et loisirs et à l'habitat couvraient 5,7 % de la superficie

terrestre de l'UE-27 en 2012. Un peu plus de la moitié (52,1 %) de ce total était consacrée à des zones résidentielles, plus d'un tiers (34,9 %) à des utilisations de sports et loisirs, 8,9 % à des services publics et 4,1 % seulement au commerce.



## 11.2 Emissions de gaz à effet de serre par les industries et les ménages

Le présent article examine les émissions de trois gaz à effet de serre (GES) dans l'UE sur la base d'une analyse des industries et des ménages qui sont responsables de leur production. Ces gaz sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O) et le méthane (CH<sub>4</sub>).

En 2013, les émissions de GES produites par les industries et les ménages de l'UE-28 s'élevaient à 4,61 milliards de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub>.

En 2013, la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (section D de la NACE) représentaient la plus grande part des émissions de gaz à effet de serre de l'UE-28, s'établissant à 26,6% du total. La part de l'industrie manufacturière (section C de la NACE) dans l'ensemble des émissions était de 18,8%, en d'autres termes, cette industrie et la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné contribuaient à près de la moitié (45,4%) de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre de l'UE-28 en 2013. Les ménages représentaient 19,6% des émissions de gaz à effet de serre, tandis que l'agriculture, la sylviculture et la pêche (section A de la NACE) étaient responsables de 11,5% supplémentaires. La part combinée des services (autres que les transports), de la production et la distribution

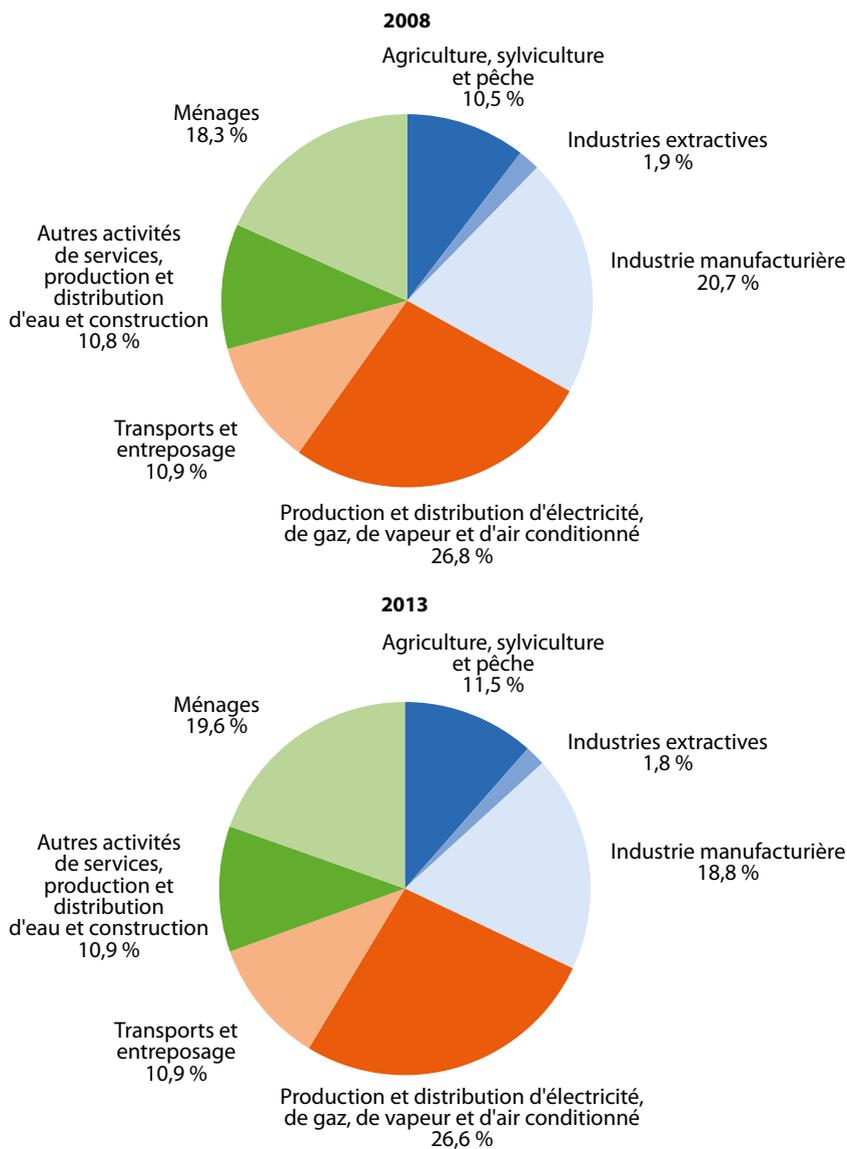
d'eau et de la construction (sections E à G et I à U de la NACE) représentait 10,9% des émissions de gaz à effet de serre. Alors que les services de transport et d'entreposage représentaient, en 2013, une part relativement faible de l'ensemble des émissions (10,9%), il convient de noter que ce pourcentage ne comprend que les entreprises dont la principale activité est le transport, et exclut par conséquent les véhicules à moteur exploités par les entreprises exerçant d'autres activités ainsi que les véhicules à moteur exploités par les ménages privés. Les industries extractives (section B de la NACE) représentaient la part restante du total, soit 1,8%.

En 2013, dans l'UE-28, le total des émissions de gaz à effet de serre était inférieur de 11,8% au niveau de 2008, ce qui correspond à une baisse de 617 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub>.

En termes absolus, la baisse la plus importante a été enregistrée dans l'industrie manufacturière, dont les émissions sont passées de 1,08 milliard de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub> en 2008 à 865 millions de tonnes en 2013, soit une baisse de 20,1%. Au cours de la même période, les ménages de l'UE-28 ont réduit leurs émissions de 54,6 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub> (soit une diminution de 5,7%).

**Graphique 11.3:** Émissions de gaz à effet de serre par activité économique, UE-28, 2008 et 2013

(en % du total des émissions en équivalents CO<sub>2</sub>)



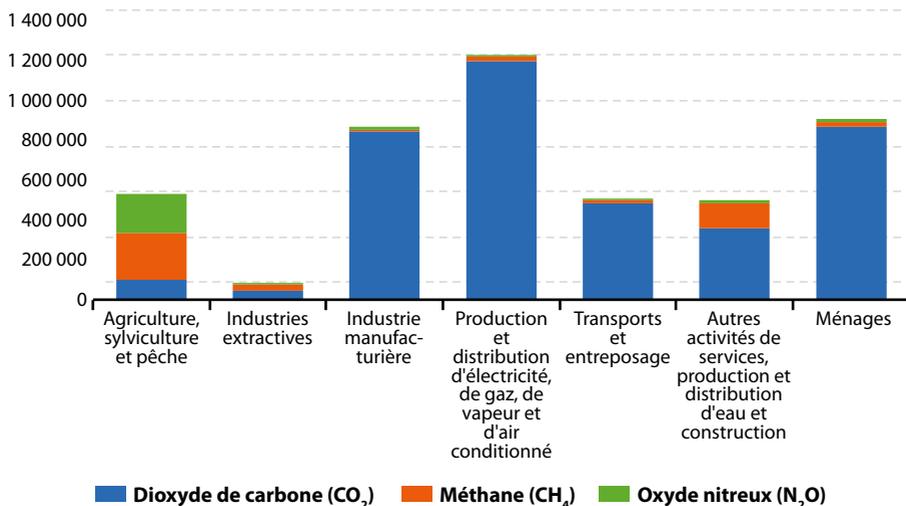
Note: Estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne [env\\_ac\\_ainah\\_r2](#))



### Graphique 11.4: Émissions de gaz à effet de serre par activité économique et par polluant, UE-28, 2013

(1 000 tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub>)



Note: Estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne env\_ac\_ainah\_r2)

## 11.3 Emissions de dioxyde de carbone induites par l'emploi final des produits

Les émissions de CO<sub>2</sub> induites par l'emploi final des produits au sein de l'économie de l'UE-28 (optique de la consommation), souvent connues sous le nom d'« empreinte carbone ». L'emploi final des produits dans l'UE-28 englobe la consommation par les ménages privés et les administrations publiques, ainsi que l'emploi de produits pour la formation brute de capital fixe (c'est-à-dire les investissements tels que les bâtiments, les usines et machines, les véhicules à moteur et les infrastructures). En 2012, l'« empreinte carbone » de l'UE-28 était composée d'environ 1,67 tonne par habitant (t/habitant) associée aux émissions directes par les ménages

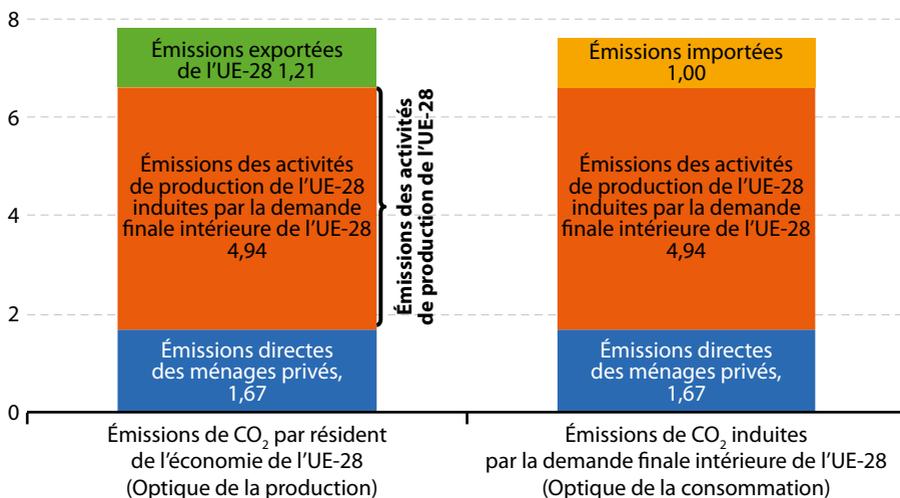
privés provenant de la combustion de combustibles fossiles (par exemple pour le chauffage des habitations et l'alimentation des véhicules particuliers) et de 5,94 t/habitant induites indirectement le long des chaînes de production de produits qui soit étaient consommés soit constituent des investissements au sein de l'Union. Une majorité de ces dernières émissions — 4,94 t/habitant — provenaient des activités de production intérieures effectivement situées dans l'Union. Une proportion moindre, correspondant à 1 t/habitant, proviendrait d'activités de production à l'extérieur de l'Union donnant lieu à la création de produits

intermédiaires et finaux qui ont été ensuite importés dans l'Union pour un emploi final. L'empreinte carbone totale de l'UE-28 s'élevait à 7,61 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant en 2012.

Les émissions de dioxyde de carbone peuvent également être analysées selon l'optique de la production, en d'autres termes les émissions générées par l'économie de l'UE-28. En 2012, celles-ci représentaient au total 7,82 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant. Le CO<sub>2</sub> émis par l'économie de l'Union européenne était composé de 1,67 t/habitant d'émissions directes provenant

des ménages privés (par exemple pour les transports privés et le chauffage) et de 6,15 t/habitant provenant d'activités de production intérieures, en d'autres termes, d'activités de production de l'Union. La majorité de ces dernières émissions se rapportent à la production de biens et de services pour l'emploi final intérieur de l'Union (4,94 t/habitant). Une plus petite part des émissions de la production de l'Union était générée par la production de biens et de services exportés hors de l'Union (1,21 t/habitant).

**Graphique 11.5: Émissions de CO<sub>2</sub> — optiques de la production et de la consommation, UE-28, 2012**  
(en tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant)



Note: Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [env\\_ac\\_io10](#) et [demo\\_gind](#))



**Tableau 11.1:** Emissions de CO<sub>2</sub> intérieures et importées induites par la consommation finale, UE-28, 2012

CPA produit	Dépenses de consommation finale		Formation brute de capital		Consommation finale intérieure	
	Emissions intérieures	Emissions importées	Emissions intérieures	Emissions importées	Global emissions	
	(en kg de CO <sub>2</sub> par habitant)					(en %)
Electricité, gaz, vapeur et air conditionné	928	42	3	0	973	12,8
Constructions et travaux de construction	29	4	565	84	682	9,0
Produits alimentaires, boissons et produits à base de tabac	329	60	4	1	394	5,2
Produits de la cokéfaction et du raffinage	139	118	8	7	271	3,6
Commerce de détail, à l'exclusion des automobiles et des motocycles	194	23	8	1	225	3,0
Services d'hébergement et de restauration	196	27	0	0	223	2,9
Services d'administration publique et de défense; services de sécurité sociale obligatoire	185	26	1	0	212	2,8
Commerce de gros, à l'exclusion des automobiles et des motocycles	151	25	31	5	212	2,8
Transports terrestres et transports par conduites	187	17	5	0	210	2,8
Services immobiliers	170	21	4	1	197	2,6
Services de santé humaine	159	27	0	0	186	2,4
Véhicules automobiles, remorques et semi-remorques	84	23	44	12	163	2,1
Transports aériens	127	32	0	0	160	2,1
Services de l'enseignement	99	9	0	0	108	1,4
Produits de l'agriculture et de la chasse et services annexes	77	19	7	2	104	1,4
Machines et équipements n.c.a.	2	1	68	32	103	1,4
Services de recherche et développement scientifique	10	2	66	16	94	1,2
Produits textiles, articles d'habillement, cuir et articles en cuir	38	50	1	2	91	1,2
Autres produits	822	205	205	108	1 339	17,6
<b>Total</b>	<b>3 925</b>	<b>730</b>	<b>1 019</b>	<b>271</b>	<b>5 945</b>	<b>78,1</b>
<b>Emissions directes des ménages</b>	<b>1 666</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 666</b>	<b>21,9</b>
<b>All CPA produits plus les émissions directes des ménages</b>	<b>5 592</b>	<b>730</b>	<b>1 019</b>	<b>271</b>	<b>7 612</b>	<b>100,0</b>

Note: Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [env\\_ac\\_io10](#) et [demo\\_gind](#))

## 11.4 Comptes des flux de matières et productivité des ressources

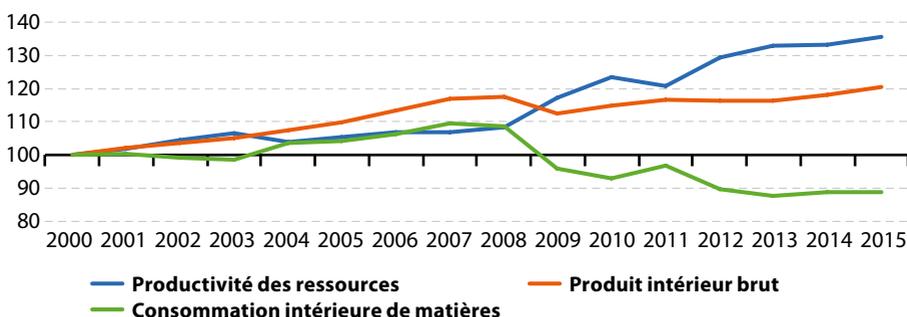
Les comptes des flux de matières élaborés par Eurostat constituent un cadre global de données enregistrant systématiquement les entrées de matières dans les économies européennes. La productivité des ressources quantifie le rapport entre l'activité économique et l'utilisation des ressources naturelles, et permet de déterminer si elles vont de pair ou la mesure dans laquelle elles sont découplées. Les ressources naturelles incluent la **biomasse**, les **minerais métalliques**, les **minéraux non métalliques** et les **matières énergétiques fossiles**.

Les composantes de la productivité des ressources sont le **produit intérieur brut (PIB)** en tant que **chain linked volumes** (en anglais) et la consommation intérieure de matières (CIM). Cette dernière mesure la quantité totale de matières

consommées directement dans une économie, que ce soit par les entreprises aux fins de la production économique ou par les ménages.

La productivité des ressources dans l'UE-28 est passée de 1,48 euros/kg en 2000 à 2,00 euros/kg en 2015, soit une augmentation de 35,4%. Cette hausse n'a toutefois pas été constante: en particulier, la crise économique et financière a marqué un changement en 2008. En effet, la productivité des ressources a connu une augmentation régulière mais modeste entre 2000 et 2008 (8,2%). Entre 2008 et 2014, la productivité des ressources est passée de 1,60 à 2,00 EUR/kg, en dépit d'un recul en 2011. Pendant cette période, c'est en 2009 (8,4%) et en 2012 (7,2%) que la croissance annuelle a été la plus élevée.

**Graphique 11.6: Évolution de la productivité des ressources par rapport au PIB et à la CIM, UE-28, 2000–15**  
(2000 = 100)



Note: PIB en volumes chaînés, année de référence 2010.

Source: Eurostat (codes des données en ligne [nama\\_10\\_gdp](#) et [env\\_ac\\_mfa](#))

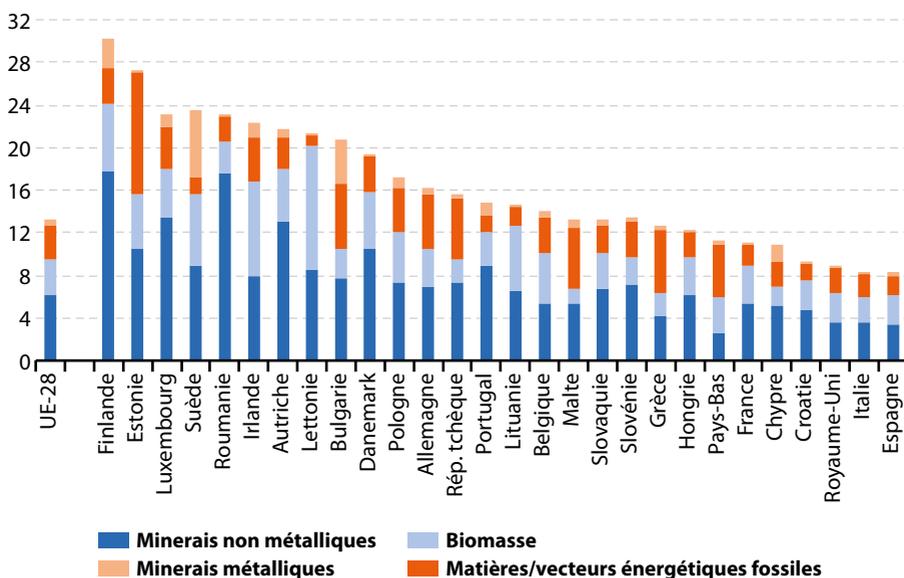


Le niveau de CIM variait fortement d'un État membre à l'autre, allant de 8 tonnes par habitant en Espagne et en Italie à 30,6 tonnes par habitant en Finlande en 2015. Par ailleurs, la structure de la CIM — par grande catégorie de matières — varie entre les États membres. La composition de la

CIM dans chaque État membre est influencée par l'extraction intérieure et par le patrimoine naturel de ressources matérielles, lequel peut constituer un élément structurel important de chaque économie.

### Graphique 11.7: Consommation intérieure de matières par grande catégorie de matières, 2015

(en tonnes par tête)



Source: Eurostat (codes des données en ligne env\_ac\_mfa et demo\_gind)

## 11.5 Déchets

Les déchets, qui sont définis par l'article 3, point 1, de la [directive 2008/98/CE](#) comme «toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire», représentent potentiellement une énorme perte de ressources, que ce soit sous la forme de matières premières ou d'énergie.

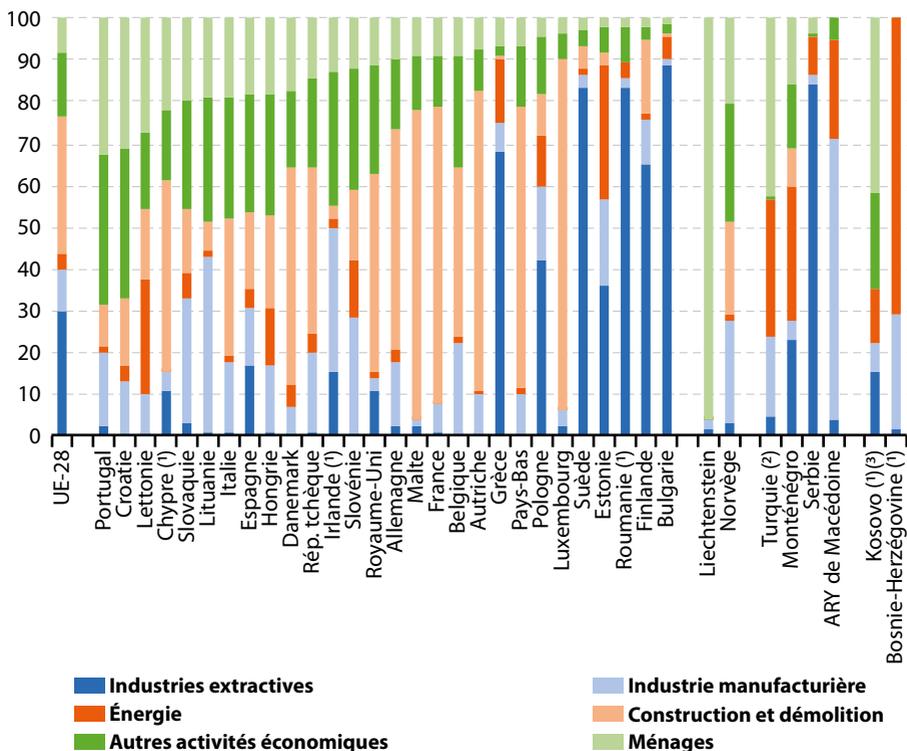
De plus, la gestion et l'élimination des déchets peuvent avoir des incidences graves sur l'environnement. Les [décharges](#), par exemple, occupent de l'espace et peuvent provoquer une pollution de l'air, de l'eau ou du sol, tandis que l'[incinération](#) peut générer des émissions de polluants atmosphériques dangereux.

En 2014, le volume total de déchets produits par l'ensemble des activités économiques et les ménages dans l'UE-28 s'est élevé à 2 598 millions de tonnes. Les chiffres variaient considérablement selon les États membres de l'UE-28 en 2014, en ce qui concerne aussi bien le volume de déchets produits que les activités qui ont le plus contribué à leur production.

Chaque habitant a produit en moyenne plus de cinq tonnes de déchets (5 118 kg) dans l'UE-28 en

2014. Le secteur de la construction a contribué pour 33,5 % à la production totale de déchets (soit 871 millions de tonnes) dans l'UE-28, suivi des industries extractives (29,8 % ou 774 millions de tonnes), de l'industrie manufacturière (9,8 % ou 256 millions de tonnes), des ménages (8,1 % ou 209 millions de tonnes) et du secteur de l'énergie (3,7 % ou 95 millions de tonnes); les 15 % de déchets restants ont été générés par d'autres activités économiques, principalement

**Graphique 11.8: Déchets produits par les activités économiques et les ménages, 2014**  
(en %)



(1) 2012.

(2) Construction et démolition: non disponible.

(3) Conformément à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Source: Eurostat (code des données en ligne [env\\_wasgen](#))



les services de l'eau et de la gestion des déchets (8,8%) et les services (3,8%). Les déchets minéraux représentaient près de deux tiers (65%) de l'ensemble des déchets produits dans l'UE-28.

Sur l'ensemble des déchets produits dans l'UE-28 en 2014, quelque 95,6 millions de tonnes (3,7% de la production totale) étaient classées comme déchets dangereux, soit une moyenne de 188 kg de déchets dangereux par habitant dans l'UE-28.

En 2014, quelque 2 145 millions de tonnes de déchets ont été traitées dans l'UE-28; ce chiffre inclut le traitement des déchets importés dans l'UE, les volumes indiqués ne sont donc pas directement comparables avec ceux donnés pour la production des déchets.

Plus de deux cinquièmes (43,6%) des déchets traités dans l'UE-28 en 2014 ont fait l'objet d'opérations d'élimination autres que l'incinération. 39,0% supplémentaires ont fait l'objet d'opérations de valorisation (autres que la valorisation énergétique et le remblayage) dans l'UE-28 en 2014. Un peu plus d'un dixième

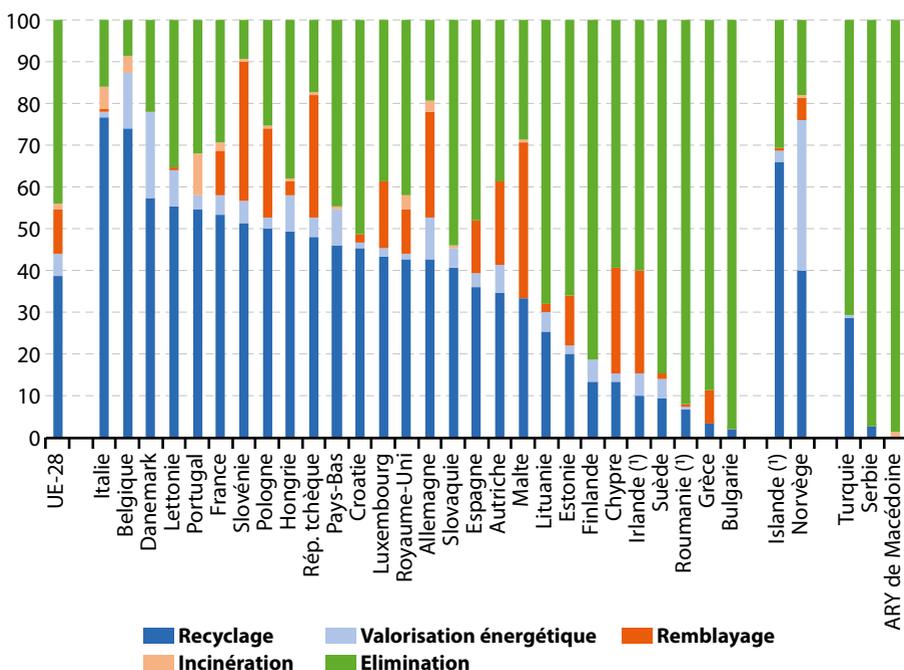
(10,8%) des déchets traités a été utilisé pour le remblayage (utilisation de déchets dans des excavations à des fins de rattrapage de pentes, de sécurité, ou pour des travaux d'aménagement paysager). Les 6,5% restants des déchets traités dans l'UE-28 ont été destinés à l'incinération, avec ou sans valorisation énergétique. En ce qui concerne le recours aux diverses méthodes de traitement, d'importantes différences ont pu être constatées parmi les États membres.

Le volume de déchets mis en décharge en 2014 était inférieur de 16% au niveau de 2004. Le volume de déchets valorisés (à l'exclusion de la valorisation énergétique), en d'autres termes recyclés ou utilisés pour le remblayage, a progressé de 20,1% et est passé de 890 millions de tonnes en 2004 à 1 069 millions de tonnes en 2014. De ce fait, la part de la valorisation dans le traitement des déchets est passée de 42,1% en 2004 à 49,9% en 2014. L'incinération (y compris la valorisation énergétique) a augmenté globalement de 29,6% entre 2004 et 2014, sa part dans le total passant de 5,1% à 6,5%.

Au total, 75,6 millions de tonnes de déchets dangereux ont été traitées dans l'UE-28 en 2014. Près de la moitié (49,1 %) a fait l'objet d'opérations de mise en dépôt dans ou sur le sol, d'épandage sur le sol ou de rejet dans l'eau (élimination autre qu'incinération). Quelque 6,0 % des déchets

dangereux ont été incinérés sans valorisation énergétique et 7,4 % l'ont été avec valorisation énergétique. 37,5 % des déchets dangereux produits dans l'UE-28 ont été valorisés (recyclés ou utilisés pour le remblayage) en 2014.

**Graphique 11.9: Traitement des déchets, 2014**  
(en % du total)



(¹) 2012.

Source: Eurostat (code des données en ligne env\_wastr1)



## 11.6 Eau

L'eau est une ressource essentielle pour la vie et indispensable pour l'économie. Elle joue également un rôle fondamental dans le cycle de régulation du climat. La gestion et la protection des ressources en eau, des écosystèmes d'eau

douce et d'eau salée, ainsi que des eaux de consommation et de baignade sont, par conséquent, l'une des clés de voûte de la protection de l'environnement.

**Tableau 11.2: Ressources en eau douce — moyenne annuelle à long terme**  
(en milliards de m<sup>3</sup>)

	A. Précipitations	B. Évapotranspiration	C. Flux interne (C. = A.-B.)	D. Apport externe	E. Ressources en eau douce (E. = C.+D.)	Flux sortant
Belgique	28,9	16,6	12,3	7,6	19,9	15,6
Bulgarie	69,9	52,3	17,6	89,1	106,7	108,0
Rép. tchèque	54,7	39,4	15,2	0,7	16,0	16,0
Danemark	38,5	22,1	16,3	0,0	16,3	1,9
Allemagne	307,0	190,0	117,0	75,0	188,0	182,0
Estonie	29,0	:	12,3	:	12,3	:
Irlande	80,0	32,5	47,5	3,5	51,0	:
Grèce	115,0	55,0	60,0	12,0	72,0	:
Espagne	346,5	235,4	111,1	0,0	111,1	111,1
France	500,8	320,8	180,0	11,0	186,3	168,0
Croatie	65,7	39,6	26,1	85,6	111,7	111,7
Italie	241,1	155,8	85,3	30,5	115,8	115,9
Chypre	3,0	2,7	0,3	0,0	0,3	0,1
Lettonie	42,7	25,8	16,9	16,8	33,7	32,9
Lituanie	44,0	28,5	15,5	9,0	24,5	25,9
Luxembourg	2,0	1,1	0,9	0,7	1,6	1,6
Hongrie	55,7	48,2	7,5	108,9	116,4	115,7
Malte	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Pays-Bas	31,6	21,3	10,3	81,5	91,8	90,9
Autriche	98,0	43,0	55,0	29,0	84,0	84,0
Pologne	193,1	138,3	54,8	8,3	63,1	63,1
Portugal	82,2	43,6	38,6	35,0	73,6	34,0
Roumanie	154,0	114,6	39,4	2,9	42,3	17,9
Slovénie	31,7	13,1	18,6	13,5	32,1	32,3
Slovaquie	37,4	24,3	13,1	67,3	80,3	81,7
Finlande	222,0	115,0	107,0	3,2	110,0	110,0
Suède	342,2	169,9	172,6	13,6	186,2	186,2
Royaume-Uni	287,6	127,3	161,4	6,5	172,9	171,0
Islande	200,0	30,0	170,0	0,0	170,0	170,0
Norvège	470,7	112,0	380,7	12,3	393,0	393,0
Suisse	61,2	21,4	39,8	12,6	52,4	53,1
ARY de Macédoine	19,5	:	:	1,0	:	6,3
Serbie	56,1	43,3	12,8	162,6	175,4	175,4
Turquie	503,1	275,7	227,4	6,9	234,3	178,0

Note: La période minimale prise en considération pour le calcul des moyennes annuelles à long terme est de 20 ans.

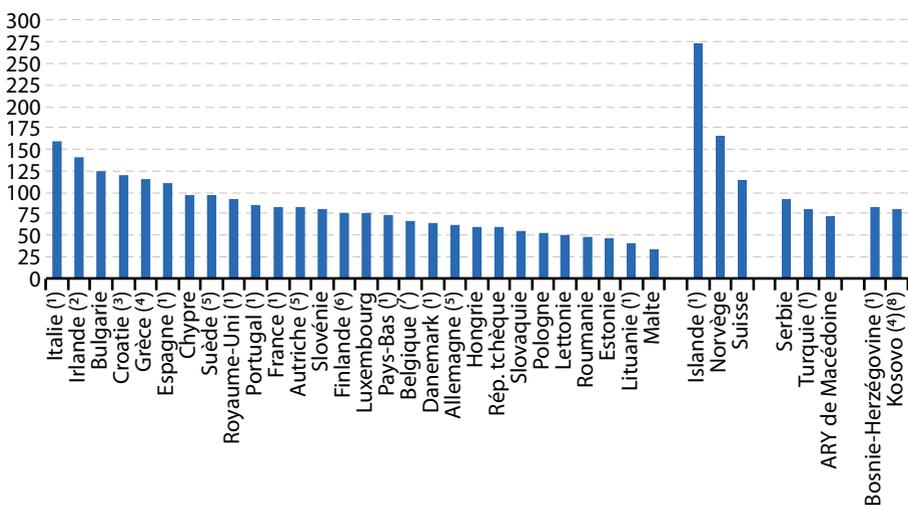
Source: Eurostat (code des données en ligne [env\\_wat\\_res](#))

Les ressources en eau correspondent à l'eau disponible pour être utilisée sur un territoire donné et incluent les **eaux de surface** (à savoir les baies côtières, les lacs, les fleuves et les cours d'eau) et les **eaux souterraines**. Les ressources renouvelables en eau sont calculées comme étant la somme du **flux interne** (qui est égal aux **précipitations** moins l'**évapotranspiration** réelle) et de l'**apport externe**. La disponibilité de l'eau douce dans un pays est déterminée par les conditions climatiques, la géomorphologie, l'utilisation des sols et les eaux transfrontières (en d'autres termes, les apports externes). Il existe par conséquent des différences significatives entre les pays, l'Allemagne, la France, la Suède et le Royaume-Uni étant les États membres qui comptent le plus grand volume de ressources en

eau douce, avec des moyennes annuelles à long terme situées entre 172,9 et 188,0 milliards de m<sup>3</sup>.

En 2013, le prélèvement d'eau douce pour le service d'eau public variait entre les États membres de l'UE, avec un maximum de 159,1 m<sup>3</sup> d'eau par habitant en Italie (données de 2012) et un minimum de 32,7 m<sup>3</sup> par habitant à Malte. Certaines évolutions des prélèvements d'eau douce par le service public reflètent des conditions spécifiques dans les États membres de l'UE: par exemple, en Irlande (140,3 m<sup>3</sup> par habitant en 2007), où les habitants pouvaient encore utiliser gratuitement l'eau du service public, ou en Bulgarie (125,1 m<sup>3</sup> par habitant en 2013), où le réseau public de distribution d'eau enregistrait des pertes particulièrement élevées.

**Graphique 11.10: Prélèvement total d'eau douce par le service d'eau public, 2013**  
(en m<sup>3</sup> par habitant)



(1) 2012.

(2) 2007.

(3) Donnée provisoire.

(4) 2011.

(5) 2010.

Source: Eurostat (code des données en ligne [env\\_wat\\_abs](#))

(6) Estimation.

(7) 2009.

(8) Conformément à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies.



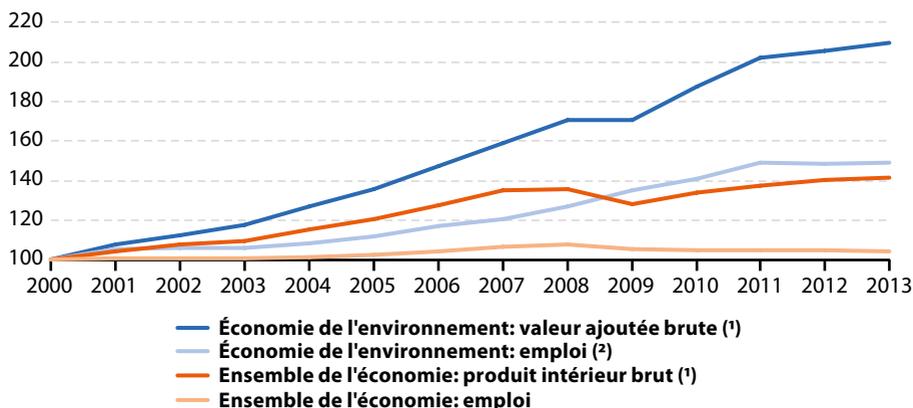
## 11.7 Economie de l'environnement — emploi et croissance

L'économie de l'environnement englobe deux grands groupes d'activités et/ou de produits: la « protection de l'environnement » — toutes les activités liées à la prévention, à la réduction et à l'élimination de la pollution et de toute autre dégradation de l'environnement, et la « gestion des ressources » — la préservation et la conservation des réserves de ressources naturelles et donc la prévention de leur épuisement.

D'après les estimations d'Eurostat, l'emploi dans l'économie de l'environnement de l'UE-28 est

passé de 2,8 millions d'équivalents temps plein en 2000 à 4,2 millions d'équivalents temps plein en 2013. L'économie de l'environnement dans l'UE-28 a généré une production de 699 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 284 milliards d'euros en 2013. Hormis en 2003 (emploi) et en 2012 (valeur ajoutée), entre 2000 et 2013, l'économie de l'environnement a constamment réalisé de meilleurs résultats que l'ensemble de l'économie en ce qui concerne la croissance de l'emploi et de la valeur ajoutée/du PIB.

**Graphique 11.11:** Évolution des indicateurs clés pour l'économie de l'environnement et l'ensemble de l'économie, UE-28, 2000–13 (2000 = 100)



Note: Estimations.

(¹) En prix courants.

(²) En équivalent temps plein.

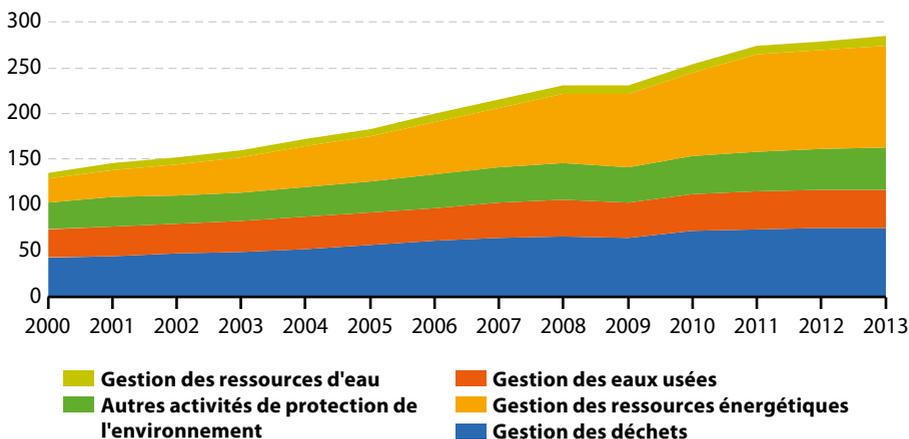
Source: Eurostat (codes des données en ligne [env\\_ac\\_egss1](#), [env\\_ac\\_egss3](#), [nama\\_10\\_pe](#) et [nama\\_gdp\\_c](#))

Le nombre croissant de personnes occupées dans l'économie de l'environnement depuis 2000 s'explique principalement par l'essor de la gestion des ressources énergétiques, en particulier de celles concernant la production d'énergie à partir de [sources renouvelables](#) (comme les énergies éolienne et solaire) et la production d'équipements et d'installations en vue de réaliser des économies de chauffage et d'énergie. L'emploi dans ce domaine environnemental est passé de 547 000 équivalents temps plein en 2000 à 1,6 million d'équivalents temps plein en 2013, soit une augmentation de plus de 1 million d'équivalents temps plein (187 %). La deuxième contribution la plus importante à la croissance de l'emploi dans l'économie de l'environnement provenait du domaine de la gestion des déchets, dans lequel

l'emploi est passé de 828 000 équivalents temps plein en 2000 à 1,1 million d'équivalents temps plein en 2013 (une hausse globale de 34 %).

Le graphique 11.12 montre l'évolution de la valeur ajoutée brute générée par l'économie de l'environnement depuis 2000. Elle est passée de 135 milliards d'euros en 2000 à 284 milliards d'euros en 2013 (veuillez noter que cette évolution est indiquée à prix courants), et la contribution de l'économie de l'environnement au PIB total est passée de 1,5 % à 2,2 % au cours de cette même période. La valeur ajoutée brute de l'économie de l'environnement a crû constamment entre 2000 et 2008, pour atteindre 231 milliards d'euros. Elle s'est maintenue à ce niveau en 2009, sous l'effet de la crise économique et financière, avant de repartir à la hausse les années suivantes (2010–13).

**Graphique 11.12: Valeur ajoutée brute de l'économie de l'environnement, par domaine, UE-28, 2000–13**  
(en milliards d'euros)



Note: Estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne env\_ac\_egss2)



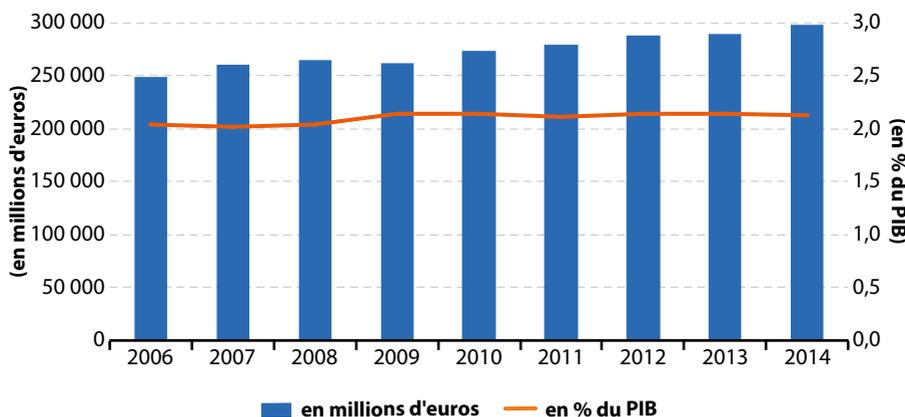
## 11.8 Comptes des dépenses de protection de l'environnement

Les comptes des dépenses de protection de l'environnement (EPEA) décrivent la consommation, les investissements, les transferts et, certains, la production et l'emploi dans les activités de protection de l'environnement.

En 2014, les dépenses nationales de protection de l'environnement s'élevaient à 297 milliards d'euros dans l'UE-28. Entre 2006 et 2014, elles

ont progressé de 20 % à prix courants. Au cours des trois premières années de cette période, les dépenses ont augmenté de 7 % avant de fléchir légèrement (1 %) entre 2008 et 2009, sous l'effet de la crise économique et financière mondiale. Entre 2009 et 2014, les dépenses nationales de protection de l'environnement ont renoué avec une croissance soutenue (13 % en tout).

**Graphique 11.13:** Dépenses de protection de l'environnement, UE-28, 2006–14 (en millions d'euros et en % du PIB)



Note: Estimations. Différentes échelles sur les axes gauche et droit.

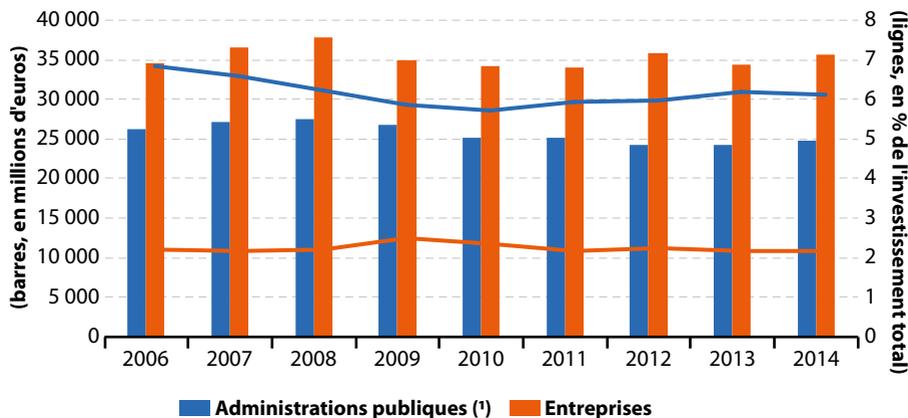
Source: Eurostat (codes des données en ligne env\_ac\_pestpgg, env\_ac\_pestsp, env\_ac\_pestnsp et nama\_10\_gdp)

En 2014, dans l'UE-28, les ménages ont dépensé quelque 63 milliards d'euros dans la protection de l'environnement, soit environ 57 % des **dépenses de consommation finale** totales liées à la protection de l'environnement. Les **administrations publiques** (y compris les **institutions sans but lucratif au service des ménages**; ISBLSM) ont dépensé environ 47 milliards d'euros (les 43 % restants).

En 2014, les sociétés de l'UE-28 ont investi quelque 36 milliards d'euros (environ 59 % du total) dans la protection de l'environnement. Les administrations publiques ont investi environ 25 milliards d'euros (les 41 % du total restants). Entre

2006 et 2014, les investissements des sociétés dans la protection de l'environnement ont progressé de 3,2 % à prix courants, tandis que les investissements des administrations publiques ont chuté de 5,2 %. Entre 2006 et 2008, les investissements des administrations publiques dans la protection de l'environnement ont progressé de 5 %, tandis qu'entre 2008 et 2014, ils ont chuté de 9 %. Une évolution similaire était observée pour les sociétés: entre 2006 et 2008, elles enregistraient une hausse de 10 % tandis qu'entre 2008 et 2014, leurs investissements chutaient de 6 %, une évolution toutefois plus régulière que dans le cas des administrations publiques.

**Graphique 11.14: Investissement pour la protection de l'environnement, UE-28, 2006–14**  
(en millions d'euros et en % de l'investissement total)



Note: Estimations. L'investissement comprend la formation brute de capital fixe et les acquisitions moins les ventes d'actifs non financiers et non produits.

(<sup>1</sup>) Inclut les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Les estimations pour l'investissement total des administrations publiques et des ISBLSM (utilisé comme dénominateur pour la part en %) n'incluent pas l'investissement total des ISBLSM.

Source: Eurostat (codes des données en ligne env\_ac\_pepsgg, env\_ac\_pepspp, env\_ac\_pepsnsp et nasa\_t0\_nf\_tr)



## 11.9 Ecotaxes

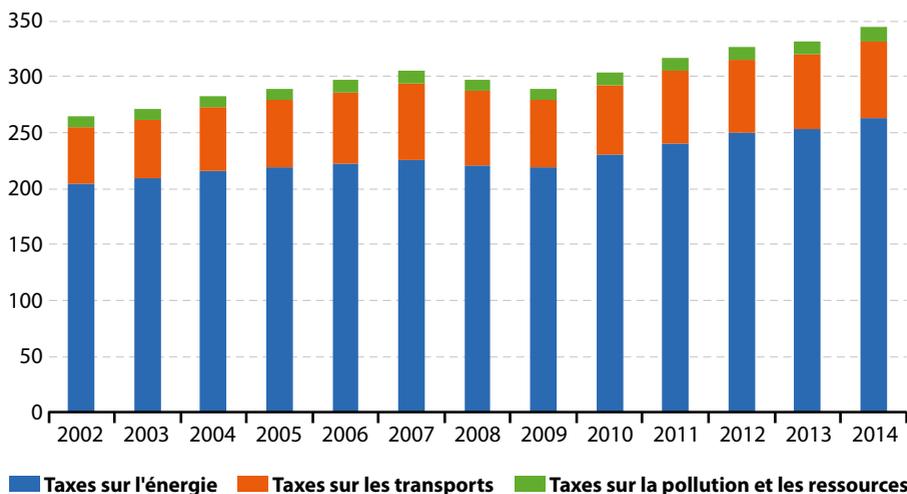
En 2014, le produit total des écotaxes dans l'UE-28 était de 343,6 milliards d'euros, soit 2,5 % du PIB et 6,3 % du produit total de l'ensemble des impôts et cotisations sociales

De 2002 à 2014, le produit total des écotaxes dans l'Union européenne a augmenté de 2,2 % par an (aux prix courants) en moyenne, tandis que le PIB aux prix du marché a progressé de

2,5 % par an en moyenne. En 2014, le produit des écotaxes était supérieur à celui de 2002 d'environ 79 milliards d'euros. Cependant, à partir de 2008, les effets de la crise économique et financière ont entraîné une réduction de l'activité économique dans l'Union aboutissant à une baisse des recettes en 2008 et 2009. En 2010, ce produit est reparti à la hausse.

**Graphique 11.15:** Produit total des taxes environnementales, par catégorie de taxe, UE-28, 2002–14

(en milliards d'euros)



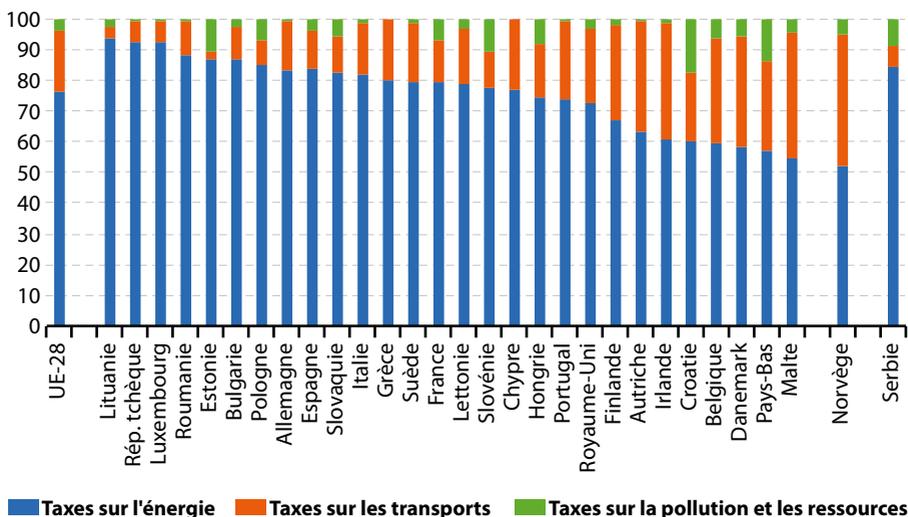
Source: Eurostat (code des données en ligne env\_ac\_tax)

Les taxes sur l'énergie (qui incluent les taxes sur les carburants utilisés pour les transports) représentaient, de loin, la part la plus élevée du produit total des écotaxes, avec 76,5 % du total de l'UE-28 en 2014. Ces taxes étaient particulièrement importantes en Lituanie, en République tchèque et au Luxembourg, où elles représentaient plus de 90 % du produit total des écotaxes. En revanche, les taxes sur l'énergie étaient légèrement supérieures à 50 % du produit des écotaxes à Malte et en Norvège. Les taxes sur les transports constituaient la deuxième source en importance pour le produit total des écotaxes, avec 19,9 % du total de l'UE-28 en 2014. Les taxes

sur la pollution et les ressources constituaient une part relativement faible (3,6 %) du produit total des écotaxes dans l'UE-28 en 2014. Cette catégorie de taxes a été introduite plus récemment dans la plupart des pays européens.

Dans les États membres de l'Union européenne, les entreprises ont payé un peu plus de la moitié (53 %) des recettes totales issues des taxes sur l'énergie perçues par les administrations publiques, tandis que la contribution des ménages a grimpé à 45 %. Le reste des recettes (2 %) a été payé par les non-résidents ou n'a pas été alloué.

**Graphique 11.16: Taxes environnementales, par catégorie de taxe, 2014**  
(en % du total des taxes environnementales)



Source: Eurostat (code des données en ligne [env\\_ac\\_tax](#))

# 12

Énergie



## Introduction

Un secteur de l'énergie compétitif, fiable et durable est essentiel pour toute économie avancée. Le secteur de l'énergie a occupé le devant de la scène ces dernières années en raison d'une série de problèmes qui ont propulsé l'énergie au premier rang des préoccupations politiques des États membres et de l'UE.

L'Union de l'énergie constitue l'une des 10 priorités de la Commission européenne. Une Union européenne de l'énergie permettra de disposer d'une énergie sûre, durable, compétitive et abordable. En février 2015, la Commission européenne a exposé dans une communication COM(2015) 80 sa vision d'un cadre stratégique

pour une Union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique. La communication propose une stratégie qui se décline en cinq dimensions:

- la sécurité énergétique, la solidarité et la confiance,
- la pleine intégration d'un marché européen de l'énergie,
- l'efficacité énergétique comme moyen de modérer la demande,
- la décarbonisation de l'économie, et
- la recherche, l'innovation et la compétitivité.

## 12.1 Production et importations d'énergie

En 2014, la production totale d'énergie primaire dans l'UE-28 a atteint 771 millions de tonnes-équivalent pétrole (tep). Ce chiffre s'inscrit dans le prolongement de la tendance générale à la baisse observée les années précédentes, sauf principalement en 2010. Cette année-là, la production avait augmenté après un recul relativement important en 2009, coïncidant avec la crise économique et financière. Comparée sur une plus longue période, la production d'énergie primaire dans l'UE-28 était 17,3 % plus faible en 2014 que dix ans auparavant.

En 2014, la production d'énergie primaire dans l'UE-28 se répartissait entre différentes sources d'énergie, dont la principale, proportionnellement parlant, était l'énergie nucléaire (29,4 % du total).

Les sources d'énergie renouvelables (25,5 %) représentaient près d'un quart de la production totale d'énergie primaire dans l'UE-28 tandis

que la part des combustibles solides (19,4 %, essentiellement le charbon) se situait juste en dessous d'un cinquième et que la part du gaz naturel était relativement plus modeste (15,2 %). Le pétrole brut (9,1 %) constituait la seule autre source de production importante d'énergie primaire.

La production primaire à partir de sources d'énergie renouvelables a connu une croissance supérieure à celle provenant des autres types d'énergie. La croissance a été relativement stable au cours de la période entre 2004 et 2014, avec un léger déclin en 2011.

Au cours de cette décennie, la production à partir d'énergies renouvelables a, dans l'ensemble, augmenté de 73,1 %. En revanche, les niveaux de production concernant les autres sources primaires d'énergie ont généralement chuté au cours de cette période.



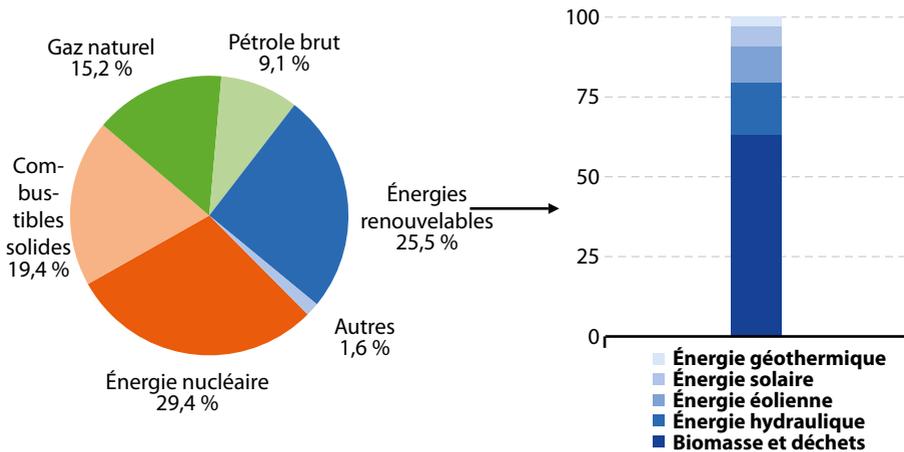
La chute de la production primaire de houille, de lignite, de pétrole brut, de gaz naturel et, plus récemment, d'énergie nucléaire a entraîné l'Union dans une situation de dépendance accrue aux importations d'énergie primaire afin de satisfaire la demande, bien que cette situation se soit stabilisée au lendemain de la crise économique et financière. En 2014, les importations d'énergie primaire de l'UE-28 ont dépassé les exportations de quelque 881 millions de tep. Les plus grands importateurs

nets d'énergie primaire étaient généralement les États membres les plus peuplés, à l'exception de la Pologne (où subsistent quelques réserves nationales de charbon).

La dépendance de l'UE-28 aux importations d'énergie est passée de moins de 40 % de la **consommation brute d'énergie** dans les années 1980 à 53,5 % en 2014. Ce dernier pourcentage témoigne d'une légère baisse du taux de dépendance, qui avait culminé à 54,5 % en 2008.

### Graphique 12.1: Production d'énergie primaire, UE-28, 2014

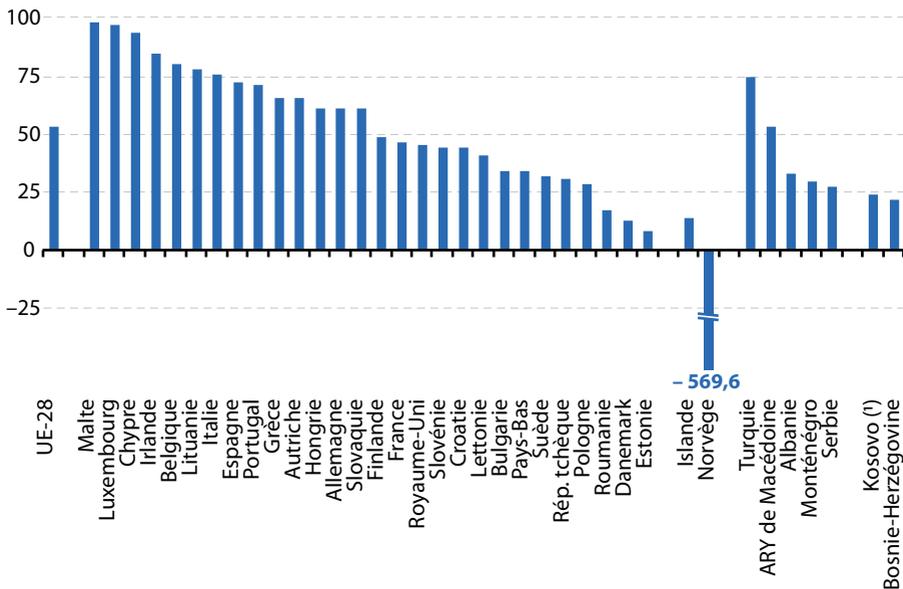
(en % du total, sur la base des données en tonnes-équivalent pétrole)



Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nrg\\_100a](#) et [nrg\\_107a](#))

**Graphique 12.2: Taux de dépendance énergétique — tous produits, 2014**

(en % des importations nettes dans la consommation intérieure brute et les soutes, sur la base des données en tonnes-équivalent pétrole)



(1) Conformément à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Source: Eurostat (code des données en ligne tsdcc310)

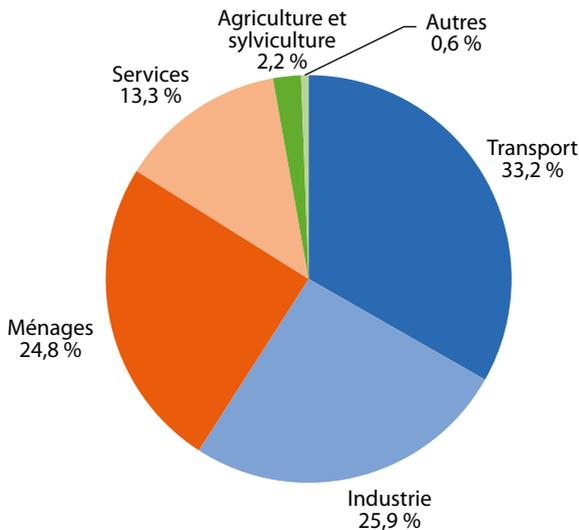
## 12.2 Consommation d'énergie

En 2014, la **consommation intérieure brute** d'énergie au sein de l'UE-28 était de 1,606 milliard de tep. Restée relativement stable entre 2003 et 2008, la consommation intérieure brute d'énergie a accusé une baisse de 5,8 % en 2009, davantage imputable à un ralentissement de l'activité économique lié à la crise économique et financière qu'à une évolution structurelle de la consommation énergétique. En 2010, la consommation intérieure brute d'énergie dans l'UE-28 est remontée de 3,7 %, mais cette hausse a été suivie d'une baisse d'ampleur similaire (- 3,7 %) en 2011. Après ces trois années de changements relativement importants, 2012 et

2013 ont enregistré des variations plus modestes, la consommation ayant baissé respectivement de 0,8 % et de 1,1 %. Ce mouvement s'est intensifié en 2014, la dernière évolution annuelle ayant fait état d'une baisse de la consommation intérieure brute de 3,6 % supplémentaires.

La consommation intérieure brute de chaque État membre de l'Union dépend, dans une large mesure, de la structure de son système énergétique, des ressources naturelles disponibles pour la **production d'énergie primaire**, ainsi que de la structure et du niveau de développement de son économie.

**Graphique 12.3: Consommation finale d'énergie, UE-28, 2014**  
(en % du total, sur la base des données en tonnes-équivalent pétrole)



Source: Eurostat (code des données en ligne nrg\_100a)

Cela vaut non seulement pour les combustibles traditionnels et le nucléaire, mais également pour les sources d'énergie renouvelables.

Une analyse de la destination finale de l'énergie dans l'UE-28 en 2014 met en lumière trois grandes catégories d'utilisateurs: les transports (33,2 %), l'industrie (25,9 %) et les ménages (24,8 %).

L'évolution de la consommation énergétique dans le [domaine des transports](#) a connu un

important changement après 2007: jusqu'alors, la consommation d'énergie n'avait cessé d'augmenter, progressant chaque année depuis le début de la série chronologique en 1990. En 2008, en revanche, avec le début de la crise économique et financière, la consommation d'énergie des transports a baissé de 1,3 %. L'année 2014 marquait le retour à la croissance (1,3 %). Globalement, entre le pic de 2007 et le creux de 2013, la consommation d'énergie des transports a baissé de 9,1 % dans l'UE-28.



**Tableau 12.1: Consommation intérieure brute d'énergie, 1990–2014**  
(en millions de tonnes-équivalent pétrole)

	1990	2000	2010	2013	2014	Part dans l'UE-28, 2014 (en %)
<b>UE-28</b>	1 667,9	1 730,0	1 763,7	1 666,7	1 605,9	100,0
<b>Belgique</b>	48,6	59,3	61,2	56,5	53,4	3,3
<b>Bulgarie</b>	27,6	18,5	17,8	16,8	17,7	1,1
<b>Rép. tchèque</b>	49,9	41,1	44,7	42,2	41,5	2,6
<b>Danemark</b>	17,9	19,7	20,0	18,2	16,9	1,1
<b>Allemagne</b>	356,3	342,3	333,0	324,5	313,0	19,5
<b>Estonie</b>	9,9	5,0	6,2	6,7	6,7	0,4
<b>Irlande</b>	10,3	14,4	15,2	13,7	13,6	0,8
<b>Grèce</b>	22,3	28,3	28,8	24,3	24,4	1,5
<b>Espagne</b>	90,1	123,6	130,3	119,3	116,7	7,3
<b>France</b>	227,8	257,5	267,1	258,9	248,5	15,5
<b>Croatie</b>	9,5	8,4	9,4	8,6	8,2	0,5
<b>Italie</b>	153,5	174,2	177,9	159,5	151,0	9,4
<b>Chypre</b>	1,6	2,4	2,7	2,2	2,2	0,1
<b>Lettonie</b>	7,9	3,9	4,6	4,5	4,5	0,3
<b>Lituanie</b>	15,9	7,1	6,8	6,7	6,7	0,4
<b>Luxembourg</b>	3,5	3,7	4,6	4,3	4,2	0,3
<b>Hongrie</b>	28,8	25,3	25,7	22,7	22,8	1,4
<b>Malte</b>	0,6	0,8	0,9	0,9	0,9	0,1
<b>Autriche</b>	66,7	78,1	86,1	80,4	76,8	4,8
<b>Pologne</b>	25,0	29,0	34,3	33,7	32,7	2,0
<b>Portugal</b>	103,3	88,6	100,7	98,0	94,3	5,9
<b>Roumanie</b>	18,2	25,3	24,3	22,4	22,1	1,4
<b>Slovénie</b>	58,1	36,6	35,8	32,4	32,3	2,0
<b>Slovaquie</b>	5,7	6,5	7,3	6,9	6,7	0,4
<b>Finlande</b>	21,8	18,3	17,9	17,0	16,2	1,0
<b>Suède</b>	28,8	32,4	37,1	34,1	34,6	2,2
<b>Royaume-Uni</b>	47,4	48,9	50,8	49,1	48,2	3,0
<b>Pays-Bas</b>	210,6	230,6	212,5	202,2	189,3	11,8
<b>Islande</b>	2,4	3,3	5,9	6,1	6,1	–
<b>Norvège</b>	21,4	26,4	34,3	33,7	29,2	–
<b>Monténégro</b>	–	–	1,2	1,0	1,0	–
<b>ARY de Macédoine</b>	2,4	2,7	2,8	2,7	2,6	–
<b>Albanie</b>	2,6	1,8	2,1	2,4	2,3	–
<b>Serbie</b>	19,6	13,7	15,6	14,9	13,3	–
<b>Turquie</b>	52,3	76,7	106,9	118,5	124,0	–
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	5,0	3,2	4,7	5,0	7,8	–
<b>Kosovo (!)</b>	–	1,5	2,5	2,3	2,1	–

(!) Conformément à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Source: Eurostat (code des données en ligne [nrg\\_100a](#))

## 12.3 Production et consommation d'électricité, vue d'ensemble du marché

En 2014, la production nette d'électricité dans l'UE-28 s'est élevée au total à 3,03 millions de gigawattheures (GWh) — soit un niveau légèrement inférieur (2,4 %) à celui de l'année précédente. Il s'agissait de la quatrième année consécutive de baisse, après un recul de 2,2 % en 2011, de 0,1 % en 2012 et de 0,6 % en 2013. Ainsi, la production nette d'électricité en 2014 est restée 5,7 % en deçà du niveau record qu'elle avait atteint en 2008 (3,22 millions de GWh).

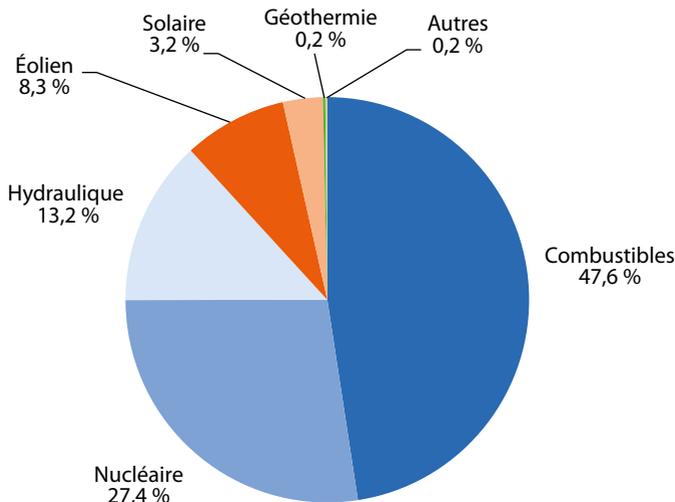
En 2014, plus d'un quart de la production nette d'électricité de l'UE-28 provenait des centrales nucléaires (27,4 %), tandis que la contribution des centrales utilisant des combustibles fossiles (comme le gaz naturel, le charbon et le pétrole)

était près de deux fois supérieure (47,6 %).

Pour ce qui est des sources d'énergie renouvelables, les centrales hydroélectriques venaient en tête de la production nette d'électricité en 2014 (13,2 %), suivies par les éoliennes (8,3 %) et l'énergie solaire (3,2 %).

Si l'importance relative des sources d'énergie renouvelables dans la production nette d'électricité de l'UE-28 s'est accrue entre 2004 et 2014, passant de 13,5 % à 24,9 %, celle des combustibles a diminué relativement fortement, de 55,9 % à 47,6 %, la quantité d'électricité produite par les centrales nucléaires enregistrant également un recul, de 30,6 % à 27,4 %.

**Graphique 12.4: Production nette d'électricité, UE-28, 2014**  
(en % du total, sur la base des données en GWh)



Note: La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (code des données en ligne nrg\_105a)



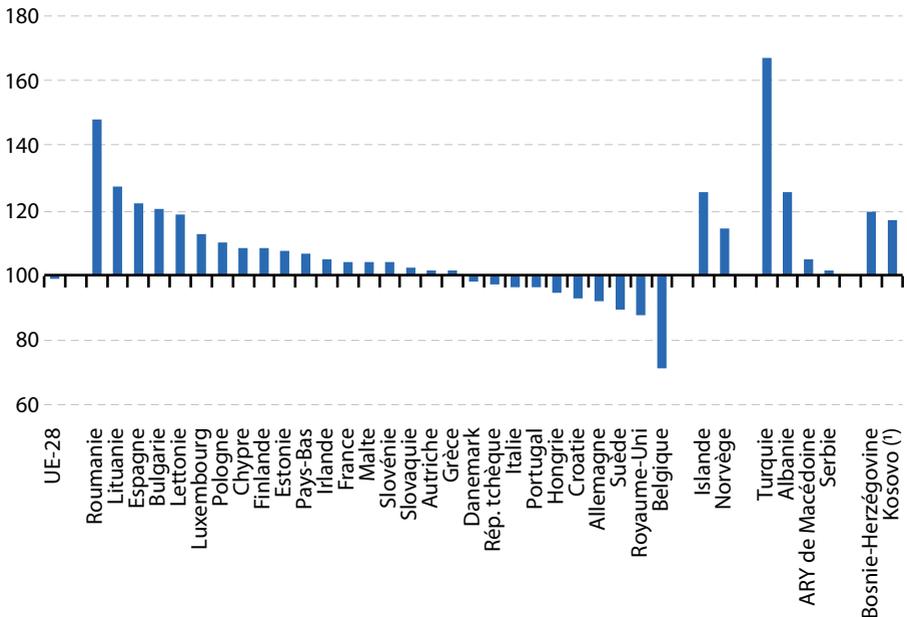
Parmi les sources d'énergie renouvelables, la part de la production nette d'électricité provenant des énergies solaire et éolienne a fortement augmenté: de 0,02% en 2004 à 3,2% en 2014 pour l'énergie solaire, et de 1,9% en 2004 à 8,3% en 2014 pour les éoliennes.

Au cours de la décennie 2004–14, la consommation d'électricité des ménages a chuté de 1,3% dans l'UE-28. Les chiffres de la

consommation totale d'électricité des ménages sont susceptibles d'être influencés notamment par le nombre moyen de personnes vivant dans chaque ménage et le nombre total de ménages, facteurs qui sont tous deux liés à des événements démographiques. Le nombre d'appareils électroménagers et de biens de consommation ainsi que l'utilisation de dispositifs d'économie d'énergie sont d'autres éléments qui ont une incidence sur la consommation.

### Graphique 12.5: Consommation électrique des ménages, 2014

(2004 = 100)



(\*) Conformément à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Source: Eurostat (code des données en ligne [tsdpc310](#))

## 12.4 Énergies renouvelables

En 2014, la production primaire d'énergie renouvelable dans l'UE-28 s'élevait à 196 millions de tep, soit 25,4 % de la production d'énergie primaire totale, toutes sources confondues. La production d'énergie renouvelable dans l'UE-28 a progressé au total de 73,1 % entre 2004 et 2014, ce qui équivalait à une augmentation moyenne de 5,6 % par an.

En 2014, les sources d'énergie renouvelables représentaient 12,5 % de la consommation intérieure brute d'énergie de l'UE-28. L'Union européenne vise à porter la part d'énergie produite à partir de sources renouvelables à 20 % de sa consommation finale brute d'énergie

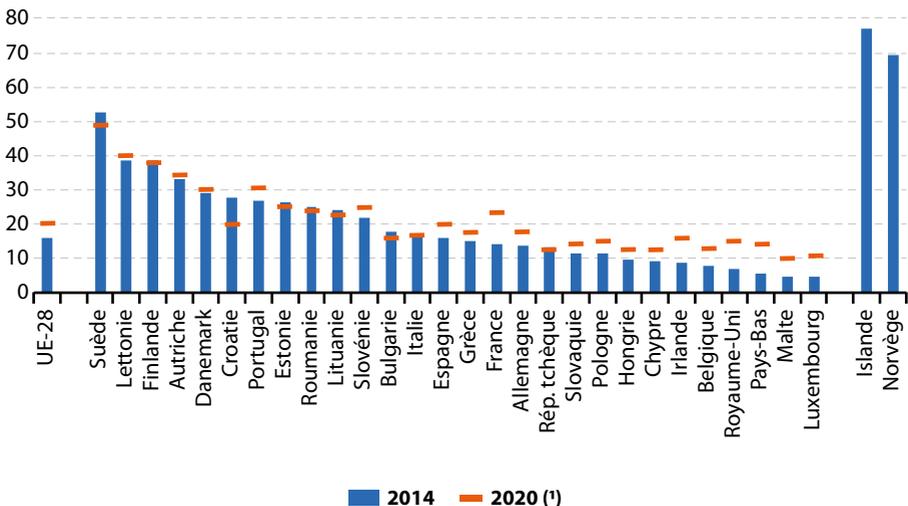
à l'horizon 2020. En 2014, la part était de 16,0 % dans l'UE-28.

La Suède était l'État membre dont la part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie était la plus élevée en 2014 (52,6 %). En Lettonie, en Finlande et en Autriche, cette part était supérieure à 30,0 %.

Les dernières données disponibles pour 2014 montrent que l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables représentait plus d'un quart (27,5 %) de la [consommation brute d'électricité](#) de l'UE-28.

**Graphique 12.6:** Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie, 2014 et 2020

(en %)



(\*) Objectifs juridiquement contraignants pour 2020. Islande et Norvège: sans objet.

Source: Eurostat (code des données en ligne t2020\_31)

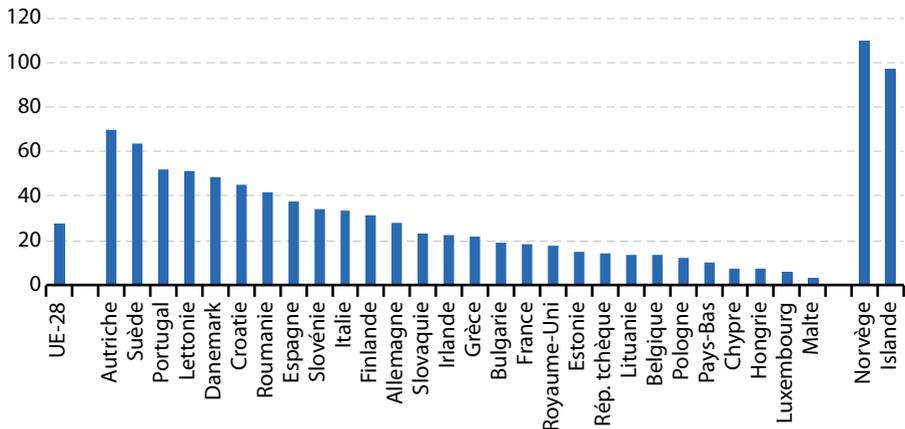


L'augmentation de la quantité d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables entre 2004 et 2014 s'explique en grande partie par le développement de trois sources d'énergie renouvelables : l'énergie éolienne, l'énergie solaire et les biocarburants solides. Bien qu'en 2014, l'énergie hydraulique soit restée la première source renouvelable d'électricité de l'UE-28 (43,9% du total), la quantité d'électricité ainsi produite était relativement comparable à celle enregistrée dix

ans auparavant puisqu'elle n'avait augmenté au total que de 12,1%. À l'inverse, entre 2004 et 2014, la quantité d'électricité produite à partir des biocarburants solides (y compris les déchets renouvelables) a presque doublé (1,8), tandis que celle provenant des éoliennes a plus que triplé (3,3). En dix ans, la part de l'énergie solaire dans l'ensemble de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables est passée de 0,1% à 10,0%.

### Graphique 12.7: Part d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables, 2014

(en % de la consommation brute d'électricité)



Source: Eurostat (code des données en ligne tsdcc330)

## 12.5 Prix de l'énergie

Le prix de l'énergie dépend de diverses conditions influant sur l'offre et la demande, telles que la situation géopolitique, la diversification des importations, les coûts de réseau, les coûts liés à la protection de l'environnement, les mauvaises conditions climatiques et le niveau des accises et des taxes. Il convient de noter que les prix indiqués dans le présent article incluent généralement les taxes, les impôts et la [taxe sur la valeur ajoutée \(TVA\)](#) pour les ménages, mais excluent la TVA (déductible) pour les utilisateurs industriels/professionnels.

Au second semestre de 2015, le prix moyen de l'électricité pour les ménages dans l'UE-28 (les prix de chaque État membre sont pondérés selon la consommation nationale du secteur des ménages) était de 0,211 euro par kWh.

Au Danemark, le prix de l'électricité pour les ménages (0,304 euro par kWh) était 3,2 fois plus élevé qu'en Bulgarie (0,096 euro par kWh).

Entre le second semestre 2014 et le second semestre 2015, pour l'ensemble de l'UE-28, la hausse moyenne a été de 2,4 %, en dépit de la baisse des prix constatée dans douze États membres.

Dans l'UE-28, les prix de l'électricité facturés aux consommateurs industriels pendant le second semestre 2015 s'élevaient en moyenne à 0,119 euro par kWh. Pour cette catégorie de consommateurs, les prix de l'électricité les plus élevés ont été enregistrés en Italie, au Royaume-Uni et en Allemagne, alors que des prix relativement bas ont été relevés en Finlande et en Suède (qui affichait le niveau de prix le plus faible). Dans l'UE-28, le prix de l'électricité pour

un consommateur industriel de taille moyenne a baissé de 1,3 % entre le second semestre 2014 et le second semestre 2015.

Pendant le second semestre 2015, le prix du gaz naturel facturé à un ménage de taille moyenne dans l'UE-28 était de 0,071 euro par kWh. La Suède (0,117 euro par kWh) et le Portugal (0,098 euro par kWh) affichaient les prix les plus élevés. Entre le second semestre 2014 et le second semestre 2015, les prix du gaz naturel pour les ménages ont baissé de 1,7 % dans l'UE-28. Au second semestre 2015, le prix du gaz naturel pour un consommateur industriel de taille moyenne s'est élevé en moyenne à 0,034 euro par kWh dans l'UE-28. Au cours de cette période, les prix du gaz naturel ont été les plus élevés en Finlande et en Suède — 0,042 euro par kWh chacun. Entre le second semestre 2014 et le second semestre 2015, les prix du gaz naturel facturés aux utilisateurs industriels ont baissé dans 25 des 26 États membres de l'Union pour lesquels des données étaient disponibles (Chypre et Malte: sans objet).

Fin 2015, le prix moyen de l'Euro-super 95 dans l'Union était de 1,30 euro par litre, son plus bas niveau depuis la fin de 2009. Le prix moyen du gazole automobile était de 1,13 euro par litre (également son plus bas niveau depuis la fin de 2009). Dans l'ensemble de l'UE-28, le prix payé à la pompe par les consommateurs pour l'Euro-super 95 était 3,0 fois plus élevé que le prix hors impôts et taxes. Après inclusion des taxes et impôts, le prix final de l'Euro-super 95 avait généralement plus que doublé dans chaque État membre.



**Tableau 12.2: Prix de l'électricité et du gaz, deuxième semestre, 2014 et 2015**  
(en euros par kWh)

	Prix de l'électricité				Prix du gaz			
	Ménages (1)		Industrie (2)		Ménages (3)		Industrie (4)	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>UE-28</b>	0,206	0,211	0,120	0,119	0,072	0,071	0,037	0,034
<b>ZE (5)</b>	0,218	0,221	0,129	0,125	0,079	0,076	0,038	0,035
<b>Belgique</b>	0,204	0,235	0,109	0,108	0,065	0,062	0,029	0,029
<b>Bulgarie</b>	0,090	0,096	0,076	0,078	0,048	0,039	0,034	0,027
<b>Rép. tchèque</b>	0,127	0,129	0,082	0,078	0,056	0,058	0,030	0,029
<b>Danemark</b>	0,304	0,304	0,097	0,091	0,088	0,076	0,037	0,034
<b>Allemagne</b>	0,297	0,295	0,152	0,149	0,068	0,068	0,040	0,038
<b>Estonie</b>	0,133	0,129	0,093	0,096	0,049	0,038	0,037	0,027
<b>Irlande</b>	0,254	0,245	0,136	0,136	0,075	0,072	0,042	0,037
<b>Grèce</b>	0,179	0,177	0,130	0,115	0,080	0,075	0,047	0,036
<b>Espagne</b>	0,237	0,237	0,117	0,113	0,096	0,093	0,037	0,032
<b>France</b>	0,162	0,168	0,093	0,095	0,076	0,073	0,038	0,037
<b>Croatie</b>	0,132	0,131	0,092	0,093	0,048	0,046	0,040	0,035
<b>Italie</b>	0,234	0,243	0,174	0,160	0,095	0,091	0,035	0,032
<b>Chypre</b>	0,236	0,184	0,190	0,141	–	–	–	–
<b>Lettonie</b>	0,130	0,165	0,118	0,118	0,049	0,049	0,036	0,029
<b>Lituanie</b>	0,132	0,124	0,117	0,100	0,050	0,044	0,037	0,022
<b>Luxembourg</b>	0,174	0,177	0,099	0,089	0,051	0,048	0,039	0,037
<b>Hongrie</b>	0,115	0,115	0,090	0,087	0,035	0,035	0,039	0,034
<b>Malte</b>	0,125	0,127	0,178	0,137	–	–	–	–
<b>Pays-Bas</b>	0,173	0,183	0,089	0,084	0,082	0,077	0,033	0,032
<b>Autriche</b>	0,199	0,198	0,106	0,105	0,073	0,071	0,040	0,038
<b>Pologne</b>	0,141	0,142	0,083	0,086	0,050	0,050	0,036	0,034
<b>Portugal</b>	0,223	0,229	0,119	0,115	0,104	0,098	0,044	0,038
<b>Roumanie</b>	0,125	0,132	0,081	0,080	0,032	0,034	0,031	0,029
<b>Slovénie</b>	0,163	0,163	0,085	0,087	0,063	0,061	0,044	0,038
<b>Slovaquie</b>	0,152	0,152	0,117	0,112	0,052	0,050	0,038	0,035
<b>Finlande</b>	0,154	0,153	0,072	0,071	:	:	0,047	0,042
<b>Suède</b>	0,187	0,187	0,067	0,059	0,114	0,117	0,044	0,042
<b>Royaume-Uni</b>	0,201	0,218	0,134	0,152	0,065	0,067	0,035	0,035
<b>Islande</b>	0,116	0,127	:	:	–	–	–	–
<b>Liechtenstein</b>	0,155	0,180	0,140	0,161	0,086	0,093	0,056	0,060
<b>Norvège</b>	0,166	0,143	0,081	0,069	:	:	:	:
<b>Monténégro</b>	0,099	0,099	0,075	0,076	–	–	–	–
<b>ARY de Macédoine</b>	0,082	0,084	0,078	0,081	:	:	0,042	0,027
<b>Albanie</b>	0,116	0,082	:	:	–	–	–	–
<b>Serbie</b>	0,060	0,065	0,067	0,068	0,045	0,040	0,038	0,036
<b>Turquie</b>	0,131	0,122	0,081	0,070	0,037	0,035	0,027	0,025
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	0,081	0,083	0,062	0,061	0,051	0,051	0,053	0,053
<b>Kosovo (6)</b>	0,059	0,061	0,079	0,081	–	–	–	–
<b>Moldavie</b>	:	0,088	:	0,077	:	0,032	:	0,027

(1) Consommation annuelle: 2 500 kWh < consommation < 5 000 kWh.

(2) Consommation annuelle: 500 MWh < consommation < 2 000 MWh; hors TVA.

(3) Consommation annuelle: 20 GJ < consommation < 200 GJ.

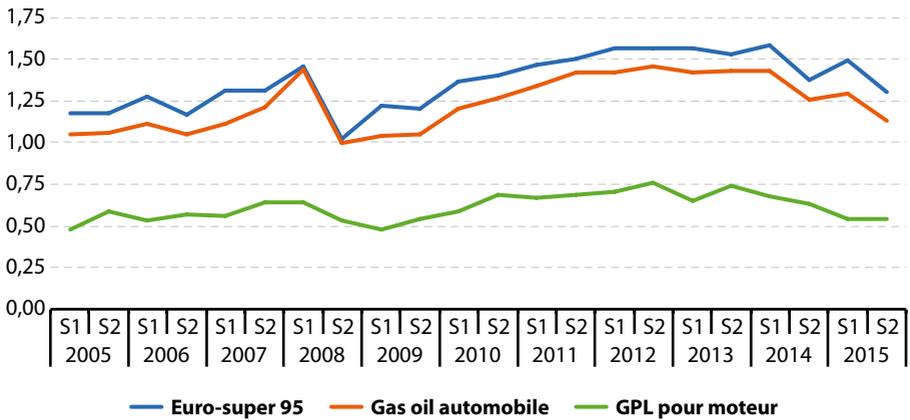
(4) Consommation annuelle: 10 000 GJ < consommation < 100 000 GJ; hors TVA.

(5) 2013: ZE-17. 2014: ZE-18. 2015: ZE-19.

(6) Conformément à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nrg\\_pc\\_204](#), [nrg\\_pc\\_205](#), [nrg\\_pc\\_202](#) et [nrg\\_pc\\_203](#))

**Graphique 12.8: Prix à la consommation des produits pétroliers, UE, 2005–15**  
(en euros par litre)



Note: Moyenne pondérée. Taxes et droits compris. Les périodes de référence correspondent à la fin de chaque semestre.

Source: Bulletin pétrolier, Direction générale de l'énergie, Commission européenne

# 13

## Transports



## Introduction

En mars 2011, la Commission européenne a adopté un livre blanc intitulé « Feuille de route pour un espace européen unique des transports — Vers un système de transport compétitif et économe en ressources » [COM\(2011\) 144 final](#). Cette stratégie comprend 40 initiatives spécifiques visant à établir un système de transport compétitif destiné à accroître la mobilité, à lever des obstacles majeurs et à stimuler la croissance et l'emploi.

En octobre 2012, la Commission européenne a proposé une deuxième série de mesures pour développer davantage le marché unique au sein de l'Union: l'Acte pour le marché unique II, intitulé « Ensemble pour une nouvelle croissance » [COM\(2012\) 573 final](#). Celui-ci portait essentiellement sur le rôle des réseaux en tant qu'épine dorsale de l'économie de l'Union et promouvait, entre autres, les avantages susceptibles de découler d'un marché unique

des transports, de l'énergie et numérique, en soulignant les mesures les plus susceptibles de stimuler la croissance et l'emploi grâce à la facilitation de la circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux dans l'ensemble de l'Union.

Les statistiques d'Eurostat décrivent les principales caractéristiques des transports, non seulement pour ce qui est du volume de fret et du nombre de passagers transportés chaque année ou du nombre de véhicules et d'infrastructures utilisés, mais également pour ce qui est de la contribution des services de transport à l'économie tout entière. La collecte de données s'appuie sur plusieurs actes juridiques imposant aux États membres de l'Union de transmettre leurs données statistiques ainsi que sur des accords volontaires de communication de données supplémentaires.

### 13.1 Transport de passagers

Les voitures particulières ont représenté 83,2 % du transport intérieur de passagers dans l'UE-28 en 2013, les autocars, les autobus et les trolleybus (9,2 %) et les trains (7,6 %) représentant chacun moins d'un dixième du trafic, mesuré par le nombre de [passagers-kilomètres \(pkm\)](#) intérieurs parcourus par mode.

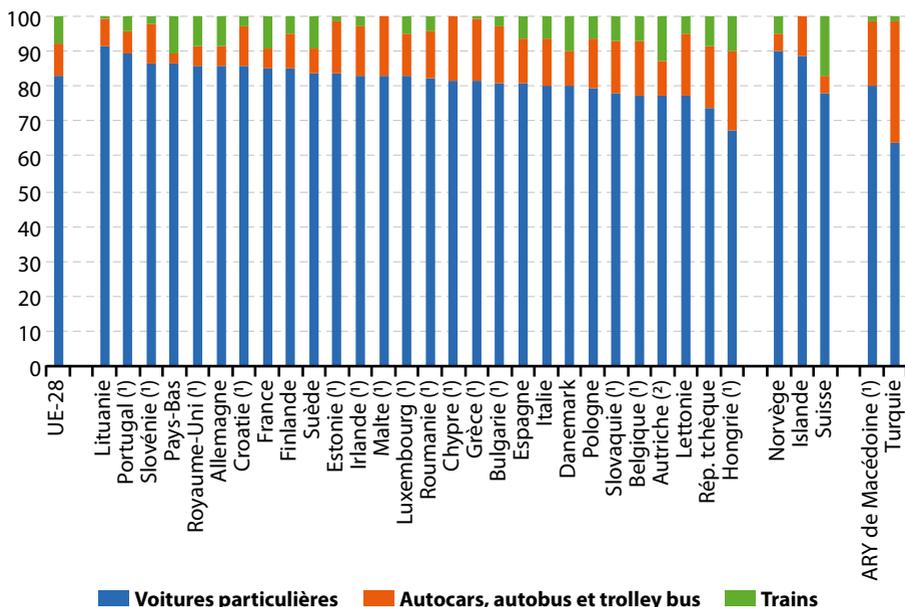
Sur la base des dernières données disponibles (généralement pour 2014), 381 milliards de passagers-kilomètres ont été parcourus sur les réseaux ferroviaires nationaux de l'UE-28. Ce chiffre était considérablement supérieur aux 22 milliards de passagers-kilomètres parcourus lors de déplacements internationaux (la

comparaison est fondée sur les mêmes années de référence pour chaque État membre).

Quelque 880 millions de passagers ont été transportés par voie aérienne dans l'UE-28 en 2014. L'aéroport de Londres Heathrow a été le plus fréquenté de l'UE-28 en nombre de passagers en 2014 (73 millions), suivi, à une certaine distance, des aéroports de Paris Charles-de-Gaulle (64 millions), de Francfort (59 millions) et d'Amsterdam Schiphol (55 millions). L'écrasante majorité (au moins 89 %) des passagers qui sont passés par les quatre plus grands aéroports de l'Union, voyageait sur des vols internationaux.



**Graphique 13.1: Répartition modale du transport intérieur de passagers, 2013**  
(en % du total des transports intérieurs, en passagers-kilomètres)



Note: À l'exclusion des deux-roues motorisés. Chypre, Malte et Islande: trains sans objet.

(1) Comprend des estimations et des données provisoires.

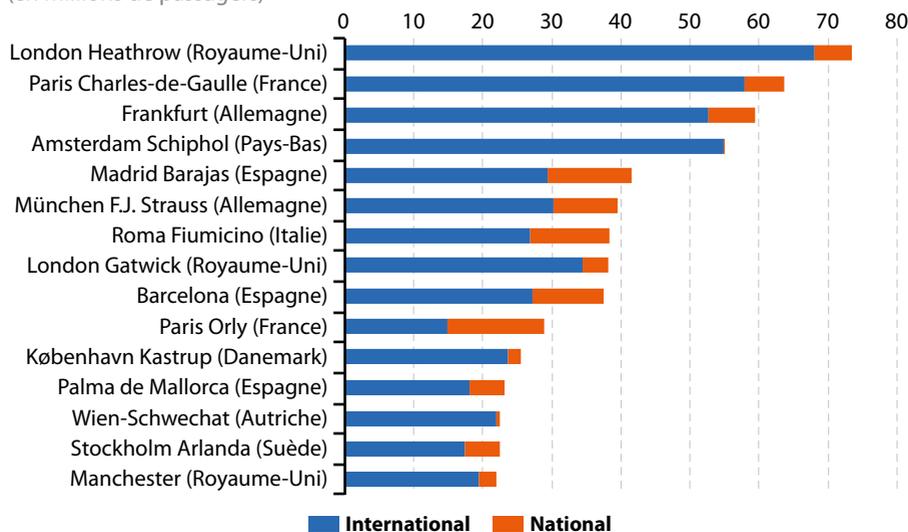
(2) Le chemin de fer au Liechtenstein est détenu et exploité par la société autrichienne ÖBB et inclus dans ses statistiques.

Source: Eurostat (code des données en ligne [tran\\_hv\\_psmod](#))

Les ports de l'UE-28 ont pris en charge près de 400 millions de passagers maritimes en 2013. L'Italie et la Grèce ont chacune pris en charge environ le double de passagers maritimes que tout autre État membre de l'Union en 2014, leurs 75 millions et 72 millions de passagers représentant un peu moins d'un cinquième du total de l'UE-28. Le Danemark (41 millions

de passagers) affichait le troisième plus grand nombre de passagers maritimes, suivi de l'Allemagne, de la Suède, du Royaume-Uni, de la France (données concernant 2013), de la Croatie et de l'Espagne, qui ont chacun pris en charge entre 31 millions et 23 millions de passagers en 2014.

**Graphique 13.2:** Les 15 premiers aéroports en nombre de passagers transportés (embarqués et débarqués), UE-28, 2014 (en millions de passagers)



Source: Eurostat (code des données en ligne [avia\\_paoa](#))

## 13.2 Transport de marchandises

Le transport intérieur de marchandises dans l'UE-28 a été estimé à près de 2 200 milliards de tonnes-kilomètres (tkm) en 2013. Environ trois quarts de ces marchandises ont été transportés par route.

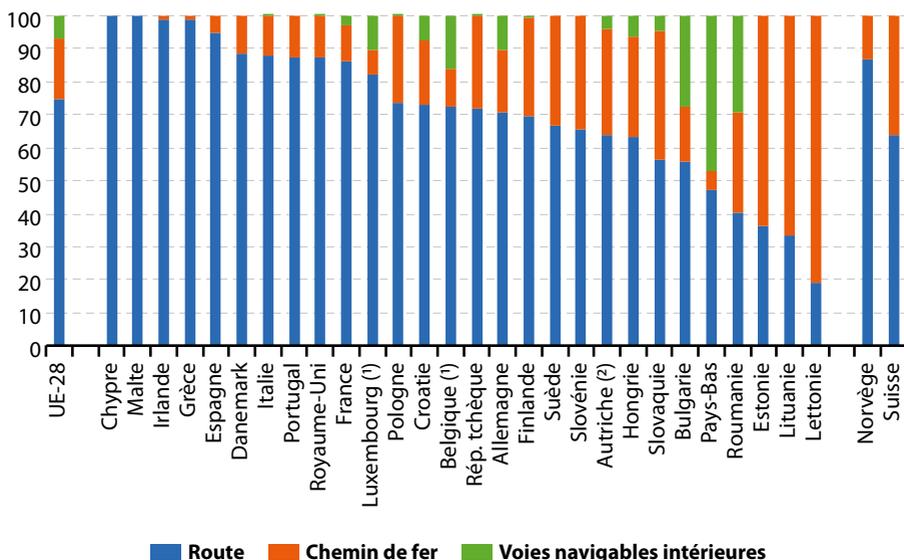
La part du fret intérieur de l'UE-28 transporté par route (74,9%) a été plus de quatre fois supérieure à la part du fret transporté par chemin de fer (18,2%), tandis que le reste du fret transporté dans l'UE-28 en 2013 (6,9%) l'était par voies navigables intérieures. Par comparaison avec la répartition modale en 2008, la part du fret

intérieur transporté par route en 2013 était inférieure de 0,6 point de pourcentage, tandis que la part du fret intérieur transporté par voies navigables intérieures a augmenté dans la même proportion et que la part du fret intérieur transporté par rail est restée stable.

Environ 14,4 millions de tonnes de fret aérien (national et international) ont transité par les aéroports de l'UE-28 en 2014. Le volume de marchandises transportées par voie aérienne dans l'UE-28 a été, en 2014, supérieur de 27,1 % à son niveau de cinq ans plus tôt, en 2009.



**Graphique 13.3: Répartition modale du transport intérieur de marchandises, 2013**  
(en % du total des transports intérieurs, en tonnes-kilomètres)



Note: À l'exclusion des oléoducs. Chypre et Malte: trains sans objet.

(¹) Estimations.

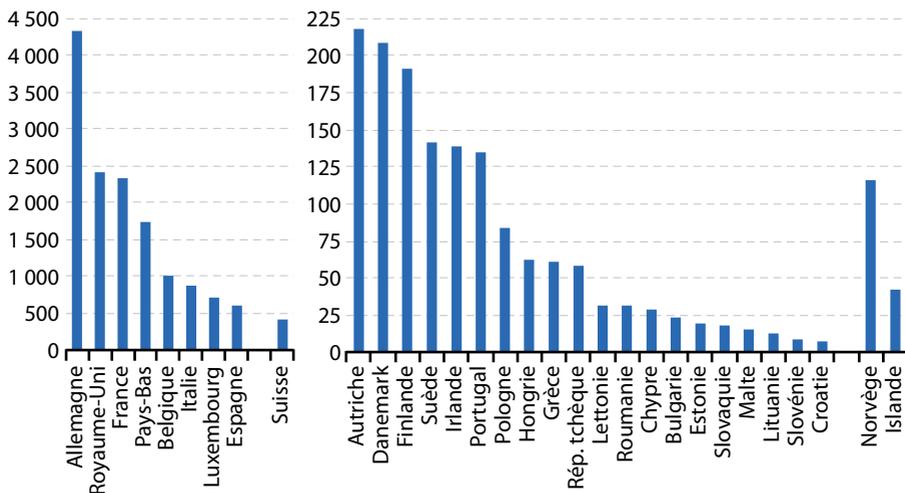
(²) Le chemin de fer au Liechtenstein est détenu et exploité par la société autrichienne ÖBB et inclus dans ses statistiques.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [rail\\_go\\_typeall](#), [iww\\_go\\_atygo](#), [road\\_go\\_ta\\_tott](#) et [road\\_go\\_ca\\_c](#)) et calculs d'Eurostat

Les aéroports allemands ont traité 4,3 millions de tonnes de fret aérien en 2014, soit nettement plus que dans n'importe quel autre État membre de l'Union. Le Royaume-Uni et la France, arrivés en deuxième et troisième positions, ont enregistré respectivement 2,4 et 2,3 millions de tonnes de fret aérien. Certains des petits États membres de l'Union sont relativement spécialisés dans le fret aérien, notamment tous les pays du **Benelux** et, en particulier, le Luxembourg, classé septième plus gros transporteur de fret aérien parmi les États membres de l'Union.

Les ports maritimes de l'UE-28 ont traité 3,8 milliards de tonnes de marchandises transportées par voie maritime en 2014, ce qui a représenté une légère augmentation de 2,1 % par rapport à 2013, mais une augmentation de 9,5% par rapport au niveau enregistré en 2009, au plus fort de la crise. Les ports maritimes des Pays-Bas et du Royaume-Uni ont chacun traité plus de 500 millions de tonnes de marchandises en 2014, tandis que le niveau était supérieur à 400 millions de tonnes en Italie et en Espagne. Ensemble, ces quatre États membres de l'Union ont traité plus de la moitié (51,2%) du fret maritime de l'UE-28.

**Graphique 13.4: Transport aérien de marchandises, 2014**  
(en milliers de tonnes)



Note: Noter les différentes échelles utilisées dans les deux parties de la graphique.

Source: Eurostat (code des données en ligne ttr0001)

# Annexes





## Abréviations et acronymes

### Agrégats géographiques

UE-28	Union européenne à 28 États membres
UE-27	Union européenne à 27 États membres
UE	Union européenne
ZE-19	Zone euro à 19 États membres
ZE-18	Zone euro à 18 États membres
ZE-17	Zone euro à 17 États membres
ZE	Zone euro
AELE	Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse

Dans cette publication, comme dans les autres publications d'Eurostat, les descriptions géographiques et l'utilisation des termes Europe « du sud », « du nord », « centrale », « de l'est », « de l'ouest » n'indiquent pas des catégories politiques. Ces références dans le texte sont purement liées à la localisation géographique d'un groupe d'États membres de l'Union européenne par rapport à un autre groupe d'États membres.

### Unités de mesure

%	pour cent
CHF	franc suisse
ETP	équivalent temps plein
EUR	euro
GWh	gigawatt-heure
JPY	yen
kg	kilogramme
kW	kilowatt
kWh	kilowatt-heure
m <sup>3</sup>	mètre cube
pkm	passager-kilomètre
tep	tonne-équivalent pétrole
tkm	tonne-kilomètre
USD	dollar des États-Unis



## Autres abréviations

BCE	Banque centrale européenne
BD4	4 <sup>e</sup> édition de la définition de référence des investissements directs internationaux
BPM6	6 <sup>e</sup> édition du Manuel de la balance des paiements
CH <sub>4</sub>	méthane
CITE	classification internationale type de l'éducation
CO <sub>2</sub>	dioxyde de carbone
DIRD	dépenses intérieures brutes de R & D
EFT	enquête sur les forces de travail
ET	éducation et formation (education et training)
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
IDE	investissement direct étranger
IPC	indice des prix à la consommation
IPCH	indice des prix à la consommation harmonisé
JAF	cadre d'évaluation conjointe (Joint Assessment Framework)
n.c.a.	non classé ailleurs
N <sub>2</sub> O	oxyde nitreux
NACE	nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
NUTS	nomenclature hiérarchique des unités territoriales statistiques (régions de niveaux NUTS 1, 2 et 3)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEB	Office européen des brevets
OMC	Organisation mondiale du commerce
PAC	politique agricole commune
PAE	programme d'action pour l'environnement
PDF	format de document portable (portable document format)
PIB	produit intérieur brut
PIEE	principaux indicateurs économiques européens
PME	petites et moyennes entreprises
PSC	pacte de stabilité et de croissance



R & D	recherche et développement
Rév.	révision
SAU	superficie agricole utilisée
SC	statistiques conjoncturelles (sur les entreprises)
TGM	tableaux, graphiques et cartes (logiciel de visualisation des données)
TIC	technologie de l'information et de la communication
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UEM	Union économique et monétaire
Unesco	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture





## Comment vous procurer les publications de l'Union Européenne?

### Publications gratuites:

- ***un seul exemplaire:***  
sur le site EU Bookshop  
(<http://bookshop.europa.eu/fr/home/>);
- ***exemplaires multiples/posters/cartes***
  - auprès des représentations de l'Union européenne  
([http://ec.europa.eu/represent\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/represent_fr.htm));
  - des délégations dans les pays hors UE  
([http://eeas.europa.eu/delegations/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm));
  - en contactant le réseau Europe Direct  
([http://europa.eu/europedirect/index\\_fr.htm](http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm)) ou
  - le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11  
(gratuit dans toute l'UE) (\*).

(\*). Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

### Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop  
(<http://bookshop.europa.eu/fr/home/>).

# Chiffres clés de l'Europe

## Édition 2016

Cette publication présente une sélection de données statistiques sur l'Europe. La plupart des données couvrent l'Union européenne et ses États membres, mais certains indicateurs sont fournis pour d'autres pays, notamment les pays de l'Association européenne de libre-échange, les pays visés par l'élargissement, la Chine, le Japon ou les États-Unis.

Cette publication peut être considérée comme une introduction aux statistiques européennes et constitue un point de départ pour ceux qui souhaitent explorer la large palette de données accessibles gratuitement sur le site web d'Eurostat.

---

**Pour plus d'informations:**

**<http://ec.europa.eu/eurostat/>**

